MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

MATERNITÉ de l'HOPITAL

St-ANTOINE

See du Pag. MATERLLETIN

Laboratoire de Recherches

DE

Cote 7

L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

TOME 7

Nº 4. — OCTOBRE-DÉCEMBRE 1952

VIRTUTE DVCE CO-MITE FORTITUDINE

COLLEGIVM CIVILE
AD SANITATEM

MASSON & C10, ÉDITEURS
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN
PARIS (VI0)

BULLETIN DE L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

TOME 7

Nº 4

1952

SOMMAIRE

MALADIES SOCIALES Huit années d'Enquête Permanente Cancer. Activité des Centres anticancéreux Présentation des cas de cancer chez le Noir, enregistrés en A. O. F. pendant l'année 1950. Huit années MALADIES VÉNÉRIENNES Statistiques épidémiologiques et activités des dispensaires antivénériens au cours du premier trimestre 1952 753 NUTRITION Etude sur la ration alimentaire type à préconiser pour le STOMATOLOGIE Etude de la carie dentaire dans un groupe d'enfants d'âge sco-PÉDIATRIE Mortalité de l'enfant de première année dans le département de ÉPIDÉMIOLOGIE Statistiques épidémiologiques (deuxième trimestre 1952) Evolution des maladies épidémiques en France pendant le deuxième trimestre 1952 Maladie de Derrick et Burnet ou « sièvre Q » en France 877 HYGIÈNE GÉNÉRALE L'eau dans le département de Seine-et-Marne 884 DOCUMENTATION GÉNÉRALE Mortalité générale dans un certain nombre de villes de France

Les chiffres de base des articles portant sur la Mortalité, et provenant des déclarations de décès, sont fournis par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

MASSON & Cie, ÉDITEURS - PARIS

MALADIES SOCIALES

CANCER

HUIT ANNÉES D'ENQUÊTE PERMANENTE CANCER ACTIVITÉ DES CENTRES ANTICANCÉREUX

Depuis 1943 se poursuit l'Enquête Permanente Cancer (E. P. C.) qui centralise à l'Institut National d'Hygiène un double des observations des malades reçus dans les Centres spécialisés dans le traitement du cancer. Depuis 1945, nous avons publié régulièrement les résultats de l'exploitation mécanographique de ces documents, qui sont complétés d'année en année par les nouvelles de ces malades. Une fiche dite « de surveillance » nous est adressée tous les 12 mois pour chaque malade en vie. Les deux fiches utilisées (fiche I « clinique et thérapeutique » et fiche II « de surveillance ») ayant été modifiées, nous en donnons ci-dessous la reproduction.

La fiche I est utilisée depuis le 1er janvier 1951 pour tous les sujets qui se présentent dans les Centres. Avant cette date, seuls les malades atteints de cancer faisaient l'objet d'une fiche. La date d'envoi de cette dernière se situant un an après la première consultation au Centre, nous ne pouvons encore faire état des documents rédigés selon le nouveau système.

La Nomenclature Classification utilisée comporte deux parties :

a) La classification déterminant l'extension de la tumeur. Cette classification est le résultat des expériences faites au cours des 9 premières années de l'enquête. Elle vient d'être améliorée en fonction de cette mise au point, on la trouvera ci-jointe. Le principe de la séparation des caractères de l'extension de la tumeur elle-même et de ceux définissant l'extension à distance est toujours à la base de cette classification. Ce

principe a été plus largement observé dans la nouvelle classification, puisque nous avons individualisé une classification supplémentaire nouvelle pour les métastases à distance en plus de celle réservée à l'adénopathie régionale.

L'Organisation mondiale de la santé vient d'adopter les recommandations de son comité d'Experts pour l'enregistrement des cas de cancer ainsi que leur présentation statistique. Ces recommandations concernent la classification clinique des cancers. Le comité s'est réuni à Paris à l'Institut National d'Hygiène en septembre 1951, il s'est largement inspiré des travaux de la Section du Cancer. Le libellé des 4 stades d'extension clinique reproduit dans notre Nomenclature Classification est celui de l'O. M. S., on constatera combien il est proche de notre ancien texte (Bulletin I. N. H., t. 5, n° 1). L'O. M. S. a recommandé l'étude de classifications complémentaires. Celles utilisées par l'E. P. C. constitueront un matériel de choix lors de la recherche d'une formule internationale.

b) La nomenclature anatomique de l'E. P. C. est la Nomenclature Internationale Révision 1948, rendue plus détaillée par l'adjonction d'une quatrième subdivision à chaque numéro de la nomenclature. Un certain nombre de ces nouvelles subdivisions ont reçu l'agrément de l'O. M. S.; ce sont celles qui, sur le texte ci-joint, portent à droite l'indication d'un nombre à 4 chiffres. Les autres subdivisions ne sont encore utilisées qu'en France, mais serviront également à l'O. M. S. pour l'établissement d'une liste détaillée internationale complète.

Le dépouillement portant sur les 53 000 dossiers de l'E. P. C. a été effectué cette année de façon très détaillée, nous n'en donnerons pas les résultats ici, car il fait l'objet d'une monographie importante dans laquelle les renseignements fournis sont mis en parallèle avec les documents analogues recueillis dans la littérature mondiale. Cette comparaison reste sur le plan de la morbidité, qui nous paraît devoir prendre de plus en plus d'importance en regard de la mortalité.

Cette monographie qui est sous presse et paraîtra sous le titre « Documents statistiques sur la morbidité par cancer dans le monde » pourra être fournie sur demande.

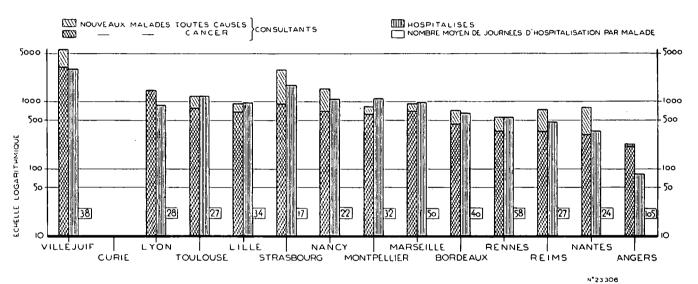
Nous avons, d'autre part, collecté un certain nombre de renseignements sur l'activité des Centres anticancéreux qui nous ont permis d'établir les tableaux ci-dessous ainsi que le graphique I. Nous nous bornerons cette année à cette première présentation.

Il existe un certain nombre d'inégalités dans l'interprétation des questions qui ont été posées aux divers Centres; les réponses, de ce fait, ne sont pas toutes comparables. Nous espérons obtenir l'année prochaine plus d'uniformité ainsi qu'une documentation englobant tous les Centres.

Travail de la Section du Cancer présenté par

CANCER

ACTIVITE DES CENTRES ANTICANCEREUX ANNEE 1951



GRAPHIQUE 1

Tableau 1 :

Activité proprement dite des Centres anticancéreux (Année 1951.)

Centres	Nombre de nouveaux malades (1) reconnus atteints de lésion maligne	Nombre de nouveaux malades (1) ne présentunt pas de lésion maligne	Total des colonnes 1 + 2	Nombre de mulades hospitalisés	Nombre de journées d'hospita- lisation	Moyenne colonnes 5:4 en jours
Angers:	180	12	192	83	8 750	105
Bordeaux	436	257	693	635	25 994	40
Caen	119	81	200	150	8 658	57
Lille	689	288	977	998	32 193	34
Lyon	000	1 298	1 298	883	25 000	28
Marseille	692	211	903	956	47 330	50
Montpellier	629	193	822	1 077	34 678	32
Nancy	692	659	1 351	1 056	24 028	22
Nantes	285	502	787	311	7 464	24
Reims	339	382	721	472	13 110	27
Rennes	340	232	572	572	33 545	58
Strasbourg	967	1 537	2 5 0 4	Au centre : 583	10 346	17
Strasbourg	30,			En dehors: 838	14 871	
Toulouse	797	294	1 091 (2)	1 091 (2)	30 250	27
Villejuif	2 761	4 007	6 768	2 735 `	105 074	38

On a compris sous le titre « nouveau malade » tout malade vu pour la première fois au cours de l'année, qu'il ait été hospitalisé ou non.
 Il s'agit d'une simple coïncidence, les nombres mentionnés étant respectivement exacts.

Tableau II

Variation de la capacité en lits dans les Centres anticancéreux
(Année 1951.)

Centres	Nombre de lits au ler janvier	Nombre de lits au 31 décembre	Variation en pourcentage
Angers	35	36	0
Bordeaux	59	85	+ 44 %
Caen	23	40	+ 74 %
Lille	90	90	0
Lyon	-	-	_
Marseille	135	135	0
Montpellier	72	130	+94%
Nancy	76	76	0 7
Nantes	_		_
Reims	. 62	62	0
Rennes	·		_
Strasbourg	40	40	0
Toulouse		- 20	_
Villejuif	3 10	345	_l 11 0/

TABLEAU III CATÉGORIES AUXQUELLES APPARTIENNENT LES MALADES TRAITÉS DANS LES CENTRES ANTICANCÉREUX

Malades hospitalisés (Année 1951).

Centres	А. М.	G.	Sécuri social ct régir analogi	e nes	A. M. + Sécu socia	ırité	Payau	nts	Total
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	% 	Nh.	.96 —	
Angers: Avec lésion maligne. Toutes causes	43	-	21 —	_	8 -		11	_	83 —
Bordeaux : Avec lésion maligne. Toutes causes	215	37	304 —	53 —	_	_	56 -	10	575 —
Caen: Avec lésion maligne. Toutes causes	54 —	3 9	44 —	32 —	25 —	18 —	15 —	11	138
Lille: Avec lésion maligne. Toutes causes		_ 26	- 646			_ 5	_ 37	-	994
Lyon: Avec lésion maligne. Toutes causes	307	23 —	668	51 —	269 —	20 —	67 —	5	1 311
Marseille: Avec lésion maligne. Toutes causes	456 —	50 —	91	<u>10</u>	343 —	37	28 —	3	918
Montpellier: Avec lésion maligne. Toutes causes	389 428	41 40	300 359	32 33	184 214	20 20	66 76	7	939 1 077
Nancy: Avec lésion maligne. Toutes causes	162 —	17 —	640 —	66 —	110	11 —	57 —	6	969 —
Nantes: Avec lésion maligne Toutes causes	105 —	34 —	192	62 —	4 (1)	1 _	10	3	311
Reims: Avec lésion maligne. Toutes causes	132 146	16 16	270 290	32 32	402 436	48 48	32 36	4	836 908
Rennes: Avec lésion maligne. Toutes causes	290	<u>-</u>	174	30	87	_ 15	21	_ 	572
Strasbourg: Avec lésion maligne. Toutes causes	44 -	3	1 168	84 —	_	 -	175	13 -	1 387
Toulouse: Avec lésion maligne. Toutes causes	481 —	27 —	381	21 —	862	48 -	64 —	4	1 788
Villejuif (2) (Institut G. Roussy): Avec lésion maligne. Toutes causes	13 566	13	81 060	77	1 152	 - 1	9 377	9	105 155

⁽¹⁾ Il y a lieu de noter, qu'en règle générale, le traitement des hospitalisés avec lésion maligne, égalant ou dépassant le K 50, est pris en charge à 100 % par les caisses d'Assurances sociales d'où un nombre très restreint des A. M. G. + A. S.
(2) Il s'agit du nombre de journées d'hospitalisation pour chaque caté-

TABLEAU IV

CATÉGORIES AUXQUELLES APPARTIENNENT LES MALADES TRAITÉS DANS LES CENTRES ANTICANCÉREUX

Malades externes (Année 1951).

Centres	A. M	. G.	Sécur socia et rég analog	ile imes	A. M + Séc soci	urité	Paye	nts	Total
	Nb.	%	Nb.	96	Nb.	26	Nb.	26	
Angers: Avec lésion maligne. Toutes causes	39 —	40	28	29	17	18	13	13 —	97
Bordeaux: Avec lésion maligne. Toutes causes Caen (à partir	38 39	37 18	43 146	42 66	_ 2		22 33	21 15	103 220
du 1-10-51) : Avec lésion maligne. Toutes causes	5 15	_ _	8 32	 -	4 11	 - -	4	 - -	21 69
Lille: Avec lésion maligne. Toutes causes Lyon:	_ _	- -	- =	 -	<u> </u>	_	_	_ _	
Avec lésion maligne. Toutes causes	_	_ _	_	-	_	-	_	<u>-</u>	_
Marseille : Avec lésion maligne. Toutes causes	523 —	19 —	1 571	57	100	4	557	20 —	2 751
Montpellier : Avec lésion maligne. Toutes causes	565 658	46 40	311 553	25 3 3	2 271 330	22 20	81 117	7 7	1 228 1 658
Nancy: Avec lésion maligne. Toutes causes	18 26	5 7	317 360	91 91	7 3	2 1	6 7	$\frac{2}{2}$	348 396
Nantes : Avec lésion maligne. Toutes causes	43 90	23 23	105 190	57 49	32 109	17 28	6 2	3 1	186 391
Reims: Avec lésion maligne. Toutes causes	33 71	16 16	60 130	29 29	9 3 201	45 45	22 48	11 11	208 450
Rennes: Avec lésion maligne. Toutes causes	_	_	_	_	_	_		_	_
Strasbourg: Avec lésion maligne. Toutes causes	$\frac{3}{2}$	$\begin{array}{c} 2 \\ 0,2 \end{array}$	150 982	76 86	0	_	45 154	23 14	198 1 138
Toulouse: Avec lésion maligne. Toutes causes	56 48	19 1 6	(1) (1)	_	56 48	19 16	177 212	61 69	289 308
Villejuif (2) (Institut G. Roussy): Avec lésion maligne. Toutes causes	7 056	 28	12 368	 50	=	_	5 5 4 7	_ 22	24 971

⁽¹⁾ Les malades traités à titre externe paient directement le Centre et sont remboursés par la Sécurité sociale. Nous ne pouvons, pour cette catégorie de malades, discriminer les petits payants des assurés à la Sécurité sociale.

⁽²⁾ Il s'agit du nombre global de consultants de chaque catégorie.

Tableau V. — Département d'origine des malades nouveaux (Année 1951).

N. = Nombre brut. C. = Chiffre rapporté à la population, pour 100 000 habitants.

Comban	Name at annual a	An	gers	Bor	deaux	Mar	seille	Mont	pellier	Na	incy	_ Na	ntes	Re	ims	Re	nnes	Stra	sbourg	Ville	ejuif
Centre	Département	N.	с.	N.	с.	N.	С.	N.	c. ,	N.	C.	N.	c.	N.	С.	N.	c.	N.	c.	N.	С
Angers.	Maine-et-Loire	158 9 12	30.2 2,1 3,3			 - -	=	_	1 1		=	9 1 1	1,7 0,2 0,3	_	=			=		7 17 32	1 3 8
Bordeaux.	Basses-Pyrénées Charente Charente-Maritime Dordogne Gironde Haute-Vienne Vienne Landes Lot-et-Garonne			44 40 77 31 181 6 9 27	10,3 12,5 17,8 7,8 20,4 1,7 2,7 10,7 4,4					11111111		1 - 1 1 -	0,3 - 0,1 - 0,3 -						1111111	2 13 9 13 8 19 18 -	0 4 2 3 0 5 5
Marseille.	Bouches-du-Rhône Corse Var Basses-Alpes Alpes-Maritimes Vaucluse Hautes-Alpes	=		111111	1	490 73 43 26 22 18 7	49 26,9 11,3 30,6 4,8 6,9 8	28 10 6 30	2,8 - 2,6 - 1,3 11.5	111111	111111	11111					1 1 1 1 1	-	1111111	9 1 4 16 3 1	0 0 1 3 1 1
Montpellier.	Hérault Gard Aude Lozère Aveyron Pyrénées-Orientales		1 - 1 - 1	11111		2 1 1 1 1	0,5 0,4 1,1 0,3 0,4	256 108 70 44 32 20	54 26,6 25,5 47,5 10,2 8,5	11111	11111	11111					111111	- - - -		3 1 6 - 6 4	0 0 2 - 1 1
Nancy.	Meurthe-et-Moselle Vosges Meuse			11111	1	- - - -	 	- - - -		316 148 84 44 22	56,1 40,7 42 23,1 10,4	1 - 1 -	0,2 = 0,5 =	_ _ _ _	 - - -		1 1 1 1		. !!!!!	4 4 4 14 6	0 1 2 7 2
Nantes. Reims.	Loire-Inférieure Vendée Deux-Sèvres Marne	1	0,3	6	1,8	_ _ _			=	_ _ _ 2		152 37 1	21,6 9 0.3	177	43,2			=	=	9 5 7	1 1 2
Rennes.	Aisne Ardennes	=	_	-			=	_		4	1,5	3		63 78	13,1 30,1	137		_		30 36 13	1
₽/¯	Côtes-du-Nord	\ _	l _	\ _	l _	 	_	 _	 _		=	 3	0,5	 	- 	45	8,4	 		8] :
Strasbourg.	Finistère Mayenne Bas-Rhin Haut-Rhin Moselle	_		1111					= =	1 - - 52	0,1 - - 7,8	8 2 —	1,1 0,7 —		1 1 1 1	58 33 —	7,6 12,2 — —	720 45 156	103 93 23,3	14 9 3 1 5	
Villejuif.	Belfort (Terr. de) Eure-et-Loir Loir-et-Cher Indre Cher Nièvre Yonne Aube Seine-et-Marne Seine-et-Oise Seine-Inférieure Oise Loiret			1			0,04			1 1	6,5 	3	0,06					23	25	26 48 30 39 24 72 28 186 898 4 365 66 108	1 1 1 2 1 4 6 8
Caen.	Eure Calvados			1111		-			_ 			1 - 2	0,3 0,4	- - -	=	_ _ _ 22	- - 4,7	- -	_ _ _	45 12 14 20	1
Lille.	Nord	_ 	1 1	- -	_ 	- - -	_	_		1 -	0,05 	2 1	0,1	 - 	=	_	=	=	_	15 27 48	1
Lyon.	Côte-d'Or Doubs Jura Saône-et-Loire Allier Puy-de-Dôme Loire Rhône Ain Haute-Savoie Savoie Isêre Drôme Ardèche Haute-Loire						0,4			1 5	0,3									7 8 5 6 43 11 2 — 3 3 3 4 4 2 2 2	1
Toulouse.	Creuse Corrèze Cantal Lot Tarn-et-Garonne Tarn Haute-Garonne Gers			10 2 - 3 2	3,8 - 1,3 - - 1,6			4	1,3	1111111		- - - - 1	0.2						-	11 22 8 3 -	

TABLEAU VI
TARIFS EN VIGUEUR DANS LES CENTRES ANTICANCÉREUX PENDANT L'ANNÉE 1951

		Pris	de jour	n é c		Lute	
Centres	A. M. G.	Sée.	Paya	ants	Honoraires médicaux Hospitalisés	Actes théra- peutiques externes	Consul- tation
		sociale	Salle	Cham- bre	Valeur de K	Valeur de K	
Angers : Au 1ºº janv, Au 31 déc	98	_ 98	- 98	_ 	80 —	50 	120 —
Bordeaux : Au 1 ^{er} janv Au 31 déc	1 700 1 700	1 700 1 700	1 900 1 900	2 100 2 100	63 67	110 110	220 350
Caen: Au 1ºº jany Au 31 déc	1 200 1 200	1 273 1 273	1 273 —	_ _		$\frac{162}{157,5}$	450 540
Lille : Au 1ºr janv Au 31 déc	1 632 —	1 632 —	1 632 —	_ _	180	180 —	C 2
Lyon : Au 1ºr janv Au 31 déc	_	~ ~	<u>-</u>	_ _	_	<u> </u>	_
Marseille : Au 1er janv Au 31 déc	-	3 063	_	<u>-</u>	Chir. 72 Rx 45	Chir. 180 Rx 180	
Montpellier : Au 31 déc	1 705	1 824	1 824	1 900 payants	70 87,5	70 87,5	270 300
Nancy : Au 1 ^{er} janv Au 31 déc	1 087 1 278	1 195 1 480	1 195 1 480	- 1	59,50 70	162 180	252 252
Nantes : Au 1er janv Au 31 déc	_ 1 360	_ 1 650	_ 1 650	-	35,5 45	150 162	200 250
Reims : Au 1er janv Au 31 déc	1 155 1 155	1 275 1 275	1 275 1 275	1 275 1 275	K 51 54	95 162	100 250
Rennes : Au 1 ^{er} janv	868	1 030	1 030	<u></u>	40 % du K de ville.	_	Gratuite
Strasbourg: Au 1er janv Au 31 déc	1 494 1 608	1 697 1 844	1 697 1 844	(2°Cl.) 1 929 2 096	$\begin{vmatrix} 25 \% & \text{du K} = 41 \\ 25 \% & \text{du K} = 50 \end{vmatrix}$	165 200	220 300
Toulouse : Au 1er janv	1 600	1 760	Néa	ınt	 30% du K Rx 70% du K Chir.	75	70
Au 31 déc	1 900	2 090	Néa	int.	36% du K Rx 72% du K Chir.	162	270
Villejuif : Au 1er janv Au 31 déc	2 250 2 710	2 250 2 710	2 250 2 710	2 800 3 400	63 = 35 % 90 = 35 %	90 (50 %) 162 (90 %)	235 315

J F M A M J J A S O N D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE (Enquête Cancer permanente) FICHE I. — CLINIQUE ET THÉRAPEUTIQUE HOPITAL ou CENTRE Sexe : M. F. Age..... au 1er symptôme (Département ou pays étranger) | Nº DU DOSSIER... Domicile:..... Nhr arabe Lettre Stade I III (Département) Age au Mariage:..... II IV Religion : NOMENCLATURE... c RÉSULTAT DE L'EXAMEN HISTOLOGIQUE (que la lésion soit maligne ou bénigne) Degré de malignité | Noter si possible : l'envahissement lymphatique, ganglionnaire, des tissus péritumoraux, de la graisse. Préciser le pourcentage des ganglions envahis. HISTOIRE CLINIQUE au Centre Date du 1° symptôme apparent: Date de la 1° visite : ou à un médecin en liaison avec vous Nature de ce 1er symptôme : RETARDS 1º Séjour 2º Séjour à l'ade | au Tr Date de l'admission s'il y a lieu |....... dus à Date debut du traitement manque de lits Date fin du traitement...... Date de la sortie s'il y a lieu apparcils examens spéciaux - Il s'agit d'une lésion MALIGNE (ou suspecte) : oui A. - Traitée entièrement par vos soins ou sous votre contrôle SIÈGE DE L'ADÉNOPATHIE STADE COTÉ Date de la ménopause : : naturelle, artificielle. Encore Réglée. Partie réservée à la Section du Cancer de l'I.N.H. (NE PAS REMPLIR) .

8º ANNÉE

et suivantes

.

C ANNÉE

.

75 ANNÉE

1 2

RADIUM

					KAD	10						
du	au au		NATURE Dre de millig		AIGUILL NOMBI de mill	RE.	DURÉE EN JOURS	NOM DE	BRE	OBSERVA	TIONS	
:::::												
				RAD	IOTE	ΙÉΙ	RAPIE					
du	TE au	v	AREILLAGE OLTAGE TRATION	INT SEC	DIST ANTIC Peau		CHAMPS	de		de totale		
:::::												
NUMÉRA	ATION		ant traitem rès traitem						GB:			
Groupe :	sanguin				HIRU		• • • • • • • • • •					
DATE DI	E L'OPÉR	ATION	NOM DU C				ESTHÉSIE	1 сомр	TE RENDU SI	ECCINCT E	T PRÉCIS	
										• • • • • • • •		
	Dé c Le 1 Le 1	de édé nalade nalade	e a été hos e a été hos	e pitalisé pitalisé	pendar pendar	Can it to it ui	cer en évol cer en évol ut son trait ne partie du es hospitali	lution ement 1 trait	malade a			
В	- Trai	tée an	térieurement	en deh	ors de	votre	e action :	1_	Date	<u>: </u>	······	
	Le	nalad	e est venu	pour :	- -		1	L	Nature .	. 1		
		eprise Réc	nent completevolutive idive	<u>. T</u>	raitée	 	Non traité	e 	: c) Surv seu	reillanco le :	e	
C	- Non	traitée	auparavani	et non	traitée]	par v	rous parce	que :				
	Inci	ıra b le	vue avant : r exa men c	Refus d	ــ e traite ـــــ	men	Décédé a t partiel : Se fait trai		traitemen Total : leurs :	it :		
2º - II	s'agit e	l'une lé	ésion bénigne	e :	Ë		Traitée :		Non tra	——' iité c :		
3° - II	n'y a p	as en	ura été indiq apparence d : fonctionn	e lésion	organiq		menclature,	nombr	e arabe et	lettre).	'	

INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE		NUMÉRO	Lettre	Stade	ggl.	Met.
ENQUÊTE PERMANENTE	Nomen- clature					
CANCER	Numéro du dossier			·		
Centre de		<u> </u>				
	Date d'envoi	MOIS	MOIS ANN		ANNÉI	
	de la fiche l		ļ			
° FICHE	II DE C	HDW	CTI	T	A NI	CE
······································	—— S	UNVI	CH	بملاما	HIIN	CE
Au cours du mois pro	écédant cet e	nvoi, le r	nala	ide :	a été	vu:
par un médecin.						
Les nouvelles provie	nnent d'une	autre soi	urco	:. <u> </u>		_1
ll a été constaté que	le cancer:					
ne se révélait	t par aucun s	igne clir	niqu	ıe.		
évoluait sans	récidive ni	métastas	es.			
avait récidive	5.					
présentait un	e ou des mét	astases				
siégeant (
présentait : r	écidive + m	étastase.				
le malade est	perdu de vi	ie depui	s le			
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •				• • •		• • • •
Depuis l'envoi de la	précédente fi	che il a	été	app	ris	que
le malade était décédé						
par cancer.	Date :					
J. M. 106582, [27101]			Т	. s. [,]	V. P.	

Pendant ces 12 mois le malade (a) reçu un traitement:

- radium.

- radiothérapie.

— chirurgie.

- médical.

— autre.

Ce traitement était :

- complémentaire.

- pour récidive.

— pour métastase.

-- pour récidive + métastase.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

NOMENCLATURE CLASSIFICATION DES CANCERS 1952

a

Pour caractériser, avant tout traitement, un cancer d'après son siège de départ supposé, composer un indicatif comprenant :

— le nombre en chisfres arabes de la Nomenclature internationale;

-- la lettre anatomique précisant la localisation;

-- le degré d'extension locale en chiffres romains (ne tenant aucun compte des autres extensions);

- le stade ganglionnaire désigné par l'une des minuscules;

- l'existence ou non d'une métastase à distance, par le nombre correspondant; Toujours compléter par la Nature histologique.

CLASSIFICATION

DÉSIGNATION DES DEGRÉS D'ENVAHISSEMENT TUMORAL

Stade I. - Tumeur strictement limitée à l'organe et de petite taille relative.

Stade II. — Tumeur limitée à l'organe, mais de taille relativement importante, ou avec une extension limitée au dehors de l'organe original.

Stade III. — Tumeur avec une large infiltration atteignant les organes voisins.

Stade IV. — Tumeur avec envahissement considérable des tissus adjacents ou propagée aux organes volsins.

CAS PARTICULIERS

Sein : Stade II : tumeur adhérant à la peau et n'adhérant pas au grand pectoral

ou tumeur de taille relativement importante, mais sans adhérence à la

Langue : Stade II : tumeur encore limitée à l'organe, mais de plus de 2 cm de

CLASSIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES EN RELATION DIRECTE AVEC L'ORGANE SIÈGE DE LA TUMEUR

Désignation de l'adénopathie :

- o) Aucune adénopathie cliniquement perceptible;
- a) Adénopathie vérifiée comme non envahie histologiquement après curage chirurgical total :
- b) Adénopathie vérifiée comme envahie histologiquement;
- c) Adénopathie dont la nature cancéreuse est cliniquement vraisemblable;
- d) Adénopathie sur la nature de laquelle on ne peut se prononcer.

Métastases à distance :

- 0) Aucune métastase cliniquement perceptible;
- 1) Métastase ganglionnaire à distance;
- 2) Ce nombre est réservé à une métastase particulière à la localisation étudiée;
- 3) Métastase pulmonaire;
- 4) Métastase hépatique;
- 5) Métastase osseuse;6) Métastase cutanée;
- 7) Métastase cérébrale;
- 8) Métastase dans un organe non cité plus haut;
- 9) Métastases multiples.

Définitions. — Nous comprenons sous le mot récidive toute reprise de l'évolution dans l'aire du cancer.

aans vaire an cancer.

Nous comprenous sous le mot métastase toute reprise ou greffe, ganglionnaire et à distance.

(Développement

NOMENCLATURE	
de la Nomenclature Internationale des umatismes et Causes de décès 1948.)	Maladies,

Traumatismes et Causes de décès 1948.)

Nomenclature détaillée utilisée par les Centres Anticancéreux Français.

1 9 5 2	respondance arec	la Komenclature Internationale ste détaillée 1952
140 — Tumeur maligne de la lèvre :	, <u>S</u>	
A. Lèvre supérieure cutanéo-muqueuse B. Lèvre supérieure muqueuse C. Lèvre inférieure cutanéo-muqueuse D. Lèvre inférieure muqueuse K. Lèvre, partie non précisée, commissure comprise Nota: Les localisations cutanées pures sont à ranger sous le n° 190 ou le 1	; } 1 ; } 1	40. 40. 40. 1 A.
141 - Tumeur maligne de la langue :		
 A. Bord de la langue en avant de l'insertion du pilier antérieur B. Face ventrale de la langue, bord non compris (voir nota) C. Face dorsale de la langue en avant du V lingual D. Partie postérieure de la langue en arrière du V lingual (vallécule exclue) K. Partie non spécifiée Nota: Une tumeur en feuillet de livre envahissant à la fois la face ventrale det le plancher doit être rangée sous le n° 143. 	1. 1	(41. (41. (41. (angu
142 — Tumeur maligne des glandes salivaires :		
E. Parotide		142. 142. 142.
143 — Tumeur maligne du plancher de la bouche.		
144 — Tumeur maligne de parties autres ou non spécifiées de buccale :	la	cavit
A. Voile du palais mobile (face antérieure).		
 B. Luette. C. Muqueuse du palais osseux. D. Gencives. E. Face interne des joues. F. Muqueuse de revêtement de la branche montante du maxillaire. K. Partie non spécifiée. 		
145 — Tumeur maligne de l'oropharynx :		
B. Vallécule (fossette glosso-épiglottique) C. Sillon glosso-pharyngien ou glosso-amygdalien D. Amygdale E. Pilier antérieur F. Pilier postérieur G. Repli palatoglosse H. Paroi postérieure de l'oropharynx K. Partie non spécifiée Nota: Pour respecter la Nomenclature Internationale, une tumeur de la base doit être classée sous le n° 141 (141 D).		145. 145. 145. 145. 145. 145. 145. 1angu
146 — Tumeur maligne du naso-pharynx :		
A. Toit, amygdale pharyngée et fossette de Rosenmuller. B. Face postérieure du voile.		

K. Parlie non spécifiée.

Nota: Pour respecter la Nomenclature Internationale, une tumeur de la Trompe d'Eustache ou de l'orcille moyenne doit être classée sous le n° 160 L.

147 — Tumeur maligne de l'hypopharynx :		
A. Repli pharyngo-épiglottique.		
 B. Confluence des replis ary-épiglottique, glosso-épiglottique et pharyngo- aryténoïdien. 		
 C. Margelle du larynx, repli ary-épiglottique et région sus-aryténoïdienne. D. Gouttière pharyngo-laryngée, partie haute du sinus piriforme. E. Partie basse du sinus piriforme. F. Région rétro-aryténoïdienne. 		
G. Région rétro-cricoidienne (bouche de l'æsophage). H. Face latérale.		
J. Face postérieure. K. Partie non spécifiée.		
148 — Tumeur maligne du pharynx, non spécifiée.		
150 — Tumeur maligne de l'œsophage :		
A. (Esophage 1/3 supérieur.		
B. Œsophage 1/3 moyen.C. Œsophage 1/3 inférieur.		
K. Partie non spécifiée.		
151 — Tumeur maligne de l'estomac :		
A. Estomac petite courbure.		
B. Estomac grande courbure. C. Estomac faces,		
D. Estomac région pylorique. E. Estomac grosse tubérosité.		
F. Estomac cardia.		
K. Partie non spécifiée.		
152 — Tumeur maligne de l'intestin grêle y compris le duodénum	:	
A. Duodénum	152.	0
B. Autre partie spécifiée de l'intestin grêle K. Partie non spécifiée	152. 152.	
153 — Tumeur maligne du gros intestin, rectum excepté :		
A. Côlon ascendant		
B. Cæeum C. Appendice	153.	0
	153.	1
E. Côlon descendant F. Côlon sigmoide G. Bestesiamoide	153.	
G. Rectosigmoïde J. Partic non spécifiée du tractus intestinal	153.	
K. Partie non spécifiée du gros intestin	153. 153.	
154 — Tumeur maligne du rectum :		
A. Rectum.		
B. Anus et canal anal, sans la marge de l'anus. K. Partie non spécifiée.		
55 — Tumeur maligne des voles biliaires et du foie (spécifiée comm lisation primitive):	e loca	ı –
A. Foie	155.	•
C. Ampoul. J. V.		
D. Canaux biliaires extra-hépotiques	155.	1
.,		
56 — Tumeur maligne du foie (localisation secondaire ou non spécifie	śe).	
67 — Tumeur maligne du pancréas.	. , .	
58 — Tumeur maligne du péritoine (primitive).		
59 — Tumeur maligne des organes digestifs non spécifiés.		
BULL. INST. NAT. HYG., N° 4, OCTDÉC. 1952.		
, vor-pro. 1902.	48	

160 -	— Tumeur maligne du nez, des cavités nasales et des sinus access	oires	:
A.	Vestibule narinaire	160.	0
В. С.	Fosses nasales Sinus maxillaire évoluant dans l'infrastructure du maxillaire supé-		
	wiour		
D.	Sinus maxillaire développé dans la suprastructure du maxillaire supérieur et évoluant en dehors (vers la région malaire)		
E.	Sinus maxillaire développé dans la région ethinoido-maxillaire (evo-	160.	2
_	luant en dedans)		
F. G.	Sinus mavillaire cavité (doivent être rangées dans cette rubrique les)		
-	former on surface)		
	Ethmoîde Sinus sphénoïdal	160.	8
J. K.	Sinus frontal		
T.	Trompo d'Eustache et oreille movenne	160. 160.	1 9
М.	Localisation non spécifiée	•00.	v
	— Tumeur maligne du larynx :		
Α.	Corde vocale, segment antérieur ou membraneux.		
В.	Corde vocale, segment aryténoïdien ou cartilagineux. Commissure glottique antérieure.		
D.	Epiglotte face postérieure.		
E.	Bande ventriculaire, segments antérieur et moyen. Bande ventriculaire postérieure, segment pré-aryténoïdien.		
F. G.	Versant interne du pilier ary-épiglottique.		
н,	Cavité ventriculaire.		
J.	Sous-glotte antérieure et latérale. Sous-glotte postérieure.		
	Localisation non spécifiée.		
	Tumeur maligne de la trachée et tumeur maligne des bronches	: et	du
162	poumon, spécifiée comme primitive :		
	Trachée	162.	0
В.	Reonches, au voisinage de la bifurcation trachéale		
C.	Bronches au delà, mais accessibles directement ou indirectement a	162.	1
D	Pendoscopie	10	•
Ε.	Alvéolaire	162.	9
	Plèvres	102.	-
163	— Tumeur maligne du poumon et des bronches non spécifiée com	пе р)rı-
	mitive ou comme secondaire.		
	— Tumeur maligne du médiastin (non classée ailleurs).		
165	- Tumeur maligne des organes thoraciques (secondaires).		
	— Tumeur maligne du sein.		
A	. Glande mammaire proprement dite.		
	, Prolongement axillaire. , Sillon sous-mammaire.		
D	, Mamelon et canaux galactophores.		
К	. Localisation non spécifiée.		
171	— Tumeur maligne du col de l'ulérus :		
	. Museau de tanche.		
	3. Endocervical. (. Localisation non spécifiée.		
	— Tumeur maligne du corps de l'utérus.		.!
173	— Tumeur maligne des autres parties de l'utérus, y compris le	cnor	r10~
	épithéliome.		
174	- Tumeur maligne de l'utérus de localisation non spécifiée.		

17	Б	- Tumeur maligne de l'ovaire, de la trompe et du ligament large :	:	
	A.	. Ovaires	75.	-
	B.	Trompes	75.	-
	C. K	. Eigament large	13.	
		•		
17	6	- Tumeur maligne des organes génitaux de la femme, autres et	n	on
		spécifiés :		
	Α.		76.	0
	В.	Vagin	76.	1
	C.	Glandes de Bartholin . Autres localisations	76.	8
	K.		76.	Ç
				٠
		— Tumeur maligne de la prostate.		
17		— Tumeur maligne du testicule.		
17	9 .	— Tumeur maligne des organes génitaux de l'homme, autres et	no	n
		spécifiés :		
		Verge 1	79.	0
	В.		79.	1
	С. К		79.	8
	٠.	Localisation from specifice	79.	9
18) -	Tumeur maligne du rein :		
	Α.	Origine parenchymateuse.		
	В.			
	С. К.			
	11.	Localisation non spécifiée.		
18	١ -	— Tumeur maligne de la vessie et des autres organes urinaires :		
	Α.		1.	0
	В.	Urethre	31.	8
190)-1	91 — Autres tumeurs malignes de la peau :		
	0.		1.	^
	A.	Face comprenant la face interne des narines, et limitée en bas par le	1.	0
		rebord du maxillaire (paupières et oreilles exclues, voir B et C) 19	1.	3
	В.		1.	1
	C.		1.	2
	Ε.		1.	4
	Ğ.	Manual Control of the		5 6
	Н.	Membres Inférieurs 19	1.	7
	J.	Localisations multiples19	1.	8
Val	K.	Localisation non spécifiée	1.	9
., 01	<i>u</i> :	La nature histologique devant toujours être fournie, il n'est pas besoin d'attri aux nævo-carcinomes un numéro spécial (ancien 190).	buc	r
		Tumeur maligne de l'œil.		
193	-	— Tumeur maligne du cerveau et des autres parties du système nerve	ux	:
	Α.	Encéphale 19		0
	B. C.	Enveloppes méningées 19		2
	Ď.	Moelle nerveuse 19 Nerfs périphériques 19		1
	E.	Sympathique		3
	K.	Localisation non spécifiée		9
194		— Tumeur maligne de la glande thyroïde.		
195	_	- Turnous matiens des suit		
	Α.	- Tumeur maligne des autres glandes endocrines :	_	
	В.	Parathyroïde 19:		0
	C.	THYMUS		1 2
	D. E.	11) Populy Se, Tracius granio-pharynoë 10:		3
	ъ. Л.	drange pinegre		4
	K	10	i.	8
		operative.		

CANCER

MALADIES	SOCIALES
----------	----------

-		
1	4	

196 — Tumeur matigne des os :		
O la mâna et de la face à l'exclusion du maxillaire inférieur	196.	0
m as 111 to the Cambaran	196. 196.	1 2
B. Maxiliaire interieut C. Colonne vertébrale (sauf sacrum et coccyx) D. Côtes, sternum et clavicules	196.	3
- as a state of lange (humbrile radills, cubitus) of omopiators	196.	4
27 M. L Antonin de goulpte (carne, inglacatibe, système osseux des	196.	5
doigts) G. Ceinture pelvienne (os iliaques, sacrum et coccyx)	196.	6
	196.	7
J. Membre inférieur, os courts (tarse, métatarse, système osseux des orteils)	196.	8
orteils) K. Localisation non spécifiée	196.	9
197 — Tumeur maligne du tissu conjonctif :	40=	^
E. Tete, face et cou	197. 197.	0 1
F. Trone G. Membre supérieur (y compris l'épaule)	197.	2
vy vy to the definition (v. compris la hanche)	197. 197.	3 9
K. Localisation non spécifiée	137.	J
198 — Tumeur maligne secondaire et non spécifiée des ganglions lympha	tique	s:
	198.	0
A. Tête, face et cou	198.	1
a to a lateralisal	198.	2
The standard of the standard o	198. 198.	
The attraction infériour et région inguinale	198.	
F. Envahissement de plus d'un de ces groupes	198.	
K. Localisation non spécifiée	198.	9
199 — Tumeur maligne à localisations autres et non spécifiées :		
A. Localisation précisée non comprise dans 140-198	199. 199.	
B. Localisation mal-définie de la tête, de la face et du cou	199.	_
à l'abdomen (pelvis non compris)	199.	
g au pelvis	199. 199.	
sa aux membres	199.	
G. Tumeur généralisée	199	_
(205 Mycosis fongoide): doit etre classe sous le 11 150-151.		
206 — Système lymphatique :		
A Title force of got	206	
D Introthorogique	206 206	
	206	-
C. Intra-abdomma: D. Membre supérieur et creux axillaire. E. Région inguinale et membre inférieur	206	. 4
E Dissione groupe offeints	206	_
C. Autres localisations specifies	206	
K Localisation non spécifiée	206	
Nota: Les nos 206 et 207 B, utilisés ensemble, peuvent être substitués aux nos de la Nomenclature Internationale.	200 a	202
207 — Système hématopoïétique :		
to the second temperature les leucoses de nature lymphocytaire, leu-	207	7. 0
Nota: Le nº 207 A correspond à la fois aux nº 203-204 de la Nomenclate	ire I	nter-
nationale. B. Rate		7. ·
B. Rate(yoir note à 206).		

PRÉSENTATION DES CAS DE CANCER CHEZ LE NOIR enregistrés en Afrique Occidentale Française pendant l'année 1950

(PAR LES SOINS DES MÉDECINS DU SERVICE DE SANTÉ DE LA FRANCE D'OUTRE-MER)

Comme chaque année, nous avons reçu communication des tableaux établis sur notre demande dans chaque Etat de la Fédération de l'Afrique Occidentale Française, selon un modèle uniforme dont nous avons reproduit les têtes de colonne dans une précédente publication (1).

Au début de cette enquête, en 1946, une « Fiche Tumeur » plus détaillée que celle utilisée actuellement avait été réalisée (2), mais elle ne pouvait être utilisée par tous, c'est pourquoi nous avons simplifié les choses en faisant remplir le tableau et en conservant la « Fiche Tumeur » qui nous apporte plus de détails pour quelques cas. Ce double système s'est révélé extrêmement favorable, car non seulement le nombre des cas enregistrés s'est encore accru cette année (405 en 1949, 427 en 1950, 466 en 1951), mais pratiquement, pour chacun d'eux, nous possédons les renseignements indispensables.

Nous présentons en 3 tableaux le regroupement des cas enregistrés par l'ensemble du Corps médical de l'A. O. F. En principe, tous les cas de cancers vus par un membre du Corps de Santé sont signalés, d'où l'homogénéité de cette série, mais il est certain que nous sommes loin encore de connaître la totalité des cas, car beaucoup échappent encore aux médecins.

L'accroissement régulier du nombre des cas signalés ne signifie nullcment une augmentation de fréquence du cancer, mais prouve la plus grande diffusion des soins médicaux au sein de la population.

Nous nous interdisons tout calcul de fréquence et tout commentaire sur ces documents, ceux-ci permettent seulement d'affirmer que le cancer existe chez le Noir et de supposer que le cancer primitif du foie est la localisation la plus fréquente. Il faudra des années avant qu'on ne puisse

⁽¹⁾ Voir Bull. de l'Inst. Nat. d'Hyg., t. 5, n° 3, juil.-sept. 1950.

⁽²⁾ Voir Bull. de l'Inst. Nat. d'Hyg., t. 2, n° 3, juil.-sept. 1947.

CANCER

se permettre de déterminer la fréquence réelle et la répartition du cancer chez le Noir d'Afrique Occidentale Française.

Nous tenons à remercier une fois de plus tous nos collègues d'A. O. F. qui veulent bien s'intéresser à cet important problème du cancer chez le Noir. Nous remercions également les Directions de la Santé de Dakar et du Ministère de la France d'Outre-Mer qui veulent bien assurer la transmission des documents.

Travail de la Section du Cancer présenté par

P. F. DENOIX et C. L. LAURENT.

TABLEAU I
AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE.

Nombre de cancers survenant chez le Noir, enregistrés en 1951.

Territoires	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Nombre de dingnostics vérillés par histologie (1)
Dakar : Hôpital Central Hôpital Principal Sénégal (sans Dakar) Soudan Niger Mauritanie Dahomey Côte d'Ivoire Guinée Haute-Volta	112 12 80 43 13 1 17 8 7 8	50 2 35 17 15 2 11 10 15 8	162 14 115 60 28 3 28 18 22 16	57 9 39 11 2 1 2 11 8 6
Total	301	165	466	146

⁽¹⁾ Un certain nombre de cancers primitifs du foie n'ont pas eu de vérification diagnostique, mais leur fréquence est telle en A. O. F. que le diagnostic clinique n'est pas un problème pour le corps médical d'A. O. F.

TABLEAU H

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE.
RÉPARTITION DES CAS DE CANCER CHEZ LE NOIR, SELON LE SEXE ET LE SIÈGE,
ENREGISTRÉS EN 1951

Nomenclature internationale (Révision 1948).

Nº8	Sexe 1	masculin	Sexe féminin				
	Nombre de cas	%	Nombre de cas	0.7			
140	3		_				
141	ĺ 2	_	3	-			
142	9		ĭ				
145	$egin{array}{c} 0 \ 2 \end{array}$	_	2	_			
51	15		_	-			
52		3	$\frac{1}{1}$	_			
53	4	_	í	<u> </u>			
54	9	-	i	_			
55 A	125	41	30	18			
57	$\frac{1}{2}$	1 =		i –			
59	$\bar{3}$		$\frac{}{3}$	_			
60	3 2 2	_					
62			- i	_			
70	1	_	1	_			
71		_	43	26			
74	· —	_	8 26				
75	_		6	15			
76 77	1	_	1	_			
78	9	_	_	_			
79	i	_	-	-			
80	î l	_	$\frac{1}{1}$				
81	12	4	1 3	_			
91	1	_	1				
91 A	1 9	_					
91 B			1	_			
91 C	1	_	<u>'</u>				
91 E	4	. —	2	_			
91 H	17		1	_			
)2	9	6	10	6			
)3		_	$\frac{2}{2}$	-			
94	2	-	_ 1				
70	17	6	7 3	_			
9	9	_ 4	3	-			
00	1		3	-			
01	i	_	_]	_			
on précisé	9	-	1	_			
Total	301						
	601	- 1	165				

TABLEAU III

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE.

RÉPARTITION DES CAS DE CANCER SURVENANT CHEZ LE NOIR,
SELON LE SEXE ET L'AGE, ENREGISTRÉS EN 1951

L'absence de tout renseignement sur la répartition par âge de la population interdit de tirer de ces nombres

la moindre conclusion sur l'âge du cancer chez le Noir.

Tranches d'âges	Sexe masculin	Sexe féminir
Moins de 1 an		1
1- 4 ans	$\cdot \mid \qquad \stackrel{2}{\cdot}$	2
5- 9 »	. 2 3 9	4
10-14 »		3
15-19 »	. 11	3 2 5
20-24 »	. 17	5
25-29 »	. 23	17
30-34 »	. 33	24
35-39 »	. \ 39	15
40-44 »	. 48	20
45-49 »	. 28	24
50-54 »	. 34	27
55-59 »	13	12
60-64 »	. 11	5
65-69 »	9	2
70-74 »	. 8	
75-79 »	. 8 3 3	0
80-84 »		0
Non précisé	7	11
Total	301	165

MALADIES VÉNÉRIENNES

STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

et

ACTIVITÉS DES DISPENSAIRES ANTIVÉNÉRIENS

au cours du premier trimestre 1952.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

DES MALADIES VÉNÉRIENNES DÉCLARÉES au cours du premier trimestre 1952.

Les renseignements statistiques publiés ici concernent :

- 1° Les cas de maladies vénériennes déclarés au cours du premier trimestre 1952, en application de la loi du 31 décembre 1942.
- 2° Le fonctionnement des dispensaires antivénériens au cours de ce même trimestre.

Le nombre des cas de maladies vénériennes déclarés au cours du premier trimestre 1952 a été de 4 164. Il se décompose ainsi :

Blennorragie	3 603
Syphilis primaire et secondaire	536
Chancre mou	21
Maladie de Nicolas-Favre	4

La comparaison de ces chiffres à ceux du trimestre précédent montre :

- une diminution du nombre des cas de blennorragie déclarés (3 603 contre 3 719), surtout importante dans le département de la Seine (2 222 contre 2 273);
- une diminution du nombre des cas de syphilis primaire et secondaire (536 contre 574), surtout importante dans le département de la Seine (269 contre 316);
- une diminution du nombre des cas de chancre mou (21 contre 33), surtout importante dans le département des Bouches-du-Rhône (6 contre 19).

Les renseignements statistiques concernant le fonctionnement des dispensaires antivénériens au cours du premier trimestre 1952 sont

limités à 88 départements (l'Indre et la Sarthe n'ayant pas fourni en temps opportun les renseignements qui leur ont été demandés). Ils montrent que 22 270 séances de consultations ont été tenues et 534 732 consultations ou actes thérapeutiques effectués.

Ceux du trimestre précédent dans les mêmes départements ont été respectivement de : 16 285 séances de consultations et 549 890 consultations ou actes thérapeutiques. (Il convient de remarquer que 5 607 séances de consultations ont eu lieu dans le département de la Seine et que 222.829 consultations ont été données).

Le nombre des examens de laboratoires effectués a été de 162.301, se décomposant ainsi :

Examens sérologiques	$128 \ 960$
Examens bactériologiques	33 341

Le nombre de piqures faites a été de 269 471, se décomposant ainsi :

Préparations	bismuthiques	$223\ 419$
Préparations	mercurielles	26 020
Préparations	arsenicales	$20\ 032$

Les quantités de pénicilline fournies ont été de 11 276 7 millions d'unités, se décomposant ainsi :

Traitement de la syphilis...... 9 540 2 millions d'unités Traitement de la blennorragie... 1 736 5 » »

Les quantités de sulfamides fournies ont été de 25 977 grammes.

Travail de la Section de Vénérologie présenté par

Dr R. PIERRON et Mile D. LAFAGE.

I. — Maladies vénériennes déclarées, en application de la loi du 31 Décembre 1942, au cours du premier trimestre 1952.

1º BLENNORRAGIE

Départements	Janv.	Fév.	Mars	Tot.	Départements	Janv.	Fév.	Mars	Tot.	Départements	Jany.	Fev.	Mars ———	То
۱in	0	0	0	0	Garonne (Haute-).	3	16	16	35	Pas-de-Calais	5	1	4	1
isne	ĺŌĺ	2	0	2	Gers	0	0	0	0	Puv-de-Dôme	3	9.	ō	1 1
llier	3	3	0	6	Gironde	34	27	24	85	Pyrénées (Basses-)	$\frac{5}{2}$	5	10	1
lpes (Basses-)	0	0	0	0	Hérault	15	7	16	38	Pyrénées (Hautes-)	ō	ı ı	0	
lpes (Hautes-) .	0	0	0	0	Ille-et-Vilaine	2	2	9	13	Pyrénées-Orient	12	8	6	
lpes-Maritimes .	16	9	12	37	Indre	13	4	4	21	Rhin (Bas-)	21	8	13	
rdèche	0	Ö	0	0	Indre-et-Loire	5	2	ı i	-8	Rhin (Haut-)		4	4	
rdennes	š	$\ddot{2}$	ĭ	6	Isère	5	5	8	21	Rhône	52	29	37	1
riège	ő	ō	ò	ŏ	Jura	lő	l ő l	ő	-0	Saône (Haute-)	0	1 23	"1	_ ^
ube	š	ĭ	14	20	Landes	ŏ	l ŏ l	ĭ	ĭ	Saône-et-Loire	3	,	9	1
ude	Ö	i	l 'i l	9	Loir-et-Cher	l ŏ	Ö	. il	- ;	Sarthe	- 7	_ <u>-</u>		l
vevron	ĭŏ	Ô	lô'	~ ~ ~	Loire	14	4	8	26	Savoie	1 1	1 0	0	
elfort (Terr. de).	ĺίι	13	9	33	Loire (Haute-)	175	0	ő	-0	Savoie (Haute-)	1 1	"	0	}
ouches-du-Rh	55	53	47	155	Loire-Inférieure .	ï	5	3	9	Seine	870	700	652	2 2
alvados	13	0	7,	133	Loiret	1 ;	"		ı i	7 6/	35	$\begin{vmatrix} 700 \\ 32 \end{vmatrix}$		1 2 1
antal	10	ő	0	0	Lot	l ó	0	ő	- ô	Seine-Interieure	33	32	41	, ,
harente	"	Y	0	2		Ö	%	ĭ	9	Seine-et-Oise	:	2	3	ŀ
harente	8	9	8	25	Lot-et-Garonne Lozère	6	ő	ó	8		11	6	6	ļ.
her	! ; !	2	1 1	4	Maine-et-Loire	1 1	3	3	2	Sèvres (Deux-)	- 0	0	1	l
orrèze	0	0	6	0	Manche	10	7	6	23	Somme	11	18	11	
orreze	0	0		ő	Marne	5	ĺί	9	23	Tarn	1	0	0	}
ôte-d'Or	12	8	6	26		0	0	1	- 6	Tarn-et-Garonne	.0] [2	ł
ôtes-du-Nord	12		0		Marne (Haute-)	0	0	$\begin{bmatrix} 2\\0 \end{bmatrix}$	2	Var	17	14	24	
reuse	0	0	ŏ	0	Mayenne	23	16	15	0 54	Vaucluse	0	0	5	ļ
		0	l n	0	Meurthe-et-Moselle		1 10		.74	Vendée	0	0	0	1
ordogne	0 7	U	0	0	Meuse	0	1 1	0	1	Vienne	1	. 0	0	j
oubs		!		8	Morbihan	0	-	4	5	Vienne (Haute-)	0	4	0	
rôme	0	1 1	3	4	Moselle	16	22	22	60	Vosges	0		1	l
ure	1 1	0	0	1	Nièvre	.1	0	.0	_ [1]	Yonne	0	0	0	1
ure-et-Loir	0.	0	0	0	Nord	31	30	33	94	il I				l
inistère	0 4	1	0	$\frac{1}{10}$	Oise	0	0 3	1 2	1 1 6	France entière		1 110	1 113	3 (

2° SYPHILIS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Départements	Jany.	Fév.	Mars	Tot.	Départements	Jany.	řév.	Mars	Tot.	Départements	Jany.	Fėv.	Mars	Tot.
								4613			44DA.	rev.	mars	101.
						1								
Ain	0	0	0	0	Garonne (Haute-)	1	3	6	4 1	Pas-de-Calais	1	0	0	1
Aisne	0	0	0	0	Gers	Ö	0	l ŏ l	l i l	Puv-de-Dôme	ó	ő	ő	ò
Allier	0	0	0	0	Gironde	i	3	7	11	Pyrénées (Basses-)	2	ĭ	3	6
Alpes (Basses-)	0	0	0] 0]	Hérault	J 0 J	2	l i l] [3]	Pyrénées (Hautes-)	Į õ	Ô.	0	ő
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	Ille-et-Vilaine	5	4	6	9	Pyrénées-Orient	ő	ŏ	ŏ	ő
Alpes-Maritimes	2	0	1	3	Indre	1	0	Ö	l ï l	Rhin (Bas-)	$\frac{3}{2}$	š	0	5
Ardeche	0	1	0	1 1	Indre-et-Loire	2	1	2	5	Rhin (Haut-)	3	ő	ĭ	4
Ardennes	0	2	5	7	Isère	2	1	Ō	3	Rhône	3	Š	8	16
Ariège	0	0	0	0	Jura	0	0	ŏ	l ŏ l	Saône (Haute-)	2	2		5
Aube	0	0	0	0	Landes	0	0	Ö	Ö	Saône-et-Loire	õ	$\bar{0}$	6	ö
Aude	0	0	1 1	1 1	Loir-et-Cher	0	0	Ö	löl	Sarthe	ï		'	. ï
Aveyron	0	0	0	0	Loire	1	3	$\tilde{2}$	l š l	Savoie	اةا	3	0	3
Belfort (Terr. de)	0	0	0	0	Loire (Haute-)	0	0	Õ	Ō	Savoie (Haute-)	ő	ő	ŏl	ő
Bouches-du-Rh	6	2	2	10	Loire-Inférieure	7	2	0	9	Seine	78	98	93	269
Calvados	2	3	4	9	Loiret	0	0	2	2	Seine-Inférieure	iš	7	3	13
Cantal	0	0	0	0	Lot	0	0	0	0	Seine-et-Marne	Ιï	2	ίľ	4
Charente	0	1	0	1	Lot-et-Garonne	2	0	0	2	Seine-et-Oise	4	9	6	19
Charente-Marit	2	1	0	3	Lozère	0	0	0	0	Sèvres (Deux-)	Ó	Ö	ŏ	ő
Cher	0	1	1	2	Maine-et-Loire	2	1	1	4	Somme	ŏ	0	4	4
Corrèze	0	0	0	0	Manche	0	0	1	1	Tarn	Ιŏ	0	l i l	ĺô
Corse	1	0	0	1	Marne	0	1	1	2	Tarn-et-Garonne	ő	Ō	l ŏ l	ŏ
Côte-d'Or	0	0	0	0	Marne (Haute-)	0	2	1	[3	Var	2	5	4	11
Côtes-du-Nord	1	0	0	1 1	Mayenne	0	0	0	0	Vaucluse	3	0	ó	3
Creuse	0	0	1	1	Meurthe-et-Moselle	0	1	1		Vendée	ŏ	0	ŏ	Ō
Dordogne	1	0	1	2	Meuse	0	3	3	6	Vienne	ŏ	0	ŏ	Ö
Doubs	1	0	0	1	Morbihan	0	1	0	1 1	Vienne (Haute-)	Ö	0	ŏ	Ō
Drôme	0	1	1	2	Moselle	2	3	8	13	Vosges	ŏ	4	· ŏ	4
Eure	3	0	0	3	Nièvre	0	0	0	0	Yonne	2	2	Ĭ	6
Eure-et-Loir	0	0	4	4	Nord	1	4	6	11	!	I		ا <u> </u>	i
Finistère	0	0	0	0	Oise	1	4	4	9	1		I		i
Gard	0	0	0	0	Orne	1	2	0	3	France entière.	155	194	187	536

3º CHANCRE MOU

Départements	Janvier	Février	Mors	Total
Bouches-du-Rhône Corse Gironde Manche Seine Var Vosges	0 0 0 2 0	0 1 1 2 2 2 0 0	3 0 1 0 4 1	6 1 2 2 2 8 1 1
Total	G	6	9	21

4º MALADIE DE NICOLAS-FAVRE

Départements	Janvier	Février	Mars	Total
Nord Seine Seine-Inférieure	0 0 0	1 0 0	1 1 1	2 1 1
Total	0	1	3	4

5º INDICES DE MORBIDITÉ DE LA BLENNORRAGIE ET DE LA SYPHILIS

(AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 1952)

Indices calculés sur la base annuelle et rapportés à 100 000 habitants.

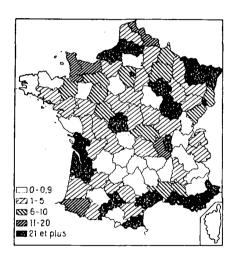
Departements	Blennorragie	Syphilis	Départements	Blennorragie	Syphilis	Départements	Blennorragie	Syphilis
Ain	0	0	Garonne (Haute-)	26,5	3,0	Pas-de-Calais	4,1	0,3
Aisne	1.7	0	Gers	0	O	Puy-de-Dôme	4,1	0
Allier	6.3	0	Gironde	38,2	4,9	Pyrénées (Basses-)	15,8	5,6
Alpes (Basses-)	0	0	Hérault	32	2.5	Pyrénées (Hautes-)	1,9	0
Alpes (Hautes-)	0	0	Ille-et-Vilaine	8,5	5,9	Pyrénées-Orientales .	44,3	0
Alpes-Maritimes	32.5	2,6	Indre	32,5	1,5	Rhin (Bas-)	24,1	2,9
Ardèche	0	1,5	Indre-et-Loire	8,7	5,5	Rhin (Haut-)	10,7	3,3
Ardennes	9.3	10,7	Isère	14.2	2	Rhône	49,3	6,6
Ariège	0	0 1	Jura	ΰ	υ	Saône (Haute-)	3,7	9,4
Aube	32,3	0 1	Landes	1.5	0	Saône-ct-Loire	5,4	0
Aude [2,9	1,4	Loir-et-Cher	1.6	0	Sarthe	6,4	0.9
Aveyron	0	0	Loire	15.8	3,6	Savoie	1,6	4,9
Belfort (Terr. de)	143	0	Loire (Haute-)	0	0	Savoie (Haute-)	2,8	0
Bouches-du-Rhône	61,6	3,9	Loire-Inférieure	5,1	5,1	Seine	178	21,5
Calvados	13,1	8,4	Loiret	1,1	2,2	Seine-Inférieure	47,9	5,7
Cantal	0	0 !!	Lot	oʻ	0	Seine-et-Marne	5.7	3,7
Charente	2,5	1,2	Lot-et-Garonne	4.4	2,9	Seine-et-Oise	6,2	5,2
Charente-Maritime	23,1	2,7	Lozère	0	0	Sèvres (Deux-)	1,2	0
Cher	$5,\bar{5}$	2,7	Maine-et-Loire	5,3	3	Somme	34.5	3,5
Corrèze	0	0	Manche	19,9	0,9	Tarn	1,3	0
Corse	0	1.4	Marne	6.8	1,9	Tarn-et-Garonne	4.7	0
Côte-d'Or	29,7	0	Marne (Haute-)	4.2	6,3	Var	57.6	11.5
Côtes-du-Nord	0	0.7	Mayenne	0	0	Vaucluse	7.6	4,6
Creuse	0	2.1	Meurthe-et-Moselle	38.3	1.4	Vendée	0	0
Dordogne	0	$\bar{2}$	Meuse	2	12	Vienne	1.2	0
Doubs	10.1	1.2	Morbihan	$\bar{3},7$	0.7	Vienne (Haute-)	4,6	0
Drôme	5.8	2,9	Moselle	36.3	7.8	Vosges	2,2	4,4
Eure	1,2	3.6	Nièvre	1,5	0	Yonne	5,- 1	8,8
Eure-et-Loir	Ö	$\frac{5.9}{5.9}$ H	Nord	18.6	$\frac{2}{2}$, 1			
Finistère		0 ,	Oise	0,9	8,6		!	
Gard		- ö g	Orne	8,4	4.2	France entière .	34,1	5,1

6° VARIATIONS DÉPARTEMENTALES DES INDICES DE MORBIDITÉ DES MALADIES VÉNÉRIENNES

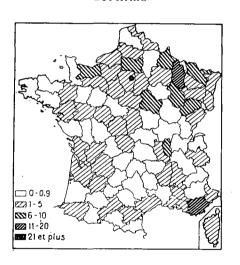
(AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE 1952)

Indices calculés sur la base annuelle et rapportés à 100 000 habitants.

BLENNORRAGIE



SYPHILIS



II. — Renseignements statistiques concernant le fonctionnement des Dispensaires antivénériens au cours du premier trimestre 1952.

1º FONCTIONNEMENT DES CONSULTATIONS ANTIVÉNÉRIENNES

Départements	Nomb	re de consu	Itations do	onnées	Nb. de séances	Nombre de consultations données Départements					Nb. de séances
	н.	F	Е.	т.	de consul.		н.	F.	E.	т.	de consul.
Ain	65	72	<u>.</u>	137	25	Creuse	28	32	2	62	13
Aisne	833	931	211	1 975	146	Dordogne	352	435	24	811	50
Allier	710	1 058	87	1 855	77	Doubs	1 743	1 369	143 301	3 255	204 168
Alpes (Basses-)	42	3 85		46	24 18	Drôme	889	830		2 020	168
Alpes (Hautes-)	70		9	164 15 649	396	Eure	515 548	574 276	69 96	1 158 920	132
Alpes-Maritimes	4 617 100	7 361 270	3 671 126	496	396 46	Eure-et-Loir	367	367	96 15	749	101
Ardèche	270	253	14	537	112	Finistère	2 293	3 382	60	5 735	133
Ardennes	3	10		13	112	Gard	2 768	6 323	286	9 377	448
Ariège	711	780	30	1521	92	Garonne (Haute-)	194	257	200	451	59
Aube	274	261	30 24	559	$\frac{92}{52}$	Gers	4 026	5 602	513	10 141	601
Aude	400	381	87	868	91	Hérault	2 214	2 022	392	4 628	235
Aveyron	801	937	41	1 779	36	Ille-et-Vilaine	1 014	867	921	2 802	243
Belfort (Terr. de) Bouches-du-Rhône	12 278	24 131	2 975	39 384	868	Indre	1 014	307	321	2 602	240
	2 258	1 546	139	3 943	239	Indre-et-Loire	939	635	247	1 821	181
Calvados	136	304	1007	441	32	Isère	3 459	3 578	289	7 326	333
Charente	959	710	163	1 832	77	Jura	370	491	55	916	154
Charente-Maritime	1 148	1 662	631	3 441	139	Landes	403	657	105	1 165	74
Cher	386	445	16	847	198	Loir-et-Cher	311	326	63	700	169
Corrèze	77	98		175	51	Loire	3 759	1 952	294	6 005	352
Corse	434	578	252	1 264	164	Loire (Haute-)	121	241	20	382	39
Côte-d'Or				3 670	141	Loire-Inférieure	2 013	2 755	283	5 051	261
Côtes-du-Nord	413	795	374	1 582	200	Loiret	362	367	12	741	62

FONCTIONNEMENT DES CONSULTATIONS ANTIVÉNÉRIENNES (suite).

[Départements	Nomb	re de const	illations do	nnées	Nb. de séances	Départements	Nombre de consultations données Départements				
		н.	F.	E.	т.	de consul.		и.	F.	E.	T.	de consul.
			· ——									
ļ	1 at	193	439	3	635	94	Rhône	11 970	10 033	1 032	23 035	407
ľ	Lot Lot-et-Garonne	637	559	42	1 238	361	Saône (Haute-)	457	414	202	1 073	63
- 1	Lozère	173	14	7.	191	31	Saône-et-Loire	1 651	1 224	202	3 077	165
- 1	Maine-et-Loire	1 032	1 014	902	2 948	245	Sarthe	. 007		- 202		'
٠	Manche	459	929	236	1 624	182	Savoie	454	584	32	1 070	166
- 1	Marne	1 261	1 619	1 104	3 984	240	Savoie (Haute-)	1 185	1 300	194	2 679	87
ł	Marne (Haute-)	186	160	28	374	66	Seine	122 049	96 733	4 047	222 829	5 607
ŀ	Mayenne	137	121	7	265	77	Seine-Inférieure	9 232	6 721	885	16 838	390
. 1	Meurthe-et-Moselle	3 599	$3\ 192$	201	6.992	730	Seine-et-Marne	1 229	1 750	168	3 147	359
ł	Meuse	97	216	2	315	50	Seine-et-Oise	_	_	_	18 208	806
.	Morbihan	230	311	38	579	85	Sèvres (Deux-)	293	215	2	510	82
. 1	Moselle	2 748	1 968	165	4 881	321	Somme	2 380	2.548	479	5 407	289
- 1	Nièvre	102	148	45	295	100	Tarn	405	302	12	719	95
	Nord	7 128	5 895	1 464	14 487	778	Tarn-et-Garonne	887	1.029	191	2 107	114
-	Oise	1 157	1 582	280	3 019	12	Var	3 260	5 595	483	9 338	429
- 1	Orne	298	619	167	1.084	81	Vaucluse	859	2 157	447	3 463	293
- 1	Pas-de-Calais	2 613	2 315	85	5013	483	Vendée	60	78	_	138	82
ł	Puy-de-Dôme	1 428	1 751	31	3 210	304	Vienne	298	135	20	453	39
]	Pyrénées (Basses-)	1 543	2 061	356	3 960	184	Vienne (Haute-)	251	175	44	470	98
- 1	Pyrénées (Hautes-)	574	315	3	892	88	Vosges	1 038	1 581	501	3 120	144
- 1	Pyrénées-Orient	496	1 354	8	1 858	143	Yonne	309	254	133	696	39
-]	Rhin (Bas-)	1 875	2 242	118-	4 235	362	m	24 04.0				
ı	Rhin (Haut-)	1 912	2 231	1 739	5882	143	Total	243 818	239 892	29 144	534 732	22 270

Remarques. — Les renseignements concernant le fonctionnement des dispensaires antivénériens au cours du premier trimestre 1952, dans les départements de l'Indre et de la Sarthe, n'ont pas été communiqués en temps voulu à l'Institut NATIONAL D'HYGIÈNE.

BULL. INST. NAT. HYG., Nº 4, OCT.-DÉC. 1952.

2° FONCTIONNEMENT DU SERVICE SOCIAL ANTIVÉNÉRIEN

	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Nombre de personnes visitées à domicile	7 241	10 188	4 372	21 801
Nombre de personnes ramenées au traitement par le Service social	4 018	3 902	829	8 749
Nombre de personnes amenées aux consultations pour la première fois pour examen ou traitement (enquêtes épidémiologiques, etc.)	1 557	2 221	747	4 525

3º FONCTIONNEMENT DU FICHIER SANITAIRE ET SOCIAL DE LA PROSTITUTION

	Mineures	Majeures	Total
Nombre de femmes inscrites au fichier, visitées pendant le trimestre	77	5 534	5 611
Nombre de femmes inscrites au fichier, qui ont dû être hospitalisées pour maladies vénériennes contagieuses	3	440	443

4º RÉSULTATS DES EXAMENS PRATIQUÉS SUR DES SUJETS VENUS CONSULTER POUR LA PREMIÈRE FOIS

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Personnes reconnues indemnes	7 139	6 998	2 424	16 561
Syphilis:		ļ		
congénitale	22	38	232	292
primaire	155	42		197
secondaire	142	188	6	336
ancienne avec manifestations cliniques	238	165	5	408
sérologique cliniquement latente	854	541	18	1 413
Blennorragie	2 360	918	7	3 285
Chancre mou	8	_	_	8
Maladie de Nicolas-Favre	2	_ :	_	2
Dermatoses non syphilitiques	4 582	3 641	1 136	9 359
Totaux	15 502	12 531	3 828	31 861

5º RÉSULTATS DES EXAMENS PRATIQUÉS SUR DES SUJETS SOUMIS A UN EXAMEN SYSTÉMATIQUE

A. — Examens pratiqués au titre de la législation sur la Protection maternelle et infantile

	Exam	ens pré-nu	ptiaux	Examens pré- et post-nataux				
Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Total	llommes	Femmes	Total	Nour- rissons	Enfants de + de 2 ans
Personnes reconnues indemnes	10 098	10 640	20 738	1 789	20 583	22 372	4 934	1 065
Syphilis: congénitale primaire	2	1 1	3	4	27 8	31 8	96	68
secondaire	7 7 62	3	7 10		3 22	$\frac{3}{27}$	- -	$-\frac{3}{3}$
sérologique cliniquement latente	- 62	33 2	95 2	— —	125 19	19		_
Chancre mou	=	_ _ _			14	14	25	$\left \begin{array}{c} - \\ 7 \end{array} \right $
Totaux	10 176	10 680	20 856	1 809	20 801	22 610	5 056	1 144

B. -- Examens de santé pratiqués au titre de la législation sur la Sécurité sociale

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Enfants	- Total
Personnes reconnues indemnes	1 038	858	68	1 964
Syphilis: congénitale	. 1	1	2	4
primairesecondaire	_		_	_
ancienne avec manifestations cliniques	20	. 10	_	30
Blennorragie			_	<u>-</u>
Maladie de Nicolas-Favre	_			_
Totaux	1 062	869	70	2 001

C. - Examens pratiqués au titre de la législation sur l'Ammigration

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Total
Personnes reconnucs indemnes	1 503	978	2 481
Syphilis:	į	•	,
congénitale		1	1
primaire	-,		
secondaire	5	1	3
ancienne avec manifestations cliniquessérologique cliniquement latente	$2\tilde{6}$	11	37
	-28	1	""
Blennorragie	20	,	29
Chancre mou	_	_	_
Dermatoses non syphilitiques	13	_	19
Definatoses don syphintiques	10		18
Totaux	1 574	993	2 567

D. - Examens pratiqués au titre d'autres législations

Résultats des examens cliniques et sérologiques	La législation	La législation relative au contrôle sanitaire		
	Hommes	Femmes	Total	de la prostitution
Personnes reconnues indemnes	13 089	2 459	15 548	1 315
congénitale primaire	3. 5 15	1	4 5 27	2 2 2
secondaire	29 363	8 83	37 446	1 69
Blennorragie	138	66 1	204 1	419 8
Maladie de Nicolas-Favre Dermatoses non syphilitiques	477	70	547	68
Totaux	14 119	2 700	16 819	1 891

6° NATURE ET RÉSULTATS DES EXAMENS DE LABORATOIRE PRATIQUÉS

Notional des essentie	Nature des examens pratiqués		
Nuture des exuner	is pranques	Positifs	Négatifs
Examens sérologiques.	Sang Liquide CR	15 697 163	111 628 1 472
	Total	15 860	113 100
Examens microbiologiques.	Tréponèmes	211 4 559	536 28 035
	Total	4 770	28 571

7º PRINCIPAUX MÉDICAMENTS ANTIVÉNÉRIENS UTILISÉS

A. - PRÉPARATIONS ARSENICALES, BISMUTHIQUES ET MERCURIELLES

Nature du produit	Mode d'emploi	Nombre d'injections faites	
Préparations arsenicales.	Injections intraveineuses. Injections intramusculaires.	3 413 16 619	
Préparations bismuthiques.	Injections intramusculaires.	223 419	
Préparations mercurielles.	Injections.	26 020	
	Autres voies.	2.576	

B. - PÉNICILLINE ET SULFAMIDES

Nature du produit	Nombre de malades traités	Doses employées (médicaments fournis par les Dispensaires)
Pénicilline: pour le traitement de la syphilis. pour le traitement	3 923	9 540, 2 millions d'unités.
de la blennorragie	3 040	1 736, 5 millions d'unités.
Sulfamides	2 353	25 977 grammes.

NUTRITION

ÉTUDE SUR LA RATION ALIMENTAIRE TYPE A PRÉCONISER POUR LE FRANÇAIS

BUT DE CETTE ÉTUDE

La connaissance de la ration alimentaire à attribuer au Français est actuellement nécessaire pour un certain nombre de secteurs pratiques : établissement du salaire interprofessionnel minimum garanti; établissement du prix de journée alimentaire d'un certain nombre de collectivités; prévision pour le ravitaillement en temps de crise ou de guerre; plan de production agricole ou de commerce des denrées alimentaires.

Le but de cette étude est de présenter les bases sur lesquelles cette ration « type » peut être établie. Ces bases sont de deux sortes :

- 1° Les données physiologiques nutritionnelles sur le besoin alimentaire de l'homme.
- 2° La consommation de fait de divers groupes de la population française en période de prospérité où la santé et l'activité sont considérées comme satisfaisantes.

Ι

BASES NUTRITIONNELLES SUR LE BESOIN ALIMENTAIRE THÉORIQUE DE L'HOMME

Nous ne présenterons pas ici les données classiques de la physiologie de la nutrition. Nous nous en tiendrons à quelques remarques critiques indispensables.

A. — Sens des mots

La notion de besoin alimentaire théorique n'est pas univoque. Nous présenterons les diverses conceptions qui y sont attachées et celles que nous choisissons. Les mots: « besoins alimentaires »; « besoins nutritionnels » de l'homme; ceux de « normes », de « standards », de « taux recommandés », sont les plus utilisés et souvent employés les uns pour les autres alors qu'ils recouvrent des réalités différentes.

Le terme de « besoin » désigne les choses nécessaires à l'existence, dit le dictionnaire. Quand on parle de « besoins alimentaires », on se réfère à la quantité et à la qualité d'aliments nécessaires pour vivre.

Mais, dans les faits, les modes et même les degrés d'existence sont multiples. Il s'ensuit qu'on ne peut parler de « besoin » dans l'absolu. On ne peut le définir que par rapport à un certain genre d'activité et de vie qu'il conviendra d'abord de définir.

Or, en fait, le mot « besoin » trouve un écho si immédiat dans le sens commun, qu'on a pris l'habitude de supprimer son caractère relatif. Il recouvre donc en fait une équivoque.

Les données expérimentales de la nutrition rejoignent tout à fait ces remarques. L'expérience d'A. KEYS sur l'ajustement de l'homme aux régimes de semi-famine [4] a montré les modalités d'ajustement entre la diminution du taux calorique de la ration et les conditions de travail et de vie. J. Trémolières et Péquignot l'ont montré pour ce qui est du taux protéique [8]. Or, pour beaucoup de physiologistes également, la notion de « besoin » est considérée comme un absolu alors qu'il n'est possible de l'utiliser qu'en la référant à un homme dont les caractéristiques physiologiques, dont l'activité et le genre de vie soient définis aussi bien que possible. C'est dans cette ligne que le comité sur les besoins caloriques de la F. A. O. précise qu'il s'agit des « besoins d'un homme de référence » et s'attache à définir aussi précisément que possible cet homme par son âge, son poids, l'emploi du temps détaillé de sa journée, son type d'activité, la température où il vit, sa santé. Nous reprendrons les données qui obligent à ne pas parler d'un « besoin » tout court, constituant une sorte d'absolu, mais à ne parler que du besoin de tel homme, défini par son état physiologique, son niveau d'activité et de santé.

Le mot « standard » est un mot anglais qui signifie « type ». C'est l'étalon auquel on rapporte un échantillon. Le mot français le traduisant serait étalon, du vieux français « estel »; l' « estel » était le pieux dont on se servait pour mesurer la longueur d'un champ. Le mot « standard » nous semble avoir l'avantage de n'évoquer qu'une quantité choisie conventionnellement pour servir de référence. C'est celui que nous choisissons par suite des difficultés soulevées par celui de « besoin ».

Le mot « norme » signifie : règle, loi, principe servant de règle. Il est

incontestablement à proscrire. Ce que nous savons sur le besoin alimentaire des hommes est par trop insuffisant pour qu'il puisse être question d'édicter quelques règles que ce soit. D'après ce que nous avons dit du sens du mot « besoin », employer le mot « norme » reviendrait à ériger en canon un type d'homme et un genre de vie donnés. C'était même pour écarter le caractère normatif que certains pouvaient donner au mot standard, que le National Research Council écrit dans l'introduction de ses trois publications « Recommended dietary allowances » : « le terme allocations recommandées, de préférence à celui de « standards », terme qui fut adopté par le bureau pour écarter tout sous-entendu normatif ou de besoins minimum ou optimum » [6]. La langue française, à notre avis, ne prête pas à cette équivoque. Un pneu ou une pièce standard est simplement celle qui est conforme au gabari. Le terme standard n'implique pas un jugement de qualité dans notre langue. Mais de toutes façons, le mot « norme » doit être écarté.

Le terme de « taux recommandé » ou « d'allocations recommandées » utilisé par le N. R. C. correspond aux chiffres qu'un groupe d'experts ont considéré comme les plus souhaitables de voir réaliser dans la population des U. S. A. sans autre implication que la confiance que mérite un tel groupe d'experts, Malheureusement, ces « taux recommandés », arrivant en France avec les armées américaines libératrices et le prestige de la science américaine, ont fait souvent figure de véritables normes.

Nous pensons donc qu'en France actuellement le terme qui recouvre le plus exactement et avec le moins de chance de malentendu l'objet de cette étude, est celui de : « standards alimentaires ».

B. - Unités employées

Ordinairement, les études présentant les standards alimentaires n'envisagent pas la première partie du problème, c'est-à-dire les méthodes de mesure des calories, protéines ou vitamines, considérées comme allant de soi. Or, en pratique, la signification donnée à ces mesures est si souvent erronée que l'application des standards qui en découle conduit à de graves erreurs.

Les unités alimentaires actuelles sont en effet troublantes pour un esprit non averti. Les calories dont il s'agit sont bien les calories de la physique classique, mais l'unité de consommation calorique pourra être exprimée en calories fournies par l'aliment brûlant dans la bombe calorimétrique, en calories disponibles à nos villosités intestinales ou en calories effectivement utilisables pour nos tissus. L'unité de consommation de vitamine A peut être exprimée d'après l'absorption d'une lumière d'une longueur d'onde donnée ou d'après le pouvoir de faire reprendre du poids à l'animal carencé, qu'il s'agisse de quantité de vitamine A disponible dans la bouche, au niveau de l'intestin ou au niveau des tissus.

Autrement dit, une grande confusion règne en fait, non seulement dans bien des tables de composition d'aliments, mais également dans l'esprit de ceux qui les utilisent sur ce que représentent exactement les valeurs qui y figurent. Nous crovons donc utile de commencer par souligner quelques difficultés relatives aux unités qui seront employées.

A. — A QUEL ÉTAT DES ALIMENTS S'APPLIQUENT LES UNITÉS DU BESOIN NUTRITIONNEL ?

Les aliments de l'homme sont des tissus végétaux ou animaux. La première caractéristique de ces tissus est d'être constitués surtout par de l'eau pour 75 % environ pour les tissus animaux et pour 20 à 95 % pour les tissus végétaux. Ces teneurs en eau sont assez fixes pour les produits animaux. Pour les produits végétaux, les variations sont considérables suivant le lieu, la saison, l'heure de la récolte, le délai avant la consommation, le mode de conservation.

Chaque fois que l'on parle de la valeur alimentaire d'un aliment, il faut préciser s'il s'agit de sa partie comestible ou d'un autre stade de consommation. Cela suppose la connaissance des pourcentages moyens de déchets de la production à la consommation, du marché à la casserole, de la cuisson et de la table. Or, la définition de chacune de ces parts de déchets varie d'un milieu géographique ou social à l'autre, et la question doit être envisagée avant toute application correcte des standards alimentaires.

B. — UNITÉS PHYSICO-CHIMIQUES ET UNITÉS BIOLOGIQUES

Les unes correspondent à des unités physiologiquement utilisables (calories, unités biologiques des vitamines), c'est-à-dire qu'à la mesure brute, on a soustrait les pertes de l'utilisation digestive et l'utilisation par les tissus. Les autres correspondent à des unités physico-chimiques brutes et ne tiennent pas compte des pertes d'utilisation pourtant parfois considérables (azote, calcium, etc.).

Nous ne ferons ici que présenter ce qu'il nous paraît actuellement possible de déduire des recherches sur ces sujets.

1° La valeur calorique des aliments peut être actuellement valablement exprimée en unités biologiques, c'est-à-dire effectivement utilisables pour l'organisme. Le seul problème ayant une importance pratique considérable, restant à résoudre, est celui de l'utilisation biologique de l'alcool. En tenant compte des travaux de E. Lebreton et Doutcheff [5], de Best et ses collègues et des habitudes alimentaires des pays latins, il nous semble que, jusqu'à nouvel ordre, les calories de l'alcool doivent être intégrées dans le calcul de la ration totale. Les effets de l'alcool sont trop connus pour que nous v insistions ici; c'est pourquoi il est sage de veiller

RATION ALIMENTAIRE TYPE A PRÉCONISER POUR LE FRANÇAIS 771

à ce que leur apport ne constitue pas plus de 10 % de l'apport calorique total. En effet, l'alcool est oxydé par l'organisme normal et peut être utilisé au niveau du métabolisme de base, mais cette oxydation nécessitant des substances de protection du groupe B, sa quantité doit être limitée.

D'autres problèmes importants subsistent. Dans quelle mesure les coefficients de conversion calorique globaux d'ATWATER sont-ils exacts, lorsqu'on les applique à des régimes très différents de ceux habituels aux U. S. A.? Quel type d'erreur la détermination du taux de glucides dite « par différence » fait-elle commettre suivant les régimes? Dans l'état actuel des choses, il semble qu'il faille seulement connaître ces incertitudes. Il ne semble pas qu'elles entrainent des erreurs graves pour le calcul pratique de la valeur calorique d'un régime à peu près normal.

2º Taux protéique. — L'unité actuellement utilisée pour exprimer le besoin protéique mesure en fait la teneur en azote des aliments.

Lorsque le taux protéique est utilisé pour établir la valeur calorique de la ration, ce procédé est valable, car les coefficients de digestibilité et d'utilisation biologique ont été également établis sur la teneur azotée pour un certain nombre d'aliments et l'unité choisie exprime bien la valeur calorique physiologiquement utilisable.

Lorsque le taux protéique est utilisé pour établir la valeur en substances de protection d'origine protéique (amino-acides et facteurs non connus) d'un régime, il n'a pas réellement de signification physiologique. Les travaux de Rose, qui conduisent à exprimer ce taux par celui des 8 ou 10 amino-acides indispensables, présentent une possibilité nouvelle; ils supposent que l'avenir ne leur apportera pas une critique fondamentale (durée trop courte, insuffisance du critère du bilan azoté, utilisation de réserves tissulaires, facteurs de protection du type de la streptogénine, taux calorique trop élevé). En attendant également que des dosages suffisamment valables et nombreux aient fourni des tables de composition en amino-acides, la distinction en protéines animales et en protéines végétales est un moyen terme, simple et utile, pour tenir compte empiriquement du fait que les protéines ont également un pouvoir de protection.

Le taux des protéines animales semble bien avoir, en pratique, un intérêt considérable.

TAUX MINÉRAUX ET VITAMINIQUES

Les unités des besoins minéraux ont des caractéristiques communes : 1° Elles correspondent toutes au minéral tel qu'il est dosé par la chimie minérale.

2° Elles ne tiennent pas compte des formes chimiques (organiques ou minérales sous lesquelles se trouvent ces minéraux). Du reste, nos connaissances sur le mode d'absorption intestinale de ces minéraux sont en général insuffisantes pour qu'une telle distinction soit utile.

- 3° Elles ne tiennent pas compte de la notion de « physiologiquement utilisable »; les mécanismes de leur absorption, excrétion et utilisation sont trop peu connus pour cela.
- 4° Cette lacune semble très grave pour certains minéraux comme le calcium où l'absorption intestinale est extraordinairement variable, suivant un grand nombre de facteurs vitaminiques, hormonaux, présence de cellulose, d'acide phytique, etc., les variations allant d'une valeur négative à +80%.

Les besoins vitaminiques sont exprimés en des unités qu'il est possible de classer dans deux catégories.

1° Unités biologiques. — Elles mesurent un effet biologique sur l'animal par une méthode générale: cette méthode consiste à prendre un lot homogène d'animaux carençables, à les diviser en plusieurs lots; ils reçoivent tous un régime pratiquement privé de la vitamine à étudier. Aux lots non témoins, on adjoint des quantités données de l'aliment à tester. La quantité la plus faible susceptible d'empêcher l'apparition des troubles dus à la carence est considérée comme l'unité. Une convention précise le type d'animal et le type de troubles à observer.

Cette méthode mesure en fait « un pouvoir vitaminique » et non pas un corps chimiquement défini. En fait, quand on parle d'unité internationale, on se réfère souvent à tout un groupe de corps chimiques ayant un pouvoir vitaminique commun: par exemple, pour la vitamine A, à un corps cristallisé obtenu par Karer ayant une bande d'absorption caractéristique dans l'ultra-violet et aux α β γ carotènes et, peut-être, à d'autres corps tels que ceux décrits par Dubouloz; pour la vitamine D, ou lumistérol, ou tachystérol, ou vitamine D_{a} , ou calciférol ou vitamine D_{2} , ou suprastérol.

- 2° Unités chimiques. Les propriétés physico-chimiques de certains corps chimiques à action vitaminique sont assez nettes pour permettre le dosage pondéral d'un certain nombre de ces corps. Dans ces cas, des unités peuvent être exprimées en mg ou en γ .
- 3° Dosages bactériologiques. Pour certaines vitamines (acide folique, niacine), une bonne méthode consiste à utiliser comme réactifs des races de microbes qui ne peuvent pousser sans ces vitamines.

L'avantage des unités chimiques est de se référer à un corps précis, pondérable. Son inconvénient est que, comme nous l'avons dit, le pouvoir vitaminique n'est pas toujours en rapport uniquement avec un seul corps; qu'il n'est pas toujours proportionnel à la teneur en corps chimique, par exemple, l'efficacité vitaminique des carotènes est assez variable.

A notre avis, autant la notion de besoin minéral ou vitaminique semble

intéressante en nutrition théorique, autant il semble prématuré de l'utiliser en nutrition appliquée. En effet, des faits récents sont venus reposer un certain nombre de questions fondamentales sur ces besoins : absence d'avitaminose d'intérêt social dans les conditions de semi-famine de la guerre de 1940-1945; difficulté qu'il y a à produire des avitaminoses A et C expérimentales chez l'homme; rôle considérable que semble jouer la flore intestinale comme source de vitamines du groupe B; sans mentionner les incertitudes sur les chiffres présents dans les tables et sur la variabilité de ces taux suivant le mode de production agricole, le mode de stockage, de cuisson, incertitudes atteignant souvent ± 50 %; la variabilité des besoins suivant l'équilibre des autres constituants de la ration : accroissement des besoins en vitamine C par élévation du taux protéique ou du taux de vitamine A; complexe B et glucides; complexe B et celluloses par l'intermédiaire de la flore intestinale.

Il nous paraît donc sage, dans l'état actuel de nos connaissances, de ne pas utiliser les taux minéraux et vitaminiques en nutrition pratique.

C. — BASES

SUR LESQUELLES REPOSENT LES STANDARDS ACTUELS

a) Rappel historique. — De tous temps, dans l'histoire, on avait fait reposer la ration type du légionnaire romain, ou du soldat de Vauban sur la consommation empirique habituelle moyenne de ces groupes. L'apparition de ces sortes de dénominateurs communs alimentaires, que sont les calories ou les protéines physiologiquement utilisables, permirent de donner un caractère plus général à ces standards. En fait, les premiers standards nutritionnels, c'est-à-dire formulés en termes de calories et de protéines, ont été avancés par C. Voit, en 1875 [9], à la suite d'études sur l'alimentation de divers groupes de travailleurs allemands en bonne santé. Leurs taux de consommation moyenne que Voit avança en les arrondissant étaient les suivants:

500 g de glucides;

56 » de lipides;

118 » de protéines.

Rubner, travaillant dans le laboratoire de Voit et sous sa direction à établir les facteurs de conversion caloriques (4,1; 9,3; 4,1), trouva que ces rations correspondaient à :

- -- 3 055 calories par jour pour un homme faisant un travail modérément dur;
- 2 426 pour la ménagère;
- 2 041 pour un enfant de 6 à 15 ans;
- 767 pour un enfant de moins de 2 ans.

Peu de temps après ces travaux allemands reposant donc finalement sur la consommation de fait de sujets en bonne santé et la mesure des coefficients de transformation calorique des aliments consommés par ces sujets, W. O. ATWATER commença un travail tout à fait comparable aux U. S. A. On lui doit, d'une part, une série d'enquêtes alimentaires très étendues et, d'autre part, les mesures actuellement encore les meilleures des coefficients de transformation en calories des aliments du régime américain. C'est donc essentiellement sur la consommation de fait des Américains que reposent les taux avancés par Atwater. Il fut le premier à exprimer les besoins caloriques par une échelle de coefficients dont l'unité, que H. Sinclair a proposé d'appeler l'Atwater, est la consommation de fait d'un travailleur moven modérément actif. Le but d'ATWATER, en proposant cette nouvelle unité, était de pouvoir comparer les unes aux autres les consommations de divers groupes sociaux en considérant dans chacun de ces groupes la consommation de l'homme « unité de consommation ».

Comme unité, Atwaten prit d'abord le standard proposé par Voit à partir de ses études sur la consommation des travailleurs allemands, c'est-à-dire 3 055 calories. Son échelle fut la suivante :

Homme au travail	modéré	1
» 2 à 6 ans		1,5
» de 2 ans		-0.25

Puis il observa d'après ses enquêtes alimentaires que le travailleur américain consommait en fait environ 15 % de plus que le travailleur allemand. Il en déduisit que le travailleur américain avait une nourriture libérale essentielle à une large production, aux salaires élevés et à l'existence physique la plus élevée.

Il proposa donc sur la base de ses enquêtes, en utilisant encore les coefficients de conversion calorique de RUBNER, le taux de 3 500 calories comme le besoin calorique standard des travailleurs américains.

Plus tard, lorsque Atwater eut établi ses propres facteurs de conversion, ce taux devint 3 400 c. En 1907, Langworthy, qui avait travaillé avec Atwater, résuma et compara les résultats de toutes les enquêtes faites aux U. S. A. et de celles d'autres pays. Il conclut : « Les résultats obtenus (des enquêtes alimentaires) à travers le monde, ne distèrent pas notablement d'une moyenne générale de 3 000 calories et l'on peut dire que bien que les aliments puissent distérer beaucoup, la valeur calorique du régime est très comparable pour un taux de travail correspondant. »

En 1918, Lusk établit des standards et une échelle basée sur 3 000 calories comme unité pour la Commission Scientifique de l'Alimentation pendant la grande guerre. La particularité de ces standards était de reposer principalement sur des mesures de dépenses caloriques. Il faut

noter qu'elles ne diffèrent pas sensiblement de celles qui reposent sur l'étude des consommations de fait.

Les données sur les consommations des enfants étaient fort réduites. Atwater avait surtout étudié des groupes de travailleurs ne comprenant que très peu de femmes et d'enfants et avait employé les chiffres de Voit, Rubner, pour ce qui était des enfants. Il ressort du travail de Gillett que, jusqu'en 1917, la plupart des enquêtes avaient porté sur des enfants allemands. En 1921, Holt et Pales, toujours par des enquêtes alimentaires, complétèrent les données existantes.

En 1927, Hawley, réétudiant le problème des standards et de l'échelle à proposer au Bureau of Home Economics du Ministère de l'Agriculture des U. S. A., constata que beaucoup de confusion et d'erreurs avaient résulté du fait que l'on avait en général utilisé l'échelle des coefficients d'Atwater avec une unité de consommation de 3 000 calories qui n'était donc pas celle qu'il avait proposée. Elle soulignait que l'usage d'une échelle de coefficient n'a de sens qu'employée conjointement avec l'unité de consommation pour laquelle elle est faite.

Lorsque l'on compare les échelles et les unités de consommation établies par divers auteurs ayant utilisé leurs enquêtes alimentaires à cette fin (c'est pourquoi des travaux comme ceux de Ch. Richet en France, Lichtenfeld en Italie, ne figurent pas sur cette liste), l'on observe que les concordances sont raisonnablement satisfaisantes. Il ne faut du reste pas se leurrer sur le sens de cette concordance. Tous les auteurs ou comités en question ont tenu le plus grand compte des résultats précédemment

Tableau I

Standards alimentaires pour un homme de 70 kg (d'après A. Keys, op. cit., p. 344).

Activité physique.

	Sédentaire		Légère		Modérée		Dure	
Auleurs	Calo- ries	Pro- tides	Calo- ries	Pro- tides	Calo- ries	Pro-	Calo- ries	Pro- tides
Voit (1881) Rubner (1902) Atwater (1891) Cathcart (1934) (Angleterre) S. D. N. (1936) Stiebeling and Phipard	2 400	123	2 700 2 600 3 000 2 700	100 (1) 37	3 055 2 668 3 400 3 000 3 400 3 000	118 127 125 (1) 50	3 574 3 362 4 150 3 400 4 000 3 600 4 500	145 165 150 (1) 80 (1) 100
National Research Council	2 400	67	2 700	67	3 000	67	4 500	67
(1943-1945)	$\begin{bmatrix} 2 \ 500 \\ 2 \ 400 \end{bmatrix}$	70 70			3 000 3 000	70 70	4 500 4 500	70 70

Cette brève histoire des standards alimentaires se réfère essentiellement aux U. S. A. C'est là où les études furent les plus nombreuses.

En résumé : les standards caloriques et azotés, généralement présentés, correspondent à la consommation de fait d'un individu moyen de référence dans une population se considérant en bonne santé.

Les coefficients de conversion calorique utilisés ont été d'abord ceux de Rubner et sont maintenant ceux établis par Atwater sur des Américains mangeant une alimentation de type américain.

Ce n'est que récemment que des standards minéraux ou vitaminiques ont été avancés.

Pour juger de la qualité d'une alimentation, il importe non seulement de la référer aux standards principalement caloriques et azotés, mais encore d'établir que cliniquement ce type alimentaire engendre ou non un état de malnutrition.

b) Faits et conceptions de base. — Derrière ce rapide historique, deux conceptions principales des bases sur lesquelles les divers auteurs faisaient reposer les standards se dégagent plus ou moins nettement. Pour les deux fondateurs (Voit et Atwaten), les standards ne peuvent être encore que la consommation moyenne empirique de groupes humains actifs et en bonne santé; les données scientifiques ne servant qu'à les mieux interpréter.

Les chercheurs américains et européens ont effectué de nombreux travaux pour déterminer les rations les mieux adaptées aux animaux domestiques dans différentes conditions.

Des essais ont été faits pour déterminer de la même manière les quantités et les proportions d'éléments nutritionnels convenant le mieux aux besoins de l'homme dans différents cas d'activité. Les normes les plus satisfaisantes pour les rations-types doivent être basées sur les quantités d'éléments nutritionnels les plus capables de satisfaire aux besoins de fait du corps humain, d'un individu ou d'une catégorie particulière, mais, malheureusement, les données expérimentales sont trop incomplètes pour une estimation valable de ces besoins physiologiques.

De sorte que les standards appelés « normes nutritionnelles » sont, pour la plupart, basés sur les consommations de fait qui ont été observées.

Les standards qui sont donnés plus bas diffèrent de ceux proposés par Voir et les auteurs européens des vingt dernières années dans ce qu'ils fixent de plus grandes quantités de protéines et de calories.

Ces différences sont partiellement le résultat des plus récentes recherches de la science de la nutrition, mais sont surtout dues aux résultats obtenus par l'étude des consommations de fait des Américains.

« Ces standards sont à retenir simplement comme une tentative d'estimation des besoins protéiques et énergétiques. Il n'est pas légitime de les considérer comme définitifs » [2].

acquis. Ce qu'on peut dire est que leurs propres observations n'étaient pas en discordance frappante avec celles de leurs prédécesseurs.

Depuis une quinzaine d'années, principalement aux U. S. A., deux éléments nouveaux sont intervenus en ce qui concerne les standards alimentaires.

1° Le travail fait pour les calories et protéines a été étendu aux minéraux et aux vitamines. Le National Research Council établit en mai 1941 et publia en mai 1943 des standards minéraux et vitaminiques.

2° Alors que jusque vers 1935 les enquêtes alimentaires avaient principalement servi à établir des standards (cf. les auteurs cités) et les standards à prévoir un ravitaillement (commission interalliée du ravitaillement 1917-1918), on se mit à utiliser les standards pour déterminer la valeur quantitative et qualitative de l'alimentation de groupes sociaux, c'est-à-dire à les utiliser comme « normes ». La S. D. N. encouragea cet effort. Les réalisations les plus étendues dans ce sens furent les enquêtes du Bureau of Home Economics du Ministère de l'Agriculture des U.S.A. sous la direction de H. Stiebeling. D'après le mode de classement utilisé dans sa publication de 1942, H. Stiebeling (1942) aboutit à la conclusion que moins de 1/5 des familles des U. S. A. avaient en 1936 un régime adéquat. Puis, en modifiant un peu ses critères de jugement en 1943 sur les mêmes données, elle aboutit à la conclusion que seulement 1/4 des familles américaines se nourrissent correctement. Le National Research Council, dans son « Comité pour le diagnostic et la pathologie des carences nutritionnelles », approuva ces conclusions en se basant sur ces propres standards. Il est inutile de souligner qu'une telle conclusion signific à peu près que l'ensemble de la population du globe depuis son apparition sur la terre est grossièrement mal nourrie, c'est-à-dire qu'il faut considérer que ce n'est pas l'alimentation de l'humanité qui est inadéquate, mais plus simplement la méthode employée par H. Stiebe-LING et le Comité du N. R. C. Du reste, dans un article de 1943, intitulé « Adequacy of American Diets », H. STIEBELING présente une physionomie fort intéressante de la consommation alimentaire aux U. S. A. d'après ses enquêtes, mais elle ne parle guère du caractère adéquat de l'alimentation que dans le titre. Son travail a eu le mérite d'aider à mieux poser l'un des problèmes les plus importants relatifs aux standards. Dans quelle mesure peuvent-ils permettre de juger de la qualité d'une alimentation ?

De nombreux pays n'ont fait qu'adapter plus ou moins les échelles ci-dessus mentionnées. Les seuls standards qui s'en écartent notablement sont ceux qui furent établis par la Conférence inter-gouvernementale de Bandoeng (Java) organisée par la S. D. N. Les besoins d'un homme adulte modérément actif ont été estimés à 2 600 calories pour l'Inde et à 2 400 calories pour le Japon. Ces standards reposent principalement sur les constatations des consommations effectives et certains facteurs d'ordre pratique non physiologique.

Normes des besoins nutritionnels journaliers (Atwater).

			Protéines	Calories	Nutrient ratio
Homme	sans travail	musculaire	100	2 700	1:5,6
>>	>>	léger	112	3 000	1:5,5
>>	>>	modéré	125	3 500	1:5,8

Après 50 ans, cette dernière phrase est toujours aussi juste et doit être toujours à l'esprit de ceux qui utilisent les standards.

ATWATER, comme Voit, avait lui-même pratiqué un grand nombre d'études métaboliques de type physiologique, et lorsqu'il souligne « que les données expérimentales étaient trop incomplètes pour une estimation valable de ces besoins physiologiques », il le fait en connaissance de cause.

Après eux, le caractère empirique et relatif des standards fut plus ou moins perdu de vue derrière les importantes études physiologiques cherchant à leur donner des bases proprement scientifiques. L'aboutissement de cette tendance fut la position prise aux U. S. A., officialisée par le N. R. C. en 1943, de faire reposer le besoin protéique sur des bilans physiologiques établissant que l'équilibre azoté était pratiquement toujours possible avec 0 g 5 de protéine par kg de poids corporel (augmenté d'une marge de sécurité de 100 %) et l'utilisation des standards comme norme pour juger de la valeur d'une alimentation. La première position aboutit à fixer les standards protéiques de 30 à 40 % au-dessous de la consommation de fait des pays occidentaux; la seconde à déclarer inadéquate la nourriture traditionnelle de presque la totalité de l'humanité.

Le dernier comité d'experts, réuni en 1949 par la F. A. O. pour prendre position sur la question, revient à la conception primitive de Voit et d'Atwater en considérant que les standards correspondent seulement à la consommation empirique d'un homme de référence bien définie.

DÉTERMINATION DES BESOINS D'APRÈS LA MASSE CORPORELLE ET LE MÉTABOLISME BASAL

Au cours des 50 dernières années, les physiologistes se sont vivement intéressés aux rapports qui existent entre le poids du corps, sa superficie et la dépense énergétique, car l'observation de différentes espèces animales a fait ressortir l'existence d'une relation entre les deux derniers de ces facteurs. En ce qui concerne l'homme, cette relation est suffisamment connue pour qu'il devienne possible d'exprimer la valeur du métabolisme basal en termes de calories par mètre carré de superficie du corps, toutes choses égales d'ailleurs (âge, température, etc.). On pourrait donc établir, à partir de la valeur du métabolisme basal, des échelles de besoins de base applicables dans des conditions uniformes. Mais ce procédé ne saurait permettre d'établir des échelles des besoins énergétiques totaux qui soient valables sur le plan mondial; il faudrait en effet pour cela tenir compte de certaines variables (climat, degré d'activité, etc.) que laisse de côté la définition du taux du métabolisme basal.

EMPLOI DE LA MÉTHODE DES « FACTEURS »

On additionne une série de valeurs dont chacune correspond à un article du budget des dépenses énergétiques (métabolisme basal et action dynamique spécifique, augmentés de la dépense d'énergie exigée par chaque forme d'activité exercée pendant la journée, compte tenu de la dépense d'énergie nécessaire pour maintenir le corps à sa température). Bien qu'à première vue cette méthode puisse paraître judicieuse et rationnelle, sa valeur se trouve actuellement limitée pour diverses raisons :

- 1° On ignore les valeurs à attribuer à un grand nombre d'articles de dépenses énergétiques tels que certains genres de travaux ou le maintien de la température du corps.
- 2° Ignorance de la relation qui existe entre divers facteurs par exemple, entre l'action dynamique spécifique ou la déperdition de chalcur, d'une part, et le travail musculaire, d'autre part.
- 3º Insuffisance de renseignements relatifs à l'intensité de l'activité qu'entraînent les diverses occupations, à la répartition de celles-ci à l'intérieur des différents groupes de population et à l'activité extra-professionnelle en général, qui varie considérablement de groupe à groupe et de pays à pays.

Le Comité a conclu que la méthode la plus satisfaisante serait celle de l'extrapolation à partir d'un terme de référence. Il faut d'abord choisir et définir un terme de référence et formuler des besoins en calories adaptés à ce terme. On a décidé de prendre comme terme de référence, le groupe humain qui a fait l'objet de l'étude la plus attentive du point de vue de l'anthropométrie, de l'aptitude physique, de la consommation alimentaire et de la dépense énergétique, autrement dit de jeunes individus des deux sexes vivant dans la zone tempérée, dont la santé est bonne et l'état de nutrition satisfaisant. On peut considérer que l'âge moyen de ces groupes est d'environ 25 ans et le poids moyen approximatif de 65 kg pour l'homme et 55 kg pour la femme.

Les enfants ont été l'objet d'études moins nombreuses du point de vue des caractéristiques sus-mentionnées et, parmi les groupes étudiés, il n'en est pas qui puisse servir de terme de référence. Aussi, le Comité a-t-il choisi, en ce qui concerne les enfants, ce qu'il a estimé être « l'équivalent » des adultes de référence, autrement dit leurs frères et sœurs hypothétiques moins âgés cependant.

L'HOMME DE RÉFÉRENCE

« L'homme de référence a 25 ans. Il est en bonne santé et fait preuve d'aptitudes physiques « normales ». Il pèse 65 kg et vit dans la zone tempérée par une température extérieure moyenne de 10° C (d'après les 12 moyennes mensuelles obtenues à partir des maxima et minima quoti-

diens). Son régime alimentaire est suffisant et bien équilibré et son poids constant. Voici comment se découpe son activité hebdomadaire : par jour ouvrable, 8 heures de travail physique, du type indiqué plus bas; 4 heures d'activité sédentaire (par exemple, lire ou écrire); 5 à 10 km de marche en terrain plat et au moins 2 heures passées en plein air chaque jour de repos, exercices et sports modérés. Son activité professionnelle est à peu près celle des ouvriers de la petite industrie, des conducteurs de camions, des éleveurs laitiers ou des maraîchers et des garçons de laboratoire.

De l'avis du Comité, l'homme ainsi défini a besoin d'une moyenne quotidienne de 3 200 calories » [3].

D. - BASES EMPIRIQUES OU BASES SCIENTIFIQUES ?

Nous ne pouvons ici que résumer brièvement comment se pose le problème d'après les données expérimentales les plus récentes.

Pour pouvoir établir scientifiquement un standard alimentaire, il faut pouvoir mesurer ce qui doit être ingéré pour satisfaire les diverses fonctions biologiques conditionnant ce besoin, c'est-à-dire établir un bilan des dépenses, donc des récoltes nécessaires pour maintenir l'équilibre. C'est bien dans cette perspective que ATWATER avait entrepris ses études métaboliques qui restent parmi les plus complètes qui avaient été faites.

« Dans le but de déterminer les voies par lesquelles les aliments sont utilisés dans le corps, et les espèces et les taux qui conviennent le mieux aux gens de diverses classes dans différentes conditions, il est nécessaire de posséder des méthodes précises pour déterminer les entrées et les sorties totales des substances et de l'énergie dans l'organisme (et spécialement de l'N). Dans les expériences de cette nature, il est habituel d'exprimer les résultats en termes de bilan, dans lesquels les excreta sont soustraits des ingesta [1]. »

Mais ce raisonnement était posé en terme de thermodynamique classique, en supposant que l'homme restait un système de référence à peu près stable pour coordonner ingesta et excreta, de façon comparable. Une série de travaux semble bien avoir établi qu'il n'en était rien.

Ingesta, excreta et organisme forment un système de trois variables étroitement dépendantes l'une de l'autre, se conditionnant réciproquement. Une diminution des recettes peut produire, pendant un certain temps, un bilan négatif, mais plus ou moins rapidement l'organisme « s'ajuste » à ce nouveau régime et va conditionner une diminution des dépenses, donc un nouvel équilibre. Les variations des ingesta conditionnent un changement de l'organisme, conditionnant une variation correspondante des excreta, et le système reste en équilibre. Un bilan n'a donc de sens que rapporté à un organisme donné, c'est-à-dire définissable en termes morphologiques et physiologiques. Or, une telle définition n'est

actuellement possible qu'en employant le terme du Comité de besoin calorique de la F. A. O. rapporté plus haut, c'est-à-dire purement empirique. Le standard ainsi défini n'a donc lui non plus qu'une valeur empirique.

Certes, il existe des limites à ces possibilités d'ajustement de l'organisme, mais elles sont fort larges. L'expérience de A. Keys [4] a montré que des hommes, habitués à un riche régime américain de 3 200 calories et 112 g de protides, étaient susceptibles de s'ajuster en 6 mois à un régime de 1 500 calories et 50 g de protéines en perdant 24 % de leur poids, en augmentant leur hydratation extra-cellulaire, en effondrant la masse grasse; la masse protoplasmique restant dans la même proportion, l'endurance aux travaux physiques violents est grandement diminuée, mais il n'en est probablement pas de même pour la résistance aux infections.

Pour les variations de taux d'ingestion azoté, voici les conclusions du rapport cité plus haut [8]:

- 1° L'équilibre du bilan N est possible à des niveaux caloriques et azotés variant dans de larges marges. Mais lorsqu'un organisme équilibre son bilan pour des taux inférieurs aux taux habituels, il modifie profondément ce qu'on peut appeler son « état de nutrition ». Le niveau calorico-azoté d'ajustement du bilan apparaît donc plus important que le fait de l'équilibre lui-même.
- 2° Cet ajustement se fait par une série de modifications morphologiques :
- la masse azotée, la masse grasse, l'espace sodium varient respectivement;
- au sein de la masse azotée, les diverses protéines ou tissus protéiques sont modifiés très diversement;
- les protéines du foie, des reins, du tissu lymphoïde sont en général très labiles;
- les endocrines contrôlent ces régulations.
- 3° La signification physiologique, c'est-à-dire les retentissements sur les fonctions de ces ajustements sont encore à peine connus.

Nos hypothèses actuelles sont que la méthode des bilans a surtout montré l'extrême perfection et complexité des mécanismes d'ajustement. Ces mécanismes sont relativement connus pour ce qui est des processus morphologiques quantitatifs. Ils le sont beaucoup moins dans les processus morphologiques qualitatifs et dans les répercussions physiologiques. Le schéma ci-dessous résume ces points.

En attendant que l'organisme de référence puisse recevoir une définition morphologique et physiologique suffisante, les standards ne peuvent se référer qu'à un individu défini empiriquement, c'est-à-dire à la consommation de fait du sujet actif et en bonne santé.

Du reste, cette conception empirique des standards semble bien avoir une valeur plus grande qu'on ne pourrait le croire a priori.

COHÉRENCE DES RÉSULTATS OBTENUS A PARTIR DES BASES EMPIRIQUES (calories et azote).

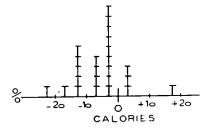
Pour le taux calorique et pour le taux azoté, il semble bien exister une véritable régulation spontanée. Il est en effet frappant de voir qu'à travers des habitudes alimentaires très différentes divers groupes de population, se nourrissant librement, s'ajustent à des taux caloriques et azotés très semblables. Le tableau (rapporté plus haut) montre que si l'on excepte les standards protéiques américains basés sur les études d'équilibre du bilan, les divers auteurs qui ont fait reposer leurs standards sur l'observation de consommations empiriques arrivent à une concordance assez bonne. Nous rapporterons maintenant quelques faits ayant trait à l'expérience française. Les standards adoptés par l'I. N. H., après avis du Comité technique de la section nutrition, sont présentés au tableau II.

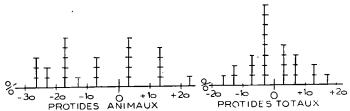
Tableau II Standards utilisés à l'I. N. H (1).

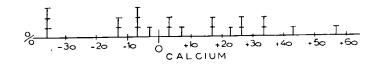
Catégories de consommateurs	Calories	P. A. (g)	P. T. (g)	Ca (mg)	Vit. B2
1- 2 ans 3- 6 ans 7-12 ans 13-20 ans Femme sédentaire Femme cultivatrice et ouvrière Homme sédentaire Homme modérément actif Homme cultivateur Vieillard	1 100 1 500 2 000 3 000 2 500 3 000 2 500 3 000 4 500 2 300	40 40 45 55 40 40 40 40 45 35	50 60 80 105 90 95 80 100 105 70	1 000 1 000 1 100 1 100 1 200 800 800 800 800 800 1 140	500 700 1 100 1 600 1 500 1 800 1 800 2 200 1 600

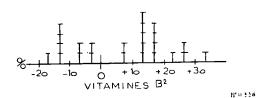
(1) Adoptés par la Commission technique de la Section de Nutrition de l'I. N. H. composée des P^r A. Chevallier, P^r N. Fiessinger, P^r Jacquot, D^r Lambling, P^r Lemoigne, D^r E. Lesné, P^r M. Loeper, P^r Machebæuf, P^r Polonovski, L. Randoin, P^r Schaeffer, P^r H. Simonnet, en 1944.

Les standards caloriques sont les mêmes que ceux du N. R. C., les standards protéiques sont nettement plus élevés que ceux du N. R. C. qui reposent sur les études des bilans. Ils sont inférieurs à ceux de Voit et Atwater. Ils reposent sur ce que nous savions à ce moment de la consommation de fait de la population française se nourrissant librement.









GRAPHIQUE I

Différence (en %) des taux effectivement consommés et des taux calculés d'après les standards (24 régions rurales 1948-1950).

a) Constance des taux caloriques et azotés dans la population rurale française malgré des habitudes alimentaires très diverses :

Si les divers groupes sociaux ou géographiques d'un pays en bonne santé s'adaptent quasi-physiologiquement à leur ration alimentaire, on doit retrouver une constance des divers taux nutritionnels rapportés aux taux calculés d'après les standards.

Nous nous sommes attachés à observer ce phénomène dans les enquêtes de consommation faites par l'I. N. H.

Le graphique I présente, pour 24 régions rurales en 1947-1949, les différences (en %) entre les taux moyens effectivement consommés et les taux théoriques calculés avec les standards adoptés à l'I. N. H.

Parmi les cultivateurs de 24 régions de France, les taux de calories et de protides totaux moyens sont remarquablement conformes aux standards adoptés à l'I. N. H. et n'en diffèrent guère que de +3%, — 12 %, malgré des types alimentaires extrêmement différents.

Il existe une beaucoup plus grande variabilité des autres éléments nutritionnels (y compris les taux des protides animaux) que nous ne faisons que signaler. Chez ces cultivateurs, il est peut-être possible de parler d'une sorte de régulation physiologique de l'ingestion calorique et de l'ingestion azotée de la ration. Ces taux étant très voisins de ceux des standards, on peut considérer que ces standards répondent bien à leurs conditions de vie.

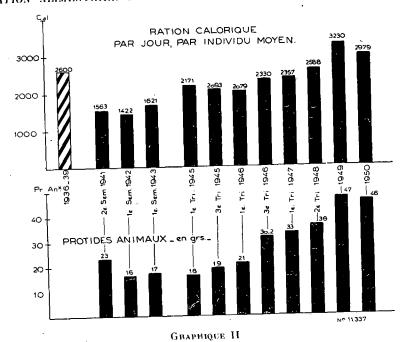
Nous rapporterons ici l'observation de Hegsted parce qu'elle illustre remarquablement le fait que nous venons de rapporter. Hegsted mit des rats mâles en croissance à des régimes offerts ad libitum. Il mesura la quantité de calories ingérées d'une part, et la prise de poids d'autre part. Il observe que :

 $\log \text{ calories} \times 0.882 = \log \text{ poids} \times 0.1228 \text{ g}$

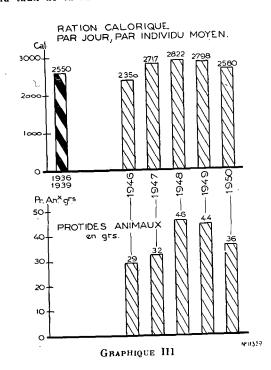
autrement dit, l'ingestion calorique varie comme le poids à la puissance 0,88 et donc comme le métabolisme de base. Ces faits suggèrent que le taux des calories ingérées librement est contrôlé rigoureusement et contrôle le besoin basal. Il conclut que ce qu'on appelle un régime ad libitum subit en fait un contrôle.

b) Evolution des taux caloriques et protidiques dans la population urbaine française de 1940 à 1950 :

Dans les grandes villes, de 1940 à 1946-1947, les taux caloriques et protidiques furent en déficit par rapport à l'avant-guerre. Or, en 1948-1949, ces taux se relevèrent au-dessus de ce qu'ils étaient avant-guerre pour gevenir enfin à des taux voisins de ceux d'avant-guerre en 1949-1951. En somme, les taux consommés ont décrit une sorte de sinusoïde. A une phase de déficit succéda une phase excédentaire avant le retour à la normale [1].



Evolution du taux de la ration effectivement consommée à Marseille.



RATION ALIMENTAIRE TYPE A PRÉCONISER POUR LE FRANÇAIS 787

A Saint-Etienne et à Paris, nous avons enregistré que la consommation passa par un maximum en 1948, puis diminua à nouveau. A Marseille, où le déficit fut plus accentué et le retour à l'abondance plus tardif, la consommation commence tout juste à diminuer en 1950. L'existence d'une véritable période de réhabilitation spontanée semble indiquer que le taux calorique et azoté semble bien être l'objet d'une sorte de régulation d'adaptation à un genre de vie donné.

c) Adaptation d'une population à une variation forcée de son taux calorique et azoté :

Nous ne ferons ici que résumer très schématiquement des faits observés en Europe pendant la dernière guerre.

Nous avons groupé les données de plusieurs auteurs en un tableau. Un certain nombre de réserves doivent être faites .

- 1° Les taux caloriques et azotés correspondent aux moyennes pour l'individu moyen et non pas par unité de consommation.
- 2° Ces taux ne sont pas interprétables pris dans leur valeur absolue, mais seulement par comparaison aux taux habituels d'avant-guerre.
- 3° Un tel tableau ne permet pas de conclure qu'il y a une corrélation entre les taux alimentaires et les index de santé figurés. Il faut seulement noter l'évolution conjointe des phénomènes, sans en déduire une relation de cause à effet.

Conclusion. — Il résulte des faits que nous avons rapportés :

a) Qu'au lieu de parler du « besoin alimentaire » d'une population, il est préférable de se référer à un équilibre de ce type.

NIVEAU → NIVEAU d'alimentation ← activité-santé-mentalité.

- b) Qu'à travers le monde, bien des pays ont dû résoudre cette équation en diminuant le niveau d'activité et de santé, l'exemple africain, celui des pays ruraux de l'Europe de l'Est, celui de l'Europe occidentale pendant la guerre de 1940 s'inscrivent dans ce sens.
- c) En période de prospérité libre, à un niveau d'activité et de santé à peu près identique, correspond un taux calorique et azoté remarquablement fixe malgré la diversité des habitudes alimentaires. L'exemple de la France est présenté dans ce sens.
- d) Les enquêtes sur la consommation alimentaire en France permettent d'observer que les taux caloriques et les taux de protides totaux, effectivement consommés en temps de paix dans les régions rurales, ne diffèrent que de \pm 10 % des standards adoptés à l'I. N. H.
- e) Etant donné les habitudes alimentaires si différentes de ces régions, ce phénomène est interprété comme témoignant d'une véritable régulation physiologique des taux caloriques et azotés, adaptés à un niveau d'activité et de santé à peu près uniforme.

- f) Cette constance n'apparaît pas pour les autres éléments nutritionnels étudiés.
- g) La population de grandes villes françaises s'est trouvée soumise pendant 5 à 6 ans à des taux caloriques et de protides animaux déficitaires par rapport à l'avant-guerre. A la période de déficit a succédé une période de surconsommation avant le retour aux taux d'avant-guerre. Ces faits s'inscrivent également dans la ligne d'une véritable régulation physiologique des taux caloriques azotés.
- h) Un tableau, présentant conjointement les déficits caloriques et en protides animaux et l'évolution des index de santé, est présenté : ce tableau donne des exemples de modalités d'adaptation à un régime restreint à l'échelon social.

CONCLUSIONS

Nous résumerons ainsi ces remarques :

- 1° Dans l'état actuel de nos connaissances, seuls les standards caloriques et protéiques nous semblent pouvoir être utiles sur le plan pratique de l'alimentation sociale.
- 2° Ces standards ne peuvent encore reposer que sur la consommation de fait de groupes sociaux actifs et en bonne santé.

Les standards actuels reposent principalement sur l'observation de la consommation du travailleur allemand et de l'américain.

3° La présente étude a pour but de préciser qu'elle est cette consommation de fait en France, de groupes actifs et pouvant être considérés comme en bonne santé, c'est-à-dire les standards et rations-types à préconiser en France.

П

CONSOMMATION ALIMENTAIRE DE FAIT DE DIVERS GROUPES DE LA POPULATION FRANÇAISE

I. — MÉTHODE UTILISÉE

Nos documents de base sont les enquêtes sur la consommation que nous avons effectuées en France :

- de 1946 à 1950 dans les campagnes;
- de 1947 à 1951 dans les villes.

Les détails de la méthode ont été donnés à plusieurs reprises (1). Nous ne rappellerons ici que les points principaux :

(1) Consommation alimentaire des familles d'un canton rural de la Loire. Bull. Inst. Nat. d'Hyg., t. V, n° 4, 1950. — Géographie de l'alimentation en France. Recueil des travaux du Bull. Inst. Nat. d'Hyg., t. IV, vol. II, 1952.

1. — ÉCHANTILLONNAGE

- a) Certaines enquêtes (celles faites conjointement avec l'I. N. S. E. E.) utilisent la méthode d'échantillonnage de hasard par tirage au sort.
- b) L'échantillonnage de hasard présentait un certain nombre d'inconvénients :
- difficulté à disposer d'un recensement correct de la population à étudier:
 - pourcentage parfois élevé des refus dépassant 20 %;
 - surtout qualité moins bonne des documents de base;
 - prix de revient très élevé.
- c) Aussi, dans certains cas, nous avons pénétré dans les divers milieux sociaux en utilisant des groupements naturels (familiaux ou professionnels).

Dans un groupe aussi homogène que possible par les professions, la taille de la famille, le lieu géographique, au cours d'un trimestre, l'enquête était faite sur un minimum de 30 familles volontaires. L'expérience nous a montré qu'un échantillon supérieur à 30 familles en général suffisait.

d) L'expérience confirme que les résultats obtenus avec ce mode d'échantillonnage sont cohérents et concordent bien avec ceux obtenus conjointement par la méthode de hasard. Une intéressante vérification de la valeur de cette méthode a été fournie, d'autre part, par le travail de T. Schulz (1) qui, comparant les résultats d'enquêtes alimentaires effectuées en 1948 en Angleterre et en France, aboutit à des résultats remarquablement concordants si l'on tient compte des différences d'habitudes alimentaires connues entre les deux pays, d'autre part par le même auteur comparant sur la même population anglaise les résultats obtenus par ces deux méthodes (2).

2. — CLASSIFICATION

Les enquêtes rurales ont été regroupées par régions géographiques naturelles selon le découpage de l'I. N. S. E. E.

Les enquêtes urbaines ont été fractionnées selon la profession du père en :

- cadres (prof. libérales, ingénieur, commerçant, etc.);
- employés (travail bureau, fonctionnaire, etc.);
- ouvriers (artisans, électricien, mécanicien, militaire, S. N. C. F., etc.);
- travailleurs de force (maçons, métallurgie, manœuvre, docker, mineur, etc.).

Une autre classification a aussi été faite suivant le nombre d'enfants de la famille (enfants ayant plus de 1 an et moins de 17 ans).

- (1) Household expenditure in France and in England. Bull. Institute of Statistics Oxford, 13, 1951, n° 8, pp. 229-242, dont le compte rendu a été donné dans un article du Bull. de l'Inst. Nat. d'Hyg., t. 7, n° 1, pp. 112-117.
- (2) SCHULZ (T.).

3. - MÉTHODES DE CALCUL

789

Les enquêtes comportaient le relevé journalier des consommations d'une famille. Les résultats pour un groupe pouvaient être exprimés de diverses façons.

a) La moyenne de consommation par tête (per capita) ainsi définie :

M. (p. c.) =
$$\frac{\sum C_1 + C_2 + C_f}{\sum N_1 + N_2 + + N_f}$$

où C_1 , C_2 , C_t sont les consommations pour chacune des familles et donc Σ $C_1+C_2+C_t$ la consommation totale du groupe et N_1 , N_2 ... N_t sont le nombre de personnes de chaque famille et donc Σ $N_1+N_2+\cdots+N_t$ est le nombre total de consommateurs.

C'est cette moyenne qui est en général utilisée dans les statistiques économiques à l'échelon d'une population.

b) La moyenne par individu moyen de la famille moyenne (en général utilisée pour un type de famille donné (H F E E par exemple).

M. (i. m.) =
$$\frac{\sum \frac{C_1}{N_1} + \frac{C_2}{N_2} + \dots + \frac{C_r}{N_f}}{\sum_{f}}$$

où $\frac{C_1}{N_1}$, $\frac{C_2}{N_2}$, $\frac{C_f}{N_f}$ sont les moyennes per capita pour chaque famille

et où Σ_f est le nombre total de familles.

Cette moyenne présente l'avantage d'être une base commode pour l'établissement ou la comparaison de ce qui est à l'échelon familial : salaire du père, consommation d'une famille, budget familial.

c) La moyenne par unité de consommation

M. (Unité de consommation) =
$$\frac{C_n}{a i_1 + b i_2 ... c i_n}$$

ou a, b, c ... sont des coefficients caractérisant les rapports de consommation suivant l'âge, le sexe et le travail; i_1 , i_2 , i_m le nombre de personnes de chacune de ces catégories : C_n = consommation totale du groupe.

Cette dernière moyenne se trouve corrigée arbitrairement, puisque l'on fait l'hypothèse que l'échelle de consommation réelle des divers membres de la famille est identique à l'échelle arbitrairement appliquée. Nous l'avons donc écartée, puisque l'un de nos buts était précisément d'établir une telle échelle valable en France.

Chacun de ces types de moyenne a son intérêt particulier et aucun ne peut être employé à la place de l'autre. Une grande confusion dans la littérature provient souvent de l'absence de discrimination du type de moyenne utilisée. A l'échelon d'un large échantillon, la moyenne per capita

NUTRITION

est en général très voisine de la moyenne par individu moyen de la famille moyenne. Mais ceci n'est pas vrai pour de petits groupes.

- d) C'est le deuxième type de moyenne que nous avons surtout utilisé pour les raisons suivantes :
- en classant nos familles par nombre d'enfants, il était possible de calculer des moyennes pour l'individu moyen d'une famille d'un type donné;
- dans chacun de ces types, en classant d'après la profession du père, il était possible de déterminer l'incidence du milieu;
- enfin, ces moyennes, calculées pour l'individu moyen de divers types de famille, pourraient ultérieurement être utilisées pour les corrélations avec des données établies également sur une base familiale, salaire-budgetlogement, etc.

4. — NOTRE PLAN EST LE SUIVANT

- a) Présentation des consommations de l'individu moyen de la famille moyenne de divers groupes de population (sous-groupe suivant la taille de la famille et profession).
- b) Etablissement des consommations théoriques de l'individu moyen de chaque échantillon d'après les standards actuellement admis. Comparaison de ces moyennes théoriques avec les moyennes réelles. Cette comparaison a permis d'observer si l'échelle des standards actuels concorde ou non avec l'échelle réelle.

Proposition d'une échelle de standards en calories et protides qui concorde avec les consommations effectivement observées.

c) Travail analogue non plus pour les standards caloriques et protidiques, mais pour des rations-types groupant les aliments suivant leur groupe nutritionnel.

Proposition de rations-types conformes à la consommation de fait des groupes étudiés.

II. — CONSOMMATIONS RÉELLES

La présentation des résultats obtenus par les enquêtes est faite pour divers groupes classés selon le lieu de résidence, la profession et le nombre d'enfants.

Tableau III, régions rurales (hiver).

Tableau IV et V, régions urbaines :

- groupe total et décomposition par profession.

Tableau VI, régions urbaines :

- décomposition selon la composition familiale.

Ces moyennes de consommation ne peuvent être interprétées qu'en fonction de la répartition des consommateurs de chaque groupe (tableau VII). Avant de les comparer entre elles, il faut prendre une échelle de référence.

III. - COMPARAISON DES CONSOMMATIONS

Les standards utilisés sont ceux de l'I. N. H. présentés plus haut.

Suivant la répartition par âge, sexe, profession, au sein de chaque groupe, nous avons calculé ce qu'aurait dû être la consommation de ce groupe s'il avait consommé des rations conformes aux standards. Cette valeur a été appelée : moyennes calculées. Puis on a comparé cette moyenne calculée avec la moyenne réellement consommée (Mr) :

$$\frac{Mr - Mc}{Mc} \times 100.$$

Nous rappelons que nos moyennes réelles de calories comprennent ici les calories dues aux boissons.

Les familles de nos groupes ayant une structure analogue (moins de 4 enfants) et une répartition des âges comparable (voir le graphique), la Mc qui est une moyenne graphique per capita est comparable à la Mr qui est une moyenne par individu moyen d'une famille-type.

Les résultats sont donnés aux :

- graphique I pour les régions rurales;
- tableau VIII pour les régions urbaines (par groupes totaux et professions);
- tableau IX pour les régions urbaines

(selon la composition familiale).

L'analyse de ces résultats a été faite par l'établissement de profils qui permettent de comparer rapidement les types alimentaires les uns aux autres.

Ces profils ne sont pas publiés ici, mais peuvent être facilement établis grâce aux tableaux.

1. — RÉGIONS RUBALES

a) Tanx caloriques et azotés. — Malgré la diversité des habitudes alimentaires dans les diverses régions de la France, il existe une concordance remarquable entre les divers taux caloriques et protidiques totaux effectivement consommés puisqu'ils ne disférent guère de \pm 10 % par rapport aux standards utilisés.

Par contre, pour les taux des protides animaux du Ca et de la vitamine B2, il existe au contraire une large dispersion. Nous avons discuté dans la 1^{re} partie de ce rapport la signification à attribuer à ces faits.

b) Malgré la diversité des habitudes alimentaires, il est possible de distinguer 2 grands types alimentaires suivant la consommation des produits laitiers.

Tableau III. - Moyennes de

consommation (campagnes).

									:				_																
	Calo-	Glu- ci- des	P. A.	P. V.	P. T.	Li- pides	Ca	V. A	Bı	B2	c	Viande et charc.	Po	oisson	Œuſs	Lait entier	Lait écrémé	Fro- mage gras	Beurre	Graisse	Pain	Cé- réales	P. de terre	Lég. frais	Lég. secs	Fr. frais	Fr. secs	Sucre	i
		(g)	(g)	(g)	_(g)	(g)	(mg)	<u>(γ)</u>	<u>(γ)</u>	(γ)	(mg)	(g)		(g)	(g)	(g) —	(g)	(g)	(g)		(g)		(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)
Bretagne orientale 34 Fougères 36 Mayenne 37 Normandie occident 29 Pays de Caux 38 Anjou 38 Nantais 38 Bocage vendéen 39 Marais vendéen 39 Marais vendéen 39 Marais vendéen 39 Marais vendéen 39 Plaine vendéenne 39 Monts du Lyonnais 30 Saint-Genest-Malifaux 31 Plaine bourguignonne 32 Vignoble bourguignonne 33 Charolais 31 Lorraine 33 Haute-Marne 33 Lurraine 31 Limousin 36 Bas-Dauphiné 26 Gard 26 Gascogne 25	303 482 200 961 337 276 218 973 290 000 100 177 230 180 331 158 181 042 669 699 995	486 479 500 431 495 434 445 4463 378 429 395 447 425 430 441 464 394 470 401 358 465 443	51 35 37 35 34 42 43 38 37 46 48 49 42 47 57 36 38 40 35 51	60 58 58 58 58 49 53 54 60 65 49 54 50 52 67 50 61 48 48 61 57	111 93 95 93 83 95 97 98 97 86 100 97 102 100 94 108 114 107 97 86 88 96	133,5 102 119 97 98 108 93 97 82 91 104 94 111 1100 96 98 113 92 114 85 74 73 83 107,5	964 567 522 545 605 850 903 947 903 831 1 081 1 230 1 181 1 230 1 159 1 159 1 154 1 218 1 450 801 780 824 649 1 044	717 865 1 002 640 924 703 681 1 080 512 483 335 306	2 182 2 390 2 361 2 345 2 403 2 2010 2 230 2 205 2 180 2 465 2 168 2 145 2 168 2 160 2 160 2 106 1 954	1 582 1 559 1 540 1 581 1 920 1 980 1 965 1 887 1 722 2 115 2 069 2 211 2 150 2 235 2 249 1 831 1 647 1 754	79 70 74 73 132 158 97 90 69 100 109 92 127 155 110 104 85 106 95 122 99	202 189 180 182 171 136 148 120 89 127 119 152 147 115 154 154 151 134 128 162 181	F	27 6 9 7,5 4 50 117 16 227 522 32 14 8 12.5 8 4 24 2 1 4 3 3 2 8 10,5	24 12,5 14 24 13 25 51 37 29 25 36 28 19 30 41 47 33 20 30 19,5 18 30 49,5	259 188 240 194 231 337 243 326 247 303 377 389 429 386 441 356 428 477 325 207 212 458	172 44 40 16 24 16 12 74 44 7 17 1,5 8 0,2 21 1 3,5	6 1 1 4 9 11,5 2 - 3 2 9 43 34 34 39 42,5 23,6 22,6 11,6 9,5	67 50 71 49 37 53 28,5 44,5 42 49 41 17 22 31 11 22 24 16 24 10 12 6 3,5 4	10 5 6 8 11 11 16 9 7,5 9 13 15 22 14 24 16 31,5 17,7 14 21,5 13 28,5 27 32	489 520 528 560 451 419 506 474 496 370 385 457 372 414 422 503 427 497 497 411	102 62 69 36 26 34 29 38 24 40 50,5 46 56 60 52 38 44,5 88 66 34 34 33	484 2216 231 220 273 444 341 271 206 430 361 465 440 458 357 296 252 293 237 251 292	178 181 134 151 125 242 262 301 253 187 271 193 65 259 254 156 180 151 237 94 254 215 305	8 15,5 9 13 11 15 22 44 54 23 33 18 12 41,5 52,5 22 19 20 27 55 41		2 3 	37 25 31 36 18 41 41 42 43 34 44 40 60 35 51 46 30 35 31 39 55 47	959 921 962 870 881 1 082 442 343 370 438 427 284 357 427 384 302 261 217 208 342 242 393 452 407

TABLEAU IV. — Moyennes | de consommation (villes).

(Moyennes journalières | par individu moyen).

<u></u>		_==					:		. = ==	===		-		_=					,						I		ī
Groupes totaux	Calo- ries	Glu- cides	P. A.	P. V.	Р. Т.	Li- pides	Ca	Vita- mine A	В1	B2	С]	Viande et charc.	Pois- son	Œufs	Lait	Fro- mage	Beurre	Graisse	Pain	Cé- réales	P. de terre	Lég. frais	Lég. secs		Sucre, conf., choc.	Boisson (vin)
	boisson	(g)	(g)	(g) ———	(g)	(g) ———	(mg)	(y)	(y)	(y)	(mg)		(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(g) 	(g) ———	(g)	· (g)	(g)
Paris 1949 : 2º trimestre 3º »	2 855 2 582	263 313	51 50	46 37	97 87	98 93	1 094 1 004	1 081 1 155	2 004	2 068 1 882	147		158 148	45 47	25 25	336 309	37 35	22 26	29 24	328 266	48 37	267 219	282 241	11 3	187 286	50 42	219 255
4 ^e »	2 645	331	49	39	88	89	992	975	1 720 1 746	1 825	131 118		169	44	17	306	28	22	21	284	37	252	234 267	10 27	214 153	54 61	231 250
Nancy 1949 Paris 1950 :	3 443	429	50	57	107	126	1 114	1 112	2 179	2 108	136	1	169	24	32	325	21	37	38	373	73	329					
2° trimestre Nancy 1950 :	3 000	397	49	48	97	90	994	844	. 1 851	1 797	118		128	25	18	272	26	21	26	352	46	352	169	15	156	65	380
2º trimestre	3 122	399	43	49,5	92,5	112	1 039	842	1 918	i 795	119		130	24,5	27	362	20	30,5	34	382	52	293	208	15	145	62	210
Marseille 1950 : 1 er trimestre 4 e »	3 231 2 979	417 381	47,5 46	51 48	98,5 94	103 95	1 010 965	624 654	1 938 1 825		145 183		142 135	41 41	21 16	269 238	23 23	14 14	45 37	307 280	100 96	297 278	218 232	16 10	239 241	68 58	347 297
Saint-Etienne 1950 : 2° trimestre	2 580	354	36	42	78	70	870	719	1 712	1 564	97		118	14	12	281	24	17	14	316	45	376	138	7	97	56	318
Strasbourg 1950	3 582	459	53	54	107	127	1 149	1 135	2 110	2 115	110		146	22	36	472	18	22	46	376	110	353	180	8	92	70	293
Paris 1951	3 367	400	58	49	107	115	1 130	900	ŀ		159		171	41	20	284	32	28	31	334	50	345	295	13	218	59	418
Moyenne	3 035	386	48	47	96	101	1 033	913	1 913	1 880	133		147	33,5	23	314	26	23	31	327	63	306	224	12	184	59	292

Tableau V. — Variations des moyennes de (Moyennes journalières

consommation selon la profession (villes). par individu moyen).

1)							-				
	Calo- ries	Glu- cides	P. A.	P. V.	Р. Т.	Li- pides	Ca	Vita- mine	B1	B2	c
	avec boisson	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(mg)	Α (γ)	(y)	(y)	(mg)
[
				Cadres							1
Toulon 1040	1		1	CADRES 	ì	1	1 1				
Toulon 1949. Officiers de marine.	2 523	348	40	38	78	78	947	205			400
Marseille 1950.	~ 02.17	940	10	90	70	10	947	725	1 643	1 647	168
1er trim. Cadres	3 338	420	50	50	100	111	1 087	717	1 856	1 894	162
Nancy 1949. Profes, libérales	3 236	3 96	50	54			4.000				- 1
Nancy 1950.	3 200	390	50	94	104	121	1 083	1 299	2 071	2 087	141
Profes, libérales	2 744	330	45	41	86	110	978	771	1 629	1 640	116
Moyenne	2 960	374	46	46	92	105	1 024	878	1 800	1 817	147
 '	'		!		_						
II .			E	MPLOYÉ	s						
Marseille 1949	2 801	3 83	44	48	92	84	864	547	1 909	1 728	129
Marseille 1950.								ı			120
1 ^{er} trim, 4° trim, Bureau	3 120 2 913	407 389	48	49	97	100	999	609	1 924	1 821	149
4º trim. Actifs	2 913	373	42 46	45 48	87 94	92 95	941 992	576	1 776	1 634	184
Saint-Etienne 1950	2 243	318	32	37	69	60	771	577 710	1 817 1 558	1 626 1 418	251 86
Nancy 1949	3 816	477	54	62	116	140	1 180	1 317	2 404	2 279	141
* 1950	3 161 3 642	415 466	40	52	92	107	1 010	822	1 978	1 759	116
Paris 1951	3 350	397	55 59	55 49	110 108	130 117	1 179 1 155	1 181 929	2 146 2 000	2 170	119
Moyenne	3 110	403	46,5	49,5	96	103				1 995	169
	0 110	100	40,5	45,5	90	100	1 010	808	1 946	1 825	149
			0	UVRIER	c						
Marseille 1949	2 767	382	42	50	1	70	01	-0-1	1	1	
Marseille 1950	2 707	102	42	50	92	76	947	725	1 673	1 647	168
1er trimestre	3 133	399	45	50	95	103	961	588	1 905	1 760	133
Eté	3 174	424	40	49	89	101	868	712	1 802	1 631	117
Saint-Etienne 1949	3 000 2 645	379 357	48 37	46 42	94 79	98 76	938	851	1 814	1 762	135
» 1950	2 717	368	39	44	83	77	916 924	637 822	1 795 1 826	1 654 1 680	106 112
» 1950. Text	3 026	389	43	48	91	104	1 101	916	2 028	1 885	159
Nancy 1950	3 266	416	46	51	97	116	1 092	891	1 993	1 894	123
Strasbourg 1950 Nancy 1949	$\frac{3523}{3250}$	452 410	50,5 46	54 55	104,5 101	115	1 122	910	2 078	2 076	102
Paris 1951	3 414	403	59	50	109	115 114	$egin{array}{c c} 1 & 072 \\ 1 & 123 \\ \hline \end{array}$	616 894	$\begin{bmatrix} 2 & 039 \\ 2 & 082 \end{bmatrix}$	1 923 2 000	122 155
Moyenne	3 083	399	45	49	94	99,5	1 006	779	1 912	1 810	130
				- ''		,	1 000		1 012	1 010	130
		Тн	AVAILL	EURS E	E FOR	Œ					_
Saint-Etienne 1949.	1	- 1	1	Ī	1	1	1	1	- 1	1	1
Mineurs	3 690	454	54	54	108	110	1 180	863	2 289	2 162	136
Marseille 1950.	0.005						1				- 1
1er tr. Manœuvres 4e tr. Trav. force	3 335 3 066	443 390	47 48	56 53	103 101	100 97	993 976	582	2 068	1 927	139
Saint-Etienne 1950			70	00	101	91	970	602	1 905	1 772	135
2º trimestre	2 795	378	38	44	82	74	915	627	1 753	1 595	93
Marseille 1951. Dockers	3 275	438	45	57	102	97	916	670	2 032	1 010	110
Moyenne	3 232	421	46	53	99	96				1 816	118
	0 404	721	40	00	שני	ยบ	996	669	2 009	1 854	124
1			Br	TRAITÉ	s						
Saint-Etienne 1949	2 207	304	25	34	1	, . I	70.1	ron 1	1	105.1	
Paris 1951	3 096	380	48	3 4 46	59 94	55 99	701 1 009	590 815	1 444 1 873	1 251 1 783	76 133
L							1 000	910	1 010	. 100	

par ind														
Viande et charc.	Pois-	Œuls	Lait	Fro- mage	Beurre	Graisse	Pain	Cé- réales	P. de terre	Lég. frais	Lég. secs	Fruits frais (g)	Sucre, conf., choc. (g)	Boisson (vin) (g)
(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(8)	(6)	
												l		' l
							Cadri	ES						
	I	1				1						000	0.5	150
99	48	24	317	9	16	28	271	50	212	276	2	338	65	159
137	41	22	269	28	15	48	297	102	255	244	9	302	74	371
171	24	39	302	21	38,5	32 .	326	76	309	293	27	153	53	231
1	ì		905		99 5	32	307	35,5	231	220	13	146	49	153
134	40	26	305	$\frac{20}{19.5}$	33,5 26	35	300	66	252	258	13	235	60	228
135	38	28	298	19,5			1,000		202					
]	Емрьо	YÉS						
123	52	24	267	12	13	32	322	63	280	290	9	202	62	223
149	43	21	259	23	15	42	308	86	298	254	10	229	58	316
121	38	16	229	19	14	36	280	99	278	261	3	254	66	255 255
128	43	16	248	24 19	15 16	35 9	$\frac{267}{274}$	105 37	$\begin{bmatrix} 277 \\ 388 \end{bmatrix}$	2 3 9 115	3 6	$\frac{254}{81}$	67 47	218
98 184	11 24	9 32	274 357	20	16	42	430	66	379	254	27	159	72	254
116	23	27	355	19	30	35	405	52	311	199	19	142 112	62,5 78	212 288
142	26	39	474	$\frac{20}{31,5}$	25 31	45 32	366 309	$\frac{113}{53}$	369 343	$\frac{196}{320}$	$\frac{6}{12}$	244	63	375
185 138	44 34	22 23	303 307	21	23	34	329	75	325	236	11	'186	64	266
	<u> </u>	<u> </u>				<u> </u>	<u> </u>					<u> </u>		
					,	. •	Ouvri	ERS		1	1		محا	
128	46	22	246	4	7	29	362	64	232	247	17	184	53	272
142	33	20	250	23	14	44	305	104	271	192	17	227 293	58 74	336 375
121	33	17 17	249 239	18 23	15 14	45 41	360 282	100 94	190 293	199 212	3 11	245	57	309
144 125	48 13	15	247	26	17	18	332	46	362	169	2	120	47	349
135	13	14	272	26	20	15	325	50	406	175	6	106	53 68	309 390
124	9	35	288	28	25 30	34 34	350 393	51 59	290 304	334 208	7 12	143 147	67	222
142 142	19	27 34	392 469	20 15	18	46	385	102	338	165	10	72	70	306
159	26	24	316	21	27	40	362	77	292	250	27	145	57	270
193	40	20	276	33	27,5	30	351	49	350	283	13	203	58,5 60	450 326
141	27	22	295	21,5	19,5	34	346	72	302	221	11	171	<u> </u>	
	_	-				TRAVAL	LLEURS	DE FO	RCE					
								00	070		١.	170	71	621
161	12	34	274	45	23	36	434	60	378	248	4	176	71	· ·
141	48	22	299	21	13	45	319	109	364	183 228	30 11	190 243	69 59	366 368
145	33	17	227	25	13	37	285	106	261			1	İ	
120	18	13	296	27	16	16	348	48	333	124	9	105	67	427
135	34	18	258	19	10	41	357	113	209	170	31	185	71	350
140	29	21	271	27	15	35	348	87	309	191	17	180	67	426
							RETRA	ITÉS						
66	13	13	150	24	18	11	285	20	348	125	8	102	41	364
142	38	18	234	28	23	29	346	39	309	256	10	202	57	90
<u> </u>		•	1	1		·	·	<u> </u>						

											===	
	Calo- ries avec	Glu- ci- des	P. A.	P. V.	P. T.	Lipi- des	Ca	Vit. A	B1	B2	C	Viando et chare.
	boisson	(g)	(g)	(g)	(g)	(g)	(mg)	(Y)	<u>(γ)</u>	(Y)	(mg)	(g)
	l	I	I		 HF	1	1	ļ	l	ı	ŀ	1
Saint-Etienne. Mineurs	4 470	534	64	68	132	133	1 259	1 280	2 840	2 520	185	227
Strasbourg. Ouv » Empl	3 880	512	58	63	121	149	1 200	1 180	2 440	2 330	124	177
Marseille 1950. Ensemble.	4 121	533	68	64	132	160	1 400	1 470	2 470	2 560	142	198
Paris 1951. Ouvr	3 520 3 695	441	52 65	56 54	108 119	119 125	1 231	774 973	2 145	2 141 2 160	180	149
» Empl Moyenne	3 670 3 890	431 479	65 62	54 60	119 122	127 136	1 256 1 260	983 1 1 1 1 0	2 230 2 390	2 160 2 310	201	205 195
			<u> </u>	н	F E		<u>'</u>		<u> </u>	<u>'</u>	<u>'</u>	·
Saint-Etienne.	9 960	407		I	l	100	1 100	0.00	0.040	0.050	1.00	1,00
Mineurs Strasbourg, Ouv	3 860 3 245	467	58 49	54 53	112 102	122 121	1 305	848 864	2 310 2 006	2 250 2 003	1 3 9	162 136
» Empl Marseille 1950.	3 221	425	49	49	98	122	1 079	973	1 984	1 943	109	137
1er trimestre Paris 1951. Ouvr	3 249 3 250	427 390	48 56	53 48	101 104	98 107	964 1 061	593 885	2 025 1 980	1 826 1 890	149 144	148 181
» Empl Moyenne	3 140 3 3 30	363 419	55 52,5	44 50	99 103	114 114	1 084	933 848	1 785 2 010	1 880 1 963	141 129	172 156
	' .				7 1012	ı			- -			
Saint-Etienne.					F EE	l	1		1	l	l. 1	1
Mineurs Strasbourg, Ouv	3 190 3 118	388 418	48 48	44 48	92 96	99 117	1 095 1 113	676 766	1 900 1 862	1 915 1 997	92	131 128
» Empl Marseille 1950.	3 143	440	47	52	99	109	1 053	1 175	2 041	2 015	107	118
1er trimestre Paris 1951. Ouvr	3 050 3 040	399 374	44 51	48 45	92 96	96 103	923	543 758	1 876 1 840	1 697 1 790	127 132	13 3 159
» Empl Moyenne	2 770 3 050	354 395	52 48	43 47	95 95	99 104	1 000	767 780	1 735 1 875	1 750 1 850	120 -117	159 138
						1						
Saint-Etienne.		1	ı		EEE	ĺ	1	1	1	ł	1	
Mineurs Strasbourg. Ouv	$2950 \\ 2966$	357 427	43 43	43 49	86 92	82 97	980 1 032	794 755	1 880 1 937	1 850 1 884	99 105	139 116
» Empl Marseille 1950.	2 943	431	45	49	94	91	1 034	815	1 835	1 916	96	114
1er trimestre Paris 1951, Ouvr	3 235 2 929	418 382	47 47	51,5 44	98,5 91	103 88	1 008	591 646	1 959 1 897	1 847 1 759	141 115	141 145
» Empl Moyenne	2 728 2 958	366 397	45 45	40 46	85 91	89 92	982 1 008	817 735	1 630 1 860	1 678 1 822	120 113	118 129
	2 500			<u>_</u>		. [1 800	1 022	110	
Saint-Etienne.	1	1	HF	EEEE	E ET Р	LUS .	1	1	1	1	ı	}
Mineurs HFet + de 4 enf	2 736 3 350	367 466	43 38	43 56	86 94	80 93	1 032 962	497 520	1 771 2 031	1 639 1 930	83 112	95 103
HF et + de 4 enf Marseille. Dockers.	3 267	463	41	60	101:	90:	844	472	2 114	1 738	107	133
Moyenne	3 117	432	41	53	94	88	946	496	1 972	1 769	100	110
										_		

	Poisson (g)	Œufs (g)	Lait (g)	Fro- mage gras (g)	Beurre (g)	Graisse (g)	Pain (g)	Cé- réales (g)	P. de terre (g)	Lėg. frais (g)	Lég. несs (g)	Fruits secs (g)	Fruits frais (g)	Sucre, choc., confit. (g)	Vin (g)	Bière (g)
				—-			. —									i
								. 1	HF							
i	10	38	154	41	32	43	485	82	512	336	7	1	230	70	860	
	24	42	445	19	24	57	460	109	383 409	228 243	10 11	3 6	63 144	80 85	290 25 5	142 88
1	35	46	518	28	34	58	399	145								(")
ĺ	3 5	26	350	29	17	.54 32	312 376	107 48	336 373	303 326	17 14	16 11	$\frac{243}{225}$	68 57	365 534	26
	48 51	23 22	$\begin{array}{c} 255 \\ 276 \end{array}$	38 37	30 35	33	345	54	378	398	10	10	280	63	450	18
	34	33	333	32	29	46	3 9 6	91	398	306	11,5	8	198	71	458	46
								н	F E							
		1 1		l (1				, <u>,</u>							
	11	37	307	37	26	42	451	58	376	266	3	1 0	199 66	80 61	666 163	113
	17 19	35 35	466 420	17 20	$\begin{array}{c} 17 \\ 25 \end{array}$	44 41	379 355	106 90	303 342	149 179	12 3	2 4	99	76	175	109
	47	18	246	22	14	43	311	100	298	224	22	7	262	68	348	_
ļ	36	17	280	31	27	28	336	50	329	255	14	6	185	59	419	31
1	36	22	345	26	29	33	268	55	295	251	15	5	208	64	333	63 60
	28	27	344 	25,5	23	38,5	350	76,5	324	221	11,5	4	169	68,5	351	
							-	н	F EE							
	6	25	325	_	23	32	350	54	303	221	3	1	154	71	541	_
I	19	27	493	12	15	42	341	94	312	135	8	1	80	70	147	103
	25	33	470	14	18	37	369	96	334	176	8	0,2	92	72	131	124
Į	33	21	253	23	13	40	311	89	316	176	15	8	202	65	31 9	-
	$\begin{array}{c} 27 \\ 32 \end{array}$	15 22	$\frac{311}{312}$	25 26	$\frac{24}{20}$	29 28	301 268	49 50	323 323	236 207	12 14	4 7	187 189	59 57	288 263	85 39
İ	24	24	360	17	19	35	324	72	319	192	10	3,5	151	66	280	57
										<u>'</u>	<u>'</u>					
l								HF	EEE	1						
	7	25	321	20	17	23	382	48	256	184		3	143	66	454	-
į	12 23	30 36	484 523	10 6	14 11	33 29	327 2 90	99 123	400 401	141 133	5	<u> </u>	95 88	70 76	130 89	65 58
												_				····
	38 21	20,5 15	$\frac{289}{332}$	22 23	14,5 16	$\frac{45}{22}$	310 347	101,5 44	296 327	216 187	17 7	9 6	222 141	69 58	346 3 26	40
	37	20	340	21	20	27	268	43	298	204	12	1	206	72	164	32
	23	24	381	17	15	30	321	76	330	177	7	3	149	69	251	32,5
							н	F EEE	ЕЕТІ	PLUS						
	4	23	265	30	14	20	395	41	292	123	_	_	88	51	445	_
	_	46	315	11	13	34	500	58	350	185	3	2	118	59	458	-
	34	13	248	13	7	39	424	112	182	146	32	7	172	73	284	_
	13	27	276	18	11	31	439	70	274	151	11	3	126	61	395	-
1				· · ·			'						!			

Groupes	Villes	Années	Nombre de familles	1 et 2 ans	3 à 6 ans	7 à 12 ans		13 à 20 ans	Femmes	Séde (1)
Groupe total.	Paris. *	1949, 2° trim. 1949, 3° trim. 1949, 4° trim. 1949 1950 1950, 1° trim. 1950, 4° trim. 1950, 1950	90 59 91 60 53 53 114 203 120 185 393	% - - 0,3 4,6 0,7 3,5 1,1 8 2,9 3,1	% 8,6 5,9 6,3 4,5 10,9 7,1 8,9 13,8 19 12,5 9,8	% 11,9 11,8 11,6 10 15,9 13.4 14,3 15,2 11 15,5		23,2 18,7 20 32,9 21,3 31,6 11,9 12,5 7,4 4,5 4,5	31,5 34,5 34 25,6 23,4 21,9 30,2 28,7 24,4 32,3 36,4	3 4 10 4 9
	 	Total	1 421	2,5	10,5	12,6		13,7	30,5	52
Cadres.	Toulon. Marseille. Nancy. »	1949 1950, 1er trim. 1949 1950	37 15 22 10	5,9 0,8 3.7	11,4 7,8 4,2 7,4	14 13,7 9,1 11,1		19,2 13,7 35 35,2	37,3 27,4 25,8 20,3	3 1 2 1
	<u> </u>	Total	84	1,4	8,4	12,2		25,1	30,6	8
Employés.	Marseille. ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** **	1949 1950, 1er trim. 1950, 4e trim. 1950, 4e trim. 1950 1949 1950 1950 1950	55 38 40 68 44 21 20 90	3,7 2,6 — 1,7 3,8 — 2,9 2,6	9,2 7,9 15,8 15,8 26,5 4,2 2,1 9,9 7,9	14,2 11,4 13 14,9 10,7 9,4 9,7 16,5 11,6		17,9 11,4 14,4 10,8 3,8 34,4 34,4 4,8 3,4	30,3 30,7 27,3 29,1 20,9 27,1 25,8 32,9 36,8	1
	 	Total	530	2,3	11,3	12,9	ĺ	11,2	30,6	5
	Marseille. * * * Saint-Etienne. *	1949 1950, 1° trim. 1950, Etć. 1950, 4° trim. 1949 1950	46 30 54 54 37	5 1 2,5 1,6 —	9,3 12,4 13,5 11,1 13,1	17,4 17,2 17 16,8 13,8		20,5 12,4 23,1 11,6 9,2	23,6 28,6 20,6 30 35,3	
Ouvriers.	(textiles). Saint-Etienne. Nancy. Strasbourg. Paris.	1950 1949 1950 1950 1951	41 52 17 23 95 216	9,9 - - 3 3,4	12,8 3 5,5 10,6 14,9 10,1	10,6 3 12,3 17,2 14.6 8,5		8,5 12 27,4 27,9 4,3 5,2	28,4 40,6 23,3 19,7 31,8 36,1	
		Total	665	2,7	11	12,8		12,1	30	
Travailleurs de force.	Saint-Etienne. Marseille. ** Saint-Etienne. Marseille.	1949 1950, 1er trim. 1950, 4e trim. 1950 1951	184 31 41 35 149	6,4 4 0,6 10,8 5,1	13,2 8 12,3 16,9 12,1	12,3 14 15,5 11,5 15		8,6 11 14,8 10,1 17,7	30,2 30 27,7 24,3 24,6	
		Total	440	5,6	12,7	13,7	1	13,1	27,7	<u> </u>
Retraités.	Saint-Etienne. Paris.	1949 1951	23 23	_	_	_		_	68,6 34,8	
Actuates,			I	——— I .	i .	 i	ı	l —	ļ 	-

			-	Hommes			[1	Nombre
13 à 20 ans	Femmes	Sédent.	Actif	T. de F.	То	otal	Vieillards	Total	de familles
10	Ì	(1)	(1)	(1)	T. (1)		}	_	
	" / ₀						1/0	371	4,1
23,2 18,7	31,5 $34,5$	_	92 59	_	92 59	29	_	203	3.4
20	34		94	_	94	28 25,6	<u> </u>	$\frac{335}{289}$	3,7 4,8
32,9	$25,6 \\ 23,4$	52	$\begin{array}{c} 22 \\ 27 \end{array}$	 27	74 54	$\substack{23,6\\22,6}$		239	4,5
$\frac{21,3}{31,6}$	$\frac{23,4}{21,9}$	35	26	_	61	22,6	1,2 2,6	269	5,1 3,2
11.9	30,2	49	30 55	31 42	110 197	29,6 27,2	1,6 1,5	371 725	3.6
12,5 7,4	28,7 24,4	100 47	41	39	127	28,4	1,8	447	3,7
4,5	32,3	90	71	24 46	185 3 58	32,2 35,6	1,4	575 1 006	3,1 2,5
$\frac{4,5}{13,7}$	$\frac{36,4}{30,5}$	151 524	$\frac{161}{678}$	209	1 411	$\frac{33,0}{29,2}$	1,1	4 830	3,4
15,7		. 024				·			
19,2	37,3	35	<u> </u>	_	35 16	$18,1 \\ 31,4$	_ '	193 51	5,2 3,4
13,7 35	27,4 25,8	16 28	_	=	28	23,3	1,7	120	5,5
35,2	20,3	10	-	_	10	18,5	3,7	54	5,4
25,1	30,6	89			89	21,2	0,9	418	5
17,9	30.3	48	_	l –	48	22	2,7	218	4
11,4	30,3 30,7	36	-	-	36 33	31,5 23,7	1,4 5,8	114 139	3 3,5
14,4 10,8	27,3 29,1	33 67		_	67	27,8	-	241	3.6
3,8	20,9	47	_	-	47	29,7	4,4	158 96	3,6 2,2
34,4	27,1 25,8	24 25	_	_	24 25	25,1 26,9	1.1	93	2.1
34,4 4,8	32,9	90			90	32,9	<u> </u>	273	3
3,4	36,8	151			151	36,4	1.2	415	$\left \frac{2,7}{3,3} \right $
11,2	30,6	521			521	29,8	1,8	1 747	
20,5	23,6		39	1 -	39	24,2	-	161 105	3,5 3,5
12,4	28,6 20,6	_	30 63	_	30 63	28,6 22,4	0.7	281	5,2 3,5
23,1 11,6	30	_	55	-	55	29	-	190	3,5 3,5
9,2	35,3	_	37	_	37	28,4		130	
8,5	28,4	-	41 54	-	41 54	29 40,6	$0.7 \\ 0.7$	141 133	3,4 2,5
12 27,4	40,6 23,3		22		22	30,1	1,4	73	4,3
27,9	19,7	-	26		26	21,3 31,5	3,3	122 302	5,3 3,2
4,3 5,2	31,8		71 161	24 46	95 207	35	1,5	591	2,7
12,1	30		599	70	669	29,8	0,8	2 229	3,3
8,6	30,2	1 –	l –	190	190	29,1	0,1	652	2,8
11	30	_	-	31	31	31	1 1,9	99 155	3,2 3,8
14,8 10,1	$27.7 \\ 24.3$	=		42 39	42 39	$27,1 \\ 26,3$	<u> </u>	148	4,2 4,7
17,7	24,6	7	13	149	169	23,9	1,7	708	
13,1	27,7	7	13	451	471	26,7	1	1 762	4
	68,6	i	1 _	_	11	31,4	-	35	$\frac{1,5}{2}$
_	34,8	8	17	8	22	47,8	-	46	
_	49,4	8	9	8	33	40,7		81	1,8
	·	<u> </u>							

Bilan

 $\begin{vmatrix} & & & \\ & + & 47 \\ & + & 32 \\ & + & 28 \\ & + & 43 \\ & + & 24 \\ & + & 28 \\ & + & 16 \\ & + & 24 \\ & + & 53 \\ & + & 37 \end{vmatrix}$

 $\begin{vmatrix} +43 \\ +17 \\ +40 \end{vmatrix}$

+ 28 + 32 + 22 + 17 + 17 + 55 + 19 + 63 + 44,5

> + 17 + 24 + 10 + 23 + 15 + 24 + 18 + 32 + 45 + 26 + 33

 $^{+\ 44}_{+\ 23}$

 $^{+\ 15}_{+\ 13}_{+\ 22,5}$

 $\frac{-22}{+15,5}$

			Calories		Pr	otides anin	naux	-		Protides total	ux		Calcium	<u> </u>		Vitamine B2	=
Villes	Dates	Moyenne réelle	Moyenne calculée	Bilan	Moyenne réelle	Moyenne calculée	Bilan		Moyenne réelle	Moyenne calculée	Bilan	Moyenne réelle	Moyenne calculée	Bilan	Moyenne réelle	Moyenne calculée	-
		Grou	PES TOTAU	x	'		'			•	,	G _F	OUPES TO	TAUX	'		•
Paris. >> Nancy. Paris. Nancy. Marseille. >> Saint-Eticnne. Strasbourg. Paris.	1949, 2° trim. 3° trim. 4° trim. 1949 1950, 2° trim. 1950, 1° trim. 4° trim. 1950, 2° trim. 1950, 2° trim. 1950 1951	2 855 2 582 2 645 3 443 3 000 3 122 3 231 2 979 2 580 3 582 3 367	2 594 2 620 2 619 2 600 2 633 2 553 2 560 2 530 2 219 2 423 2 524	7 + 10 - 2 + 1 + 32 + 14 + 22 + 26 + 15 + 16 + 47,5 + 33	51 50 49 50 49 43 47,5 46 53 58,5	44 43 44 45,5 44 45 43 43 43 42 42 41	% + 16 + 16 + 11 + 10 + 11 - 4 + 11 + 7 - 14 + 27 + 41		97 87 88 107 97 92,5 98,5 94 78 107	87 87 87 91 89 90 87 87,5 81 84 88	$\begin{array}{c c} & \% \\ & +11 \\ & - \\ & +18 \\ & +88 \\ & +2.5 \\ & +14 \\ & +7 \\ & -4 \\ & +27 \\ & +23 \end{array}$	1 094 1 004 992 1 114 994 1 039 1 010 965 870 1 149 1 30	945 922 927 974 968 991 919 915 922 895 886	76 + 15 + 9 + 7 + 14 + 3 + 5 + 10 + 5 - 6 + 28 + 29	2 068 1 882 1 825 2 108 	1 406 1 484 1 423 1 477 1 438 1 445 1 436 1 423 1 258 1 379 1 452	
			ADRES	_									Cadres				
Nancy. * Marseille.	1949 1950 1950, 1° trim.	3 236 2 744 3 338	2 572 2 487 2 364	$\begin{vmatrix} +26 \\ +10 \\ +41 \end{vmatrix}$	50 45,5 50	45,5 46 43	$\begin{vmatrix} + 11 \\ - 1 \\ + 16 \end{vmatrix}$		104 86 100	90 88 84	$\begin{vmatrix} + & 16 \\ - & 2 \\ + & 19 \end{vmatrix}$	1 083 978 1 087	983 1 009 922	$\begin{vmatrix} + 10 \\ - 3 \\ + 18 \end{vmatrix}$	2 087 1 640 1 894	1 458 1 402 1 354	
		Ем	PLOYÉS										Employé	s			
Marseille. Marseille. » bureau. » actifs. Saint-Etienne. Nancy. Strasbourg. Paris.	1949 1950, 1er trim. » 4e trim. » 4e trim. 1950 1949 1950 1950 1951	2 801 3 120 2 913 2 948 2 243 3 816 3 161 3 642 3 350	2 369 2 375 2 337 2 437 2 137 2 580 2 600 2 301 2 360	+ 17 + 31 + 25 + 21 + 5 + 48 + 21 + 58 + 42	44 48 42 46 32 54 40 55	43 42,5 42,5 42 41 46 45,5 41,5	$\begin{vmatrix} + & 2 \\ + & 14 \\ - & 1 \\ + & 8 \\ - & 20 \\ + & 18 \\ - & 11 \\ + & 32,5 \\ + & 44 \end{vmatrix}$		92 97 87 94 69 116 92 110 108	84 83 82,5 87,5 76 90 90,5 82 86	$\begin{array}{c} + & 9,5 \\ + & 16 \\ + & 5 \\ + & 7 \\ - & 9 \\ + & 29 \\ + & 2 \\ + & 35 \\ + & 26 \end{array}$	864 999 941 992 771 1 180 1 010 1 179 1 155	949 915 947 922 923 974 974 894 873	$\begin{array}{c c} -9 \\ +9 \\ -0.6 \\ +7.5 \\ -16.5 \\ +21 \\ +4 \\ +32 \\ +32 \end{array}$	1 728 1 821 1 634 1 626 1 418 2 279 1 759 2 170 1 995	1 353 1 380 1 341 1 391 1 214 1 463 1 480 1 330 1 380	
		Ou	VRIERS										OUVRIER	s			
Marseille. Marseille. ** Saint-Etienne. ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** ** *	1949 1950, 1er trim. » Eté. » 4° trim. 1949 1950 1950 1950 1950 1949 1951	2 767 3 133 3 174 3 000 2 645 2 717 3 026 3 266 3 523 3 250 3 414	2 473 2 482 2 087 2 485 2 488 2 366 2 716 2 546 2 534 2 671 2 638	+ 12 + 26 + 13 + 20 + 6 + 15 + 12 + 28 + 39 + 22 + 29	42 45 40 48 37 39 43 46 50,5 46	44 43 45 42,5 42 42 42 45 42 45 42 47	$ \begin{vmatrix} -4 \\ +5 \\ -11 \\ +12 \\ -12 \\ -5 \\ +2 \\ +21 \\ -2 \\ +41 \end{vmatrix} $		92 95 89 94 79 83 91 97 104,5	89 89 90 89 89 85 92 91 87 95	$\begin{array}{c ccccc} + & 4 & + & 7 & \\ + & 7 & - & 1 & \\ - & 1 & + & 6 & \\ - & 10 & - & 2 & \\ - & 1 & + & 7 & \\ + & 20 & + & 6 & \\ + & 22 & & & \end{array}$	947 961 868 938 916 924 1 101 1 092 1 122 1 072 1 123	963 927 978 922 904 913 865 995 896 962 878	$\begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	1 647 1 760 1 631 1 762 1 654 1 680 1 885 1 894 2 076 1 923 2 000	1 399 1 420 1 479 1 426 1 434 1 352 1 598 1 441 1 423 1 526 1 503	
Caint Ediana		TRAVAILLE			F.4				100				ILLEURS D		. 0.100	1 409	
Saint-Etienne. Marseille. » Saint-Etienne. Marseille.	1949 (min.) 1950, 1er trim. (manœuv.) » 4e trim. 1950, 2e trim. 1951 (dock.)	3 690 3 335 3 066 2 795 3 275	2 842 2 953 2 903 2 700 2 750	$\begin{array}{c} + 29 \\ + 13 \end{array}$ $\begin{array}{c} + 5,5 \\ + 4 \\ + 19 \end{array}$	54 47 48 38 45	43 44 44 43 44	$\begin{vmatrix} +25 \\ +7 \\ +9 \\ -11 \\ +2 \end{vmatrix}$		108 103 101 82 102	90 90 85 87	$\begin{vmatrix} +24 \\ +15 \end{vmatrix} + 12 \\ -3,5 \\ +17 \end{vmatrix}$	993 976 915 916	910 915 938 930 970	$\begin{vmatrix} +29 \\ +9 \\ +4 \\ -2 \\ -5,5 \end{vmatrix}$	2 162 1 927 1 772 1 595 1 816	1 493 1 559 1 540 1 405 1 480	
		Re	rraités -			-							RETRAITÉ	s		_	
Saint-Etienne. Paris.	1949 1951	2 207 3 096	2 300 2 420	$\frac{-8}{+28}$	25 48	35 37,5	$ \begin{array}{c} -28,5 \\ +28 \end{array} $		59 94	70 80,5	$\begin{array}{ c c c c c c c c c c c c c c c c c c c$	701 1 009	1 140 964	$\begin{vmatrix} -38 \\ +5 \end{vmatrix}$	1 251 1 783	1 600 1 540	

TABLEAU IX. — Comparaison Variations en fonction de

de consommation aux normes. la composition familiale.

			 	Calories		F	Pro	tides anir	maux	Pr	otides tota	aux		Calciun	1		Vitamine	B2
Composition familiale	Villes	Professions	Moyenne réelle	Moyenne calculée	Bilan		Moy. réelle	Moy.	Bilan	Moy. réelle	Moy. calculée	Bilan	Moy. réelle	Moy. calculée	Bilan	Moy. réelle	Moy. calculée	Bilan
нғ	Saint-Etienne 1949. Strasbourg 1950. » Marseille 1 ^{er} trim. 1950. Paris 1951. »	Mineurs. Ouvriers. Employés. Ensemble. Ouvriers. Employés.	4 470 3 800 4 121 3 520 3 695 3 670	3 500 2 934 2 500 2 566 2 873 2 523	% + 28 + 29 + 65 + 37 + 28 + 45		64 58 68 52 65 65	40 40 40 39 40 40	% + 60 + 43 + 70 + 33 + 62,5 + 62,5	132 122 132 108 119 119	97,5 95 85 87 90 85	% + 36 + 27 + 55 + 25 + 32 + 40	1 259 1 200 1 400 1 231 1 202 1 256	800 800 800 841 815 808	% + 57 + 50 + 75 + 47 + 47 + 55,5	2 520 2 330 2 560 2 241 —	1 850 1 696 1 500 1 566	% + 36 + 37 + 71 + 36 - -
нг Е	Saint-Etienne. Strasbourg. Marseille. Paris 1951.	Mineurs. Ouvriers. Employés. Ensemble. Ouvriers. Employés.	3 860 3 245 3 221 3 249 3 250 3 140	2 923 2 579 2 312 2 676 2 681 2 295	+ 32 + 25 + 39 + 21 + 21 + 37		58 49 49 48 56 55	42 42 41 43 42 41	+ 38 + 18 + 18 + 11 + 33 + 34	112 102 98 101 104 99	87 88 82 89 89 81	+ 28 + 16 + 20 + 14 + 17 + 22	1 305 1 095 1 079 964 1 061 1 084	864 854 893 900 891 877	+ 51 + 27 + 20 + 7 + 19 + 24	2 250 2 003 1 943 1 826	1 535 1 457 1 342 1 496	+ 46,5 + 37 + 45 + 22
2 et 3 pers.	Marseille 1951.	Dockers.	3 554	2 928	+ 18		51	42	+ 21	112	88	+ 25 	1 074	891	+ 2 2	2 054	1 533	+ 32
нг ее	Saint-Etienne. Strasbourg. » Marseille. Paris. »	Mineurs. Ouvriers. Emplóyés. Ensemble. Ouvriers. Employés.	3 190 2 966 3 143 3 050 3 040 2 770	2 675 2 385 2 210 2 323 2 336 2 164	+ 19 + 24 + 44 + 31 + 30 + 28		48 43 47 44 51 52	43 42 42 41 40 40	+ 12 + 4 + 12 + 7 + 27,5 + 30	92 92 99 92 96 95	84,5 83 80 80 80 75	+ 9 + 10 + 24 + 15 + 20 + 27	1 095 1 032 1 053 923 1 025 1 000	912 919 934 895 892 881	+ 20 + 12 + 13 + 3 + 15 + 13,5	1 915 1 884 2 015 1 697	1 398 1 323 1 250 1 280	+ 37 + 42 + 61 + 32 -
нг еее	Saint-Etienne. Strasbourg. Marseille. Paris.	Mineurs. Ouvriers. Employés. Ensemble. Ouvriers. Employés.	2 950 2 966 2 943 3 124 2 929 3 720	2 600 2 357 2 150 2 270 2 650 2 114	+ 13,5 + 26 + 37 + 37 + 10,5 + 29		43 43 45 43 47 40	44 43 42 43 41 40	- 1,5 + 6 - + 14,5 + 10	86 92 94 92 91 85	85 84 79 81 80 76	+ 2 + 8 + 19 + 13 + 14 + 12	980 1 032 1 034 914 1 016 982	950 968 961 926 931	+ 3 + 6 + 7 - 1 + 9 + 5	1 850 1 884 1 916 1 726	1 368 1 300 1 202 1 244 	+ 35 + 44 + 59 + 38
4-5-6 pers.	Marseille.	Dockers.	3 165	2 737	+ 17		43	44	_ 2 	97	88	+ 10	874	937	- 6	1 745	1 475	+ 16
HF EEEE	Saint-Etienne.	Mineurs.	2 736	2 672	+ 2,5		43	44	2	86	87	_ 1	1 037	970	+ 7	1 639	1 398	+ 17
HF et + de 4 E	Saint-Etienne.	Mineurs.	3 350	2 547	+ 32	*	38	46	— 16	94	86	+ 9	962	1 014	- 5	1 930	1 342	+ 43
Plus de 6 pers.	Marseille.	Dockers.	3 267	2 701	+ 22		41	46	— 10	101	86	+ 18	844	1 007	_ 16	1 738	1 450	+ 24

1er groupe. — Déficitaires en protides animaux, Ca.

Peu de viande.

Beaucoup de beurre.
Beaucoup de légumes secs.

Peu de lait et de fromage.

Peu de viande.

Beaucoup de viande.

Peu de légumes secs.
Beaucoup de pain.

Peu de beurre.
Beaucoup de légumes secs.

Midi.

2° groupe. — Equilibrées ou excédentaires en protides animaux, Ca, vitamine B2.

Beaucoup Viande et beurre de lait en quantités Peu de légumes secs. Est. Centre et fromage. moyennes. Centre-Est.

Les régions qui transforment le lait en beurre ont donc, en fait, des taux déficitaires de protides, calcium et vitamine B2. Une ration élevée de beurre va de pair avec une ration élevée de pain et une ration basse de lait et de fromage.

Les régions qui transforment le lait en fromage ont un type alimentaire opposé, ayant des taux élevés de protides animaux.

Les consommations de viande sont assez constantes dans les régions étudiées, sauf en Vendée (plus basse).

La consommation de porc tient partout une place importante sous des formes variées. Il y a là un problème d'ordre économique et nutritionnel à se poser. Il prend en effet, dans une certaine mesure, la place du lait et du fromage sans en avoir la valeur alimentaire et en utilisant pour sa production des éléments qu'il ne restitue qu'avec un mauvais rendement.

La ration de pain augmente parallèlement à celle de beurre (Ouest) et varie en sens inverse de celle des pommes de terre.

2. — RÉGIONS URBAINES, GROUPES TOTAUX

D'une manière générale, les groupes urbains étudiés ici sont excédentaires pour les principes nutritifs (sauf Saint-Etienne). Des différences régionales s'observent toutefois sur la quantité de l'alimentation plus que sur sa qualité; le profil nutritionnel restant du même type dans des villes aussi différentes que Strasbourg, Marseille, Nancy et Saint-Etienne. Cependant, à Paris, les consommations sont relativement plus riches en protides d'origine animale qu'en calories, alors que c'est l'inverse pour les autres grandes villes.

Les calories sont excédentaires de 20 % en moyenne sur les standards étudiés pour l'ensemble de ces groupes urbains.

Ceci corrobore les observations déjà faites en 1948 par T. Schulz (art. cité) qui, utilisant une autre méthode, notait dans 4 villes françaises un excédent calorique de 10 % par rapport aux standards anglais et ce, sans tenir compte des calories apportées par l'alcool, les légumes et les fruits frais que nous comptons ici.

3. — VARIATIONS DU TYPE ALIMENTAIRE SELON LA PROFESSION DU CHEF DE FAMILLE

Il ne semble pas que ce facteur change profondément les habitudes alimentaires,

En ce qui concerne les calories, on constate généralement un excès sur les standards sauf pour un groupe de retraités (Saint-Etienne 1949) comprenant de nombreux vicillards isolés. Cet excès varie de 4 à 48 % selon les groupes et il est, en moyenne, de :

- + 26 % pour les cadres.
- + 29 % pour les employés.
- + 20 % pour les ouvriers.
- + 14 % pour les travailleurs de force.

4. — VARIATIONS DU TYPE ALIMENTAIRE SELON LA COMPOSITION DE LA FAMILLE

Les consommations des familles composées de :

HF-HF E-HF EE-HF EEE

ont été étudiées dans quelques villes.

Le tableau V donne la variation des consommations d'après la taille de la famille. Le tableau IX compare ces consommations aux standards.

Le profil nutritionnel est totalement différent, suivant qu'il s'agit de familles avec ou sans enfant. Ces dernières ou celles n'ayant qu'un enfant ont généralement une alimentation très excédentaire globalement et particulièrement en P. A. et en calcium, tandis que, dans les premières, ce sont précisément les points les moins excédentaires, voire même déficitaires.

Lorsque le nombre d'enfants croît de 1 à 3, les moyennes deviennent de moins en moins satisfaisantes sur ces deux points (à partir de 4 enfants, elles deviennent nettement déficitaires dans les enquêtes que nous avons).

IV. — CRITIQUES DES STANDARDS CALORIQUES ET AZOTES UTILISÉS

Nous avons cherché ici à résoudre le problème suivant :

— Quelles modifications faut-il donc faire subir aux standards utilisés pour que ceux-ci correspondent aux habitudes françaises des groupes de population enquêtés?

Nous envisagerons d'abord les standards caloriques.

A. — INFLUENCE DE L'AGE

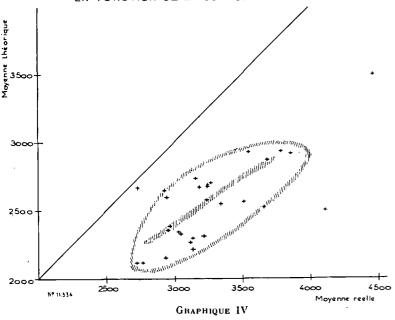
Le diagramme suivant a été établi en portant en abscisse les moyennes réellement consommées, en ordonnée les moyennes théoriques pour les groupes urbains:

HF-HFE-HF EE et HF EEE.

Si les standards utilisés concordaient avec les consommations réelles, nos points se situeraient dans la zone de la bissectrice. La disposition des points fait apparaître 2 phénomènes :

1° La disposition générale des points est grossièrement parallèle à la

COMPARAISON DES CONSOMMATIONS THEORIQUES ET REELLES DE CALORIES EN FONCTION DE LA COMPOSITION FAMILIALE



direction de l'abscisse. Autrement dit, l'échelle des standards utilisés est comparable aux consommations réelles suivant les groupes d'âge (en fait les consommations élevées, c'est-à-dire celles des adultes, est un peu sous-évaluée par rapport à celle des enfants).

2° La disposition générale des points est globalement en-dessous de la bissectrice des axes. Autrement dit, il faudrait faire subir à l'ordonnée une translation correspondant à une élévation des standards de +26~%(environ 600 calories) (ou une diminution de la consommation réelle équivalente) pour que nos points se situent de part et d'autre de la bissectrice des axes. Nous discuterons plus loin la signification de ce décalage.

B. — INFLUENCE DE LA PROFESSION DU PÈRE

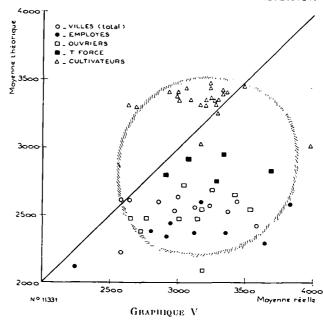
Le graphique V porte en abscisse les taux réellement consommés, et en ordonnée les taux théoriques calculés d'après nos standards pour chacun des groupes étudiés suivant la profession du père.

Les graphiques VI et VII montrent que ces groupes sont comparables pour ce qui est de la répartition des àges et sexes.

L'observation du diagramme V permet les remarques suivantes :

1° La disposition générale de nos points les situe dans un cercle.

CONSOMMATIONS THEORIQUES ET REELLES DE CALORIES EN FONCTION DE LA PROFESSION

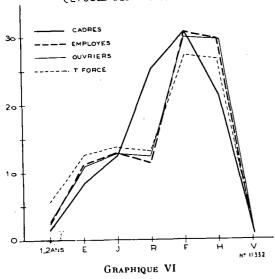


Autrement dit, notre échelle des standards par profession ne correspond pas aux consommations de fait de ces divers groupes professionnels.

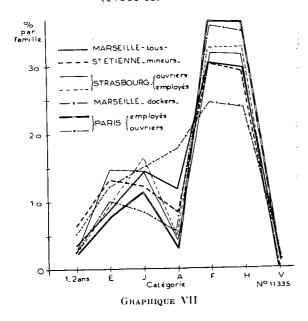
- 2° Pour que les standards par profession concordent avec les consommations réelles, il faudrait :
- a) abaisser les standards du cultivateur moyen de 10 % environ (-300 calories);
- b) élever les standards des travailleurs de force et ouvriers urbains de 10 % à 20 %, ceux des employés et cadres de 20 à 30 %.

Le problème que nous nous posions admet donc deux solutions si l'on veut adapter nos standards aux consommations réelles :

REPARTITION DES CONSOMMATEURS SELON L'AGE



REPARTITION DES CONSOMMATEURS SELON L'AGE



a) ou bien les standards par profession doivent être davantage égalisés en élevant les standards des métiers dits sédentaires de 20 à 30 %;

b) ou bien, si l'on prend les standards actuels comme base de référence, les cultivateurs ont une ration calorique un peu trop faible, les métiers sédentaires ayant une surconsommation de 20 à 30 %.

Cette surconsommation ou sous-estimation des standards des métiers sédentaires explique le décalage de 20 à 30 % observé dans nos groupes urbains suivant la taille de famille.

Il ne nous semble pas possible de prendre actuellement position sur ce problème. Il faudrait disposer de données valables sur la répartition des maladies dites de pléthore (obésité, athérome, etc.) ou des troubles liés à un déficit calorique (maigreur, diminution de l'endurance physique) dans ces divers groupes de population.

Voici cependant quelques éléments de solution.

Le tableau X montre les différences entre les consommations familiales de groupes d'employés, ouvriers et travailleurs de force ayant un même nombre d'enfants.

Il apparaît que, dans un même lieu, la différence : ouvrier, employé, est assez variable, mais faible dans l'ensemble (170 calories).

Les différences, travailleurs de force-employés et travailleurs de forceouvriers, sont nettement plus importantes et dépassent 1 000 calories.

TABLEAU X

Différences de consommation calorique entre les familles de même composition,
mais de profession différente.

,		Différence ouvrier - employé	Différence travail. force - ouvrier (Saint-Etienne)	Distérence travail. force - employé
нғ	Paris Strasbourg	$^{+}$ 50 $^{-}$ 642	$^{+\ 1\ 550}_{+\ 1\ 340}$	
HF E	Paris Strasbourg	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	$^{+\ 1\ 845}_{+\ 1\ 830}$	$+2160 \\ +1917$
HF EE	Paris Strasbourg	+ 1 080 - 708	$^{+}_{+}$ 600 $^{+}_{896}$	+ 1 680 + 188
HF EEE	Paris Strasbourg	+ 1 035 + 115	$\frac{+}{-}$ 105	$\begin{array}{c} + \ 1\ 100 \\ + \ 35 \end{array}$
Me	yenne	170	1 005	1 185

En résumé: 1° L'échelle des standards par groupes d'âge que nous avons utilisés correspond sensiblement à l'échelle des consommations réelles.

2° L'échelle, des standards par profession que nous avons utilisés ne correspond pas à l'échelle des consommations réelles. Deux solutions sont possibles pour expliquer cette discordance : ou bien il existe une surconsommation calorique de fait de 20 à 30 % dans les groupes à métier sédentaire, ou bien les standards actuels des groupes sédentaires sont sousestimés de 20 à 30 %.

3° En attendant que des données valables puissent permettre de résoudre ce problème si l'on se basait pour établir des standards sur la consommation de fait des groupes étudiés, les standards arrondis par individu moven de la famille movenne seraient ceux du tableau ci-dessous.

Consommations caloriques movennes arrondies par individu moven d'un tupe de samille donné (v compris l'alcool).

Famille composée de :	Employés et ouvriers	Travailleurs de force
HF	3 600	4 800
HF E	3 200	3 800
HF EE	3 000	3 200
HF EEE	2 900	3 000

- 4° Ces standards ne seraient pas applicables:
- à une famille considérée isolément;
- à des groupes de familles avant un pourcentage d'enfants, d'adolescents, nettement différents de celui des groupes étudiés ici.

Ils peuvent cependant être utiles dans les enquêtes statistiques qui portent généralement sur des familles telles que celles que nous avons étudiées.

5° Dans quelle mesure ces chiffres sont-ils représentatifs ? Nous donnons ici les écarts-types, coefficients de variation, erreurs standard et coefficients de signification pour les taux caloriques dans quelques villes (tableau XI).

TABLEAU XI Calories. Signification des différences.

	Nombre de personnes	Moy.	Ecart- type	Coefficient de variation	Erreur standard	Coefficient de signification
Strasbourg : employés.	2 3 4	4 124 3 221 3 143	895 700 675	21,6 22 21,3	160 125 155	4,45 4,45 0,4
Strasbourg : ouvriers.	2 3 4	3 880 3 245 3 118	820 765 565	21,2 23,6 18,1	161 134 111	3 0,7
Saint-Eticnne : mineurs.	2 3 4 5	4 470 3 860 3 190 2 950	1 135 1 110 910 555	$\begin{array}{c} 25,5 \\ 28,2 \\ 28,6 \\ 18,5 \end{array}$	180 163 149 107	2,51 3,03 1,31
Marseille : dockers.	2 et 3 4 et 5 6 et plus	3 554 3 165 3 267	705 710 560	19,8 22,1 17,3	120 75,5 110	2,7 0,76

On constate que la probabilité, pour que les différences de taux observées entre les familles sans enfant ou avec enfants ne soient pas dues au hasard, est assez bonne. Au contraire, entre les familles avant 1 et 2 enfants, la discrimination est moins valable.

6° Pour proposer des standards applicables à un groupe d'individus de même catégorie, il faudrait avoir pu procéder à un assez grand nombre d'enquêtes de collectivités. N'en possédant pas en nombre assez élevé. nous avons cherché à évaluer la consommation d'un enfant moyen de la manière suivante :

Consommation	1er	enfant	:	consommation	HF	E	 consommation	HF
»	2^{e}	>>	:			EE	»	HF E
»	3e	>>	:	>>	HE	FFF	 ,	HEFF

Les calculs faits d'après les moyennes du tableau V donnent les résultats suivants (tableau XII).

TABLEAU XII Calcul de la ration moyenne de l'enfant moyen par différence.

	1" enfant	2º enfant	3° enfant	Moyenne
Paris :		-		
employés	2 080	1 660	2 520	2086
ouvriers	2 360	2 410	2 485	2 418
Strasbourg:				
employés	2 421	2 909	2 143	2 491
ouvriers	2 135	2 129	2 966	2 410
Saint-Etienne :				
employés, ouvriers	2 640	1 180	1 990	1 936
Womann				
Moyenne générale		. 		2268

On peut considérer que l'enfant moyen de 1 à 17 ans, des familles que nous avons étudiées, consomme 2 300 calories environ, soit 10 % de plus que les standards admis. Ces faits tendraient à montrer que l'adulte ayant des enfants a une consommation nettement inférieure à l'adulte sans enfant.

REMARQUES SUR LES CALORIES DUES A L'ALCOOL

Les taux ci-dessus proposés incluent les calories apportées par les boissons consommées à la table familiale.

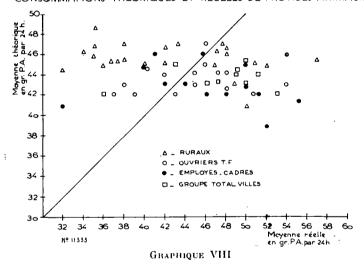
Le tableau IV montre que la moyenne des consommations de vin pour le groupe total des villes est de 300 cm3 environ par individu moyen, ce qui représenterait 210 calories environ, soit 7 % d'une ration moyenne de 3 035 calories.

Les plus gros consommateurs, les ménages sans enfant (tableau VI), ont une movenne de 461 cm3 de vin, donnant environ 320 calories, soit 8 % d'une ration de 3 890 calories. On peut donc considérer que les calories apportées par la boisson représentent moins de 10 % des calories totales. Le fait de les comprendre dans le total calorique ne suffit pas à rendre compte de l'excès des taux réels sur les taux théoriques.

STANDARDS DE PROTIDES ANIMAUX

a) Le graphique VIII, étudiant la proportionnalité entre les taux réels et les taux théoriques, montre qu'il n'y a aucune corrélation entre ces deux données.





Quelle que soit la catégorie de consommateurs, la dispersion des consommations de fait est considérable, tandis que les consommations devraient être groupées autour de la bissectrice.

Il fait apparaître que l'excès des consommations de fait sur les consommations théoriques diminue lorsque la profession devient plus active; il diminue aussi notablement lorsque la taille de la famille croît. Certains groupes sont au-dessous des standards.

b) Le tableau XIII donne les valeurs des écarts-types, coefficients de variation, erreurs standard et coefficients de signification pour les protides animaux dans quelques villes. La probabilité pour que les différences constatées entre les groupes sans enfant et avec enfants ne soient pas dues au hasard est assez bonne.

TABLEAU XIII Protides animanx. Signification des variations.

	Nombre de personnes	Moy.	Ecart- type	Coefficient de , variation	Erreur standard	Coefficien de significatio
Strasbourg : employés.	2 3 4	58 49,5 48	15 15 10,7	24,7 29 22	3 2,6 2,1	2,15 0,5
Strasbourg : ouvriers.	2 3 4	68 48,8 47,2	19,6 11,1 8,5	28,7 22,2 18	3,5 2 1,95	4,75 0,6
Saint-Etienne : mineurs.	2 3 4 5	64 58 48 43	23,4 22,8 19 15	36 37,1 38 33	3,7 3,35 3,2 2,9	1,2 2,1 1,2
Marseille : dockers.	2 et 3 4 et 5 6 et plus	51 43 41	11 14,2 14	$\frac{22}{32}$ $\frac{34,5}{34}$	1,9 1,5 2,7	3,3 0,65

- c) En résumé : pour les protides animaux :
- les consommations de fait n'ont aucun rapport avec les standards et sont très variables. D'autres facteurs que le facteur « besoin » doivent iouer:
 - la profession a une influence sur les consommations de fait;
- le nombre d'enfants a une forte influence et les consommations réelles deviennent rapidement inférieures aux standards quand la taille de la famille augmente.

V. — LE PROBLÈME DE L'ÉTABLISSEMENT DES RATIONS-TYPES

Nous avons jusqu'ici confronté une table de standards nutritionnels à la consommation réelle de certains groupes de français.

La concordance des taux caloriques des standards et de la consommation réelle est de ± 10 %, c'est-à-dire très satisfaisante pour les cultivateurs et les travailleurs de force (l'échelle des standards caloriques par âge concorde également bien avec l'échelle de la consommation de fait).

Pour les ouvriers, la consommation de fait est supérieure de 10 à 20 % par rapport aux standards caloriques et, pour les employés et cadres, de 20 à 30 %.

Il s'agit là, soit d'une consommation excessive, soit d'une sous-estimation des standards des groupes sédentaires. Quoi qu'il en soit, il est possible de dire que la consommation réelle en France n'est, de toute façon, pas inférieure aux standards caloriques et en protides animaux habituelle-

ment admis (les standards du N. R. C. étant encore plus bas que les standards de l'I. N. H. en ce qui concerne les protides).

Les rations alimentaires habituellement consommées sont donc suffisantes pour ces 2 éléments nutritionnels. Seul subsiste un problème de surconsommation possible des groupes ouvriers et surtout employés et cadres. Nous avons donc essayé de faire de ces rations moyennes suffisantes et consommées en fait dans la population des rations alimentaires types.

Les tableaux XIV, XV, XVI présentent les moyennes de consommation réelle par aliments et groupes d'aliments de l'individu moyen, de la famille moyenne de nos échantillons.

Un certain nombre de remarques sont à faire :

- 1° Ces aliments ont été groupés suivant le classement adopté par l'I. N. H. en 1945. Il est à noter qu'au sein de chacun des groupes il existe une assez grande variabilité dans les consommations des divers aliments, alors que les moyennes totales du groupe sont d'une grande stabilité. Il est donc probable que ce mode de classement correspond bien à une réalité nutritionnelle.
 - 2° Dans les villes, les résultats globaux sont les suivants :

RÉGIONS URBAINES

Les types nutritionnels étant tous ici similaires, on recherchera les rations moyennes de fait en réunissant les aliments par groupes d'aliments.

RÉGIONS RURALES

Pour essayer de déterminer des rations-types moyennes, on a choisi deux groupes de régions de « profil nutritionnel » opposé et on a fait la moyenne arithmétique de leurs consommations, réelles et théoriques. Les régions choisies ont été:

- a) Fougères et Auvergne.
- b) Bretagne septentrionale et Marais Vendéen.
- c) Garonne et Adour.
- Le tableau XV donne les résultats obtenus.

Les rations obtenues par groupes d'aliments correspondent à des taux alimentaires à peu près stables (tableau XVI).

Le fromage a été exprimé en lait (sur la base des protides avec une composition movenne de 20 g de protides pour 100 g de fromage).

En résumé, on aboutit aux rations-types suivantes :

1° Aliments du 1° groupe : viande, charcuterie, poisson, légumes secs. Le total du groupe est (en g par jour et par personne) :

RATION ALIMENTAIRE TYPE A PRÉCONISER POUR LE FRANÇAIS

Selon la profession:

Cadres Employés Ouvriers	182	Travailleurs force Villes (ensemble) Ruraux (moyenne)	192
Selon la composition fami	liale :		
Homme, femme	195	Homme, femme, 3 enfants Homme, femme, 4 enfants	

La viande forme l'apport essentiel, soit 75 % environ en moyenne (avec la charcuterie).

L'apport du poisson varie de 15 à 20 % selon les régions; les légumes secs de 5 à 9 %; leur apport est plus important chez les travailleurs de force, mais n'atteint pas celui des ruraux.

2º Aliments du 2º groupe : lait, fromage (exprimé en œufs, lait).

Selon la profession:

Homme, femme, 2 enfants 488

Cadres

Employés	459	Villes (ensemble) Campagnes (moyenne)	498
Selon la composition famil	iale :		
Homme, femme		Homme, femme, 3 enfants	

447 Travaillour force

Le lait liquide représente environ 2/3 du total, il est proportionnellement moins important chez les travailleurs de force. C'est alors le fromage qui augmente. Il représente, exprimé en lait, le 1/3 environ.

Les œufs (exprimés en poids) entrent pour seulement 5 % dans le total. Le poids moyen est d'environ 25 g par jour et par personne, soit 1/2 œuf.

3° Aliments du 3° groupe : matières grasses.

Selon la profession:

Cadres Employés Ouvriers	Travailleurs force	50 54 49	
Selon la composition fami	liale :		
Homme, femme	61.5	Homme, femme, 3 enfants Homme, femme, 4 enfants	45 42

Le beurre représente 30 à 42 % pour les groupes professionnels sédentaires et diminue quand la profession devient plus active, tandis que les autres matières grasses augmentent.

On enregistre d'importantes variations locales de ces pourcentages.

Tableau XIV. — Moyennes de consommation par

groupes d'aliments (villes, groupes totaux).

Groupes totaux I II							=	III IV						v	VI			VII					
II	tiroupes tota				, 				11				III										
Années	Régions	Trimestres	Vrande et Charc.	Pois- son	Lé- gumes secs	Total	Lait	Fro- mage en lait	Œufs	Total		Beurre	Matières grasses	Total	Pain	Céréales	Total	Fruits	P. de terre	Lé- gumes	Total	Sucre	Boisson
 			т.	Т.	т.	T.	т.	т.	т.	т.		Т.	т.	Т.	т.	т.	Т.	Т.	т.	т.	т.	т.	т.
1949	Paris.	2° trim. 3° trim. 4° trim.	158 148 169	45 47 44	11 ⁻ 3 10	214 198 223	336 309 306	229 217 174	25 25 17	590 551 497		22 26 22	29 24 21	51 50 43	328 266 284	48 37 37	376 303 321	187 286 214	267 219 252	282 241 234	549 460 486	50 42 54	219 255 231
1 1	Nancy.		169	24	27	220	325	130	32	487		37	38	75	373	73	446	153	329	267	596	61	250
	Paris.	2° trim.	128	25	15	168	272	161	18	451	*	21	26	47	352	46	398	156	352	169	521	65	380
	Nancy.	2° trim.	130	24,5	15	169	362	124	27	513		30,5	34	64	382	52	434	145	293	208	501	62	210
1950	Marseille.	1° trim. 4° trim.	141 135	41 41	16 10	198 186	269 238	143 143	21 16	433 397		14 14	45 37	59 51	307 280	100 96	407 376	239 241	297 278	218 232	515 510	68 58	347 297
	St-Etienne.	2° trimi.	118	14	7	139	281	149	12	442	1	17	14	31	316	45	361	97	376	138	514	56	318
	Strasbourg.		146	22	8	176	472	112	36	620		22	46	68	376	110	486	92	353	180	533	70	293
1951	Paris.		171	41	13	225	284	198	20	502		28	31	59	334	50	384	218	3 45	295	640	59	418
	Moyenne		147	33	12	192	314	162	23	498		23	31	54	327	63	390	185	305	224	529	58	292

TABLEAU XV. — Moyennes de consommation

par groupes d'aliments (campagnes).

			1		 	1				III					IV V					VII
	Viande et Charc.	Poisson	Légumes secs	Total	Lait entier écrémé	Fro- mage en lait	Œuſs	Total		Beurre	Matières grasses	Total	Pain	Fari- neux	Total	Fruits	Pommes de terre	Légumes	Total	Sucre
	т.	Т.	т.	т.	т.	т.	т.	т.		т.	т.	т.	Т.	т.	т.	т.	Т.	Т.	т.	т.
Moyenne Auvergne et Fougères	165	5	19	189	378	136	22	536		37	9,5	46	473	53	526	47,5	256	166	422	30
Moyenne Bretagne septentrionale plus Marais Vendéen	146	39,5	15,7	201	370	25	24	419		58	9,4	67	481	60	541	40	352	182	534	36
Moyenne Garonne plus Adour	171	13	48	232	335	80	40	455	١.	4	29	33	428	33	461	55	271	260	531	42
Moyenne	161	19	27	207	361	80	29	470		33	16	49	460	49	509	47,5	293	202	495	36

TABLEAU XVI. - Moyennes de consommation

par groupes d'aliments (villes, par professions).

				1	[1	I				111	======		IV		v		VI		v	11
Années	Régions	Trimestres	Viande et charc	Poisson	Lég. secs	Total	Lait	Fromage en lait	Œufs	Total		Beurre	Matières grasses	Total	Pain	Céréales	Total	Fruits	P. de terre	Lég. frais	Total	Sucre	Boisson
			Т.	Т.	Т.	Т.	T.	T.	Т.	Т.		Т.	т.	Т.	Т.	Т.	Т.	т.	Т.	т.	т.	T.	т.
	j l		l Cai	DRES		I	I			ı	ļ į		-	 		1	Cadi	RES	l	l			
1949 1950 1949 1950	Toulon. Marseille. Nancy. * Moyenne	Off. de marine. 1er trim. Prof. lib.	99 137 171 134 135	48 41 24 40 38	2 9 27 13	149 187 222 187 186	317 269 302 305 298	56 174 130 124 120	24 22 39 26 28	397 465 471 455 447	,. 	16 15 39 34 26	28 48 32 32 35	44 63 71 66 61	271 297 326 307 300	50 102 76 36 66	321 399 402 343 366	338 302 153 146 235	212 255 309 231 252	276 244 293 220 258	488 499 602 451 510	65 74 53 49 60	159 371 231 153 228
			Reti	RAITÉS													RETRA	AITÉS	· · · · <u>-</u>				
1950 1951	St-Etienne. Paris.		$\begin{array}{c c} 66 \\ 142 \end{array}$	13 38	8 10	87 190	150 234	$\left \begin{array}{c}149\\222\end{array}\right $	13 18	312 474		18 23	11 29	$\begin{bmatrix} 29 \\ 52 \end{bmatrix}$	$\begin{array}{c} 285 \\ 346 \end{array}$	$\frac{20}{39}$	305 385	$\frac{102}{202}$	348 309	$\begin{vmatrix} 125 \\ 256 \end{vmatrix}$	473 565	$\begin{bmatrix} 41 \\ 57 \end{bmatrix}$	364 86
			Емр	LOYĖS													Емрь	OYÉS					
1949 1950 1950 1949 1950 1950 1951	Marseille. * * St-Etienne. Nancy. * Strasbourg. Paris. Moyenne	1 ^{er} trim. Eté. 4° trim.	123 149 121 128 98 184 116 142 185	52 43 38 43 11 24 23 26 44	9 10 3 3 6 27 19 6 12	184 202 162 174 115 235 158 174 241	267 259 229 248 274 357 355 474 303	74 143 118 148 118 124 118 124 194	24 21 16 16 9 32 27 39 22 23	365 423 363 412 401 513 500 637 519 459		13 15 14 15 16 44 30 25 31	32 42 36 35 9 42 35 45 32	45 57 50 20 25 86 65 70 63	322 308 280 267 274 430 405 366 309 329	63 86 99 105 37 66 52 113 53	385 394 379 372 311 496 457 479 362	202 229 254 254 81 159 142 112 244 186	280 298 278 277 388 379 311 369 343 325	290 254 261 232 115 254 199 196 320 244	570 552 539 509 503 633 510 565 663	62 58 66 67 47 72 63 78 63	223 316 255 255 218 254 212 288 375 267
															1 020			'					
1949 1950 1949 1950 1950 1950 1949 1951	Marseille. * * * St-Etienne. * textile. Nancy. Strasbourg. Naney. Paris.	1° ^r trim. Eté. 4° trim.	128 142 121 144 125 135 124 142 142 159	46 33 33 48 13 13 9 19 19 26 40	17 17 3 11 2 6 7 12 10 24 13	191 192 157 203 140 154 140 173 171 209 246	246 250 249 239 247 272 288 392 469 316 276	25 143 112 143 161 161 174 124 93 130 204	22 20 17 17 15 14 35 27 34 24 20	293 413 378 399 423 447 497 543 596 470 500		7 14 15 14 17 20 25 30 18 27 27	29 44 45 41 18 15 34 34 46 40 30	36 58 60 55 35 35 59 64 64 67	362 305 360 282 325 350 393 385 362 351	64 104 100 94 46 50 51 59 102 77	OUVRI 426 409 460 376 378 375 401 452 487 439 500	184 227 293 245 120 106 143 147 72 145 203	232 271 190 293 362 406 290 304 338 292 350	247 192 199 212 169 175 334 208 165 250 283	479 463 389 505 531 581 624 512 503 542 633	53 58 74 57 47 53 68 67 70 57 58	272 336 375 309 349 309 390 222 306 270 450
	Moyenne		141	27	11	177	295	134	22	450		19	34	53	347	72	418	180	302	221	524	60	325
10:5				RS DE				I 6 04 !	, 64	500		23	1 90					DE FO					
1949 1950 1950 1950	St-Etienne. Marseille. ** St-Etienne. Marseille.	Mineurs. 1 ^{er} trim. 4 ^e trim. 2 ^e trim. Dockers.	161 141 143 120 135	12 48 33 18 34	30 11 9 31	177 219 187 147 200	274 299 227 296 258	130 155 168 118	34 22 17 13 18	588 451 399 477 394		13 13 16 10	36 45 37 16 41	59 58 50 32 51	434 319 285 348 357	109 106 48 113	494 428 391 396 470	176 190 243 105 185	378 364 261 333 209	248 183 228 124 170	626 547 489 457 379	71 69 59 67 71	621 366 368 427 350
	Moyennes		140	29	17	186	271	170	22	463		10	35	50	348	87	435	180	309	191	500	67	426

NUTRITION

4º Aliments du 4º groupe : céréales et dérivés.

Selon la profession:

Employés	404	Travailleurs force	390
Selon la composition famil	iale :		

La quantité d'aliments de ce groupe croît avec l'activité. Le pain forme environ 80 % de ce groupe et ce pourcentage reste stable, quelle que soit la profession, mais varie un peu selon les régions. A noter aussi la forte consommation des familles de 3 enfants.

5° Aliments du 5° groupe : crudités et fruits.

Seuls les fruits ont pu être étudiés à part. Les moyennes sont les suivantes :

Selon la profession:

Cadres	186	Travailleurs force	185
Sclon la composition famil	iale :		
Homme, femme	170	Homme, femme, 3 enfants Homme, femme, 4 enfants	

6° Aliments du 6° groupe : légumes cuits (pommes de terre et légumes verts).

Selon la profession:

Cadres	567	Travailleurs force	500 529 462
Selon la composition famil	iale :		
Homme, femme	544	Homme, femme, 3 enfants Homme, femme, 4 enfants	

Le total reste assez stable quelle que soit la profession. Les pommes de terre représentent 49 à 62 % et augmentent quand l'activité croît.

7° Autres aliments : le sucre et les produits sucrés sont en moyenne de:

Selon la profession:

Cadres	64	Villes (ensemble)	67 58,5 35
Ouvriers	60	Campagnes (moyenne)	35

RATION ALIMENTAIRE TYPE A PRÉCONISER POUR LE FRANÇAIS

Selon la composition familiale:

Homme, femme, enfant	68	Homme, femme, 3 enfants Homme, femme, 4 enfants	
Homme, femme, 2 enfants	66		

Les boissons augmentent avec l'activité :

Selon la profession :

	267	Travailleurs force	
--	-----	--------------------	--

Selon la composition familiale:

Homme, femme, enfant	367	Homme, femme, 3 enfants Homme, femme, 4 enfants	
Homme, femme, 2 enfants	302		

Ces données se trouvent résumées dans le tableau XVII.

Tableau XVII

Moyennes de consommation réelle par groupe d'aliments.

	Viande et Charc. 75 %	Lait 66 %	Graisses	Céréales	Fruits	P. de ter Lég. cui
	Poisson 15 à 20 %; Lég. secs 5 à 9 %	Fromage (en lait) CEufs 5 %	Beurre 30 à 42 %	Pain 80 %	Crudités	P. de ter 49 à 62
Cadres	186	. 447	61	366	235	510 567
Employés Ouvriers	182 177	459 450	63 53	404 418	186 180	507 524
Trav. de force	186	463	50	435	180	500
Ensemble villes	192	498	54	390	185	529
Moyenne ruraux	207	470	49	509	45 (2)	462
HF (1)	243	564	75	487	198	704
HF È	195	52 9	61	425	170	544
HF EE	172	488	53	395	151	510
HF EEE	159	510	45	397	149	508
HF EEEE (2)	135	415	42	509	126	425

Les rations-types que nous pouvons proposer par groupes d'aliments seraient donc de l'ordre suivant pour l'individu moyen (de la famille moyenne de 3,3 personnes environ pour les groupes urbains et de 5 personnes pour les groupes ruraux).

Tableau XVIII
Groupes d'aliments.

Groupes	Ruraux	Urbains
1° groupe : viandes	190 (V., env. 125)	185 (Ch. et V., 130 env.)
2º groupe : produits laitiers (en lait)	400 (Lait, opt. 350)	470 (Lait, env. 333) + (1/2 œuf)
3° groupe : matières grasses	50	54
4° groupe : céréales	515 (Pain, env. 450)	400 (Pain, env. 320)
5° groupe : fruits	45	185
6° groupe : pomme de terre autres légumes frais. Total	250 200 450	310 220 530
produits sucrés	35	60
boisson : vin	(Variable.)	300

Les variations dues à l'activité seraient les suivantes :

- pour des groupes de familles d'employés et d'ouvriers : pas de modifications sensibles.
- pour des groupes de familles de travailleurs de force : augmentation du pain, des pommes de terre et des boissons.

Les variations dues à la composition familiale du groupe sont au contraire très marquées. Les taux ci-dessus pour l'ensemble des groupes urbains correspondent à peu près, étant donné nos échantillons, aux taux moyens des familles de 1 à 2 enfants. A titre d'exemple, le tableau XIX présente, pour quelques denrées, la signification à attribuer à ces types différents.

SOMMAIRE

- 1° Parmi les standards alimentaires, seuls les standards caloriques et azotés nous semblent assez connus pour pouvoir être susceptibles d'application pratique.
- 2° Les bases actuelles de ces standards ne sont pas réellement physiologiques et scientifiques. Elles peuvent seulement correspondre à la consommation de fait de sujets de référence considérés comme actifs et en bonne santé.
- 3° Les standards caloriques actuels correspondent, en fait, à des consommations observées sur des groupes allemands et américains.

Tableau XIX

Signification à attribuer aux variations (taux alimentaires).

Nombre de personnes	Moyennes	Ecart-type	Coefficient de variation	Erreur standard	Coefficient de signification
·		P	AIN	ı	1
2 3 4	399 35 5 369	114 95 129	28,5 27 34,3	20,4 17 29,7	1,66 0,4
$\begin{array}{c}2\\3\\4\end{array}$	460 379 341	133 100 103	29 26 31	$ \begin{array}{r} 26 \\ 17,5 \\ 20,2 \end{array} $	2,6 1,4
2 3 4 5	485 451 351 382	174 138 110 125	36,3 30,7 32 31,5	27,6 20,3 18 24	1 3,7 1
2 et 3 4 et 5 6 et plus.	324 351 424	100 130 124	29,8 35,6 29,9	16,9 13,8 24,3	1,23 2,6
		La	NIT		
2 3 4	445 466 493	206 146 166	44,5 31 33,2	40 26 32,5	
2 3 4	518 420 470	186 135 94	36 32 19,2	33 24 21,6	2,4 1,55
2 3 4 5	307 325 321	192 132 136	61 39,6 37,8	28,2 22,3 26,7	
2 et 3 4 et 5 6 et plus.	268 256 248	122 141 116	49 55 50	20,7 15 22,8	4,7 0,3
		VIANDE ET C	HARCUTERIE		
2 3 4	177 137 128	71 67 51	39,5 50 37	14 11,7 10	2,2 0,6
2 3 4	199 136 118,5	87 50 19,6	43,5 34,6 16,7	15,5 8,9 4,5	3,5 1,75
2 3 4 5	227 162 131 139	109 66 64 100	47,4 39,6 49 71	17,3 9,7 10,5 19,2	3,3 2,2 0,4
2 et 3 4 et 5 3 et plus	147 133 133	61 56 47	41 41 33	10,4 5,9 9,2	1,2 0

 4° En France, en 1948-1951, la concordance des taux caloriques des standards utilisés à l'I. N. H. et de la consommation réelle est de \pm 10 %, c'est-à-dire très satisfaisante pour les groupes de cultivateurs et de travailleurs de force.

L'échelle des standards caloriques par âge concorde également bien avec l'échelle de la consommation de fait.

Pour les ouvriers, la consommation de fait est supérieure de 10 à 20 %; pour les employés et cadres, de 20 à 30 % par rapport aux standards caloriques. Il s'agit là, soit d'une consommation excessive, soit d'une sous-estimation des standards des groupes sédentaires et des travailleurs modérés. Quoi qu'il en soit, il est possible de dire que la consommation réelle en France n'est, de toutes façons, pas inférieure aux standards caloriques et en protides animaux habituellement admis (ceux du N. R. C. étant encore plus bas pour les protides que ceux de l'I. N. H.).

- 5° Un tableau (p. 808) présente les moyennes de consommation réelle calorique, pour l'individu moyen de divers groupes. Ces valeurs sont exprimées en individu moyen d'un type de famille donné. Ce mode d'expression est celui qui convient pour les problèmes où l'homme est à considérer dans son milieu de vie habituel, c'est-à-dire familial (salaire, logement, ravitaillement).
- 6° Des rations-types par groupes d'aliments, correspondant aux consommations réelles moyennes de l'individu moyen de divers groupes, sont présentées pages 813 à 819.
- 7° En attendant des recherches nouvelles, ces rations-types nous semblent pouvoir être utilisées comme des standards provisoires en France.

Travail de la Section de Nutrition présenté par

J. TRÉMOLIÈRES, Y. SERVILLE et F. VINIT.

OUVRAGES DONT IL EST CITÉ DES EXTRAITS

- 1. Atwater (W. O.), Woods (C. O.) et Benedict (F.). Report of preliminary investigations in the metabolism of N. and C. in the human organism with a respiration calorimeter of special construction. Govern. Printing-office, 1897, Washington, U. S. Dept. Agriculture.
- 2. ATWATER (W. O.), BENEDICT (F.), BRYANT (A.), SMITH (A.) et SNELL (J.). Experiments on the Metabolism of matter and energy in the human body 1898-1900. U. S. Dept. Agriculture; Off. of exper. Station. Bull., 109. Govern. Printing-office, 1902.
- 3. F. A. O. Rapport du comité sur les besoins en calories. F. A. O. in Annales de la Nutrition et de l'Alimentation, juin 1950, pp. 3-55.
- 3 bis. HEEGSTED (D.) et HAFFEUREFFER (V. K.). Calories intake in relation to the quantity and quality of protein in the diet. Amer. Journ. Physiol., 1949, 157, 141-148.
- Keys (A.) et Coll. The Biology of Human Starvation. University of Minnesota. Press., 1951 (2 vol.).

- Le Breton (E.). Signification physiologique de l'oxydation de l'alcool éthylique dans l'organisme. Ann. Physiol.; Physico-Biol., 1936, XII, pp. 169-205, 301-367, 369-456, 805-858.
- National Research Council. Recommended dietary allowances, 1943, 1945, 1948. Washington D. C.
- 6 bis. NATIONAL RESEARCH COUNCIL. Inadequate diets and nutritional deficiencies; in the U. S., N. R. C., Bull., nº 109, 1943, Washington D. C.
- 7. Schulz (T.). Household expenditure in France and in England. Bull. Institute of Statistics, Oxford, 13, 1951, n° 8, pp. 229-242.
- 8. TRÉMOLIÈRES (J.) et PÉQUIGNOT (G.). Données fournies par le bilan azoté pour l'établissement des taux caloriques et azotés d'un régime (C. R. 1er Congrès international de diététique, Amsterdam, juillet 1952).
- 9. Vorr (C.). Herman's Handbuch der Physiologie., vol. 6, p. 519, Leipzig, 1881.

STOMATOLOGIE

ÉTUDE DE LA CARIE DENTAIRE DANS UN GROUPE D'ENFANTS D'AGE SCOLAIRE DE LA RÉGION PARISIENNE

Nous présentons ci-dessous les résultats du dépouillement concernant l'inspection dentaire effectuée au cours de l'année scolaire 1949-1950 (1). Cette inspection a été réalisée dans les centres de prophylaxie dentaire infantile de Meudon, Clamart, Vanves, Pavillons-sous-Bois; elle a porté sur tous les enfants fréquentant les établissements d'enseignement de la localité et âgés de 4 à 13 ans; (sauf pour Vanves, l'inspection s'est arrêtée aux enfants de 8 ans compris).

PRÉSENTATION ANALYTIQUE DES RÉSULTATS

Le dépouillement, pour l'année scolaire 1949-1950, a pu porter sur les fiches correspondant à 5 198 enfants (2 569 garçons et 2 529 filles) âgés de 4 à 13 ans inclus, c'est-à-dire nés entre 1936 et 1945 compris.

Les divers renseignements ont été consignés dans des tableaux réalisés sur le même type que ceux de nos enquêtes précédentes.

Les diverses données sont mentionnées séparément pour chaque sexe, les enfants étant classés par année de naissance, donc par âge, de même que précédemment nous considérerons l'enfant né en 1945 comme étant âgé de 4 ans au cours de l'année scolaire 1949-1950.

On trouvera ainsi pour chaque tranche d'âge :

- le nombre d'enfants examinés;
- le nombre d'enfants ayant reçu des soins dentaires avant l'inspection de 1949-1950 et le %;
- le nombre d'enfants n'ayant jamais été soignés et le %; et pour ces derniers, une étude complète des divers aspects de la carie dentaire avec la part correspondant à la denture temporaire et à la denture permanente.

Nous rappellerons que le nombre moyen de caries et les divers pourcentages sont calculés par rapport au total des lésions pour les deux dentures, les chiffres correspondant aux dents temporaires et aux dents permanentes n'étant destinés qu'à mettre en évidence l'importance relative des lésions de chaque denture dans les chiffres totaux.

COMMENTAIRES

Cette enquête porte sur 5 198 enfants avec un nombre presque équivalent de garçons (2 569) que de filles (2 529).

Les chiffres d'enfants examinés pour chaque tranche d'âge et pour chaque sexe sont, en règle, compris entre 250 et 400 (minimum de 104 et maximum de 480).

Une représentation graphique des divers résultats a été établie sur le type habituel de nos précédents rapports afin de mieux mettre en valeur les diverses données.

1. — FRÉQUENCE DE LA CARIE SUIVANT L'AGE ET LE SEXE

En abscisse, sont portés les années de naissance et l'âge correspondant au cours de l'année scolaire 1949-1950;

En ordonnée, les pourcentages d'enfants porteurs de caries;

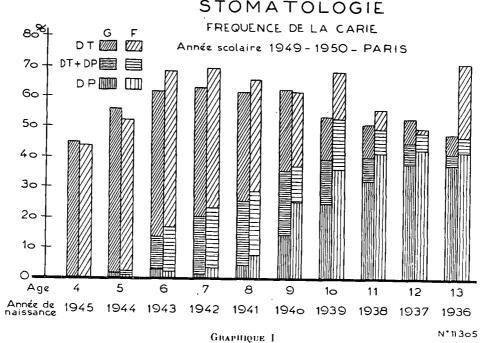
Pour chaque âge, la première colonne correspond aux garçons; la deuxième colonne correspond aux filles. A l'intérieur de chaque colonne figurent les proportions respectives de porteurs de caries des dents temporaires, des dents temporaires et des dents permanentes et uniquement des dents permanentes.

L'allure générale est très voisine de celle des représentations graphiques correspondant à nos enquêtes antérieures.

⁽¹⁾ Pour les années antérieures, voir *Bull. de l'Inst. Nat. d'Hyg.*, t. 3, n° 2, avril-juin 1948, pp. 291-307; t. 4, n° 2, avril-juin 1949, pp. 183-192; t. 6, n° 1, janv.-mars 1951, pp. 99-110.

9 ans (62 quence augmente à 5 et 6 ans, reste à peu près la même pour 7, 8, (enfants nés en 1945) avec un chiffre voisin de 45 % (44,4-43,4); la fré-Les pourcentages les plus bas correspondent toujours à l'âge de 4 ans %), puis diminue légèrement sans descendre au-dessous 8 1940 1939 1938 1937 1936

STOMATOLOGIE



STOMATOLOGIE

NOMBRE MOYEN DE CARIES par enfant porteur de caries Année scolaire 1949-1950. PARIS 5 4. DP Э 2 àge 5 6 8 9 10 11 12 13 année de 1945 1944 1943 1942 1941 1940 1939 1938 1937 1936 Nº 11, 3o1 GRAPHIQUE H

					•	•
Enfants nës en 1940	Uniquement	Associées à des carles de DP	`olaux	Uniquement	Associées à des caries de DT	Totaux
	7 8	×	%	%	3/2	,,
Garcons	;					

Dès 6 ans, les caries des dents permanentes apparaissent nettement et

leur importance croit progressivement ensuite.

9 ans (enfants nés en 1940), 49,3 % des garçons et 36,8 % des filles des caries des dents temporaires; 35,6 % des garçons, 37,6 % des

filles présentaient des caries des dents permanentes comme le montre le

NOMBRE MOYEN

DΕ

CARIES

PAR

ENFANT

PORTECH

Э

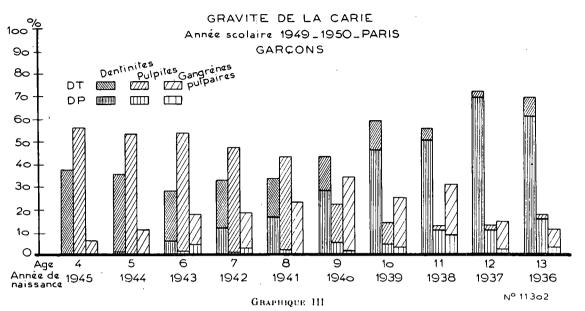
CARIE

En ordonnée, les chiffres moyens de caries. La première colonne correspond aux garçons,

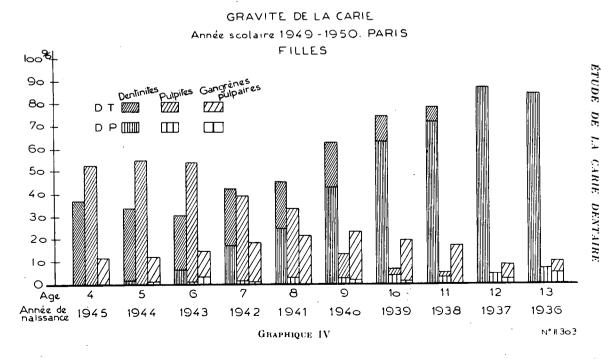
la deuxième colonne

figurent les années de naissance et les âges correspon-

STOMATOLOGIE



STOMATOLOGIE



gressivement pour devenir prépondérante à partir de 10 ans. tives des dents temporaires et des dents permanentes. aux filles. A l'intérieur de chaque colonne sont figurées les parts respecet 8 ans, pour diminuer ensuite sans descendre au-dessous de 2,5. ans, les chiffres sont assez voisins pour les deux sexes. Si l'on ne tient pas compte du chiffre correspondant aux garçons de L'atteinte des dents permanentes apparaît dès 5 ans, augmente pro-Atteignant 3 dès 4 ans, le nombre moyen augmente et avoisine 4 entre

831

ÉTUDE DE LA CARIE DENTAIRE

A 9 ans, les chiffres moyens de caries, par enfant porteur de caries, sont de:

· .	Garçons	Filles
Dents temporaires Dents permanentes	2,2 1,2	1,5 1,4
Total	3,4	2,9

Si l'allure générale est la même que celle des années précédentes, par contre les chiffres absolus sont légèrement supérieurs.

3. - GRAVITÉ DE LA CARIE SUIVANT L'AGE ET LE SEXE

Sur chaque graphique, on trouvera:

- en abscisse, les années de naissance et l'âge correspondant;
- en ordonnée, les pourcentages des divers degrés des lésions par rapport à la totalité des caries.

Pour chaque âge:

- la première colonne correspond aux dentinites:
- la deuxième colonne correspond aux pulpites:
- la troisième colonne correspond aux gangrènes pulpaires;

(les colonnes sont complémentaires pour obtenir 100 %).

La comparaison des graphiques montre que les résultats sont assez voisins pour les deux sexes et l'allure générale apparaît assez comparable à celle de nos précédentes enquêtes dans la région parisienne :

- les dentinites représentent 37 % des lésions à 4 ans, diminuent avec un minimum à 6 ans (30 % environ), puis augmentent progressivement avec un maximum de 86,9 % (filles de 12 ans nées en 1937);
- les pulpites, d'abord élevées (plus de 50 %), se maintiennent jusqu'à 6 ans, puis diminuent progressivement ensuite sans tomber au-dessous de 4,4 %;
- les gangrènes pulpaires présentent encore cette année des variations inverses de celles des dentinites : d'abord peu importantes à 4 ans. elles augmentent pour présenter un maximum à 9 ans : garcons 34,2 %; filles 23,8 %; puis diminuent ensuite.

Quant à la part respective des deux dentures :

- les dentinites apparaissent sur les dents permanentes dès 5-6 ans, augmentent rapidement et progressivement pour prédominer à partir de 8 ans et représenter la presque totalité assez rapidement ensuite :
- les pulpites et les gangrènes pulpaires sont l'apanage presque exclusif des dents temporaires jusqu'à 10 ans.

Ces données sont pratiquement superposables à celles de l'année scolaire 1948-1949.

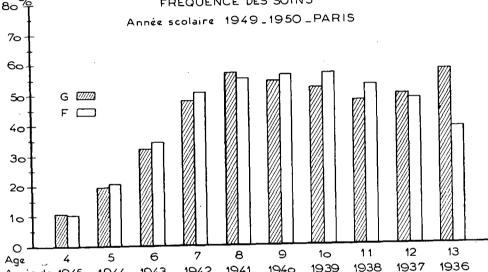
4. - FRÉQUENCE DES SOINS

- en abscisse, figurent les âges et années de naissance;
- en ordonnée, le pourcentage d'enfants soignés.

Les chiffres proviennent de la totalité des enfants examinés.

La fréquence des soins, de 10 % à 4 ans, augmente rapidement jusqu'à 8 ans (57 %) pour rester ensuite au-dessus de 45 %; ainsi non seulement l'effort des centres de prophylaxie s'est poursuivi, mais s'est encore accru en valeur absolue.





CONCLUSIONS

GRAPHIQUE V

1941 1940

1938

1939

1936

Nº 11 304

Le dépouillement des fiches d'inspection des centres de prophylaxie dentaire de la région parisienne confirme, pour l'année scolaire 1949-1950, les résultats de nos précédentes enquêtes, 5 198 fiches ont été dépouillées concernant 2 569 garçons et 2 529 filles nés entre 1936 et 1945 (soit àgés de 4 à 13 ans).

- 1° La fréquence de la carie reste élevee; en ne tenant compte que des enfants n'ayant jamais reçu de soins dentaires :
 - -- dès 4 ans, 45 % des enfants sont porteurs de caries;

1942

1944

Année de 1945 naissance

1943

- à 7, 8, 9 ans, le chiffre est d'environ 62 %;
- la fréquence ne descend jamais au-dessous de 50 %;

FRÉQUENCE ET GRAVITÉ DE LA CARIE DENTAIRE CHEZ
(ANNée 1949-1950)

LES ENFANTS D'AGE SCOLAIRE DE LA RÉGION PARISIENNE 1949-1950)

			===	=====				(ANNE	1	949-1950	") — —— —					====					
Année de naissance			<u>.</u>		Ga	rçons	-									Fille	es				·
	1945	1944	1943	1942	1941	1940	1939	1938		1937	1936	1945	1944	1943	1942	1941	1940	1939	1938	1937	1936
Age (ans)	4	5	6	7	8	9	10	11		12	13	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Total des enfants examinés Enfants ayant reçu des soins antérieurs % Enfants n'ayant jamais été soignés % Sans carie : Total %	170 18 10,1 160 89,9 89 55,6	124	481 158 32,8 323 67,2 122 37,8	377 178 47,2 199 52,8 72 36,2	263 150 57 113 43 43 43	257 139 54 118 45,9 44 37,3	253 131 51,8 122 48,2 57 46,7	189 89 47,1 100 52,9 49 49		122 60 49.2 62 50,8 29 46,8	104 60 57,6 44 42,3 23 52,3	200 20 10 180 90 102 56,6	302 62 20,5 240 79,5 115 47,9	399 136 34,1 263 65,8 84 31,9	371 187 50,4 184 49,6 56 30,4	253 139 55 114 45 39 34,2	223 125 56 98 44 37 37,8	253 143 56,6 110 43,5 35 31,8	198 104 52,5 94 47,5 41 43,7	159 76 47,8 83 52,2 42 50,6	174 66 38,6 105 61,4 30 28,5
Avec caries: Uniquement des dents temporaires	71 44,4 71 44,4 —	160 56,3 155 54,5 — 5 1,8	201 62,2 158 48,4 9 2,8 34 10,5	127 63,8 87 43,7 3 1,5 37 18,6	70 62 41 36,3 5 4,4 24 21,2	74 62,7 32 27,1 17 14,4 25 21,2	65 53,8 17 13,9 30 24,6 18	51 51 11 11 33 33 7		33 53,3 5 8,1 24 38,7 4 6,5	21 47.7 3 6,8 17 38.6 1 2,3	78 43,4 78 43 — —	125 52,1 119 49,6 1 0,4 5 2,1	179 68 134 50,9 6 2,3 39 14,8	128 69,6 85 46,2 7 3,9 36 19,5	75 65,8 43 37,7 9 7,9 23 20,2	61 62,2 24 24,5 25 25,5 12 12,3	75 68,2 16 14,5 40 36,4 19 17,3	53 56,4 7 7,5 39 41,5 7 7,5	41 49,4 1 1,2 36 43,4 4 4,8	75 71,4 26 24,7 45 42,8 4 3,8
Dents temporaires: Total des caries Nombre moyen de caries Dentinites	230 1,5 87 37,7 129 56,1 14 6,1	603 3,77 210 34,8 326 53,6 67	713 3,5 178 22 426 52,6 109 13,5	3,4 107 20,7	244 3,5 50 16,5 124 41 70 23,3	165 2,2 37 14,4 44 17,2 84 32,7	87 1,3 25 13,1 18 9,5 44 23	37 0,7 7 5,5 3 2,4 27 21,2		15 0,5 2 2,2 2,2 11 12,4	11 0.52 5 8,3 1 1,7 5 8,3	234 3 88 37,6 122 52,2 24 10,2	453 3,6 153 33,1 254 55 46 10	641 3,6 175 24,4 453 53,5 81 11,3	407 3,18 127 26 189 38,7 91 18,6	199 2,7 56 20,5 84 30,8 59 21,6	95 1,5 35 19,4 20 11,1 40 22,1	67 0,9 24 11,4 6 3 37 17,6	33 0,6 9 6,9 2 1,5 22 16,9	7 0,2 - - - 7 6,1	8 0,1 - - - 8 5
Dents permanentes: Total des caries	-	5 0,3 5 0,6	96 0,5 49 6,1 8 1 39 4,8	4 0,8 16	17,2	1,2 74	104 1,6 89 46,5 9 4,7 6 3,1	90 1,8 64 50,4 14 11 12 9,5		74 2,2 62 69,8 10 11,3 2 2,2	37 61,6 10 16.6 2	- - -	9 0,1 5 1,1 — 4 0.8	77 0,4 50 7 2 0,3 25 3,5	82 0,64 79 16,1 2 0,4 1 0,2	74 0,9 68 24,9 6 2,2	79 43,6 4	133 63,2 7 3,3	3,1 -	108 2,6 100 86,9 5 4,4 3 2,6	11 6,8 8
Dentinites Total %	1,5 87 37,7 129 56,2 14	508 3,8 215 35,4 226 53,6 67	4 227 28,1 434 53,6 148	4,1 171 19 33 248 248 13 48 48	4,3 02 33,7 30 43 70	3,5 11 1 43,2 5 58 22,6 1	2,9 14 59,6 27 14,2	27 2,5 71 55,9 17 13,4 39 30,7		89 2,7 64 72 12 13,7	42 69,9 11 18,3 7	88 37,6 122 52,2 24	254 55 50	225 31,4 387 53,8 106	191 39,1 92	273 3,6 124 45,4 90 33 59 21,6	114 63 24 13,3	157 74,6 13 6,2	102 78,5 6	5 4,4 10	134 83,: 11 6,8

- à 9 ans, 49,3 % des garçons, 36,8 % des filles présentent des caries des dents temporaires; 35,6 % des garçons, 37,6 % des filles ont déjà des caries des dents permanentes.
- 2° Chaque enfant porteur de caries présente en moyenne 3 caries des 4 ans, moins de 4 entre 6 et 8 ans. A 9 ans, la proportion est de 2 caries des dents temporaires, pour 1 carie des dents permanentes.
 - 3º Gravité des lésions.

Les dentinites nombreuses à 4 ans (37 %) présentent un minimum à 6 ans (30 %) pour augmenter jusqu'à 12 ans (86,9 %).

Elles apparaissent sur les dents temporaires dès 5-6 ans et prédominent à partir de 8 ans.

Les pulpites et gangrènes pulpaires intéressent surtout la denture temporaire; les gangrènes pulpaires présentent dans l'ensemble des variations inverses de celles des dentinites avec un maximum pour 9 ans.

- 4° Le sexe ne semble pas avoir d'influence nette sur les divers aspects de la carie.
- 5° L'effort des centres de prophylaxie dentaire infantile se traduit par un accroissement de la fréquence de soins dentaires, qui atteint 57 % à 8 ans sans descendre au-dessous de 46 % chez les jeunes enfants.

Cependant, l'effort doit être encore poursuivi, car la carie dentaire demeure fréquente chez l'enfant.

Que dire des localités où rien n'a été organisé!!!

Travail de la Section de Stomatologie présenté par

M. PALFER-SOLLIER.

Ce travail a pu être réalisé grâce aux soins avec lesquels nos confrères des Centres de prophylaxie de Meudon, Clamart, Vanves et Pavillonssous-Bois ont tenu les fiches d'inspection dentaire. Nous tenons à les en remercier à nouveau.

PÉDIATRIE

MORTALITÉ DE L'ENFANT DE PREMIÈRE ANNÉE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE EN 1951

Les réformes préconisées en 1949 et 1950 (1), en vue d'obtenir une situation aussi précise que possible sur l'état sanitaire du nourrisson, sont entrées dans la pratique courante. En effet, le rapport publié dans le Bulletin de l'Institut National d'Hygiène de juillet-septembre 1951 a fourni sur la mortalité infantile, enregistrée en 1950 dans le département de la Seine, des renseignements précis qui permettent désormais des rapprochements utiles en cette matière.

On pourra se rapporter à ce propos aux notes 1, 2 et 3 de la page 475 du Bulletin indiqué plus haut.

Mais avant de considérer l'importante question de la mortalité du nouveau-né, il a paru utile de parler succinctement de la natalité dans ce département depuis 1945, avec rappel de l'année 1938.

L'absence de recensement ne permet pas de rapporter ces naissances à la population domiciliée actuellement sur ces territoires. Pour la Seine, cette population est évaluée à 5 150 000.

L'examen du tableau A est démonstratif. Si ces nombres révèlent une baisse continue de la natalité pour ces deux dernières années, ils demeurent, par contre, très supérieurs au niveau connu en 1938, avec en 1951 un surplus de 27 158 naissances vivantes.

(1) En 1949, nos critiques portaient sur les données de 1948, et en 1950 sur celles de 1949. Les nouvelles modalités ne sont donc disponibles que depuis le 1er janvier 1950.

Tableau A

Naissances vivantes quel que soit le domicile des mères.

Années	Paris	Banlieue	Seine
1938	30 976	29 859	60 835
	25 204	25 682	50 886
	50 480	39 694	90 174
	52 203	42 810	95 013
	51 264	42 400	93 664
	50 646	42 534	93 180
	49 764	41 543	91 307
	47 988	40 005	87 993

Toutefois, la pointe de la natalité se situe dans le département de la Seine en 1947 et il s'ensuit que l'année 1951 présente une diminution de 7 020 enfants nés vivants égale à 7,4 % (1). Ce recul de la natalité intéresse à la fois Paris et sa banlieue dans des proportions à peu près identiques. Pour la France entière, ce recul est de 5,5 % (1) entre 1947 et 1951.

MORTINATALITÉ

On a enregistré en 1951, à l'exclusion des embryons de moins de six mois de gestation, 2 272 mort-nés, soit 25,2 pour 1 000 naissances totales.

Comparativement à l'année 1938, au cours de laquelle la mortalité fœtale était encore de 49,5, le département de la Seine enregistre une notable diminution de ce risque égale à 49 %, contre 27 % dans la France entière. En effet, ce taux était, en 1938, de 35,2 pour l'ensemble des 90 départements, et bien que n'étant plus que de 25,7 en 1951, cette différence traduit cependant une amélioration plus lente que celle observée dans le département de la Seine.

MORTALITÉ DE 0 A 1 AN

Sur les 87 993 enfants nés vivants en 1951, dans le département de la Seine, 81 816 sont issus de mères domiciliées sur ce territoire, soit 93 % du total. C'est sur ce dernier nombre que portera notre analyse, étant entendu que seuls seront retenus les décès d'enfants de moins d'un an dont le domicile de la mère est également situé dans ce département.

(1) Ces % sont calculés à partir des nombres absolus; ils seraient différents et un peu plus élevés si leurs bases avaient été les taux démographiques.

Le rapprochement de ces décès aux naissances vivantes exprime une mortalité de

$$\frac{2\,714\times 1\,000}{81\,816}\,=\,33,1$$

au lieu de 63 décès pour 1 000 en 1947, soit un déclin de 47,5 %.

Comparativement au taux de 1950 qui est de 35,3, l'année 1951 traduit une diminution du risque mortalité infantile égale à 6,5 %.

Cet important résultat nous incite à faire l'exposé des subdivisions territoriales afin de montrer à Paris les quartiers et en banlieue les communes qui ont le plus participé à l'heureuse évolution de l'état sanitaire de l'enfant de première année.

VILLE DE PARIS

Les deux premières colonnes du tableau B fournissent pour chaque quartier les naissances vivantes et les décès de moins d'un an de population domiciliée. Les deux autres colonnes indiquent les taux de mortalité par quartier et arrondissement.

L'examen des taux de mortalité font apparaître des oscillations de grande amplitude, puisqu'elles vont de 10 décès pour 1 000 dans le quartier de la Place Vendôme à 52 dans celui du Père-Lachaise, soit comme 1 est à 5,2. Mais ces variations sont aussi observées entre les quartiers d'un même arrondissement. On note, par exemple, 46,1 décès pour 1 000 naissances vivantes dans le quartier de Saint-Germain-l'Auxerrois, 31,3 dans celui des Halles, 10,6 au Palais-Royal et 10 Place Vendôme, soit entre les extrêmes comme 1 est à 4,6. Remarquons qu'en 1950, le quartier de la Place Vendôme accusait 30 décès pour 1 000 nés vivants.

Cette constatation traduit la fragilité de ces coefficients établis à partir de nombres peu élevés. Si leur utilité demeure incontestable, il convient de ne les considérer qu'avec circonspection et de ne leur attribuer qu'une valeur d'orientation en vue d'enquêtes d'ordre social et sanitaire.

La discussion serait déjà plus assurée si l'on prenait en considération le cadre de l'arrondissement.

En effet, la mortalité est minimum dans le XVI^e, avec 19,4 décès pour 1 000 nourrissons; elle est maximum dans le XX^e avec 39,8 et dans le XIX^e avec 39,7.

D'autre part, si les écarts sont peu importants entre les quartiers du XVI°, où ils vont de 18,9 à 20,3, ces inégalités passent de 31,1 à 46,1 dans le XIX° et de 29,6 à 52 dans le XX°.

Mais en dépit de ces chances inégales devant la vie, il y a lieu de constater que les efforts faits en faveur de l'enfant ne cessent de porter leurs fruits dans tous les secteurs de la capitale. En 1950, on relevait à Paris, 34,9 décès pour 1 000 nouveau-nés au lieu de 31,7 en 1951, soit

Tableau B

Mortalité infantile par quartier et arrondissement en 1951.

Arrondis- sements	Quartiers	Nais- sances vivantes	Décès de moins de 1 nn	Taux pour 1 000 naissance vivantes	
I ^{er}	Saint-Germain-l'Auxerrois Halles Palais-Royal Place Vendôme	65 352 94 100	3 11 1 1	46,1 31,3 10,6 10	
IIe	Gaillon	45 99 177 403	1 3 1 16	$\begin{array}{c} 22,2\\30\\5,6\\39,7\end{array}$	
III ^e	Arts-et-Métiers Enfants-Rouges Archives Sainte-Avoye	303 273 276 242	6 8 11 10	19,8 29,2 39,8 41,3	
IVe	Saint-Merri Saint-Gervais Arsenal Notre-Dame	\$28 457 260 117	8 26 4 6	24,4 56,9 15,4 51,2	
Ve	Saint-Victor Jardin-des-Plantes Val-de-Grâce Sorbonne	407 421 521 384	12 15 13 10	29,5 35,6 24,9 26,1	
VI*	Monnaie Odéon Notre-Dame-des-Champs Saint-Germain-des-Prés	220 301 440 175	8 11 17 6	36,4 36,5 38,7 34,3	
VII ^e	Saint-Thomas-d'Aquin Invalides Ecole Militaire Gros-Caillou	378 197 286 684	11 5 10 17	29,1 $25,4$ $34,9$ $24,9$	
VIIIe	Champs-Elysées Faubourg-du-Roule Madeleine Europe	191 279 209 490	3 5 5 14	15,7 $17,9$ $23,9$ $28,6$	
IX ^e	Saint-Georges Chaussée-d'Antin Faubourg-Montmartre Rochechouart	504 154 252 488	14 4 7 3	27,8 25,9 27,8 6,2	
Xe	Saint-Vincent-de-Paul Porte-Saint-Denis Porte-Saint-Martin Hôpital Saint-Louis	523 399 570 547	15 13 18 20	28.6 32.6 31.5 36.5	

une décroissance de 9,17 % de cette mortalité s'exprimant par une économic de 143 bébés qui, d'après la probabilité actuelle de l'espérance de vie, peuvent vivre ensemble 9 300 années.

TABLEAU B (Suite).

Arrondis- sements	Quartiers	Nais+ sances vivantes	Décès de moins de 1 an	1 000 na	pour iissand ntes
XI•	Folie-Méricourt Saint-Ambroise Roquette Sainte-Marguerite	831 643 1 076 744	39 24 29 16	46,9 37,3 26,9 21,5	32,
XII ^e	Bel-Air Picpus Bercy Quinze-Vingts	442 1 035 187 729	13 28 8 26	29,4 27,1 42,7 35,7	31,
XIIIe	Salpêtrière Gare Maison-Blanche Croulebarbe	390 920 1 113 321	15 41 39 11	38,5 44,5 35 34,3	38,
XIV•	Montparnasse Parc-Montsouris Petit-Montrouge Plaisance	527 215 789 1 284	12 8 19 38	22,7 37,2 24,1 29,7	27,
XVe	Saint-Lambert Necker Grenelle Javel	1 263 869 909 646	29 22 38 20	23,1 25,4 41,8 30,9	29,
XVI •	Auteuil Muette Porte-Dauphine Chaillot	1 198 872 493 477	23 17 10 9	19,2 19,5 20,3 18,9	19,
XVII*	Les Ternes Plaine Monceau Batignolles Epinettes	956 838 872 920	31 27 28 32	32,3 32,2 31,1 34,8	32,9
XVIIIe	Grandes-Carrières Clignancourt Goutte-d'Or La Chapelle	1 521 1 689 705 337	42 56 36 17	27,6 33,1 51,1 50,4	35,
XIX°	La Villette Pont-de-Flandre Amérique Combat	733 337 835 845	30 14 26 39	40,9 41,6 31,1 46,1	39,
XX°	Belleville Saint-Fargeau Père-Lachaise Charonne	944 558 903 980	40 19 47 29	42,3 34,1 52 29,6	39,8
	Total	44 658	1 415	31,7	

Le tableau C montre que la mortalité n'a pas décru dans chacun des 20 arrondissements entre 1950 et 1951. Cela tient aux effectifs en présence, comme nous l'avons signalé il y a un instant.

Tableau C

Mortalité infantile comparée en 1950 et 1951.

Arrondissements	1950		Différen c es			
Arrondissements	1950	1951	absolues	relatives		
[er] [] ^e	34,8 35,1 53,1	26,2 29,0 32,1	8,6 6,0	% 24,7 17,1		
IV ^e	39,8 39,3 31,0	37,7 28,9 27,1	21,0 2,1 10,4 3,9	39,6 5,3 26,5 12,6		
VIII°	29,5 25,7 36,7 35,9	27,8 23,1 20,0 32,3	1,7 2,6 16,7 3,6	5,8 10,1 45,5 10,0		
XII°	45,0 38,8 37,1 28,3	32,8 31,4 38,7 27,3	$\begin{array}{c c} & 12.2 \\ & 7.4 \\ & + 1.6 \\ & 1.0 \end{array}$	$\begin{array}{c c} 27,1 \\ 19,1 \\ + 4,3 \\ 3,5 \end{array}$		
XV°	33,9 23,6 27,6 34,8	29,5 19,4 32,9 35,5	$\begin{array}{c c} 4,4\\ 4,2\\ +&5,3\\ +&0,7\\ +&5,2 \end{array}$	$ \begin{array}{r} 13,0 \\ 17,8 \\ + 19,7 \\ + 2,0 \end{array} $		
XIX° XX° Moyenne	34,5 43,2 34,9	39,7 39,8 31,7	3,2	$\begin{array}{c c} + 15,1 \\ 7,9 \\ 9,2 \end{array}$		

C'est dans le IX° que la plus forte réduction est observée avec 45,5 %; viennent ensuite le III° avec 39,6, le XI° avec 27,1, le V° avec 26,5, le I° avec 24,7, etc. Par contre, 4 arrondissements voient augmenter leur mortalité, et cette hausse varie de 2 % dans le XVIII° à 19,7 dans le XVIII°.

COMMUNES SUBURBAINES

Le tableau D indique pour chaque commune les mêmes données que le tableau B pour Paris.

On y remarquera que la mortalité infantile a passé en banlieue de 36 en 1950 à 34,9 décès pour 1 000 nouveau-nés en 1951, soit une baisse de 3,06 % contre 9,17 à Paris.

Les taux inscrits dans ce tableau varient très sensiblement d'une commune à l'autre, montrant ainsi les inégalités observées. Mais comme pour Paris, ces taux ne doivent être considérés que comme des indications; certains n'ont aucune valeur comme à Rungis par exemple où il a suffi d'un seul décès pour que la mortalité passe d'emblée à 77 pour 1000.

Par contre, si ces taux élevés sont remarqués pendant plusieurs années dans les mêmes communes, ils prennent alors leur signification

Tableau D

Mortalité infantile. Communes du département de la Seine.

Taux pour 1 000 naissances vivantes en 1951 et en 1950 (rappel).

Communes	Naissances	Décès 0 à 1 an	Taux 1951	Taux 1950 (rappel)

Alfortville	523	.9	17,2	50
Antony	444	16	36,1	33
Arcueil	283	11	35,3	42,1
Asnières	1 226	40	32,6	29,6
Aubervilliers	1 147	53 16	46,3	50,7 30,1
Bagnolet	489 237	8	32,7	50,3
Bagneux		15	33,7	47,3
Bobigny	362 438	13	$ \begin{array}{c c} 41,4 \\ 29,7 \end{array} $	24,7
Bois-Colombes	346	14	40.4	$\frac{24,7}{52,7}$
Bondy	58	0	0	53,3
	1 307	40	30,6	40,5
Boulogne-Billancourt Bourget (Le)	125	7	56	20,7
Bourg-la-Reine	157	3	19,1	11,5
Bry-sur-Marne	117	7	59,7	27,7
Cachan	256	6	23,4	38
Champigny	656	26	39,7	36,7
Charenton-le-Pont	324	9	27,8	27,9
Chatenay-Malabry	182	9	49,4	22,9
Chatillon	173	6	34,7	57,3
Chevilly-Larue	58	4	69	30,8
Choisy-le-Roi	485	16	33	40,1
Clamart	596	24	40,3	26,1
Clichy-la-Garenne	877	31	35,3	33,6
Colombes	1 121	38	33,9	25,9
Courbevoie	903	32	35,5	23,3
Courneuve (La)	307	9	29,3	12,7
Créteil	241	6	24,9	23,2
Drancy	937	49	52,3	40,3
Dugny	72	. 3	41,7	41,1
Epinay-sur-Seine	202	11	54,5	49,7
Fontenay-aux-Roses	130	5	38,5	31,7 39,8
Fontenay-sous-Bois	636 93	$\frac{22}{4}$	34,5 43	66,1
Fresnes	386	11	28,5	18,6
Garenne-Colombes	537	$\frac{11}{23}$	42.9	26.1
Gennevilliers	298	3	10	40,3
Hay-les-Roses	146	Ğ	41,1	37,7
He-Saint-Denis	58	$\ddot{2}$	34,5	15,8
Issy-ies-Moulineaux	708	18	25,5	34,3
Ivry-sur-Seine	876	30	34,2	53,3
Joinville-le-Pont	269	8	29,7	18
Kremlin-Bicêtre	212	8	37,7	51,6
Levallois-Perret	927	35	37,8	27,9
Lilas (Les)	277	19	68,7	22,9
Maisons-Alfort	657	18	27,4	39,3
Malakoff	467	6	12,8	37,3
Montreuil	1 394	49	35,2	40,1
Montrouge	571	21	36,7	30,9 34,3
Nanterre	867	$\begin{array}{c} 23 \\ 27 \end{array}$	26,5 28,1	28
Neuilly	961 347	14	40,3	42,8
Nogent-sur-Marne	347 386	14	36,3	35
Noisy-le-Sec	386 146	14	27,4	26,3
Orly	606	27	44,5	38,5
Pantin	000		11,0	00,,,,

TABLEAU D (Suite).

Communes	Naissances	Décès 0 à 1 an	Taux 1951	Taux 1950 (rappel)
Pavillons-sous-Bois	223	10	44,8	25,4
Perreux (Le)	426	15	35,2	35,4
Pierrefitte	188	7	37,2	32,4
Plessis-Robinson	199	8	40,1	34,8
Pré-Saint-Gervais	262	11	41,9	28,9
Puteaux	640	29	45,3	39,7
Romainville	375	16	42,7	42,6
Rosny-sous-Bois	288	6	20,8	30,7
Rungis	13	1	77	_
Saint-Denis	1 401	63	45	50,6
Saint-Mandé	335	11	29,8	30,1
Saint-Maur	1 011	28	27,7	27,2
Saint-Maurice	187	11	60,5	65,3
Saint-Ouen	898	25	27,9	41,7
Sceaux	147	3	20,4	12,9
Stains	323	18	55,7	39,3
Suresnes	570	17	29,8	47,1
Thiais	284	7	24,6	43,7
Vanves	302	6.	19,8	43,9
Villejuif	505	21	41,7	39,7
Villemonble	2 19	9	41,1	63
Villeneuve	72	1	13,9	32,8
Villetaneuse	72	4	55,7	91
Vincennes	803	20	24,9	26,2
Vitry-sur-Seine	900	35	38,9	29,7
Total	37 158	1 299	34,9	36

et nous devrons les considérer comme des signaux d'alarme. Le tableau D amorce pour la banlieue cette série de renseignements.

Décès suivant l'âge.

(A partir de maintenant la discrimination des naissances et des décès entre domiciliés ou non dans la Seine n'est plus faite.)

Les 2 987 décès de moins d'un an enregistrés en 1951, dans le département de la Seine, se répartissent ainsi qu'il suit :

Moins de 7 jours	934,	soit	31,2	%
De 7 à 27 jours	410,	soit	13,7	>>
Plus de 27 jours	1 643.	soit	55.1	>>

Ces quelques données rappellent que plus des 3 dixièmes des décès sont observés dans la première semaine de la vie, que 14 % ressortissent aux trois semaines suivantes et que 55 % de ces décédés étaient des nourrissons âgés de 28 à 365 jours.

S'il est permis de dire que le risque des premiers jours peut être réduit, c'est bien au delà des quatre premières semaines que le tribut doit encore diminuer plus facilement par l'application d'une surveillance médico-sociale plus attentive.

Ramenés à 1000 naissances vivantes, les décès de moins de 7 jours déterminent une mortalité de 10,6 pour 1000; le taux est de 4,7 pendant les trois semaines suivantes et 18,9 pour les 337 autres jours de la première année.

DÉCÈS SUIVANT L'AGE ET LA CAUSE EN 1951

Maladies incriminées		De	De 28 j.	Répartition en %			
		7 à 27 j. 	à 1 an	0-6 j.	7-27 j.	28-365 j.	
Maladies infectieuses et parasitaires.	10	16	168	1,1	3,9	10,2	
Otite et mastoïdite	0 12	5 11	72 116	1,3	$\begin{array}{c} 1,2\\2,7\end{array}$	4,4 7,1	
Maladies du système nerveux Affections des voies respiratoires	4	23	481	0,4	$\frac{2,7}{5,6}$	29,2	
Gastrite et entérite	ó	0	63			3,8	
Malformations congénitales	78	61	104	8,4	14,9	6,4	
Lésions dues à l'accouchement	172	39	0	18,4	9,5		
Asphyxie et atélectasie post-natales	13	4	2 5	1,4	1,0	0,1	
Infection des nouveau-nés	18	41	5	1,9	10,0	0,3	
Autres maladies particulières à la première enfance	599	160	420	64,1	39,0	25,6	
Autres causes déterminées	12	33	105	1,3	8,1	6,4	
Causes indéterminées	16	17	107	1,7	4,1	6,5	
Ensemble	934	410	1 643	100,0	100,0	100,0	

Les décès provoqués par les maladies infectieuses et parasitaires, au nombre de 194, représentent 6,5 % du total, dont 10 décès dans la première semaine, 16 pendant les trois suivantes et 168 dans le reste de la première année.

Les oto-mastoïdites ont causé 77 décès, dont 72 au delà du 27° jour. Au nombre de 139, les morts causées par les maladies du système nerveux correspondent à 4,65 % des 2 987 décès de moins d'un an.

Les décès provoqués par les affections de l'appareil respiratoire, au nombre de 508, dont 481 au delà du 27° jour, ont été observés 4 fois chez le nouveau-né et 23 fois de 7 à 27 jours. Ces affections revendiquent ainsi 17 % de la mortalité. Mais cette proportion s'élève à 29,2 % du 27° au 365° jour, ce qui démontre que des initiatives médicales peuvent concourir à l'abaissement de ce risque qui se manifeste principalement en hiver.

Les affections des voies digestives ont provoqué 63 décès après le 27° jour de ces enfants. Elles paraissent le plus souvent être de nature infectieuse ou d'origine alimentaire.

On a enregistré 243 décès consécutifs à des malformations congénitales, dont 78 au cours de la première semaine de la vie, ce qui correspond à 8,4 % des décès chez l'enfant de moins de 7 jours.

Les traumatismes obstétricaux ont causé 211 décès, dont 172 au cours des tout premiers jours, soit 18,4 % des décès de la première semaine.

64 morts provoquées par infections des nouveau-nés ont été enregistrées : 18 de moins de 7 jours, 41 de 7 à 27 jours et 5 au delà de cet âge.

Les maladies particulières à la première enfance ont été fatales pour 1 179 nourrissons, soit 39,5 % du total des décès. Chez l'enfant de moins de 7 jours, les 599 morts observées s'expriment par 64 % des 934 décès à cet âge.

Enfin, 150 décès sont consignés à des causes diverses sans spécification et 140 de causes indéterminées.

Depuis le 1er juillet 1951, une nouvelle amélioration a été apportée à la ventilation des bulletins de décès. La nomenclature internationale intermédiaire, revue en 1948, groupe en effet, sous les numéros 133 à 135, des affections importantes qu'il convenait de classer à part en vue de mieux connaître leur fréquence dans la mortalité de l'enfant.

C'est ainsi que parmi les 2 987 décès de nourrissons enregistrés dans la Seine en 1951, 1 179, soit 39,5 %, figurent dans la rubrique fournie par les numéros 133/135, alors que la nomenclature détaillée les classe en huit catégories distinctes.

Cette absence de renseignements précis était préjudiciable à la connaissance des affections responsables des 4/10 de la mortalité de l'enfant de première année. Cette carence étant désormais comblée, il est permis d'établir une documentation correspondant aux besoins de la pédiatrie.

On trouvera ci-après la répartition suivant l'âge et le sexe de ces décès enregistrés dans la Seine pendant le deuxième semestre 1951 :

Du 1^{er} juillet au 31 décembre, 246 décès de prématurés ont été observés, dont 151 de garçons et 95 de filles. 209 concernent des enfants de moins de 7 jours, 23 de 7 à 27 jours et 14 de 28 jours et au delà.

Pendant ce même laps de temps, les intoxications par toxémic maternelle, les maladies hémolytiques (érythroblastose), les maladies hémorragiques, le déséquilibre alimentaire et autres maladies mal définies, particulières à la première enfance, ont causé 254 décès, dont 137 de garçons et 117 de filles, 65 décès ont été observés dans la première semaine de la vie, 49 dans les trois autres suivantes et 140 au delà de 28 jours.

CONCLUSION

On enregistre en 1951, pour l'ensemble du département de la Seine, une diminution de la mortalité infantile par rapport à l'année précédente, où des progrès notables étaient déjà intervenus. Cette diminution ne s'est pas produite dans tous les arrondissements de la capitale ni dans toutes les communes suburbaines. Mais il est nécessaire de poursuivre la comparaison pendant plusieurs années consécutives pour éli-

miner les variations dues au hasard, surtout lorsqu'il s'agit de quartiers ou de communes peu peuplés.

Comme en 1950, près de la moitié des décès survenus avant l'âge de 1 an sont enregistrés chez des enfants de moins de 4 semaines. La lutte contre cette mortalité néo-natale, mieux connue dans ses causes, doit amener des résultats appréciables, bien qu'elle soit plus difficile à réduire que celle des enfants plus âgés.

L'étude des décès par cause incriminée a pu être plus précise à partir du 1^{er} juillet 1951, date à laquelle une nomenclature plus détaillée a été remise en usage.

Travail de la Section de Pédiatrie présenté par

M. MOINE.

L'ÉVOLUTION DE LA MORTALITÉ MATERNELLE

Les documents actuellement disponibles permettent d'établir les taux annuels de mortalité maternelle depuis 1906 jusqu'en 1951.

Le tableau I (ci-contre) indique le nombre de décès annuel par maladies de la grossesse, de l'accouchement et de l'état puerpéral et permet de les rapporter à 1000 accouchements. Les notes qui accompagnent le tableau précisent les variations de l'étendue du territoire étudié (90 départements ou moins) et les dates de changement de nomenclature.

On peut ainsi suivre les variations de la natalité, qui est au plus bas entre 1915 et 1919, se relève passagèrement, puis s'abaisse progressivement avant et pendant la deuxième guerre mondiale. Enfin, la remarquable augmentation intervenue depuis 1946 commence à se tasser notablement en 1950 et en 1951. Tous ces faits sont bien connus et nous voulons insister surtout ici sur la diminution du nombre des décès maternels. Pour un nombre d'accouchements à peu près semblable en 1906 et en 1951, il y a 6 fois moins de décès liés à la grossesse et à la parturition pendant cette dernière année. La courbe présente deux paliers, l'un de 1906 à 1921, l'autre de 1925 à 1935. A partir de cette date, la diminution est à peu près continue. Elle est de près de 50 % entre 1945 et 1951 (1,57 à 0,77 %), ce qui traduit sans doute l'influence de la thérapeutique par les antibiotiques.

Nous avons étudié également la répartition des décès maternels selon l'âge de la femme et selon la cause du décès.

Selon l'âge (tableau 2), le taux de mortalité maternelle est le plus faible avant 25 ans (0.57 % avant 20 ans, 0.55 % dc 20 à 24 ans); il augmente ensuite pour atteindre 3,35 %, soit 6 fois plus après 45 ans. Ces résultats n'ont rien de surprenant, mais il nous semble qu'il serait intéressant de préciser d'autres points. On pourrait ainsi étudier la mortalité maternelle selon la parité, l'état matrimonial de la mère, l'assistance obstétricale reçue, le lieu de l'accouchement, le domicile de la mère (urbain ou rural), le nombre de produits de conception (grossesse simple ou multiple).

Ces données devraient porter sur une durée suffisante, au moins 5 ans, en raison du nombre relativement faible de décès annuels qui se trouveraient répartis en de multiples classes.

En ce qui concerne les causes de décès maternels, le tableau 3 indique les nombres absolus et les taux pour chacune des 11 rubriques de la

TABLEAU I

Mortalité maternelle.

France entière.

Décès maternels en rapport avec l'accouchement et l'état puerpéral.

Années	Décès maternels	Accouchements	Taux pour 1 000 accouchées
1906	4 067	835 430 800 371	4,87 5,63
1907	4 499		4,85
1908	3 982	820 348	5,14
1909	4 097	796 389	4,45
1910 (1)	3 572	701 105	′
1911	3 513	767 603	4,57
1912	3 756	776 153	4,85
1913	3 428	623 966	5,50
1914	3 410	613 407	5,57
1915	$2\ 575$	399 803	6,45
1916	1 895	324 566	5,83
I) === - · ·	$\frac{1}{2} \frac{030}{027}$	354 720	5,71
	2 276	415 483	5,53
	2 327	418 487	5,67
	3 931	859 164	4,47
1920	4 117	837 086	4,92
R	1 843	790 553	2,33
1925		787 236	2,39
1926	1 883 2 146	761 954	2,82
1927		767 492	2,84
1928	2 183	747 415 747 415	2,88
1929	2 152	767 741	2,63
1930	2 017		2,41 (6)
1931	1 807	751 831	2,50
1932	1 847	739 676	2,30
1933 (3)	1 671	694 913	2,47
1934	1 707	693 729	2,27
1935	1 488	655 410	
1936	1 307	645 714	2,02
1937	i –	_	
1938	_	_	_
1939			1.78
1940	976	547 921	1,76
1941 (4)	871	502 934	1,74
1942 (4)	897	554 671	
1943 (5)	737	592 283	1,24 1,64 (9)
1944 (5)	970	591 707	1,57
1945 (7)	953	608 642	1,37
1946 (8)	982	863 844 P	
1947	821	889 662 P	0,92
1948	675 P	888 157 P	0,76
1949	779 P	889 473 P	0,88
1950	719 P	876 000 P	0,82
1951	648 P	840 000 P	0,77

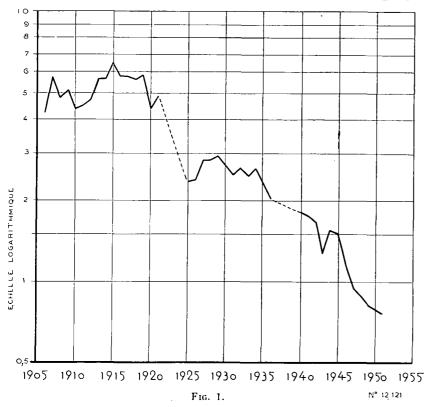
- (1) 87 départements de 1906 à 1913.
- (2) 77 départements de 1914 à 1921.
- 90 départements de 1925 à 1936.
- 87 départements.
- (5) 86 départements.
- (6) Changement de nomenclature.
- (7) 87 départements.
- 90 départements depuis 1946.
- Renseignements provisoires.
- (9) Changement de nomenclature (qui ne semble pas affecter l'ensemble de ces causes de décès).
- Absence de renseignements.

nomenclature internationale de 1938 se rapportant aux maladies de la grossesse, de l'accouchement et de l'état puerpéral. On a étudié les années 1944-1945 d'une part, 1946 et 1947 d'autre part.

On pourra remarquer à ce propos que l'étude de la mortalité maternelle est entachée d'un notable degré d'imprécision. En effet, les 3 premières rubriques (140, 141, 142) et une partie de la rubrique 143 (hémor-

MATERNITE





ragies de la grossesse) se rapportent à des accidents précoces. Il conviendrait alors de rapporter les décès au nombre total des gestations, même interrompues précocement, et non pas seulement au nombre des naissances d'enfants viables. Mais le nombre d'avortements n'est pas connu. D'autre part, les rubriques « infection après avortement » et « avortement non spécifié comme septique » sont notoirement sous-estimées, car un nombre important de décès relevant de ces causes sont inscrits sous d'autres rubriques (métrorragie, embolie, septicémie, etc.).

TABLEAU II

Naissances et décès selon l'âge des mères en 1946-1949.

France entière.

Age	Répartition,	Décès par maladies	Décès pour
	suivant l'age de la mère,	de la grossesse,	1 000 naissances
	des naissances vivantes	de l'accouchement	totales
	et des mort-nés (1)	et de l'état puerpéral	à chaque âge
— de 20 ans	147 686	84	0,57
	1 022 492	559	0,55
	1 105 067	757	0,69
	583 847	609	1,05
	587 373	806	1,37
	169 463	391	2,25
	15 208	51	3,35

(1) Répartition obtenue par distribution proportionnelle des naissances dont l'âge maternel n'a pas été déclaré, soit 10 052 (ou 1,16 %) en 1946, 6 114 (0,69 %) en 1947, 6 820 (0,77 %) en 1948, et 6 224 (0,70 %) en 1949.

MORTALITE MATERNELLE

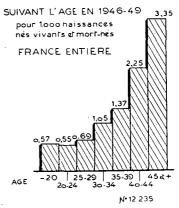


Fig. 2.

Si l'on exclut les deux rubriques qui se rapportent aux avortements, la mortalité maternelle rapprochée du nombre des naissances totales est plus exacte, et dans certains pays les taux publiés ont trait à la mortalité maternelle à l'exclusion des avortements.

Quoi qu'il en soit, le phénomène le plus important est représenté par une diminution particulièrement nette de la mortalité maternelle par causes infectieuses; en effet, le taux de mortalité par infection après avortement passe de 10,3 à 3,9 pour 100 000, et le taux de mortalité par

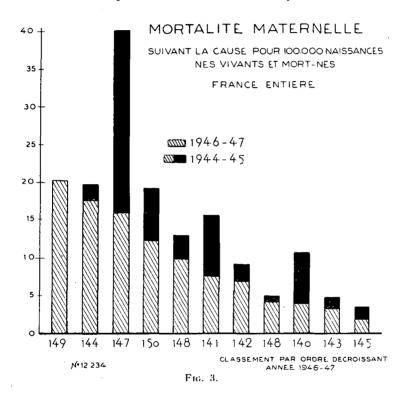
TABLEAU III Mortalité maternelle par cause invoquée.

Rubrique	elque Cause -		1941-1945 Causes				
			В	<u> </u>	Λ	В	С
140 141 142 143 144 145 146 147 148 149	Infection après avortement Avortement non spécifié comme septique Gestation ectopique Hémorragies de la grossesse Toxémies de la grossesse Autres maladies et accidents de la grossesse Hémorragies au cours de l'accouchement et de l'état puerpéral Infection pendant l'accouchement et l'état puerpéral Toxémies puerpérales Autres accidents de l'accouchement Maladies de l'accouchement Maladies de l'accouchement et de l'état puerpéral autres et non spécifié	129 188 109 57 238 39 156 486 59 232	6,7 9,8 5,7 3 12,4 25,3 3,1 12	10,7 15,6 9,1 4,7 19,8 3,3 13 40,4 4,9 19,3	68 131 121 54 306 32 173 279 71 355	3,8 7,3 6,7 3 17 1,8 9,6 15,5 3,9 19,6	3,9 7,5 6,9 3,1 17,5 1,8 9,9 15,9 4,1 20,3
	Ensemble	1 923	100	160	1 804	100	103

A = Nombre absolu de décès. B = Taux pour 100 décès. C = Taux pour 100 000 naissances.

infection pendant l'accouchement et l'état puerpéral tombe de 39 à 15,9. En revanche, la diminution est moins nette pour les hémorragies et pour les toxémies. Ces derniers accidents représentent maintenant la rubrique la plus importante du chapitre qui nous intéresse : si l'on additionne en effet les toxémies de la grossesse et les toxémies puerpérales, on remarque qu'elles représentent 20,9 % du total de la mortalité maternelle en 1946-1947 (contre 15,5 % en 1944-1945).

L'importante diminution de la mortalité par infection peut être portée à l'actif des antibiotiques, introduits en France à partir de 1945.



En résumé, la mortalité maternelle (décès par maladies de la grossesse, de l'accouchement et de l'état puerpéral rapportés à 1000 accouchements) est 6 fois moindre en 1951 qu'elle ne l'était en 1906. La diminution est surtout importante depuis 1935. Elle s'est encore accentuée après 1945, en raison d'une réduction considérable des décès liés aux infections. L'influence des antibiotiques peut être retenue.

Travail de la Section Maternité-Pédiatrie présenté par

F. ALISON et M. MOINE.

ÉPIDÉMIOLOGIE

STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

(INFECTIONS TYPHIQUES, DIPHTÉRIE, ROUGEOLE, SCARLATINE, POLIOMYÉLITE, MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE, FIÈVRE ONDULANTE, COQUELUCHE, TÉTANOS)

DEUXIÈME TRIMESTRE 1952

	Nombre de cas		Indice de	morbidité
	1951	1952	1951	. 1952
	nfections	typhiques.		
Avril	433 435 531	516 729 641	12,2 $12,1$ $15,3$	14,8 20,2 18,4
	Diph	térie.		
Avril	224 221 184	207 175 189	6,4 6,1 5,3	5,9 4,8 5,4
	Roug	eole.		
Avril	4 994 7 437 6 786	2 866 3 559 2 691	144 207 196	82,5 99 77,4
•	Scarla	ıtine.		
Avril	679 680 615	562 606 770	19,5 18,9 17,7	16,1 16,8 22,1

Nombre de cas		Indice de	morbidité
1951	1952	1951	1952
ngite cér	ébro-spinale.		
51 53	60 48	1,4	1,7 1,3
46	$\frac{10}{22}$	1,3	0,6
Poliom	yélite.		
32	48	0.9	1,3
67	162	0,8 1,9	1,8 4,6
Pièvre on	dulante.		
172	191	4,9	5,4
$\frac{174}{172}$	228 142	$^{4,8}_{4,9}$	$\substack{6,3\\4,2}$
Coquel	uche.		
387	826	11,1	23,7
			$26,7 \\ 21,2$
010	100	14,0	21,2
Tétai	ios.		
26	27	0.7	0,7
43 39	42 44		$\substack{1,1\\1,2}$
	1951 ngite cér 51 53 46 Poliom 32 31 67 Fièvre on 172 174 172 Coquel 387 441 519 Tétan 26 43	1951 1952 ngite cérébro-spinale. 51 60 53 48 46 22 Poliomyélite. 32 48 31 67 67 162 Fièvre ondulante. 172 191 174 228 172 142 Coqueluche. 387 826 441 960 519 739 Tétanos. 26 27 43 42	1951 1952 1951 ngite cérébro-spinale. 51 60 1,4 53 48 1,4 46 22 1,3 Poliomyélite. 32 48 0,9 31 67 0,8 67 162 1,9 Fièvre ondulante. 172 191 4,9 174 228 4,8 172 142 4,9 Coqueluche. 387 826 11,1 441 960 12,3 519 739 14,9 Tétanos. 26 27 0,7 43 42 0,1

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Nombre total des cas au cours des deuxièmes trimestres 1951 et 1952.

	2^c trimestre 1951	2° trimestre 1952
Typhoïde	1 399	1 886
Diphtérie	629	571
Rougeole	19 217	9 116
Scarlatine	1 974	1 938
Poliomyélite	130	277
Méningite cérébro-spinale	150	130
Fièvre ondulante	518	561
Coqueluche	1 347	2.525
Tétanos	108	113

ÉVOLUTION DES MALADIES ÉPIDÉMIQUES EN FRANCE PENDANT LE DEUXIÈME TRIMESTRE 1952

L'épidémie de variole survenue dans la région marseillaise et signalée dans le bulletin précédent est allée en s'atténuant. Dès le 6 avril, aucun nouveau cas n'était signalé. Au total, cette épidémie se solde par 38 cas, soit 34 dans les Bouches-du-Rhône, 2 dans le Var, 2 dans le Vaucluse. Plus de 650 000 vaccinations ont été pratiquées à Marseille depuis l'apparition du premier cas. L'obligation de la vaccination et de la revacci-

nation a été étendue au département de Vaucluse. Quatre formes mortelles ont été observées au début de l'épidémie. Par la suite, on a seulement noté des formes bénignes.

Alors que s'éteignait l'épidémie de variole des Bouches-du-Rhône, une deuxième épidémie se développait dans l'Aisne. Le premier cas, survenu dans la deuxième quinzaine de mars, s'est présenté sous une forme bénigne, expliquant le diagnostic erroné de varicelle. L'apparition d'un cas nouveau fit rectifier cette erreur et appliquer strictement les mesures prophylactiques. Au 15 mai, l'épidémie pouvait être considérée comme terminée. Elle a comporté 28 cas au total, dont 23 dans la même commune. Un petit foyer secondaire apparu à Abbeville s'est rapidement éteint grâce aux mesures prophylactiques prises.

L'endémie typhique persistante dans les départements de l'Ouest (Maine-et-Loire, Loire-Inférieure, Morbihan et Vendée) a présenté une poussée aux environs du 15 mai. Elle s'est atténuée assez rapidement. Les examens bactériologiques ont montré qu'il s'agissait presque toujours de S. paratyphi B type « Jersey ». Seuls quelques cas observés en Loire-Inférieure relevaient du bacille d'Eberth.

Des cas dispersés sont signalés dans l'Aisne, la Marne et la Seine. Il y a lieu de souligner que ce département reçoit de la région de l'Ouest une quantité importante de beurre, de légumes et de fruits.

La poliomyélite présente quelques foyers isolés :

- petite poussée épidémique dans le Territoire de Belfort au début de mai;
- assez forte poussée d'une trentaine de cas dans les Bouches-du-Rhône (Marseille et Berre);
- cas isolés dans la Seine, l'Ille-et-Vilaine, le Doubs, la Loire, la Haute-Garonne, le Maine-et-Loire, le Nord, la Dordogne et l'Isère. Rappelons que ce dernier département fut en 1951 le siège d'une importante épidémie. L'indice de morbidité y est resté élevé (20,5 en juin).

Le nombre total des cas est sensiblement le double de celui observé au cours du deuxième trimestre 1951.

Sept cas de tularémie ont été signalés pendant le trimestre, 5 en Meurthe-et-Moselle, 1 dans l'Indre, 1 dans la Seine-et-Marne.

Aux environs de mai une petite épidémie de dysenterie à b. de Sonne a sévi dans la région lilloise, d'origine lactée, semble-t-il.

Enfin un cas de typhus murin a été observé chez un Nord Africain domicilié en France depuis quelques mois. L'évolution a été bénigne.

Typhoïde.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES

Deuxième trimestre 1952.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel,

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

D	Avril			lai	Juin	
Départements		I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	І. м
Ain	2	7.7	17	63.6	1	3.
Aisne	21	52,7	21	50,9	43	108
Allier	-î	3,2	6	18,6	2	6,
Alpes (Basses-)	Ō	0,	ĺŏ	0,0	$\bar{0}$	ŏ'
Alpes (Hautes-)	3	41,5	3	40.2	l ŏ	ŏ
Alpes-Maritimes	2	5,3	2	5,1	7	18,
Ardèche	2	$_{ }$ 9,3	6	27,2	0	0
Ardennes	0	0	5	22,4	10	46,
Ariège	0	0	0	0	0	0
Aube	1	4,8	0	0	2	9,
Aude	0	0		4,2	1 1	4,
Aveyron	1	3,8	0	0	0	0
Belfort (Terr. de)	0 4	0	2	25,3	1 1	13,
Bouches-du-Rhône	16	4,8	$\frac{6}{8}$	7	12	14,
Calvados	2	$\frac{45,1}{12,6}$	1	21,8	$\begin{bmatrix} 7\\2 \end{bmatrix}$	19,
Charente	ō	12,0	Ô	$\begin{bmatrix} 6,1\\0 \end{bmatrix}$		12, 0
Charente-Maritime	3	8,3	9	24,3	8	22.
Cher	ĭ	4,1	ű	4	i	4,
Corrèze	3	14.1	5	$\frac{1}{22.7}$	i	4.
Corse	ö	17,1	10	43,3	5	22.
Côte-d'Or	$\frac{3}{2}$	6,9	í	3,3	4	13.
Côtes-du-Nord	6	13,3	6	12.8	4	8.
Creuse	Ü	0	4	24,9	i	6.
Dordogne	3	9,2	Ō	0,	3	9.
Doubs	4	15,1	3	11	6	22.
Drôme	1 [4,4	1	4,2	3	13,
Eure	4	14,6	8	28,2	0	0
Eure-et-Loir	2	8,9	2	8,6	0]	0
Finistère	6	9,6	3	4,6	3	4,
Gard	2	6	3	8,7	2	6
Garonne (Haute-)	6	13,8	5	11,1	0	0
Gers	0	0 -	1	6 1	0	0
Gironde	7	9,5	12	15,8	8	10,9
Hérault	$\frac{1}{5}$	$\begin{bmatrix} 2,5 \\ 9,9 \end{bmatrix}$	5 23	$\begin{array}{c c} 12,3 \\ 44,2 \end{array}$	$\begin{array}{c c} 5 \\ 19 \end{array}$	12, 37,8
Indre	ıĭ	51.8	5	$\frac{44,2}{22,7}$	2	9,4
Indre-et-Loire	î	3,3	ï	$\frac{22,7}{3,2}$	ő	0,
Isère	i l	2,0	20 [39,7	6	12.3
Jura	8	43.3	-Ğ	31,4	6	$\hat{32}$.
Landes	ï	4.8	ĭ	4,6	ŏ	0,
Loir-et-Cher	1	4,8	3	14	Ŏ	ŏ
Loire	8	14.7	34	60,6	9	16,
Loire (Haute-)	1	5.2	3	15,3	0	0
Loire-Inférieure	39	67,1	58	96,5	37	63,6
Loiret	2	6.6	4	12,9	7	23.
Lot of Company	1	7.7	1	7,5	2	15,6
Lot-et-Garonne	.8	35,7	3	12,9	3	13,4
Lozère Maine-et-Loire	49	$\begin{array}{c c} 0 \\ 113 \end{array}$	0 58	130	30	$\frac{0}{69.3}$
**************************************	+27	1 1 - 1	-DO [LOU [au i	150

STATISTIQUES CONCERNANT LA TYPHOIDE (suite).

Départements	Avril		Mai		Juin	
Departements	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	13	33,9	16	40,4	10	26,1
Marne	1 1	2,9	9	25,6	15	44,2
Marne (Haute-)	3	18,9	27 5	$\begin{array}{c c} 165 \\ 21.6 \end{array}$	7	44.2
Mayenne	5 7	$\frac{22,4}{14,3}$	5	10.3	7	$\begin{bmatrix} 4,4\\14,9\end{bmatrix}$
Meurthe-et-Moselle	l í l	6	$\begin{vmatrix} 3\\2 \end{vmatrix}$	11,6	l í l	6 6
Meuse	31	70.5	$2\overline{5}$	55,	19	43.2
Morbihan	6	10.9	5	8,8	12	21.8
Nièvre	lő	0,0	<u>"</u>	9,3	4	19.2
Nord	11	6,5	14	8.1	12	7,1
Oise	17	49,1	9	25,1	4	11,5
Orne	2	8,4	0	0.	1	4,2
Pas-de-Calais	3	2,8	3	2,7	4	3,8
Puy-de-Dôme	10	24.8	2	4,8	9	22,4
Pyrénées (Basses-)	0	0	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	0	0	2	11,4	0	0
Pyrénées-Orientales	2	10,3	1	5	1	5,1
Rhin (Bas-)	13	22,5	7	11,7	4	6,9 5
Rhin (Haut-)	2	5	1 43	2,4	2 14	17,7
Rhône	5	$\frac{6,3}{5,7}$	145 5	$\frac{52,5}{27,6}$	14	5,7
Saone (Haute-)	$\frac{1}{2}$		10	$\frac{27,0}{22,5}$	4	9.3
Saône-et-Loire	6	$^{4,6}_{16,6}$	3	8	i	2,7
Sarthe	2	9,8	1 1	4,7	6	29,6
Savoie	7	30	4	16.6	ĭ	4,2
Seine	34	8.2	46	10.7	87	21.1
Scine-Inférieure	ii	14,7	12	15.5	13	17,3
Scine-et-Marne	1 3	8,6	l îi l	30.5	9	25,8
Seine-et-Oise	1Ϊ	9	16	12,7	29	23,9
Sèvres (Deux-)	30	111	5	17,9	3	11,1
Somme	3	7,8	15	37,8	21	54,7
Tarn	1	3,9	1	3,8	2	7,9
Tarn-et-Garonne	0	0	0	0 .	1	7
Var	6	19	5	15,3	7	22,2
Vaucluse	1 1	4.6	1	4,5	3	14
Vendée	18	52,6	28	79,2	21	61,4
Vienne	2	10,2	1	4.9	9	45,9
Vienne (Haute-)	4	14,1	3	10,2	20	70,9
Vosges	0	0	2 5	6,4	5 8	$\begin{array}{c c} 16,6 \\ 35,8 \end{array}$
Yonne	0	0	Э	21,6	0	55,6

Diphtérie.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES

Deuxième trimestre 1952.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel. I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

. Départements	Avril		Mai		Juin	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	0	0_	1	3,7	1	3,8
Aisne	1 1	2,5	1	2,4	$\begin{bmatrix} 2 \\ 0 \end{bmatrix}$	5 0
Allier	$\begin{array}{ c c c c c c c c c c c c c c c c c c c$	19,2	1 1	$\frac{3,1}{13.8}$	4	57.4
Alpes (Basses-)	ĺ	$\begin{bmatrix} 28,7\\0 \end{bmatrix}$	0	0	1	13,8
Alpes (Hautes-)	13	34,8	6	15,5	ĺí	2,6
Alpes-Maritimes	10	0	4	18.1	- ĝ	42.2
Ardennes		9,2	4	17,9	ŏ.	0
Ariège	l ō	0,-	i	8	0	0
Aube	$ $ $\overset{\circ}{2}$ $ $	9,7	ìi	4.7	1	4,8
Aude	$\bar{2}$	8.8	0	0	0	0
Aveyron	0	0	0	Ü	1	3,8
Belfort (Terr. de)	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	15	18,1	2	2,3	1	1,
Calvados	0	0	1	2,7	0	0
Cantal	0	0	0	0	2	12,
Charente	3	11,4	0	0	0	0
Charente-Maritime	1	2,7	6	16,2	3	8,
Cher	2	8,3	1	4	0	0
Corrèze	0	0	0	0	0	0
Corse	0	0	1	4,3	1	4,
Côte-d'Or	3	10,3	1	3,3	4	13,
Côtes-du-Nord	2	4,4	5	10,7	$\begin{bmatrix} 1 \\ 0 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} 2, \\ 0 \end{bmatrix}$
Creuse	0	0	1	6,2	l i	3
Dordogne	$\begin{bmatrix} 0 \\ 3 \end{bmatrix}$	0	4 2	11,8	1	3,
Doubs	3	$\begin{array}{c c} 11,4 \\ 13.2 \end{array}$	1	$7,3 \\ 4,2$	li	4.
Drôme	3 1	3,6	0	0,2	å	0,
Eure	4	17.9	li	4,3	2	8,
Eure-et-Loir	3	4,8	0	0,"	l ő	ŏ,
Finistère	0	0,0	li	2,9	lĭ	š
Gard	1 1	2,3	lî	2,2	Ô	Ö
Gers	Ô	ō,"	Ĝ	30,4	ŏ	Ō
Gironde	5	6,8	l ŏ	0,1	4	5,
Hérault	ő	0,0	ŏ	ŏ	2	5,
Ille-et-Vilaine	i 6	11,9	1	1,9	4	7,
Indre	0	0	1	4,5	2	9,
Indre-ct-Loire	3	9,9	6	19,2	0	0
Isère	3	6,1	0	0	0	0
Jura	0	0	1	5,2	1	5,
Landes	1	4,8	0	0	0	0
Loir-et-Cher	0	0	0	0	0	0
Loire	1	1,8	6	10,6	3	5, 10,
Loire (Haute-)	0	0	4	20,4	2	46,
Loire-Inférieure	17	29,2	21	35	$\frac{27}{2}$	46, 6,
Loiret	5	16,7	6	19,3	0	0,
Lot	2	15,6	0	0	8	35.
Lot-et-Garonne	0	0	0	0	ı°ı	13,
Lozère	1 1	2,3	2	4.4	7	16,
Maine-et-Loire	1 1	2,0		*,*	ı ,	10,

STATISTIQUES CONCERNANT LA DIPHTÉRIE (suite).

Departements	Av	ril	M	 [ai	Ju	iin
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche Marne Marne Marne Marne Marne Mayenne Meurthe-et-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Basses-) Pyrénées (Hautes-) Pyrénées-Orientales Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Rhône Saône (Haute-) Saône-et-Loire Sarthe Savoie Savoie (Haute-) Seine Seine-Inférieure Seine-et-Marne Scine-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Tarn-et-Garonne Var	2 2 0 3 1 1 0 5 2 10 0 2 14 0 0 1 0 0 7 0 0 0 0 1 0 0 0 0 1 0 0 0 0	5,2 5,8 0 13,4 2,1 6 0 9,1 9,6 5,9 0 8,4 13,4 0 0 5,9 0 1,7 0 8,8 0 0 0 7,4 3,7 7,8 3,7 7,8 3,7 7,8 0 0 12,6	1 1 1 1 0 4 0 0 0 1 0 8 0 0 0 5 1 1 0 0 0 1 1 0 0 0 1 1 0 0 0 1 0	2,5 2,8 6,1 0 8,2 0 0 1,7 0 4,6 0 0 4,6 2,4 17,1 15 3,3 16,9 3,6 0 0 2,6 4,7 0 1,8 5,1 2,7 6,7 0 5 3,8 0 12,2	4 2 0 5 5 1 1 0 0 0 0 1 2 2 1 0 2 8 0 1 3 0 2 8 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	10,4 5,8 0 22,4 10,6 2,2 0 0 0 4,2 1,8 4,9 2,8 5,1 0 10,1 2,3 8,5 10,1 2,3 8,5 1,9 3,7 6,6 3,7 6,7 6,7 6,7 6,7 6,7 6,7 6,7 6
Vaucluse Vendée Vienne Vienne (Haute-) Vosges Yonne	1 0 0 0 1 2	4,6 0 0 0 3,3 8,9	0 3 1 2 0	0 8,4 4,9 6,8 0	0 1 4 2 2	0 2,9 20,4 7 6,6 4.4

Rougeole.

Statistiques mensuelles départementales Deuxième trimestre 1952.

	A	vril		Mai	.	luin
Départements	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	В. М.	I. M.
Ain	18	69,7 0	9 3 1	348	53 0	205 0
Allier	27	86,6	40	$\begin{array}{c} 2,4 \\ 124 \end{array}$	47	151
Alpes (Basses-)	7	100	55	763	13	186
Alpes (Hautes-)	2	27,7	22	295	Ö	Ö
Alpes-Maritimes	95	255	14	36,3	10	26,8
Ardèche	11	51,6	13	59	11	51,6
Ardennes	3	13,9	28	126	24	111
Ariège	0	0	0	0 _	0	0
Aube	6	29,3	1 7	4,7	3	14,6
Aude	3 28	$\substack{13,2\\108}$	7 20	$ \begin{array}{c c} 29,9 \\ 74,9 \end{array} $	83	367 15,4
Belfort (Terr. de)	0	100	0	14,9	8	105
Bouches-du-Rhône	44	53	6	7	11	13,2
Calvados	20	56.4	12	32,7	15	42,3
Cantal	20	126	125	764	119	752
Charent:	82	312	290	1 066	315	1 197
Charente-Maritime	44	123	99	268	60	168
Cher	42	176	45	182	36	151
Corrèze	3	14,1	27	123	1	4,7
Corse	0	_0	0	0	0	0
Côte-d'Or	22	76	38	127	39	135
Côtes-du-Nord	0 10	102	17	36,5	3	6,6
Creuse	16	103	5	31,2	19 26	122 79,8
Dordogne	45	138 30,5	$\begin{array}{c c} 44 \\ 23 \end{array}$	131 85	$\frac{20}{24}$	91.7
Drôme	3	13,2	8	34.2	7	30,9
Eure	13	47.4	17	60	10	36,5
Eure-et-Loir	21	94,1	46	199	14	62,7
Finistère	24	38,4	13	20,1	10	16
Gard	31	93,1	22	63,9	13	39
Garonne (Haute-)	7	16,1	9	20	11	25,3
Gers	0	0	41	249	0	. 0
Gironde	12	16,3	5	6,5	0	0 1
Hérault	8	20,4	90	9,8	2	5,1
Ille-et-Vilaine	49	$\begin{array}{c} 97,5\\14.1\end{array}$	22 26	$\begin{array}{c c} & 42,3 \\ & 118 \end{array}$	30 15	59,7 70,6
Indre Indre-et-Loire	3 2	6,6	1	3,2	15	70,0
Indre-et-Loire	26	53.4	5	9,9	$\begin{vmatrix} 22 \\ 22 \end{vmatrix}$	45,1
Jura	6	32,5	8	41,9	7	37,9
Landes	58	281	128	599	64	310
Loir-et-Cher	2	9,6	4	18,7	160	775
Loire	2	3,6	7	12,4	11	20,2
Loire (Haute-)	1	5,2	7	35,7	13	68,6
Loire-Inférieure	13	22,3	17	28,2	2	3,4
Loiret	5	16,7	0	0 -	4	13,3
Lot	0	90 0	1	7,5	9	70,3
Lot-et-Garonne	6 9	$\frac{26,8}{118}$	6 16	$25,9 \\ 203$	17 2	$75.9 \\ 26.2$
Maine-et-Loire	88	203	29	64,8	13	30,2
Maint-ct-Lone	00	200	,	04,0	1"	100

STATISTIQUES CONCERNANT LA ROUGEOLE (suite).

	A	vril	N	I ai	J	uin
Départements	R. M.	I. M.	R. M.	1. M.	R. M.	I. M.
Manche	23	60	82	207	18	47
Marne	56	165	37	105	51	150
Marne (Haute-)	4	25,2	22	134	19	120
Mayenne	8	35,8	2	8,6	7	31,3
Meurthe-et-Moselle	76	162	76	157	36	76,9
Meuse	1	6	26	152	23	139
Morbihan	18	40,9	49	22,4	15	34,1
Moselle	27	49,2	160	282	34	62
Nièvre	22	106	32	149	25	120
Nord	136	81,3	113	65,3	93	55,6
Oise	19	54,9	20	55,9	8	23,1
Orne	5	21,1	31	126	10	42,2
Pas-de-Calais	125	120	80	74,2	45	43,1
Puy-de-Dôme	2	4,9	22	52,9	20	49,7
Pyrénées (Basses-)	5	14.1	4	10,9	11	31,2
Pyrénées (Hautes-)	1	5.9	10	57,2	0	0
Pyrénées-Orientales	5	25,9	10	50,2	0 1	0
Rhin (Bas-)	44	76,4	22	36,9	43	74.7
Rhin (Haut-)	29	72,5	23	55,6	6	15
Rhône	50	63.2	42	51,4	19	$2\overline{4}$
Saône (Haute-)	8	45,8	5	27.6	15	85,9
Saône-et-Loire	17	39,5	48	108	53	123
Sarthe	67	186	30	80.6	23	63.9
Savoie	5	24,6	6	28,6	$\overline{42}$	207
Savoie (Haute-)	9	38,6	11	45,7	'i	4,2
Seine	702	170	570	134	47i	114
Scine-Inférieure	~ - 4	5,3	"i	1.2	7 7	9,3
Seine-et-Marne	7	20	33	91,6	13	37.3
Seine-et-Oise	124	102	113	90,3	64	52,8
Sèvres (Deux-)	14	51,2	20	71.7	10	37,8
Somme	1 1	2,6	29	73,1	4	10,4
Tarn	4	15.8	26	99.9	21	83,4
Tarn-et-Garonne	1 1	7	18	123	0	0,4
Var	88	279	84	258	42	133
Vaucluse	14	65.4	37	167	9	42
Vendée	36	105	30	84.8	7	20.4
	30	15.3	0	04,0	$\begin{vmatrix} i \\ 2 \end{vmatrix}$	10.2
Vienne (Haute-)	37	15,5 131	40	137	8	28,3
		151 249	95	305 ·		183
Vosges	75 50				55	
Yonne	59	265	40	173	1 1	4,4

Scarlatine.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES

Deuxième trimestre 1952.

R. M. I. M. R. M. I. M. R. M. I. M.		Av	ril	М	ai	Jı	ıin
Asisne 4 10 10 24/2 12 30,1 Allier 3 9,6 2 6,2 1 3,2 Alpes (Basses-) 0 0 0 1 13,8 0 0 Alpes-Maritimes 9 22,7,7 1 13,4 2 27,7 Ardeche 5 23,4 3 13,6 5 23,4 Ardeche 1 4,6 0 0 2 9,2 Ariège 3 14,6 1 4,7 3 14,6 Aube 3 14,6 1 4,7 3 14,6 Aude 0 0 0 0 0 0 2 7,7 Belfort (Terr. de) 1 13,1 1 12,6 3 39,3 3 3 8,2 5 5,2 1,1 1,4 1,4 3 3,4 6 16,3 3 9,3 3 1,3 1 6,6 1,4 3,8 1,3 0 0 1 6,3 8<	Départements	R. M.	I. M.	R. M.	1. M.	R. M.	I. M.
Allier							
Alpes (Basses-)		3	9,6	2	6,2	1	3,2
Alpes-Maritimes							
Ardennes		9	24,1	3	7,7	4	10,7
Artège 0 0 0 0 0 1 4,6 1 4,7 3 14,6 1 Aveyron 0 0 0 0 0 0 2 8,5 5 5 22,1 Aveyron 1 13,1 1 12,6 3 39,3 39,3 8,4 6 16,3 8 22,5 Cantal 1 6,3 0 0 1 6,3 8 22,5 Cantal 1 6,3 0 0 0 1 6,3 8 22,5 Cantal 1 6,3 0 0 0 1 6,3 8 22,5 Charente 3 11,4 2 7,3 2 7,6 Charente 3 11,4 2 7,3 2 7,6 Charente 3 12,5 9 36,4 2 8,3 Corrèze 0 0 0 1 4,5 1 4,7 Corse 0 0 0 0 0 0 1 4,4 4,7 Côtes-du-Nord 0 0 0 1 2,1 1 2,2 Creuse 0 0 0 0 0 0 1 6,4 Dordogne 1 3 3 3 8,9 20 61,4 Doubs 4 15,2 0 0 1 3,8 Drôme 3 13,2 2 8,5 3 13,2 Eure 4 14,6 2 7,2 2 7,3 Eure-et-Loir 5 22,4 7 30,3 1 4,4 Finistère 1 1,6 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0							
Aubé 3 114.6 1 4,7 3 14,6 1 4,7 3 14,6 Aude 0 0 0 0 2 8,5 5 5 22,1 Aveyron 0 0 0 0 0 2 7,7 7,7 Belfort (Terr. de) 1 113,1 1 12,6 3 39,3 3 9 10,8 5 5,8 19 22,9 Calvados 3 8,4 6 16,3 8 22,5 Cantal 1 6,3 0 0 1 6,3 0 0 1 6,3 0 0 1 6,3 0 0 1 6,3 0 0 1 6,3 0 0 1 6,4 2 7,3 2 7,6 Charente 3 12,5 9 36,4 2 8,3 0 0 0 7 19,5 Cherente 0 0 0 0 12,1 1 4,7 1 4,7 1 4,7 1 4,7 1 4,7 <t< td=""><td></td><td>Ō</td><td></td><td>Ü</td><td></td><td>1</td><td>$\begin{bmatrix} 8, 2 \\ 8, 2 \end{bmatrix}$</td></t<>		Ō		Ü		1	$\begin{bmatrix} 8, 2 \\ 8, 2 \end{bmatrix}$
Aveyron	Aube						14,6
Belfort (Terr. de)						2	
Calvados 3 8,4 6 16,3 8 22,5 Cantal 1 6,3 0 0 1 6,3 Charente 3 11,4 2 7,3 2 7,6 Charente-Maritime 3 8,3 0 0 7 19,5 Cher 3 12,5 9 36,4 2 8,3 Corese 0 0 0 1 4,5 1 4,7 Corese 0 0 0 0 0 1 4,4 Côtes-du-Nord 0 0 0 0 1 2,1 1 2,2 Creuse 0 0 0 0 0 1 6,4 Dordogne 1 3 3 8,9 20 61,4 Doubs 4 15,2 0 0 1 3,8 Drôme 3 13,2 2 8,5 3 13	Belfort (Terr. de)			_			
Cantal 1 6,3 0 0 1 6,3 Charente 3 11,4 2 7,3 2 7,6 Charente-Maritime 3 8,3 0 0 7 19,5 Cher 3 12,5 9 36,4 2 8,3 Corrèze 0 0 0 1 4,5 1 4,7 Corse 0 0 0 0 0 0 1 4,4 Côtes-d'Or 3 10,3 2 6,6 4 13,8 Côtes-du-Nord 0 0 0 0 1 2,1 1 2,2 Creuse 0 0 0 0 1 6,6 4 13,8 8,9 20 61,4 10 1 3,8 9 20 61,4 20 1 3,8 9 20 61,4 20 61,4 20 1 3,8 13,2 <t< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></t<>							
Charente-Maritime 3 8,3 0 0 7 19,5 Cher 3 12,5 9 36,4 2 8,3 Corèze 0 0 1 4,5 1 4,7 Corese 0 0 0 0 1 4,4 Côte-d'Or 3 10,3 2 6,6 4 13,8 Côtes-du-Nord 0 0 0 0 0 1 2,1 1 2,2 Creuse 0 0 0 0 0 1 6,4 Dordogne 1 3 3 8,9 20 61,4 Doubs 4 15,2 0 0 1 3,8 Drôme 3 13,2 2 8,5 3 13,2 Eure 4 14,6 2 7 2 7,3 Eure 5 22,4 7 30,3 1 4,4		1	6,3	Ö	o´	1	6,3
Cher 3 12,5 9 36,4 2 8,3 Corrèze 0 0 1 4,5 1 4,7 Corse 0 0 0 0 1 4,4 Côte-d'Or 3 10,3 2 6,6 4 13,8 Côtes-du-Nord 0 0 0 0 0 1 2,1 1 2,2 Creuse 0 0 0 0 0 1 6,4 13,8 20 61,4 Doubs 4 15,2 0 0 1 6,4 1 3,8 20 61,4 Doubs 4 15,2 0 0 1 6,4 1 3,8 20 0 1,3 8 20 61,4 1 3,8 1,2 2 8,5 3 13,2 2 8,5 3 13,2 2 8,5 3 13,2 2 7 2 7,3 3	Charente						
Corrèze 0 0 1 4,5 1 4,7 Corse 0 0 0 0 1 4,4 Côte-d'Or 3 10,3 2 6,6 4 13,8 Côtes-du-Nord 0 0 0 1 2,1 1 2,2 Creuse 0 0 0 0 0 1 6,4 Doubs 4 15,2 0 0 1 6,4 Doubs 4 15,2 0 0 1 3,8 Drôme 3 13,2 2 8,5 3 13,2 Eure 4 14,6 2 7 2 7,3 Eure-et-Loir 5 22,4 7 30,3 1 4,4 Finistère 1 1,6 0 0 0 0 0 Gard 1 3 0 0 0 0 0 0		3		9	.,	2	8,3
Côte-d'Or	Corrèze			-			
Côtes-du-Nord 0 0 1 2,1 1 2,2 Creuse 0 0 0 0 0 1 6,4 Dordogne 1 3 3 8,9 20 61,4 Doubs 4 15,2 0 0 1 3,8 Drôme 3 13,2 2 8,5 3 13,2 Eure 4 14,6 2 7 2 7,3 Eure-et-Loir 5 22,4 7 30,3 1 4,4 Finistère 1 1,6 0 0 0 0 Gard 1 3 0 0 3 9 Gars 3 18,8 8 48,6 0 0 Gers 3 18,8 8 48,6 0 0 Gironde 2 2,7 11 14,5 4 5,4 Hérault 2 5,1 <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>_</td> <td></td>						_	
Dordogne	Côtes-du-Nord		~	-			,-
Doubs 4 15,2 0 0 1 3,8 Drôme 3 13,2 2 8,5 3 13,2 2 8,5 3 13,2 2 8,5 3 13,2 2 8,5 3 13,2 2 8,5 3 13,2 2 8,5 3 13,2 2 8,5 3 13,2 2 8,5 3 13,2 2 8,5 3 13,2 2 8,5 3 13,2 2 8,5 3 13,2 2 7,7 2 7,3 3 13,2 2 7,3 3 13,2 2 7,3 3 13,2 2 7,3 3 13,2 2 7,3 3 13,2 2 7,3 3 13,4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 4 6 9 0 0 0 0 0 0 1 1,4 <th< td=""><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>_</td><td></td></th<>						_	
Eure 4 14,6 2 7 2 7,3 Eure-et-Loir 5 22,4 7 30,3 1 4,4 Finistère 1 1,6 0 0 0 0 0 Garonne (Haute-) 2 4,6 2 4,4 3 6,9 6e9 6ers 3 18,8 8 48,6 0 <			15,2	0	0	1	3,8
Eure-et-Loir 5 22,4 7 30,3 1 4,4 Finistère 1 1,6 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 3 9 0 3 9 0 1 7,6 8 15,9 15,1 1 14,4 13,3 13,6 5 23,5 1 14,4 13,3 13,6 5 23,5 Indre-et-Loire 2 6,6 2 6,4 1 3,3 3 15,9 15	II =				8,5		
Gard 1 3 0 0 3 9 Garonne (Haute-) 2 4,6 2 4,4 3 6,9 Gers 3 18,8 8 48,6 0 0 Gironde 2 2,7 11 14,5 4 5,4 Hérault 2 5,1 2 4,9 2 5,1 Ille-et-Vilaine 3 5,9 4 7,6 8 15,9 Indre 3 14,1 3 13,6 5 23,5 13,9 Indre-et-Loire 2 6,6 2 6,4 1 3,3 13,6 5 23,5 14,8 13,6 5 23,5 14,8 1 4,6 2 9,6 4 1 3,3 1,3 3,3 3,3 3,3 3,3 3,3 3,3 3,3 3,3 3,3 3,3 3,3 3,3 3,4 4 6 2,9 6 0		5		7	30,3		
Garonne (Haute-) 2 4,6 2 4,4 3 6,9 Gers 3 18,8 8 48,6 0 0 Gironde 2 2,7 11 14,5 4 5,4 Hérault 2 5,1 2 4,9 2 5,1 Ille-et-Vilaine 3 5,9 4 7,6 8 15,9 Indre 3 14,1 3 13,6 5 23,5 Indre-et-Loire 2 6,6 2 6,4 1 3,3 Isère 19 39 5 9,9 15 30,8 Jura 0 0 0 0 5 27,1 Landes 1 4,8 1 4,6 2 9,6 Loir-et-Cher 1 4,8 5 23,4 4 19,3 Loire (Haute-) 1 5,2 1 5,1 0 0 Loire (Haute-)	Finistère						_
Gers 3 18,8 8 48,6 0 0 Gironde 2 2,7 11 14,5 4 5,4 Hérault 2 5,1 2 4,9 2 5,1 Ille-et-Vilaine 3 5,9 4 7,6 8 15,9 Indre 3 14,1 3 13,6 5 23,5 Indre-et-Loire 2 6,6 2 6,4 1 3,3 Isère 19 39 5 9,9 15 30,8 Jura 0 0 0 0 5 27,1 Landes 1 4,8 1 4,6 2 9,6 Loir-et-Cher 1 4,8 5 23,4 4 19,3 Loire 12 22,1 10 17,8 17 31,3 Loire 12 22,1 10 17,8 17 31,3 Loire 13			,				
Hérault 2 5,1 2 4,9 2 5,1 Ille-et-Vilaine 3 5,9 4 7,6 8 15,9 Indre 3 14,1 3 13,6 5 23,5 Indre-et-Loire 2 6,6 2 6,4 1 3,3 Isère 19 39 5 9,9 15 30,8 Jura 0 0 0 0 5 27,1 Landes 1 4,8 1 4,6 2 9,6 Loire-et-Cher 1 4,8 5 23,4 4 19,3 Loire 12 22,1 10 17,8 17 31,3 Loire (Haute-) 1 5,2 1 5,1 0 0 Loiret 10 33,4 8 25,7 24 80,2 Loiret 0 0 0 0 1 7,8 Loiret-Garonne <	Gers		18,8		48,6		0
Ille-et-Vilaine							,
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$		3	5,9	4	7,6	8	15,9
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$						1	
Landes 1 4,8 1 4.6 2 9,6 Loir-et-Cher 1 4,8 5 23.4 4 19,3 Loire 12 22,1 10 17,8 17 31,3 Loire (Haute-) 1 5,2 1 5,1 0 0 Loire-Inférieure 2 3,4 4 6,6 19 32,6 Loiret 10 33.4 8 25,7 24 80,2 Lot 0 0 0 0 1 7,8 Lot-et-Garonne 2 8,9 0 0 0 0 Lozère 0 0 0 0 9 118						15	30,8
Loire-et-Cher			. "		l ``		
Loire		_		_			19,3
Loire-Inférieure 2 3,4 4 6,6 19 32,6	Loire	_	22,1				31,3
Loiret							32,6
Lol-et-Garonne 2 8,9 0 0 0 0 0 Lozère 0 0 0 0 9 118	Loiret	10	33,4	8	25,7	24	80,2
Lozère 0 0 0 0 9 118						-	
		0				9	118
u 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	II 27 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	7	16,1	9	20,1	11	25,4

STATISTIQUES CONCERNANT LA SCARLATINE (suite).

Départements	Av	ril	м	ni	Juin	
Departements	R. M.	I. M.	R. M.	1. M.	R. M.	I. M.
Manche	4	10,4	1	2,5	2	5,2
Marne	12	35,3	8	22,8	10	29,4
Marne (Haute-)	$\begin{array}{c c} 1 \\ 0 \end{array}$	6,3 0	9	55	9	56,8
Meurthe-et-Moselle	7	14.9	7	0 14.4	2 8	8,9 17
Meuse	í	6	12	70	10	60,3
Morbihan	î.	2.3	1	2,2	0	0,5
Moselle	7	12,7	4	7,2	7	12,7
Nièvre	2	9.6	3	13.9	2	9,6
Nord	28	16,7	25	14,4	59	35,3
Oise	7	20,2	2	5,5	3	8,6
Orne	1	4,2	4	16,3	1	4,2
Pas-de-Calais	6	5,7	15	13,9	16	15,3
Puy-dc-Dôme	10	24,8	5	12	3	7,4
Pyrénées (Basses-)	7	19,8	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	.0	0	1 1	5	0	0
Rhin (Haut-)	11 14	19,1 35	11 17	18,4	15	26 35
Rhône	44	55,6	42	41,1 51,4	14 57	72,1
Saône (Haute-)	70	0,0	10	0,4	97	0,1
Saône-et-Loire	2	4,6	1	2.2	2	4,6
Sarthe	- 4 l	11,1	11	29.5	6	16,6
Savoie	î l	4.9	2	9.5	5	24.6
Savoie (Haute-)	2	8,5	3	12.4	7	30
Seine	158	38,3	136	31.9	166	40,2
Seine-Inférieure	4	5,3	14	18,1	24	32,1
Seine-et-Marne	4	11,4	5	13,8	7	20
Seine-et-Oise	49	40,5	53	42,3	55	45,4
Sèvres (Deux-)	2	7,4	3	10,7	1 1	3,7
Somme	5	13	5	12,6	2	5,2
Tarn Tarn-et-Garonne	2	7,9	31	119	3	11,9
Var	6	7 19	1	6,8	2	14,1
Vaucluse	1	4.6	21	64.5	6	19
Vendée	2	5,8	0	0	0	0
Vienne	$\frac{2}{2}$	10,2	4	19,7	2	10.2
Vienne (Haute-)	ī	3,5	0	19,7	$\frac{2}{2}$	7,2
Vosges	î	3,3	7	22,5	4	13,2
Yonne	3	13,4	ó	0,0	- 1	

Poliomyélite.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES

Deuxième trimestre 1952.

	Av	ril	M	ai	Ju	iin
Départements	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	0	0 2,5	0	0 2.4	0	0
Allier	1	3,2	2	6,2	0	0
Alpes (Basses-)	$\begin{vmatrix} 0 \\ 1 \end{vmatrix}$	$\frac{0}{13,8}$	0 0	0	0	0
Alpes-Maritimes	1	2,6	1 1	2,5	3	8
Ardèche	$\frac{2}{0}$	9,3	$\begin{bmatrix} 1 \\ 0 \end{bmatrix}$	4,5 0	1 0	4,6
Ardennes	0	0	1 1	8	1	8,2
Aube	0	0	0	0	0	0
Aude	0	0	0	0 3,7	0	0
Aveyron Belfort (Terr. de)	2	26,2	i	12,6	0.	0
Bouches-du-Rhône	1	1,2	7	8,1 0	33	39,8
Calvados	$\begin{vmatrix} 1 \\ 0 \end{vmatrix}$	2,8 0	$\begin{vmatrix} 0 \\ 1 \end{vmatrix}$	6,1	2	12,6
Charente	0	0	Ō	U	0	0
Charente-Maritime	0	0	0	0	1 0	$\begin{bmatrix} 2,7 \\ 0 \end{bmatrix}$
Cher	0	0	ő	ő	0	0
Corse	0	0	0	0	0	0
Côte-d'Or	0	0	0	$\begin{vmatrix} 0 \\ 2,1 \end{vmatrix}$	$\begin{vmatrix} 2 \\ 0 \end{vmatrix}$	$\begin{bmatrix} 6,9\\0 \end{bmatrix}$
Côtes-du-Nord	ŏ	ŏ	Ô	0	0	O
Dordogne	2	6,1	0	0	3 3	9,2
Doubs	1 0	3,8	1 0	3,6	i	4,4
Drôme	ŏ	ŏ	2	7	3	10,9
Eure-et-Loir	1 0	4,4	0	0	$\begin{vmatrix} 1 \\ 0 \end{vmatrix}$	4,4
FinistèreGard	0	0	0	ŏ	ľ	3
Garonne (Haute-)	0	0	2	4,4	5	11,5
Gers	0	$\begin{vmatrix} 0 \\ 1.3 \end{vmatrix}$	$\begin{vmatrix} 0 \\ 2 \end{vmatrix}$	0 2,6	1 4	$\begin{bmatrix} 6,2\\5,4 \end{bmatrix}$
Gironde	Ö	0,3	ī	2,4	2	5,1
Ille-et-Vilaine	0	0	0 0	0	6	11,9
Indre-et-Loire	0	0	0	0	i	3,3
Isère	4	8,2	0	0	10	20,5
Jura	1	5,4	0	0	$\begin{vmatrix} 0 \\ 2 \end{vmatrix}$	9,6
Landes Loir-et-Cher	o	0	0	Ö	1	4,8
Loire	1	1,8	2	3,5	0	$\begin{bmatrix} 7,3\\0 \end{bmatrix}$
Loire (Haute-)	1	$\begin{array}{c c} 5,2 \\ 1,7 \end{array}$	$\begin{array}{c c} 0 \\ 2 \end{array}$	$\begin{vmatrix} 0 \\ 3,3 \end{vmatrix}$	2	3,4
Loiret	0	0	0	0	1	3,3
Lot	0	0	0	0	2	15,6 4,4
Lot-et-Garonne Lozère	0	0	0	0	0	0,4
Maine-et-Loire	ŏ	ő	2	4,4	5	11,5
				<u> </u>		<u></u>

STATISTIQUES CONCERNANT LA POLIOMYÉLITE (suite).

Départements	Av	cril	М	ai	Juin	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	1	2,6	1	2,5	1	2,6
Marne	0	0	0	0	1	2,9
Marne (Haute-) Mayenne	0	$\begin{vmatrix} 0 \\ 4.4 \end{vmatrix}$	0	0	$\begin{bmatrix} 0 \\ 1 \end{bmatrix}$	0
Meurthe-et Moselle	i	2.1	$\frac{0}{2}$	4.1	1 1	$\frac{4,4}{2,1}$
Meuse	Ô	[5,1	2	11.6	2	12,1
Morbihan	ŏ	ŏ	ī	2.1	ī	2,2
Moselle	ō	0	4	7'^	$\hat{2}$	3,6
Nièvre	0	0	Ō	0	ō	0,0
Nord	1	0,5	3	1,7	7	4,1
Oise	0	0	0	0	2	5,7
Orne	0	0	3	12,2	2	8,4
Pas-de-Calais	0	0	1	0,9	0	0
Puy-de-Dôme Pyrénées (Basses-)	0	$\frac{0}{2.8}$	0	0	3	7,4
Pyrénées (Hautes-)	1 0	0,0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	1	5.1	0	ő	ŏ	0
Rhin (Bas-)	ó	ő, 1	$\frac{0}{2}$	3.3	ŏ	Ô
Rhin (Haut-)	4	10	$\bar{2}$	4,8	- 1	2,5
Rhône	- ō	Ö	ī	1,2	il	1,2
Saône (Haute-)	1	5,7	ō	0,-	ō	ō'-
Saône-et-Loire	0	0	0	0	0	0
Sarthe	4	11,1	1	2,6	1	2,7
Savoie	0	0	1	4,7	3	14,8
Savoic (Haute-)	0	0 1	1	$\frac{4,1}{1}$	1	4,2
Scine Inférioure	4	0.9	3	0,7	17	4,1
Seine-Inférieure	$\begin{bmatrix} 0 \\ 3 \end{bmatrix}$	$\frac{0}{8,6}$	0	0	2	2,6
Scinc-ct-Oise	6 1	0,0	2	1,5	1 1	$^{2,8}_{0,8}$
Sèvres (Deux-)	ŏ	ñ	ő	0,3	i	3,7
Somme	ŏ	ő	ŏ	ŏ	o l	0,1
Tarn	ĭ	3,9	ő	ő	ĭ	3.9
Tarn-et-Garonne	0	ŏ, l	ő	0	i	7
Var	1	3,1	1	3	3	9,5
Vaucluse	0	0	1	4,5	1	4,6
Vendée	0	0	2	5,6	1	2,9
Vienne	0	0	0	0	1	5,1
Vienne (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Vosges Yonne	0	0	2	$\frac{6,4}{0}$	0	0
Tomac	0	U	0	U	0	0

Méningite cérébro-spinale.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES Deuxième trimestre 1952.

	Av	ril	M	ai	Ju	in
Départem e nts	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	1	3,8 2,5	0	0	0	0
Aisne	Ū	0	1	3,1	Į į	0
Alpes (Basses-)	$\begin{bmatrix} 0 \\ 0 \end{bmatrix}$	0	0	0	0	0 1
Alpes (Hautes-) Alpes-Maritimes	i	2,6	4	10,3	0	0
Ardèche	0	0	0	0 0	0	0
Ardennes	0	$\begin{bmatrix} 0 \\ 0 \end{bmatrix}$	$\frac{2}{0}$	8,9	0	ő
Ariège	0	0	ŏ	ŏ	Ŏ	ŭ
Aube	ĭ	4,4	0	0	0	0
Avevron	0	0	0	0	0 0	0
Belfort (Terr. de)	$\begin{vmatrix} 1\\3 \end{vmatrix}$	$\begin{array}{c c} 13,1 \\ 3,6 \end{array}$	0	0	2	2,4
Bouches-du-Rhône	0	0,0	lő	ŏ	ō	5
Calvados	ŏ	Ŏ	ĭ	6,1	0	0
Charente	0	0	2	7,3	0	0
Charente-Maritime	0	0	0	0	ő	0
Cher	1 1	4,7	0	ŏ	lő	ŏ
Corrèze	Ô	0,	ő	0	0	0
Côte-d'Or	0	0	0	0	0	0
Côtes-du-Nord	0	0	1 1	2,1	0 0	0
Creuse	0	0	0	0	0	ŏ
Dordogne Doubs	0	ő	ľ	3,6	ő	Ö
Drôme	Ö	0	0	0	0	0
Eure	0	0	0	$\begin{bmatrix} 0 \\ 0 \end{bmatrix}$	0	0
Eure-et-Loir	0 0	0	0	0	l ő	0
FinistèreGard	0	ŏ	ŏ	ŏ	ŏ	Ö
Garonne (Haute-)	Ō	0	2	4,4	0	0
Gers	0	0	1	6	0	0
Gironde	0	$\begin{vmatrix} 0 \\ 2.5 \end{vmatrix}$	0 0	0	0	2,5
Hérault	1 0	0,3	ľ	1,9	Ô	0
Indre	i	4,7	0	0	0	0
Indre-et-Loire	0	0	0	0	0.	0
Isère	3 0	6,1	3	5,9 5,2	0	0
Jura	0	0	0	0,2	ŏ	ŏ
Landes	2	9,6	0	0	0	0
Loire	4	7,3	4	7,1	0	$\begin{vmatrix} 0 \\ 0 \end{vmatrix}$
Loire (Haute-)	0	0	1 0	$\begin{bmatrix} 5,1\\0 \end{bmatrix}$	0	1 0
Loire-Inférieure	0 2	6.6	lί	3,2	ő	ő
Lot	ō	0,0	ô	0	0	0
Lot-et-Garonne	0	0	0	0	1 1	4,4
Lozère	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire	0	0	1	"	1 0	"

STATISTIQUES CONCERNANT LA MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE (suite).

Départements	A	vril	M	ai	J.	iin
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	1. M.
Manche Marne Marne Marne Marne Marne Mayenne Meurthe-et-Moselle Meuse Morbihan Moselle Nièvre Nord Oise Orne Pas-de-Calais Puy-de-Dôme Pyrénées (Basses-) Pyrénées (Hautes-) Pyrénées-Orientales Rhin (Bas-) Rhin (Haut-) Rhône Saône (Haute-) Saône-et-Loire Sarthe Savoie Savoie (Haute-) Scine		-	l —	1. M. 0 0 6,1 4,3 2 0 2,2 0 1,7 0 0 2,7 0 0 0 2,7 0 0 0 2,7 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	l	1. M. 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0
Seine-Inférieure Seine-et-Marne Seine-et-Oise Sèvres (Deux-) Somme Tarn Var Var Vaucluse Vendée	0 2 2 0 1 1 0 0	2,6 5,7 1,6 0 2,6 3,9 0 0	0 0 0 0 1 0 0 0	1,6 0 0 0 0 2,5 0 0	1 0 1 0 0 0 0 0	1,2 1,3 0 0,8 0 0 0 0 3,1 0
Vienne Vienne (Haute-) Vosges Yonne	1 0 0 0	5,1 0 0 0	0 0 0 0	0 0 0 0	0 0 0	0 0 0 0

Fièvre ondulante.

Statistiques mensuelles départementales Deuxième trimestre 1952.

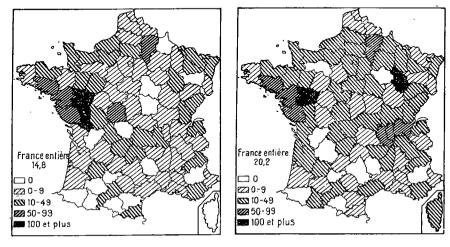
	Av	ril	M	ai	Jυ	ıin
Départements	R. M.	1. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	0	0	0	0	0 2	0 5
Allier	$egin{array}{c} 1^r \ 2 \ 2 \end{array}$	$3,2 \\ 28,7 \\ 27,7$	$\begin{array}{c c} 1\\13\\2\end{array}$	$ \begin{array}{c} 3,1 \\ 180 \\ 26,8 \end{array} $	0 9 1	$egin{array}{c c} 0 & \\ 129 & \\ 13.8 & \\ \end{array}$
Alpes (Hautes-) Alpes-Maritimes	16 1	42,9 4,6	$\frac{\tilde{6}}{1}$	15,5 4,5	1 2	2,6 9,3
Ardennes	0	0	0	0	0	0
Aube	0 4 0	17,6 0	8 0	$\begin{array}{c} 0 \\ 34,2 \\ 0 \end{array}$	0 5 1 0	$\begin{bmatrix} 0 \\ 22,1 \\ 0 \end{bmatrix}$
Aveyron Belfort (Terr. de) Bouches-du-Rhône	0 4	0 4,8	$\begin{bmatrix} 0 \\ 0 \\ 2 \end{bmatrix}$	0 2,3	0 1	$\begin{bmatrix} 0 \\ 0 \\ 1,2 \end{bmatrix}$
Calvados	0	5,6 0	0 0	0	3 0	8,4
Charente	0 1 2	$\begin{array}{c c} 0 \\ 2,7 \\ 8,3 \end{array}$	$\begin{bmatrix} 0\\2\\0 \end{bmatrix}$	0 5,4 0	0 0 0	0 0
Cher	70	0 314	0 105	0 455	$\begin{array}{c} 0 \\ 62 \end{array}$	0 278
Côte-d'Or	0	0	0 0	3,3 0 0	0 0	0 0
Creuse Dordogne Doubs	0 0	0 0	0 1 0	$\frac{0}{2,9}$	0 0	0.
Drôme	5	22,1 0	1 0	4,2 0	1 0	4,4 0
Eure-et-Loir	$\begin{bmatrix} 0 \\ 0 \\ 23 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} 0 \\ 0 \\ 69, 1 \end{bmatrix}$	1 0 13	4,3 0 37,7	0 0 11	0 0 33
Gard	0 0	0 0	12	26,7 18,2	3 0	6,9
Gironde	12 12	$\frac{2,7}{30,6}$	0 11	$\begin{array}{ c c c c c c c c c c c c c c c c c c c$	9	$\frac{1,3}{23}$
Ille-ct-Vilaine	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0	0 0
Indre-et-Loire	0	0	4 0	7,9	2 0	4,1
Landes	0 0	0 0 5,5	0 0 1	0 0 1,7	0 0	0 0
Loire Loire (Haute-) Loire-Inférieure	3 1 0	5,2	0. 0	0,1	0	5,2 0
Loiret	0	3,3	0	0	0	0 0
Lot-et-Garonne	0 0	0 0	0 1	4,3 0 2,2	3 0 1	13,4 0 2,3
Maine-et-Loire	<u> " </u>	l "	1 1			-,"

STATISTIQUES CONCERNANT LA FIÈVRE ONDULANTE (suite).

	Av	ril	M	lai	Ju	in
Départements	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	o	Q	Ų	0	0	0
Marne Marne (Haute-)	1 3	$\frac{2,9}{18,9}$	$egin{bmatrix} 1 \\ 2 \end{bmatrix}$	$\frac{2,8}{12,2}$	$\frac{0}{1}$	0 6,3
Mayenne	ő	0	โ	0,2	Ô	0,3
Meurthe-et-Moselle	0	0	2	4,1	0	ŏ
Meuse	4	24,1	1	5,8	1	6
Morbihan	0	0	$\begin{vmatrix} 0 \\ 2 \end{vmatrix}$	0 3 .5	0	0
Moselle	1 1	0 4.8	0	3,a 0	1	1,8 4.8
Nord	0	0	i	0,5	î	0,5
Oise	ŏ	ŏ	ō	0	i	2,8
Orne	1	, 4,2	0	0	Ü	0
Pas-de-Calais	0	Ü	0	0	0	0
Puy-de-Dôme Pyrénées (Basses-)	0	0	$\begin{bmatrix} 0 \\ 2 \end{bmatrix}$	0 5.4	$\begin{bmatrix} 1 \\ 0 \end{bmatrix}$	2,4
Pyrénées (Hautes-)	ŏ	ŏ	ő	0	ŏ	ŏ
Pyrénées-Orientales	5	25,9	4	20	$\tilde{2}$	1ŏ,3
Rhin (Bas-)	1	1,7	3	5	1	1,7
Rhin (Haut-)	-1	2,5	0 0	0	0	0
Rhône Saône (Haute-)	$\begin{bmatrix} 0 \\ 0 \end{bmatrix}$	0	0	0 5,5	$\begin{bmatrix} 1 \\ 0 \end{bmatrix}$	$\begin{bmatrix} 1,2\\0 \end{bmatrix}$
Saône-et-Loire	ŏ	0	$\frac{1}{2}$	4,5	0	6
Sarthe	ï	2,7	ī	2,6	ŏ	ő
Savoie	1	4,9	1	4.7	0	0
Savoie (Haute-)	1	4,2	4	16,6	1 1	4,2
Seine	$\begin{vmatrix} 1 \\ 0 \end{vmatrix}$	0,2	1 0	0.2	$\begin{bmatrix} 1 \\ 0 \end{bmatrix}$	0,2
Seine-Inférieure	$\frac{0}{2}$	$0 \\ 5.7$	1	$\frac{0}{2,7}$		0
Seine-et-Marine	Õ	0,7	Ô	0	ő	ŏ
Sèvres (Deux-)	0	Ö	0	0	1	3,7
Somme	0	0	2	5	3	7,8
Tarn	2 1	7,9 7	2 0	7,6	$\begin{vmatrix} 1 \\ 3 \end{vmatrix}$	$\begin{array}{c} 3,9 \\ 21,1 \end{array}$
Tarn-et-Garonne	0	6	0 2	6,1	3	$\frac{21,1}{9.5}$
Vaucluse	ŏ	ő	2	9,1	ő	0,3
Vendée	9	26,3	1	2,8	0	ŏ
Vienne	0	0	0	0	0	0
Vienne (Haute-)	$\begin{array}{c c} 0 \\ 2 \end{array}$	0	0	0	0	0
Vosges	0	6,6 0	0	0	0	0
Tonne	"	"	"	٠ _	١ ٠	

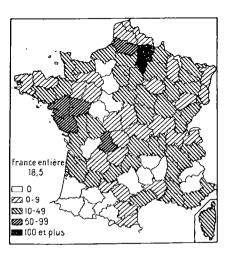
Typhoïde. MORBIDITÉ

INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET BAPPORTÉ A LA BASE ANNUELLE



Avril 1952.

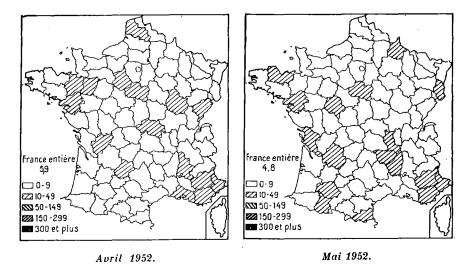
Mai 1952.

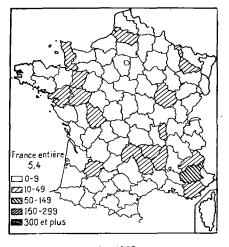


Juin 1952.

Diphtérie. MORBIDITÉ

Indice calculé pour 100 000 habitants et rapporté a la base annuelle

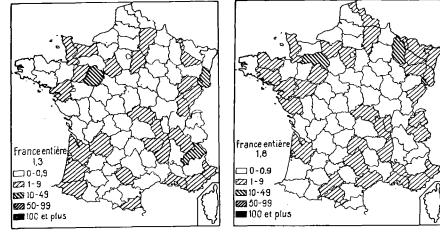




Juin 1952.

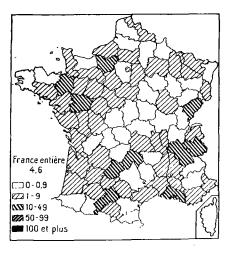
Poliomyélite. MORBIDITÉ

INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ A LA BASE ANNUELLE



Avril 1952.

Mai 1952.

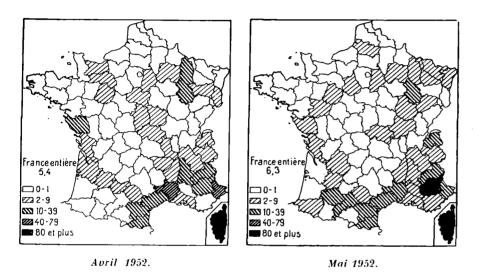


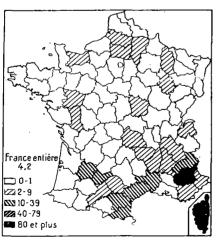
Juin 1952.

Fièvre ondulante.

MORBIDITÉ

INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ A LA BASE ANNUELLE

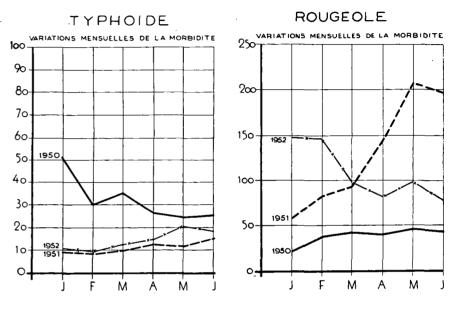


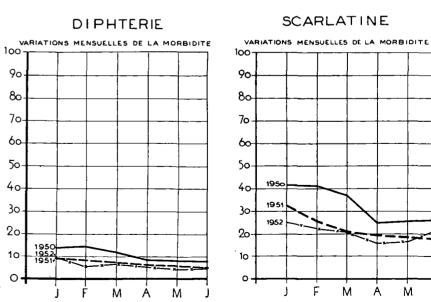


Juin 1952.

Graphiques épidémiologiques.

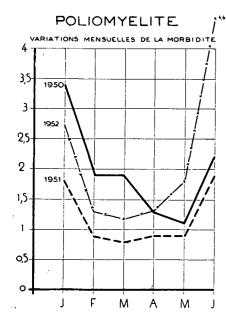
Premiers semestres 1950, 1951 et 1952.



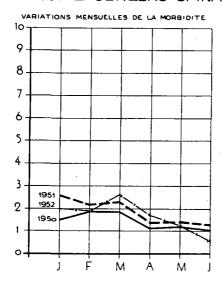


Graphiques épidémiologiques (suite).

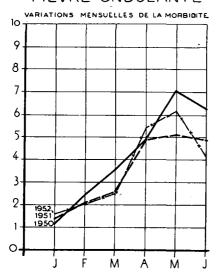
Premiers semestres 1950, 1951 et 1952.



MENINGITE CEREBRO SPINALE



FIEVRE ONDULANTE



MALADIE DE DERRICK ET BURNET OU « FIÈVRE Q » EN FRANCE

Inconnue en France jusqu'en 1945, la « fièvre Q » depuis cette date y a été observée, à différentes reprises, soit à l'état sporadique, soit sous forme de petites épidémies locales ou régionales. Peu de publications ont été consacrées à l'étude de cette nouvelle maladie qui offre pourtant un intérêt clinique et épidémiologique certain et qui apparaît à l'heure actuelle comme « une maladie d'avenir ». Sa bénignité habituelle, comme la nécessité pour son diagnostic d'un laboratoire spécialisé, fait qu'elle n'est peut-être pas reconnue avec la fréquence qui lui reviendrait.

HISTORIQUE

En 1935, Derrick observait, dans un personnel d'une fabrique de conserve de viande de Brisbane, dans le Queensland, une maladie infectieuse particulière, caractérisée par un état fébrile d'une durée de 8 à 24 jours, et au cours de laquelle les hémocultures et les séro-diagnostics aux infections connues restaient négatifs. Il pressentit qu'il s'agissait d'une entité nouvelle et l'appela « Q Fever ». Cette appellation n'est pas, comme on le croit généralement, l'abréviation de « fièvre du Queensland »; elle avait été choisie à l'époque pour mettre en évidence l'origine mystérieuse de la maladie et signifiait que c'était une question « query », un véritable point d'interrogation. Deux années plus tard, en 1937, Burnet et Freeman découvraient l'agent responsable de la maladie qui fut baptisée par Derrick, Rickettsia burneti. C'est à juste raison que la maladie porte le nom des deux médecins australiens dont les travaux ont permis son individualisation.

Dès 1938, Davis et Cox isolent, aux Etats-Unis, dans l'Etat de Montana, de Dermacentor andersoni une souche filtrable qu'ils appellent R. diaporica, identifiée en 1939 par Dyer à R. burneti.

En 1942, elle sévit, sous forme d'épidémie massive, parmi les troupes allemandes qui occupaient la Grèce (Caminopetros). Depuis cette date, elle a été observée dans la plupart des pays d'Europe.

En France, la première épidémie fut signalée par Schuh à Strasbourg en 1948; des cas sporadiques furent successivement étudiés à Paris par M^{min} Bertrand-Fontaine, MM. Schneider et Rivron, par le P^r J. Decourt, MM. Giroud et Goulon, par Baylon, Bloch, Giroud et Coumel; à Lyon par Coudert et M^{min} Gaté. Nous avons eu l'occasion, au début de cette année, d'étudier deux foyers épidémiques dans l'Allier.

ÉTUDE CLINIQUE

Il paraît probable que R. burneti s'est adaptée à l'homme bien avant que la maladie qu'elle provoque n'ait été individualisée; il est également vraisemblable que celle-ci a dû être confondue avec la grippe ou avec diverses pneumopathies aiguës.

Elle se présente sous deux grands aspects qui sont désormais classiques:

— Une forme fébrile, pseudo-grippale, décrite par Derrick. Elle se

caractérise par un début brusque avec frisson et fièvre élevée à 39-40°, par une céphalée très marquée, frontale, rétro-orbitaire, par une asthénie très intense, des sueurs abondantes, une dissociation du pouls et de la température, une infection conjonctivale inconstante. Son évolution, sans traitement, dure en moyenne de une à deux semaines.

— Une forme pulmonaire, dont les premières observations sont dues à Hornibrook et Nelson (1940) et qui ne se distingue de la précédente que par l'adjonction de signes pulmonaires; ceux-ci apparaissent avec un retard de trois à quatre jours sur l'état fébrile et sont très variables dans leur intensité; tantôt, les signes cliniques sont nets : douleurs thoraciques, toux; expectoration muqueuse, visqueuse, peu abondante; submatité; râles fins, souffle tubaire; tantôt, ils sont discrets ou même absents, et ce n'est que l'examen radiologique qui permet de s'assurer de l'atteinte pulmonaire; habituellement, il s'agit d'infiltrats flous, en « verre dépoli », mal limités, uniques ou multiples, siégeant de préférence dans les champs inférieurs, beaucoup plus rarement d'une opacité massive étendue à tout un lobe ou d'un infiltrat périhilaire. Cette forme pulmonaire dure en moyenne également deux semaines, mais l'image peut persister longtemps après la guérison.

A côté de ces deux formes, il est des aspects moins connus de la maladie et beaucoup moins fréquents :

- Une forme méningo-encéphalique, caractérisée par une raideur de la nuque; un signe de Kernig, de la photophobie, des vomissements, sans modification le plus souvent du liquide céphalo-rachidien.
- Des formes à manifestations cutanées, dont nous avons eu l'occasion d'observer plusieurs cas. L'éruption cutanée est variable; tantôt, il s'agit d'éruption maculo-papuleuse (Beck et Bell), tantôt d'érythème scarlatiniforme au niveau du visage et surtout du tronc. Il a été d'ailleurs possible à l'un de nous de provoquer une telle éruption chez un cynocéphale, en l'inoculant par voie péritonéale, avec du broyat de rate d'un cobaye de passage.

Les formes compliquées sont rares : pleurésie séro-fibrineuse ou sèche, infarctus pulmonaires, orchite, uréthrite et, contrairement à ce qui se passe dans le typhus exanthématique, l'appareil cardio-vasculaire n'est pas électivement touché.

Les formes mortelles sont l'exception, le taux de mortalité étant très certainement inférieur à 1 %. Cependant, nous avons eu l'occasion de suivre un malade, animalier dans un laboratoire pharmaceutique, et qui avait fait en fin 1950 une « fièvre Q » à forme pulmonaire; un an après cet épisode aigu, il mourait dans un tableau d'asystolie fébrile et présentait quelques jours avant sa mort une agglutination à 1/2 560 pour R. burneti. L'autopsie devait nous montrer des infiltrats cellulaires, surtout histiocytaires, périvasculaires, dans le myocarde et dans la corticalité du rein.

Formes avec rechutes. — L'un de nous, à l'occasion de plusieurs cas, a insisté sur l'intérêt et la fréquence des résurgences de typhus exanthématique. Des rechutes avaient été signalées pour la « fièvre Q » dans les semaines qui suivaient la maladie. L'un de nous a vu une rechute, avec phénomènes pulmonaires, deux ans après la première infection et au cours de laquelle les agglutinines atteignaient 1/640.

Formes inapparentes. — L'étude sérologique de sujets, soit en contact avec des malades atteints de « fièvre Q », soit travaillant au laboratoire sur des souches de R. burnetti, a permis de démontrer l'existence de véritables formes inapparentes. Nous avons eu l'occasion de vérifier ce fait, sur un travailleur de laboratoire et sur un sujet voisin de lit d'un de nos malades. Les formes à rechutes et ces formes inapparentes ont pour nous une grande importance doctrinale, car elles appuient la conception particulière qui veut que l'homme ne soit pas seulement le réactif de la « fièvre Q », mais encore le réservoir possible du virus.

DIAGNOSTIC

Cliniquement, le diagnostic de la maladie de Derrick et Burnet pourra être évoqué devant tout état fébrile ayant débuté brusquement et s'accompagnant de céphalée, de douleurs rachidiennes, de dissociation du pouls et de la température, inconstamment de signes pulmonaires, d'éruption scarlatiniforme ou de signes nerveux. Le groupement de ces symptômes est d'autant plus évocateur de la maladie qu'il est observé chez un sujet dont les occupations l'exposent plus particulièrement à être infecté (animaliers, éleveurs, bouchers, vétérinaires, etc.).

Néanmoins, les examens de laboratoire sont absolument indispensables pour affirmer la maladie.

Certains examens permettent, par leur négativité, d'éliminer un grand

nombre d'affections dont la symptomatologie se rapproche plus ou moins de celle de la « fievre Q » :

- numération et formule sanguines normales ou à peine modifiées dans le sens d'une légère leucocytose;
 - hémocultures en milieux aérobie et anaérobie, négatives;
- réaction de Hirst pour la grippe, négative, bien que dans un cas nous ayons vu une réaction positive, pour la grippe B, chez un malade en pleine évolution de « fièvre Q »;
 - réaction des agglutinines froides, négative;
 - fixation du complément pour la psittacose-ornithose, négative.

Trois examens permettent d'assurer le diagnostic :

- l'agglutination spécifique, la fixation du complément et l'isolement de la souche.

AGGLUTINATION SPÉCIFIQUE. — BURNET a, le premier, préconisé l'agglutination. C'est à elle que nous avons recours en utilisant une technique microscopique.

Les agglutinines sont d'installation tardive et n'apparaissent qu'à la seconde semaine de la maladie; leur taux s'élève ensuite progressivement pour atteindre, dans certains cas, des chiffres très élevés. Il est donc nécessaire souvent de répéter le séro-diagnostic au bout d'une à deux semaines.

' Quel taux faut-il exiger pour que le séro-diagnostic soit considéré comme positif? En nous basant sur 1838 séro-diagnostics pratiqués au laboratoire des Rickettsioses de l'Institut Pasteur, il nous semble que pour l'homme un taux de 1/40 a une valeur certaine, à condition d'utiliser comme nous le faisons, des suspensions peu sensibles. Si l'agglutination est basse, au 1/10 par exemple, on ne peut en tirer aucune conclusion, mais on doit répéter le séro-diagnostic pour s'assurer qu'il ne va pas présenter dans les jours suivants un taux plus élevé.

Ce séro-diagnostic est spécifique de la « fièvre Q ». Il n'existe aucune communauté antigénique entre les souches épidémiques et murines, d'une part, et la souche de R. burneti, d'autre part.

La réaction de Weil-Félix est toujours négative dans la « fièvre Q ». Nous avons pourtant observé, dans des cas peu nombreux, des agglutinations concomitantes à la « fièvre Q » et aux Ricketsia prowazeki et R. mooseri : dans ces cas, il s'agissait d'infections simultanées à plusieurs variétés de rickettsics ou d'une résurgence de « fièvre Q » à l'occasion d'une nouvelle rickettsiose.

Isolement de la souche. — On l'obtient par inoculation intrapéritonéale, au cobaye ou à la très jeune souris, soit de sang du malade durant les premiers jours de la maladie, soit de broyat de tiques. C'est au niveau de la rate des animaux inoculés que seront mises en évidence les rickettsies avec leurs différents types morphologiques. Quand l'animal ne répond pas, il est de règle absolue de faire des passages en série, qui seuls permettent la mise en évidence d'une souche qui s'adapte mal.

Il est bien entendu que les chances d'isoler une souche sont d'autant plus grandes quand l'inoculation est faite plus près du début de la maladie. Les conditions les plus favorables sont représentées par une petite épidémie : les premiers cas seront diagnostiqués par le séro-diagnostic; dans les cas suivants, l'inoculation pourra être faite dans un délai optimum.

ÉPIDÉMIOLOGIE

Maladie infectieuse commune à l'homme et à un grand nombre d'animaux, la « fièvre Q » procède par grandes ou petites épidémies ou apparaît sous formes de cas sporadiques.

L'homme peut se contaminer de différentes manières :

- par voie respiratoire, en inhalant des poussières infectées ou au contact d'un sujet atteint de forme pulmonaire (un cas personnel);
- par voie digestive en absorbant du lait cru provenant d'un animal malade;
- par voie cutanée, soit par piqure de tique, soit qu'un produit infectant vienne au contact d'une érosion cutanée.

Pour apprécier la morbidité de la maladie de Derrick et Burnet en France, nous nous sommes basés sur l'étude :

- des épidémies;
- des cas sporadiques connus;
- des résultats fournis par les séro-diagnostics que nous avons pratiqués;
- des investigations que nous avons menées dans différents milieux grâce à des intradermo-réactions à un antigène spécifique.
- 1° EPIDÉMIES DE « FIÈVRE Q ». Trois épidémies sont connues jusqu'à ce jour :
- la première, décrite par Schuh à Strasbourg en 1948; elle intéressait des marchands de bestiaux et des employés des abattoirs;
- la seconde survenue à Moulins, au début de 1952; elle intéressait les employés du tri postal; 19 cas furent dépistés;
- la troisième, plus modeste, a été observée en avril 1952 à Montluçon; elle atteignait également les employés du tri postal. Pour ces deux épidémies, leur origine (GIROUD, BOIDET et HUMANN) peut être attribuée aux poussières transportées par les sacs postaux, ceux-ci étant contaminés au cours de leur transport, dans des fourgons souillés par des produits d'origine animale.
- 2° CAS SPORADIQUES CONNUS. Trois cas ont été publiés à Paris jusqu'à ce jour :
- le premier, par M^{me} Bertrand-Fontaine, MM. Schneider et Rivron : sujet venant de Perpignan; origine de la contamination non précisée;

- la seconde, par le P^r J. Decourt, MM. Giroud et Goulon : il s'agissait d'un animalier, s'occupant de nombreux animaux, dont des chiens; les séro-diagnostics pratiqués sur 4 chiens à sa garde étaient positifs; l'homme avait pu s'infecter soit en maniant une viande contaminée, soit par les déjections des tiques de ses bêtes au cours des soins qu'il leur prodiguait;
- la troisième, par MM. Baylon, Bloch, Giroud et Coumel : sujet grand chasseur, mais origine de la contamination non précisée.

De nombreux cas ont été dépistés dans la région lyonnaise et rapportés par J. Coudent et M^{mo} S. Gaté, 10 cas observés dans les services hospitaliers, 77 reconnus rétrospectivement grâce à des séro-diagnostics systématiques. La proportion élevée de ces cas peut s'expliquer par le choix des sujets sur lesquels ont porté les investigations : étrangers, depuis peu en France, et population paysanne au contact d'animaux infectés.

- 3° RÉSULTATS DES SÉRO-DIAGNOSTICS PRATIQUÉS. Durant les années 1949-1950-1951-1952 (jusqu'en juin), 1 838 sérums provenant de toutes les parties de la France ont été étudiés. Sur ces 1 838 sérums, 48 seulement se sont avérés positifs, à des taux allant de 1/40 au 1/60, soit environ 2 % des sérums étudiés. Les sérums positifs provenaient de la région parisienne (15), de la région lyonnaise (10), de l'Allier (18), de Strasbourg (2), de Nancy (1), d'Avignon (1), de l'Ardèche (1).
- 4° Test épidémiologique: intradermo-réaction à un antigène spécifique. On injecte par voie intradermique, sur la face antérieure de l'avant-bras, 1/10 cm³ d'antigène dilué et formolé. L'injection peut être suivie d'une réaction urticarienne transitoire. La réaction authentique présente son maximum d'intensité à la 48° heure; on l'appréciera en mesurant le diamètre de l'auréole érythémateuse qui entoure la papule et l'épaisseur du plissement de la peau. La réaction positive est papulo-érythémateuse, mesurant de 25 à 40 mm de diamètre et de 5 à 15 mm d'épaisseur au plissement.

Témoin d'un état d'allergie, nous considérons que l'intradermo-réaction doit servir avant tout à l'étude épidémiologique et non comme test de diagnostic. En particulier, on évitera de la pratiquer dans les suites immédiates d'une « fièvre Q », dans la crainte de provoquer une réaction allergique grave. Au contraire, elle pourra être utilisée pour dépister, dans certains milieux exposés, les cas anciens passés inaperçus.

D'une part, nous avons pratiqué à Paris 80 intradermo-réactions chez des sujets pris au hasard et chez lesquels nous n'avions pas la notion d'une infection rappelant cliniquement la « fièvre Q ». Les réactions se sont toutes montrées négatives.

D'autre part, des intradermo-réactions ont été faites sur des sujets exposés, de par leur profession, à la « fièvre Q » : deux cas ont été dépistés à Paris (un boucher et un animalier), 22 cas en Algérie chez

des bouchers, par P. Delatte à qui nous avions confié notre antigène. L'un de nous, en Afrique-Equatoriale, a pu vérifier, avec Le Gac en A. E. F., avec J. Jadin au Congo Belge, l'intérêt épidémiologique de ce test, en le trouvant positif chez de nombreux sujets appartenant à des milieux fortement contaminés.

De ces recherches sur la « fièvre Q » un point de très grande importance ressort : elle atteint avec élection des sujets s'occupant d'animaux : personnel des abattoirs, des fabriques de conserve de viande, de laiterie, bouchers, tripiers, vétérinaires, ouvriers travaillant la paille, des laines, des sacs provenant des régions d'endémie.

Nous avons donc recherché, dans quelles proportions en France les animaux pouvaient être atteints.

- sur 36 bovins : 3 positifs, 2 à Avignon, 1 en Ardèche;
- sur 27 ovins : 2 positifs en provenance de l'Ardèche;
- sur 29 caprins : 2 positifs dans le bassin parisien, 2 positifs dans l'Ardèche;
 - sur 21 porcins: 7 positifs dans le bassin parisien;
- sur 24 chiens : 9 positifs dans la région parisienne, 1 positif à Rennes.

Le pourcentage d'infection animale est donc élevé en France, mais il nous semble que les chiens et les porcins sont ici les plus fréquemment infectés.

TRAITEMENT ET PROPHYLAXIE

Comme toutes les rickettsioses, la « fièvre Q » est sensible à la chloromycétine, à l'auréomycine, à la terramycine. Employés précocement, leur action est vraiment spectaculaire.

La prophylaxie jusqu'à présent est difficile du moins pour les professions amenées à manipuler le bétail, les carcasses, les abats d'animaux, et les moyens proposés (port d'un masque) sont d'un intérêt illusoire. La vaccination n'est pas jusqu'à présent utilisée.

Mais cette maladie entraînant des arrêts du travail de plusieurs semaines, il nous apparaît souhaitable :

- 1º Qu'elle soit inscrite sur la liste des maladies à déclaration obligatoire;
- 2º Quand la contamination professionnelle est prouvée, que les malades bénéficient des indemnités accordées en cas de maladies professionnelles.

Travail de la Section de l'Epidémiologie présenté par

et

P. GIROUD,

M. GOULON.

Chef du Service des Rickettsioses à l'Institut Pasteur. Interne des Hôpitaux de Paris.

HYGIÈNE GÉNÉRALE

L'EAU DANS LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

Le département de Seine-et-Marne est un département essentiellement agricole qui n'a ni unité physique ni unité historique. Il couvre une superficie de 593 107 hectares, dont 351 800 hectares de terres cultivables sur lesquels sont réparties 533 communes comptant une population de 410 000 habitants.

Au point de vue géologique, il appartient en entier au bassin de Paris où il occupe une position géographique privilégiée permettant d'y rencontrer la plupart des étages géologiques du Tertiaire recouvrant ceux du Crétacé supérieur visibles seulement au Sud dans les vallées de la Seine, de l'Yonne, du Loing et de leurs affluents.

C'est une région de faible altitude, au relief peu accentué. La cote la plus basse est située dans la vallée de la Seine à Seine-Port (+35 m); le plateau de Brie est compris entre 80 m et 120 m et le point culminant est la butte Saint-Georges sur la rive droite du Petit-Morin qui ne dépasse pas 215 m.

Comme dans tout le bassin de Paris, les couches de terrain ne sont pas restées horizontales; elles plongent du Nord-Est au Sud-Ouest selon une pente moyenne de 3 ‰ environ. D'autre part, elles sont affectées par des plis posthumes se présentant sous l'aspect d'une série d'ondulations tectoniques comprenant des anticlinaux et synclinaux orientés du Nord-Ouest au Sud-Est, dont le rôle est important dans l'hydrogéologie de la région.

Les principaux axes tectoniques intéressant le département et reconnus du Nord au Sud à ce jour sont les suivants :

- 1° Anticlinal du Multien. Il est jalonné par les communes de : Rouvres, Crouy et Germigny-sous-Coulombs.
- 2° Synclinal du Thérain. Il est jalonné par les communes de Monthyon, Montceaux, Signy-Signets, Saint-Cyr-sur-Morin et la vallée du Petit Morin.
- 3° Anticlinal du Bray. Il vient de la région de Senlis, passe au Sud de Meaux, Boutigny, Pierrelevée et Montolivet.
- 4° Synclinal de la Seine. Il passerait par Magny-le-Hongre et la vallée du Grand Morin.
- 5° Anticlinal de Beynes. On ne connaît pas son tracé en Brie où il s'abaisse fortement.
- 6° Synclinal de l'Eure. Ce synclinal, passant sous la forêt de Sénart, atteindrait Bric-Comte-Robert et Grisy-Suisnes. C'est une fosse très importante au point de vue hydrologique, puisque c'est dans cette région que la craie a été trouvée à ses cotes les plus basses dans le forage de Coubert (—37 m) et Grisy (—36 m).
- 7° Anticlinal du Roumois. Il vient de Mennecy (Seine-et-Oise) pour atteindre Réau et Crisenoy.
- 8° Synclinal de la Risle. Il est jalonné par les communes de Tousson, Villiers-sous-Grez et Grez-sur-Loing.
- 9° Un dernier anticlinal, passant au-dessus de Buthiers, se poursuivrait vers Amponville et Chaintreauville.

Le tracé de ces lignes tectoniques évolue au fur et à mesure que la connaissance du sous-sol du département se perfectionne grâce aux forages pratiqués aux fins de distribution d'eau potable.

L'alimentation en eau des nappes souterraines étant fonction à la fois de la quantité d'eau tombée sur un territoire donné et de la perméabilité des sédiments qui le constituent, il importe de connaître ces deux données :

1° La quantité d'eau tombant annuellement sur le territoire du département de Seine-et-Marne est de l'ordre de 660 mm, cette pluviométrie comprenant une période sèche d'une durée de 4 à 5 mois débutant en décembre pour se terminer en avril, avec un minimum principal en février (40 mm) et un minimum secondaire en avril (45 mm). La période pluvieuse débute en juin (plus de 60 mm) pour se terminer en novembre ou décembre, avec un maximum principal en octobre (70 mm) et un maximum secondaire en juillet, voisin de 65 mm. Sur cette quantité d'eau

tombée, il faut se souvenir que 20 % seulement de l'eau tombée s'infiltre et que seules les précipitations de la saison froide sont susceptibles d'alimenter les nappes souterraines. Pendant les années sèches de 1948 et 1949, le plateau Gâtinais (La Chapelle-la-Reine) n'a reçu annuellement que 553 mm et 430 mm d'eau contre une moyenne normale annuelle de 630 mm. Ce déficit a eu pour conséquence une diminution de la pression exercée par les nappes aquifères sur les venues d'eaux étrangères et la contamination temporaire de la plupart des adductions d'eau potable de cette région.

2° La nature des sédiments qui concourent à la formation des assises géologiques du département est extrèmement variée. Il est formé de 55 % environ de roches perméables (sables, grès, calcaires, craie, éboulis, alluvions), où les processus d'infiltration seront maxima, et de 45 % environ de roches imperméables constituées surtout par les formations du plateau de la Brie et de l'argile plastique où le ruissellement l'emportera sur l'infiltration.

Au point de vue historique, les premières indications relatives à la circulation des eaux souterraines dans le sous-sol du département ont été publiées en 1844 par de Senarmont dans sa description géologique de Seine-et-Marne. Peu après parurent les travaux de Belgrand et surtout en 1873 la carte hydrologique du département dressée par Delesse.

Depuis une cinquantaine d'années, grâce à l'essor pris par la création de captages pour assurer la distribution d'eau potable aux communes et, d'autre part, grâce aux travaux de Douville, Dollfuss, Diénert et Guillerd, Paul Lemoine et René Abbard, nos connaissances sur l'hydrogéologie du département sont devenues beaucoup plus précises.

Les différentes formations géologiques qui jouent un rôle dans l'alimentation, la circulation ou la rétention des eaux souterraines de Seineet-Marne sont les suivantes :

A. — TERRAINS TERTIAIRES

I. — LE CALCAIRE DE BEAUCE

Le calcaire de Beauce (AQUITANIEN - sensu lato) est cette importante formation d'origine lacustre qui recouvre l'étage des sables de Fontaine-bleau. Elle n'occupe plus maintenant que le Sud du département de Seine-et-Marne où elle forme le plateau agricole du Gâtinais et une partie des hauts sommets (130 à 144 m) de la forêt de Fontainebleau qui portent ici la dénomination locale de « monts et buttes ». Sur la rive droite du Loing, cette formation occupe une surface encore assez importante pour être signalée. Ailleurs, et en particulier sur le plateau de Brie, le calcaire de Beauce n'existe plus qu'à l'état de lambeaux de recouvrement sur des

buttes-témoins : Mont de Vernou, Mont de Rubrette, Butte de Doue, Butte de Lumigny et Butte de Montaiguillon. Il ne joue plus aucun rôle dans la collecte ou la rétention des eaux météoriques.

Cet étage est formé de calcaires plus ou moins compacts, siliceux et marneux (mollasse du Gâtinais), qui peuvent se meuliériser (meulière de Montmorency) et qui sont caractérisés, comme toutes les formations lacustres, par une faune à Gastéropodes, dont les représentants les plus connus sont: Helix Ramondi à la base (Chattien) et Helix Aurelianensis au sommet (Aquitanien, proprement dit). Ces sédiments beaucerons sont recouverts sur le plateau axial (région de la Chapelle-la-Reine, Amponville, Guercheville, etc.) par un manteau plus ou moins épais de limon des plateaux qui confère à ce pays une vocation agricole importante.

Ce vaste plateau, qui est en quelque sorte une prolongation du pays Chartrain, est comme celui-ci dépourvu de toute nappe phréatique; seul le limon, s'il est assez épais et suffisamment riche en argile, retient l'eau en surface pendant quelque temps jusqu'à ce que sa capacité maximum d'imbibition étant atteinte, il restitue une part de l'excédent des eaux à l'atmosphère et l'autre aux assises beauceronnes. Nous voyons déjà le rôle capital joué par le plateau gâtinais dans le régime des nappes profondes; c'est un collecteur d'eaux météoriques (La Chapelle-la-Reine qui est à la cote 123 m reçoit 550 à 630 mm d'eau par an), cau qui va pénétrer par percolation à travers les fissures du calcaire de Beauce et contribuer à l'alimentation des nappes situées à la base des sables de Fontainebleau ou dans l'étage de Brie.

Toutefois, au Sud-Ouest du département, quelques puits s'alimentent à la circulation d'eau de cet étage, en particulier la commune de Beaumont-du-Gâtinais qui possède un puits de 22 m de profondeur dans le calcaire de Beauce avec débit de 18 m³ à l'heure. L'eau fournie par ce puits est moyennement minéralisée (résistivité électrique : 1 800 ohms, degré hydrotimétrique total : 32°) et n'a jamais montré la moindre contamination au cours des analyses de contrôle. Il faut faire remarquer cependant que, par suite de la diminution d'épaisseur des calcaires vers le Nord-Est, on ne peut penser utiliser ces eaux avec sûreté au delà de cette région.

Quand une lame argileuse vient s'intercaler entre deux assises calcaires, ce qui est le cas de la mollasse du Gâtinais sur les buttes-témoins de Bessonville, Rumont, Fromont et Burcy, il peut se former un niveau d'eau qui a été jadis utilisé pour l'alimentation humaine. Cette eau superficielle est très minéralisée et toujours contaminée ainsi qu'en témoigne l'analyse du puits du hameau de Bessonville dont les résultats sont indiqués ci-dessous :

 Résistivité électrique
 1 000 ohms

 Degré hydrotimétrique total
 48°

 Nitrates (en NO3)
 56,00 mg %e

 Chlorures (en Cl)
 51,00 »

 Bacterium Coli communis : plus de 200 par litre.

889

II. — LA NAPPE DE LA BASE DES SABLES DE FONTAINEBLEAU

La très épaisse masse des sables de Fontainebleau (STAMPIEN), dont la puissance peut atteindre plus de 40 m, constitue un excellent filtre pour les eaux destinées à l'alimentation de l'homme. Ces sables sont très épais sous le plateau gâtinais, dans la région de Fontainebleau et la Seine-et-Oise; ils vont en s'amincissant vers le Nord. Sur le Plateau de Brie, ils ont été presque totalement enlevés par l'érosion et ne subsistent que sous forme de bandes plus ou moins étendues ou des buttes témoins très limitées.

Si les sables de Fontainebleau affectent de nombreuses formations lithologiques, ils ne sont visibles en affleurements dans le département de Seine-et-Marne que sur 6 à 8 % de sa superficie totale.

On distingue dans l'étage des sables de Fontainebleau les deux horizons principaux suivants :

- à la base, ce sont les marnes à huîtres (Ostrea cyathula, Ostrea longirostris) qui déterminent le premier niveau imperméable de la région.
- au sommet, les sables de Fontainebleau (sables supérieurs des anciens géologues) qui forment le faciès le plus constant et le plus caractéristique de cet étage dans le département de Seine-et-Marne.

Sur le plateau de Brie, il existe quelques sources qui émergent de la base des sables de Fontainebleau (buttes de Dammartin), sources dont le débit en général faible est fonction du périmètre d'alimentation qui est d'ailleurs toujours réduit.

Cependant, dans certaines communes, il a été possible de capter ces eaux et de les distribuer : Cuisy, Mortcerf. Ces sources ont un très faible débit (8 m³ par 24 heures à Cuisy). Au point de vue chimique, elles sont très peu minéralisées :

Résistivité électrique : 3 000 à 5 000 ohms.

Degré hydrotimétrique total : inférieur à 20° et légèrement acides et agressives.

Dans le Sud du département, la commune de Bois-le-Roi est alimentée par un puits de 10 m de profondeur qui atteint un horizon argileux situé à la base des sables de Fontainebleau, identifiable à la mollasse d'Etréchy qui joue le même rôle que les marnes à huîtres rencontrées dans le Nord du département. Les eaux fournies par ce puits sont d'excellente qualité.

III. - LES EAUX DE L'ÉTAGE DE BRIE

L'étage de Brie (Sannoisien) est la formation la plus développée du département de Seine-et-Marne. La Brie est un vaste plateau (altitude moyenne 110 m) qui s'étend sensiblement entre Marne et Seine avec

léger débordement sur sa rive gauche après le coude de Moret, d'où il s'enfonce à l'Ouest sous les terrains plus récents. Au Sud et à l'Est, il est limité de la Champagne par une ligne allant de Moret à Epernay (par Montereau, Provins et Sézanne), qui épouse assez régulièrement la falaise de l'Île de France. Ce promontoire formé de roches facilement attaquables, a été largement entamé par l'érosion fluviale : du Nord au Sud, Marne, Grand et Petit Morin, Aubetin, Yères, Voulzie, Durteint, Seine. Le plateau proprement dit est recouvert sur presque toute son étendue par une épaisse couche de limon des plateaux. Ce limon est un sol dans lequel la proportion des éléments fins est élevée : plus de 50 % de sable fin, 15 à 20 % d'argile et très peu de calcaire. Une telle composition physique fait présumer que le cycle de l'eau y sera lent et difficile pour arriver au contact des assises de calcaire sous-jacentes, et que le ruissellement l'emportera sur l'infiltration.

Les dépôts de Brie se présentent en général en Seine-et-Marne sous deux facies :

- à la base, les marnes supragypseuses;
- au sommet, le calcaire de Brie proprement dit.

Les marnes supragypseuses sont surtout représentées en Seine-et-Marne par les marnes vertes ou argiles vertes, dont la puissance varie entre 8 et 12 m. Ce faciès imprime à la Brie un caractère d'une imperméabilité bien connue, principalement dans la région de faible épaisseur du calcaire de Brie où les argiles vertes affleurent à la surface (forêt de Villefermoy, par exemple).

Le calcaire de Brie repose sur les marnes vertes, mais il est fréquent que ce dernier faciès s'intercale entre les bancs de calcaire, ce qui aura pour effet de déterminer l'existence de plusieurs niveaux d'eau dans cette formation. L'exemple le plus typique est celui d'un puits creusé récemment pour les besoins militaires en forêt de Fontainebleau (Petit Mont Andard), dont la coupe a montré à 12 m de profondeur et sur 2 m d'épaisseur un premier horizon de marnes vertes et de marnes brun chocolat retenant une nappe faiblement aquifère, séparée par 6 m de calcaire blanc silicifié d'une autre nappe très aquifère d'un débit de 31 m³ à l'heure retenue par un deuxième horizon d'argile verte. Nous voyons déjà que cet étage est loin d'avoir une composition homogène; ce sont tantôt des calcaires marneux friables, tantôt l'argile à meulière, tantôt le travertin silico-calcaire de Brie qui le caractériseront.

L'histoire du cheminement de l'eau à travers cette formation est variable suivant les localités considérées et les étages géologiques traversés; c'est ainsi que, si les eaux sont collectées directement par les calcaires de Brie et les limons, nous sommes en présence des sols riches en éléments fins et en argile qui présenteront une perméabilité saisonnière : pendant la saison sèche, les phénomènes de retrait dans de pareils sols auront été très importants et la capacité maximum sera de ce fait aug-

mentée, et les premières pluies d'automne trouveront un sol poreux prêt à les absorber. Cette eau, qui s'est engouffrée dans les assises de Brie, sera restituée en abondance au printemps, époque à partir de laquelle le point de saturation est atteint et qui provoque un ruissellement intense sur les flancs de toutes les vallées. Un autre cas est celui qui se présente sur le plateau gâtinais et dans les régions recouvertes de sables de Fontaine-beau (Fontainebleau, buttes-témoins), où les eaux doivent filtrer à travers les sables avant d'atteindre les assises de Brie.

Suivant la position géographique de la localité et les moyens dont il dispose, l'homme se procure les eaux des marnes vertes de trois façons différentes :

1° Sources. — Une ligne ou lieu de sources d'affleurement, tributaire de la couche imperméable des marnes vertes, est très fréquente en Seine-et-Marne. Ces sources apparaissent, sur les flancs des vallées, dès que la couche de marnes est visible par sa tranche : dans les vallées de la Seine, de la Marne et de leurs affluents : Loing, Yères, Grand et Petit Morin, Almont, etc. Leur altitude varie avec les ondulations du sol et leur débit est parfois suffisamment important pour justifier leur captage pour l'alimentation des communes du plateau de Brie : Brie-Comte-Robert, Coulommiers, Voinsles, Quincy-Voisins, Pommeuse, Mouroux, Argentières, La Grande-Paroisse, Jouarre, Tournan, etc. A Fontainebleau, les pièces d'eau du château sont alimentées par un groupe de source émergeant des marnes vertes et dont le périmètre d'alimentation est compris dans la forêt.

Pour s'assurer une cau à l'abri de toutes les contaminations, il y a intérêt à capter ces sources dans leur gîte géologique et non dans les terrains de transport d'où elles émergent si souvent et qui sont toujours riches en souillures d'origine animale ou humaine.

Si l'érosion s'est limitée à mettre au jour les marnes vertes en entamant seulement le calcaire, nous avons des sources de vallées ou sources d'émergences qui alimentent déjà ou sont susceptibles d'alimenter de nombreuses communes du département. Ces sources, souvent d'un gros débit, sont très fréquentes sur le plateau de Brie où elles sont utilisées par l'homme depuis fort longtemps; malheureusement, elles risquent d'être contaminées parce qu'elles sont trop superficielles et, par suite, mal protégées. Les sources de vallées donnent souvent naissance à des marais qu'elles alimentent par le fond et qui s'étalent dans le thalweg : les marais de Larchant et d'Arbonne, recouverts par une mince couche de sables de Fontainebleau, respectivement alimentés par la fontaine du Marais (Larchant), fontaines noire et blanche (Arbonne) appartiennent à ce type.

2° Puits et forages. — La circulation de l'eau dans le calcaire de Brie ou au niveau des marnes vertes alimente de nombreux puits du dépar-

tement de Seine-et-Marne, aussi bien sur le plateau briard que dans les vallées creusées dans les sables de Fontainebleau. La profondeur de ces. puits est fonction de l'altitude du sol :

- a) Sur le plateau de Brie et dans les régions limitrophes, il existe une multitude de puits particuliers et quelques communes (Mormant, Fontenay-Trésigny) qui s'alimentent à cette nappe. Lorsque les eaux sont bien protégées et qu'il n'y a pas crainte de contamination, cette nappe peut être utilisée sans arrière-pensée, mais elle est en général beaucoup trop superficielle et par suite plus ou moins contaminée, ce qui nécessite une stérilisation avant distribution.
- b) Dans la région de Fontainebleau (pays de Bière), dont l'altitude est de 70 m, la profondeur des puits est de 10 à 20 m au maximum et le périmètre boisé leur assure généralement un fort débit. A Fontainebleau, les puits du Golf et du Jardin de l'Hôpital, situés dans un vallon, débitent respectivement 45 m³ et 75 m³ à l'heure, contre 25 m³ à l'heure au puits récemment creusé au pied du Mont Pierreux, démontrant une fois de plus la nécessité, pour obtenir de forts débits, de s'éloigner du pied des collines. Dans cette région, les eaux issues des périmètres boisés sont excellentes, mais dans les villages les puits individuels s'alimentant à ce niveau sont le plus souvent contaminés, parce que l'épaisseur des éboulis est insuffisante pour filtrer les eaux souillées superficielles qui atteignent d'autant plus vite la nappe, qu'il existe sur leur périmètre des puits perdus creusés dans le sol par les habitants.
- c) Sur le plateau gâtinais et dans les régions limitrophes (altitude moyenne + 120 m), l'absence de nappes aquifères utilisables dans le calcaire de Beauce a obligé l'homme à recourir, pour s'alimenter en eau potable, à des puits ou forages dont la profondeur varie selon l'altitude entre 40 m et 80 m. Ce furent tout d'abord des puits à treuils creusés au milieu des villages ou dans les fermes isolées qui, dès le début du siècle, furent transformés et aménagés en source de distribution d'eau sous pression. Ces puits traversent successivement : le calcaire de Beauce, les sables de Fontainebleau, et atteignent enfin la circulation du calcaire de Brie sous-jacente. Les communes de : La Chapelle-la-Reine, Amponville, Arville, Gironville, Guercheville, Ury, Achères, Mondreville, Aufferville, Ichy, etc., s'alimentent à cette formation. De même la ville de Melun, par ses premiers captages de la Glandée (forêt de Fontainebleau), s'alimente à cette nappe.

L'examen du tableau rassemblant quelques résultats d'analyses des eaux de l'étage de Brie nous montre que ces eaux sont à l'image de la formation dans laquelle elles circulent, c'est-à-dire de composition très variable. Elles sont en général moyennement minéralisées et relativement pauvres en sulfates. Il faut excepter toutefois l'eau de la source alimentant la commune de Jouarre (pH = 5,8), degré hydrotimétrique : 9) émergeant de la meulière, qui est très peu minéralisée et agressive. Cet

exemple n'est pas unique, car généralement les eaux issues des meulières sont dans ce cas (La Trétoire). Leur pureté bactériologique est fonction de leur condition de gisement et de leur situation.

Composition de quelques eaux de l'étage de Brie

Noms	Résis- tivité élec- trique	Degré hydroti- métrique total	Alca- linité en CaO	Nitrates en NO3	Chlo- rures en Cl	Sulfates en SO4	B. Coli
Sources :	En ohms		En mg par litre	En mg par litre	En mg par litre	En mg par litre	Par litre
La Grande-Paroisse	1 685	34	170	16	21	28,5	Néant.
Sablonnière	1 930	30	136	2	15	28	> 200
Pommeuse	1 465	35	167	18	14	78	60
Mouroux	1 940	36	132	5	14	28	20
Voinsles	1 530	34	158	30	15	50	Néant.
Coulommiers (Le Theil)		25	96	28	20	37,95	»
Quincy-Voisins	1 265	37,5	181	18	18	81	»
Jouarre	5 135	9	24	32	14,5	21,45	»
Argentières	1 125	45	161	36	52	68	20
Brie-Comté-Robert		31	108	16	23	58	Néant.
Tournan	1 740	34	131	40	25	46	»
Puits :							
Lumigny	1 630	34	148	48	25	41	100
Mormant	1 630	29	98	42	25	86	20
Melun (1er forage Glandée).	1 815	23	141	13,2	28	52,5	Néant.
Fontainebleau		-		,-		,-	
Puits de la Fourche	2 690	25	112	3	18	18	»
Puits du Golfe	2 330	30	104	6	17	23,1	»
Puits Hôpital		16,5	109	24	27		Presence.
Puits de la Salle		19,5	79	40	14	29,6	Néant.
	'				!		

IV. — LA CIRCULATION DES EAUX DU CALCAIRE DE CHAMPIGNY

L'étage du gypse est représenté par un niveau constant dans tout le sous-sol du département de Seine-et-Marne. Il affleure notamment sous les assises de Brie dans les vallées de la Seine et de ses affluents : Voulzie, Durteint, Loing, Yères; de la Marne et de ses affluents : Grand et Petit Morin. Dans les régions de Meaux, de Provins, de Moret, l'étage du gypse est très développé et en certains points forme les plateaux. C'est une puissante formation de 18 à 20 m dont le faciès est variable suivant la région considérée.

A la base, la mer transgressive a déposé tout d'abord les marnes à Pholadomya ludensis, horizon caractéristique qui s'étend jusqu'à la limite de la Champagne.

Au Nord-Ouest du département (région de Chelles, Haute Brie), le golfe à Pholadomya se transforme en mer intérieure et les phénomènes d'évaporation aidant, les sels se déposant et donnant le gypse de Montmartre, qui, par place, renferme des inclusions de sel gemme.

Au Sud-Est de la Marne, on passe insensiblement à un faciès latéral tout différent. Ce sont des calcaires, dits « travertins de Champigny », qui constituent le faciès le plus important du Ludien dans le département de Seine-et-Marne; ces calcaires, fragmentés ou plus ou moins compacts, alternent avec des lits de marnes marines pauvres en fossiles servant de plancher au thalweg de la plupart des rivières et des rus qui drainent le département de Seine-et-Marne.

Dans une formation aussi fissurée, les eaux sauvages, chargées de matières organiques en suspension, pénètrent très facilement; elles s'y engouffrent par les nombreux bétoires qui sont répartis au Sud du plateau de Brie, dans les régions de Provins, Nangis, dans les vallées de l'Aubetin, de l'Ancœur, de l'Yerres et de la Marsange.

Les gouffres de la région de Provins ont été étudiés par DIENERT et GUILLERD, vers 1910, au moment des travaux de captage entrepris par la ville de Paris. Les plus importants gouffres reconnus sont : le gouffre des Aiglots, dans la vallée de l'Aubetin, long de 300 m, large de 100 m et profond de 20 m, qui donne directement dans le calcaire de Champigny; le gouffre de la Croix de Fer, en forêt de Sourdun; les gouffres de la forêt de Jouv; le gouffre de Leudon (commune de Maison-Rouge), etc.

La vallée de l'Ancœur, comprise entre Saint-Ouen et Bombon, est aujourd'hui une vallée sèche parsemée de gouffres dans lesquels se perd la rivière pour ne réapparaître qu'en amont de Blandy-les-Tours. Dans la forêt de Villefermoy, le ru des Tanneries qui sert d'exutoire aux eaux usées de la ville de Nangis et de la Sucrerie se perd dans les gouffres de Courpitois et de Glatigny. A plusieurs reprises, la Marsange se perd dans des gouffres situés sur le territoire des communes de Presles et Liverdy. En 1938, nous avons procédé dans ces bétoires à des jets de fluorescéine que nous avons recherchée en vain dans les puits de la région. En divers points du Sud du plateau de Brie, il existe de très nombreux puits absorbants utilisés par différentes distilleries et sucreries qui contribuent largement et indirectement à la contamination des eaux de cet étage.

Une circulation complexe, qui est la conséquence de l'hétérogénéité de la roche, se rencontre dans le calcaire de Champigny. On ne peut d'ailleurs pas parler d'une seule nappe du Ludien, mais de plusieurs circulations superposées qui peuvent peut-être s'anastomoser, ainsi qu'en témoigne la mesure des niveaux piézométriques effectuée dans la région de Provins, par exemple. Lorsque le travertin repose directement sur l'argile plastique, ainsi que cela se passe dans la région de Moret, c'est cette dernière formation qui retient les eaux. Il arrive même souvent qu'en l'absence des marnes à Pholadomya ludensis, il est très difficile de distinguer la différence entre le calcaire de Champigny et le calcaire de Saint-Ouen sous-jacent. Il y a alors une interpénétration des eaux entre

les deux étages, et la notion de spécificité du gite géologique est impossible à préciser.

La circulation du calcaire de Champigny donne naissance à un très grand nombre de sources qui sont toutes plus ou moins contaminées, mais dont très peu sont utilisées pour les distributions d'eau communales. Il en est ainsi dans la vallée de la Marne, du Grand Morin, dans la région de Provins et aux environs de Montereau où de nombreuses fontaines émergent de ce gite géologique, ce sont :

- au contact des calcaires de Saint-Ouen : la fontaine du Moulin des Bois, la fontaine aux Lares (commune de La Grande-Paroisse) et la fontaine de la Turelle (commune de La Celle).
- au contact du calcaire grossier et de l'argile plastique : la fontaine du Moulin de l'Eglise (commune de La Celle).

Seules, les distributions d'eau de Lagny et de Nangis sont assurées par des sources émergeant du calcaire de Champigny. A Lagny, il s'agit de la source Saint-Furcy utilisée depuis le vu' siècle et dont le débit n'est pas inférieur à 25 m² à l'heure. A Nangis, c'est une source captée il y a environ soixante ans dans la vallée de Bécherelles (commune de Dontilly) et dont l'eau est amenée à Nangis par des canalisations en poterie.

Ce sont surtout par des puits que l'eau du calcaire de Champigny est captée et utilisée pour la distribution communale. Ces puits sont très fréquents aux environs de Moret et Provins. Les puits des distributions communales de Fontainebleau, Recloses, Cély-en-Bière, Barbizon, Perthes, Ponthierry, Pringy, Bombon, Lizine, Rupéreux et Louan appartiennent à cette catégorie.

Il a été creusé, en 1946-1949, pour l'extension de l'alimentation en eau de la ville de Melun, deux puits qui s'alimentent exclusivement, semblet-il, à la circulation du calcaire de Champigny. L'un d'eux, dit puits du Stade, est situé en amont de Melun sur la rive gauche et dans la plaine alluviale de la Seine. Il a une profondeur de 26 m 30 et comprend, à 23 m 50, une galerie de 28 m 80 orientée vers l'Est, qui fournit presque tout le débit du puits qui est de 285 m³ à l'heure. Un second puits a été creusé en forêt de Fontainebleau au lieudit « La Glandée ». Il comprend un puits de 60 m qui traverse d'une manière absolument étanche les sables de Fontainebleau et l'étage de Brie en admettant les eaux du calcaire de Champigny au moyen de trois galeries superposées et diversement orientées, dont le débit d'ailleurs faible n'est que de 30 m³ à l'heure environ. Ce puits est prolongé par un forage qui semble atteindre les calcaires Bartoniens qui fournissent le plus fort débit, soit 155 m² à l'heure. Les eaux fournies par ces deux captages sont d'excellente qualité.

L'examen du tableau reproduisant les analyses d'un certain nombre de prélèvements d'eaux provenant de l'étage Ludien montre que, dans la région gypsifère, nous avons des eaux très fortement minéralisées, séléniteuses, et qui sont pour la plupart impropres à la consommation. Etant donné leur très forte concentration en sels, même si elles étaient contaminées, les microbes ne s'y développent pas. Par contre, les eaux provenant du calcaire de Champigny, qui sont les plus nombreuses, apparaissent beaucoup moins minéralisées, et si elles sont bien protégées, ce qui est le cas des captages voisins situés au sud de la vallée de la Seine, elles sont d'excellente qualité au point de vue chimique et bactériologique et peuvent être distribuées sans traitement ou stérilisation préalable.

COMPOSITION DE QUELQUES EAUX DU CALCAIRE DE CHAMPIGNY

Sources :	Noms	Résis- tivité élec- trique	Degré hydroti- métrique total	Alca- linité en CaO	Nitrates en NO3	Chlo- rures en Cl	Sulfates en SO4	B. Coli
Nangis (source Bécherelles) 2 275 22 119 6 14 12 Néan	Sources :				En mg par litre	En mg par litre	par litre	l
Nangis (source Bécherelles) 2 275 22 119 6 14 12 Nean	Lagny (source St-Furey)	1 240	36	187				
Puils: 2 120 28 119 22 20 18,5 > Thomery 2 360 26 110 18 14 11 > Recloses 2 900 25 98 12 12 4 > Cely-en-Bière 2 2450 27 114 18 12 14,5 > Barbizon 2 095 28 135 6 15 18 > Perthes 1 870 32 137 26 24 38 > St-Fargeau (Ponthierry) 2 200 25 115 24 16 27 > Pringy 2 015 32 116 14 18 30 > Melun (Glandée) 2 840 24 111 8 12 46 > Molun (stade) 1 910 28 148 10 19 35 > Bombon 1 960 28 127 6	Nangis (source Bécherelles).	2 275	22	119	6	14	12	Néant.
Thomery 2 360 26 110 18 14 11 > Recloses 2 900 25 98 12 12 4 > Cely-en-Bière 2 450 27 114 18 12 14,5 > Barbizon 2 095 28 135 6 15 18 > Perthes 1 870 32 137 26 24 38 > St-Fargeau (Ponthierry) 2 200 25 115 24 16 27 > Pringy 2 015 32 116 14 18 30 > Melun (Glandée) 2 840 24 111 8 12 46 > Melun (stade) 1 910 28 148 10 19 35 > Bombon 1 960 28 127 6 27 28 > Lizines 2 240 28 104 40 16 20.8 >		9 190	98	119	99	20	18.5	. »
Recloses 2 900 25 98 12 12 4 > Cely-en-Bière 2 450 27 114 18 12 14,5 > Barbizon 2 095 28 135 6 15 18 > Perthes 1 870 32 137 26 24 38 > St-Fargeau (Ponthierry) 2 200 25 115 24 16 27 > Pringy 2 015 32 116 14 18 30 > Melun (Glandée) 2 840 24 111 8 12 46 > Melun (stade) 1 910 28 148 10 19 35 > Bombon 1 960 28 127 6 27 28 > Lizines 2 240 28 104 40 16 20.8 >								»
Cely-en-Bière 2 450 27 114 18 12 14,5 > Barbizon 2 095 28 135 6 15 18 > Perthes 1 870 32 137 26 24 38 > St-Fargeau (Ponthierry) 2 200 25 115 24 16 27 > Pringy 2 015 32 116 14 18 30 > Melun (Glandée) 2 840 24 111 8 12 46 > Melun (stade) 1 910 28 148 10 19 35 > Bombon 1 960 28 127 6 27 28 > Lizines 2 240 28 104 40 16 20.8 >						12	4	×
Barbizon 2 095 28 135 6 15 18 > Perthes 1 870 32 137 26 24 38 > St-Fargeau (Ponthierry) 2 200 25 115 24 16 27 > Pringy 2 015 32 116 14 18 30 > Melun (Glandée) 2 840 24 111 8 12 46 > Melun (stade) 1 910 28 148 10 19 35 > Bombon 1 960 28 127 6 27 28 > Lizines 2 240 23 104 40 16 20.8 >						12	14,5	»
Perthes						15	18	>
St-Fargeau (Ponthierry) 2 200 25 115 24 16 27			32	137	26	24		»
Pringy		2 200	25	115	24	16		»
Melun (Glandée)			32	116				»
Bombon	Melun (Glandée)	2840	24					
Lizines								
Lizines	Bombon	1 960			1			
	Lizines	2 240						i i
[[Rupereux	Rupereux		30	148	22	15	15	*
Louan 2 180 26 129 24 12 9,5 *	Louan	2 180	26	129	24	12	9,5	*

V. — LES EAUX DES SABLES MOYENS ET DU CALCAIRE DE SAINT-OUEN

Après le dépôt des calcaires du Lutétien supérieur, un retour offensif de la mer est marqué par des sédiments sableux, ce sont les sables de Beauchamp (sables moyens des anciens auteurs) qui constituent le BARTONIEN inférieur ou AUVERSIEN. Cet horizon est assez bien développé au Nord de la Marne où il se présente sur plusieurs mêtres d'épaisseur avec des intercalations grèseuses. Son extension sous le plateau de Brie semble assez limitée bien qu'il ait été rencontré dans quelques forages, notamment à Jouy-sur-Morin et peut-être plus au Sud, ce qui est beaucoup moins certain.

Par contre, le BARTONIEN supérieur, représenté par les calcaires de Saint-Ouen, constitue un horizon uniforme de 8 à 10 mètres d'épaisseur sous le plateau de Brie, horizon qui se prolonge assez loin vers le Sud

(Pays de Bière) où il devient d'ailleurs très difficile de le différencier de la masse du calcaire de Champigny.

Les calcaires de Saint-Ouen sont en général très durs, bréchiformes, donnant une excellente pierre de taille qui cependant présente des blocs moins résistants ou des intercalations marneuses profitables à la retenue des eaux.

Dans le Multien, notamment dans la vallée de la Thérouanne, les sables de Beauchamp donnent naissance à de nombreuses sources qui sont captées pour l'alimentation en eau potable. C'est le cas du Syndicat Intercommunal des eaux de la vallée de la Thérouanne comprenant les communes d'Iverny, Villeroy, Le Plessis-au-Bois, Barcy, Marcilly, Monthyon et Charny, alimentées par un puits dont le débit est de 70 m³ à l'heure.

De même, pour les communes du Plessis-Placy et de Juilly, le puits récemment creusé à Juilly a une profondeur de 17 m et débite 41 m³ à l'heure.

Un certain nombre de puits s'alimentent certainement à la circulation du calcaire de Saint-Ouen sans qu'on puisse cependant l'affirmer avec certitude. L'exemple des sources de la Voulzie captées par la ville de Paris, prétendues jadis émerger de cette formation, sont en réalité des sources de l'argile plastique.

La qualité des eaux issues des sables moyens est excellente; elles apparaissent, ainsi qu'en témoignent les deux analyses ci-dessous, comme des eaux moyennement minéralisées et ne présentant pas d'indices de contamination :

Marcilly. — Captage du Syndicat Intercommunal des Eaux de la vallée de la Thérouane :

Résistivité électrique	1 370 ohms
pH	7,2
Degre hydrotimetrique total	36"
Alcalinité (en CaO)	
Chlore (en Cl)	18 »
Acide sulfurique en (SO3)	56 »

Juilly. — Puits de la distribution communale :

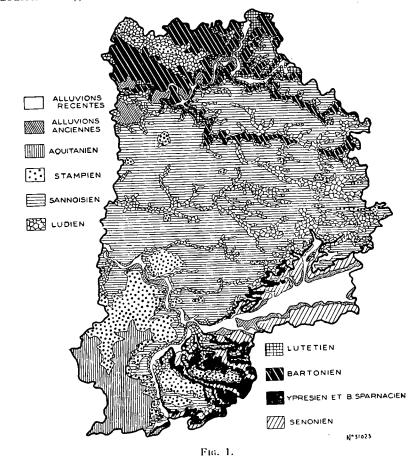
Résistivité électrique	1 435 ohms
рН	7,3
Degré hydrotimétrique total	46°
Alcalinité (en CaO)	182 mg ‰
Chlore (en Cl)	21 »
Acide sulfurique en (SO3)	229 »

Toutefois, ces caux peuvent devenir extrêmement minéralisées et séléniteuses dès qu'elles sont influencées par les formations gypseuses qui les surmontent. C'est le cas du captage du Plessis-Placy où la résistivité électrique s'abaisse à 675 ohms et le degré hydrotimétrique s'élève à 64°.

VI. - LES EAUX DU CALCAIRE GROSSIER

La transgression qui a déposé le calcaire grossier (LUTÉTIEN) intéresse tout le plateau de Brie. On distingue :

Au Nord du département (région de Meaux, La Ferté-sous-Jouarre, Coulommiers), la série lutétienne à peu près complète qui repose sur les



sables de Cuise, mais ce sont surtout les calcaires du LUTÉTIEN moyen (banc à vérins) qui forment les assises du plateau qui sont visibles et exploitées dans la région de La Ferté-sous-Jouarre. Ce sont des calcaires à grain fin, compacts et caractérisés par la faune à Cérithes (Cerithium giganteum).

Au Sud-Est, les dépôts marins du lutetien inférieur et moyen disparaissent ou manquent localement pour faire place à un facies plus sau-

899

mâtre indiquant l'existence d'un ancien lac formé sur l'argile plastique, c'est le « lac de Provins ». Ces assises sont constituées par des calcaires, contemporains des sédiments du « banc vert » du Trocadéro, riches en Gastéropodes: Lymnées, Paludines, Cyclostomes, etc. On en voit une telle coupe dans les vallées du Durteint et de la Voulzie où nous trouvons: Planorbis pseudo-ammonius et Cyclostoma mumia sur 15 à 20 m. Ailleurs, le faciès change et nous trouvons des marnes (vers la cote 125).

Sur la rive gauche de la Seine et dans la vallée du Loing (région de Moret et de Lorrez-le-Bocage), une épaisse assise de travertins (20 m environ), reposant sur l'argile plastique, ne permet plus aucune distinction entre les étages : Lutétien, Bartonien et Ludien.

Dans la région de Provins, les sources du Durteint et du Dragon, qui émergent à la base du Lutétien continental, au contact de l'argile plastique, ont été considérées par la suite comme ayant cette dernière formation comme gîte géologique (ABRARD). Nous indiquons toutefois ici les débits des trois émergences du bassin sourcier du Durteint :

Les Fontaines : 120 litres/seconde. Le Brocard : 80 litres/seconde. Les Fonds-Tenus : 280 litres/seconde.

La connaissance de la radio-activité, que les eaux acquièrent au contact des roches, aurait permis d'identifier les eaux des émergences du Durteint avec celles qui circulent dans les calcaires du Lutétien supérieur (Diener et Guillerd). L'élévation de radio-activité constatée à la source des Fontaines par rapport aux eaux des sources du Brocard et des Fonds-Tenus tiendrait à la nature des terrains traversés et spécialement au Bartonien qui confère à ces sources une plus forte radio-activité. Les sources du Durteint sont pures (absence de Bacterium Coli) et relativement peu minéralisées (résistivité électrique : 1 973 ohms, alcalinité en CaO : 147 mg par litre).

Il existe dans la vallée de l'Ourcq, à Ocquerre, une source importante qui émerge du Lutétien. Quelques sources se rencontrent dans la vallée de la Marne et de la Thérouanne, ainsi que dans la vallée de la Seine. La fontaine Nanfroy et la fontaine Martin, situées à 1 km environ de Vernou-sur-Seine, au contact de l'argile plastique, pourraient provenir de cet étage, et sont utilisées pour la distribution d'eau communale.

VII. -- LES EAUX DES SABLES DE CUISE

Sur la rive droite de la Marne, en amont de La Ferté-sous-Jouarre et dans la vallée de l'Ourcq, affleurent sur une surface très limitée les sables de Cuise ou sables inférieurs des anciens géologues appartenant à l'étage yprésien et qui correspondent à la seconde transgression marine des mers éocènes qui n'atteint que le Nord-Est du département.

Les sables de Cuise sont des sables fins, riches en carbonate de chaux, de 8 à 10 m d'épaisseur, caractérisés par une faune marine à affinités méridionales, riche en foraminifères (Nummulites planulatus elegans, Alveolina oblonga).

Ces sables, qui déterminent un niveau aquifère assez important dans l'Oise, ne donnent en Seine-et-Marne que des sources de faible débit, qui sont cependant captées et distribuées à Saint-Aulde et à Chamigny. Ces eaux, qui émergent au contact du Lutétien, ont une résistivité électrique variant entre 1 500 et 2 000 ohms selon la saison, et un degré hydrotimétrique d'environ 32° à 35°. Elles ne sont pas indemnes de contaminations passagères.

VIII. — LES EAUX DE LA NAPPE DU SOISSONNAIS

L'étage géologique du SPARNACIEN se présente comme le terme ultime des sédiments tertiaires du bassin de Paris, et repose en légère discordance sur la craie sénonienne. Il apparaît en général dans le département sous deux faciès distincts :

— au Nord, région de Meaux, ce sont des formations plutôt saumâtres qui rappellent les lignites du Soissonnais, et partout ailleurs il est, sous un faciès continental complexe, désigné sous le nom général d'argile plastique.

— au Sud, dans la vallée du Loing, la proximité d'un massif ancien a facilité la création d'un cordon littoral à conglomérats désigné sous le nom de poudingue de Nemours.

L'argile plastique est formée de sédiments de nature très variable, dont l'épaisseur est comprise entre 10 et 25 m. Ce sont des bandes d'argile décalcifiée blanche (exploitée pour la faïencerie à Montereau) ou colorée par des oxydes de fer alternant avec des lentilles sableuses de lignites pyriteuses ou de grès lustrés en rognons. L'imperméabilité de cet horizon et sa puissance font de ce dernier un niveau d'eau important à la base des terrains tertiaires, qui a été mis à profit par un grand nombre d'agglomérations de Seine-et-Marne, puisque 50 communes du département utilisent cette réserve aquifère par des puits ou forages, dont la profondeur moyenne est comprise entre 90 et 120 m, selon l'altitude du lieu.

A son sujet, M. de Senarmont, dans son Essai d'une description géologique du département de Seine-et-Marne paru en 1844, s'exprime en ces termes : « Elle est la seule formation tertiaire de Seine-et-Marne qui forme un bassin étendu pour qu'on ait quelque chance d'y trouver des eaux jaillissantes, mais l'irrégularité de la surface crayeuse, dont le terrain suit les ondulations, cause des variations fréquentes dans sa puissance et son niveau absolu. Ses relèvements rehaussent aussi les nappes aquifères, diminuent leur pression hydrostatique et leur ouvrent par les affleurements de l'argile autant de déversoirs naturels. »

Selon la situation géographique, les eaux du Sparnacien donnent naissance à des sources ou sont captées au moyen de forages.

1° Les sources. — Les nombreuses intercalations argileuses du Sparnacien donnent naissance, sur les flancs des vallées (Marne, Seine, Loing, Lunain, etc.), à des sources d'affleurements réparties à diverses hauteurs de la formation. Dans la vallée du Loing et dans la vallée de la Seine, par exemple, on rencontre :

A la base des travertins :

Fontaine du Dy (Ecuelles).

Fontaine du Loup (Episy).

Fontaine de la Brosse (Ville-Saint-Jacques).

Froide fontaine (Grande-Paroisse), etc.

Au milieu de l'argile :

Fontaine Saint-Rémy (Ecuelles).

Fontaine Cochin (Ecuelles).

Fontaine du Château de Tavers (Grande-Paroisse).

A la base de l'argile :

Fontaine de la Grande-Paroisse.

Fontaine de Chauchien (Grande-Paroisse).

Souvent, une confusion peut s'établir sur l'origine des nappes. Dans la vallée de la Seine, il arrive que les eaux de la craie sous-jacente peuvent traverser l'argile plastique « en cheminée » et faire croîre que ces eaux sont issues de cette dernière formation (fontaine de Nanfroy à Vernou, fontaine de Palis à la Celle, etc...). Ailleurs, les eaux du Sparnacien peuvent monter et apparaître au jour au niveau des affleurements lutétiens ou ludiens.

Dans la région de Provins, le Sparnacien donne naissance à des sources d'affleurement qui ont été captées par la ville de Paris : Voulzie, Durteint, Dragon, et qui ont fait l'objet des travaux de DIENERT et GUILLERD. Ce cordon de sources se retrouve d'ailleurs sur le rebord du Montois : Mons, Cessoy, Sognolles, Savins, etc., où le Sparnacien ne donne naissance ici qu'à des griffons à faible débit.

2° Les forages. — Sur le plateau de Brie et dans le Multien, la plus grande partie des communes sont alimentées par des forages au Sparnacien. C'est sur le trajet du synclinal de l'Eure (région de Brie-Comte-Robert) que les cotes les plus basses ont été enregistrées. Dans la vallée de la Marne, dans un autre synclinal, on rencontre le Sparnacien aux cotes suivantes :

Thorigny: 0 m 85.

Esbly: 2 m 90.

Plus au nord, le Sparnacien se relève pour atteindre 60 m 80 à Moussyle-Vieux et 62 m 47 à Longperrier. Il en est de même d'ailleurs au Sud-Est, puisqu'on le trouve à 92 m 60 à Sancy-les-Provins et à 119 m 20 à Cucharmoy.

Les débits obtenus par ces ouvrages sont très variables; ils sont le plus souvent sous la dépendance de la granulométrie plus ou moins fine du faciès sableux; vers le Nord, les sables sont en général plus grossiers et,



par suite, la circulation des eaux plus facile, donc le débit meilleur. C'est ainsi que l'on a pu enregistrer au forage de Lesches 90 m³ à l'heure, 30 m³ à l'heure au forage de Mitry-Mory, et des débits insignifiants variant de 3 à 7 m³ à l'heure à Héricy et à Maison-Rouge. En pareil cas, les débits diminuent à tel point, par suite du colmatage et de l'ensablement du forage, qu'il y a lieu d'envisager l'abandon de celui-ci, ainsi que cela s'est produit à Mormant, Héricy, Charny, Iverny, Rebais, Longperier, etc., et dans bien d'autres communes de la Seine-et-Marne.

Les débits varient, d'autre part, en fonction de la position géographique, et sont d'autant plus faibles que l'on se rapproche de la zone d'affleurement vers le nord : Soisy-Bouy, Savins, etc. On rencontre des caux artésiennes du Sparnacien dans la vallée de la Marne, la vallée du Loing et la vallée de l'Orvanne. Dans la vallée de la Marne, il existe un certain nombre de forages pratiqués à la fin du siècle dernier et dont l'artésianisme s'est notablement abaissé depuis cette époque : forage du parc de Vaires-sur-Marne, par exemple. Par contre, ceux de la vallée du Loing ne semblent pas avoir diminué.

La composition des eaux de la nappe du Soissonnais est extrêmement variable selon le griffon considéré; ce sont des eaux qui apparaissent généralement très minéralisées et séléniteuses. Cette forte minéralisation paraît être due aux venues d'eaux de l'étage du gypse, qui suintent le long du tubage du forage et se mêlent ainsi aux eaux de la nappe du Soissonnais. La présence de lignites et de fer dans l'étage du Sparnacien crée un milieu particulièrement réducteur qui, allié à la forte teneur en sulfates, entraîne très souvent le développement de bactéries sulfuraires, dont la décomposition produit une odeur désagréable et prononcée d'hydrogène sulfuré.

La très forte minéralisation des eaux ainsi captées a nécessité l'abandon d'un certain nombre de forages alimentant les distributions d'eau communales; tel est le cas de ceux de Coutevroult et de Longperrier.

COMPOSITION DE QUELQUES EAUX DU SOISSONNAIS

Noms	Résisti- vité élec- trique	Degré hydroti- métrique total	Alca- linité en CaO	Nitrates en NO3	Chlo- rures en Cl	Sulfates en SO4	B. Coli
Sources :	En ohms	,	En mg par litre	En mg par litre	En mg par litre	En mg par litre	Par litre
Ecuelles (source St-Remy).	1 930	30	137	24	18	14	>200
Episy (fontaine au Loup).	2 700	_	78,4		7,1	_	_
Moret (source Fond-Ecluse)	2 282	_	134,4	- ,	11,2	_	- [
Puits :							
Thorigny	1 350	38	223	Traces.	11	57	Néant.
Messy	980	42		Traces.	14	159,8	»
Lesches	1025	43	174	Néant.	18	305,25	»
Coutevroult	549	54	86	Néant.	104	927,6	» {
Chanteloup	830	37	200	2	58	376	»
Esbly	730	50	142	Neant.	89	395	>>
Choisy-en-Brie	2 010	28	158	16	14	11,55	»
Jouy-le-Châtel	2 430	24	120	6	15	8,25	>>
Pecy	2 570	24	140	2	14	16,5	»
Gastins Coubert	1 470	36	156	48	30	41,25	»
Champeaux	1 810 1 920	33 32	123	26	22	95	»
Solers-Soignolles	1 720	34	134 139	14	26	26,5	180
Grisy-Suisnes	2 400	26		14	29	55	Néant.
	4 300	20	119	6	22	55	»

B. — TERRAINS SECONDAIRES

Le seul terrain secondaire qui intéresse le département de Seine-et-Marne est la craie blanche à silex, représentée par l'étage sénonien du Crétacé supérieur. Cette formation est constante dans tout le département de Seine-et-Marne, mais ne se montre en affleurement que dans les vallées de la Seine et de l'Yonne en amont de Moret, ainsi que dans le thalweg de certains de leurs affluents : Voulzie, Durteint, Loing, Lunain et Orvanne. Cette craie appartient au sous-étage CAMPANIEN caractérisé par Belemnitella mucronata.

Sur presque toute sa surface, la craie est recouverte par l'argile plastique, mais elle présente des ondulations qui vont se resléter sur l'épaisseur des couches de cette dernière formation.

La contexture physique de la craie sénonienne la fait classer, au point de vue de la circulation des eaux, dans la catégorie des terrains perméables en grand. Elle est en effet très loin de présenter une homogénéité parfaite de sa masse; elle est sillonnée de nombreuses cassures ou diaclases dans lesquelles des filets liquides peuvent circuler librement et, par suite de l'homogénéité chimique de sa composition (98,90 % de carbonate de chaux sur un échantillon prélevé à Bagneaux-sur-Loing), les eaux exercent une action dissolvante qui déterminera une augmentation du diamètre des diaclases par entraînement du calcaire sous forme de bicarbonate de chaux, le résultat final aboutissant à une augmentation de sa porosité.

Jusquà une époque relativement récente, le maître-mot consistait à faire appel aux eaux de la craie lorsqu'on voulait des eaux d'une grande pureté; c'est la raison pour laquelle près de 50 adductions d'eau du département s'alimentent à la craie.

1° Sources. — Les caux de la craie émergent en Seine-et-Marne sous forme de sources d'affleurement ou de sources d'un caractère particulier, dont nous avons déjà parlé plus haut, après un trajet en cheminée à travers l'argile plastique. Souvent l'argile plastique forme un barrage aux eaux de la craie (Villeron) et oblige ces dernières à se déverser en surface dans les alluvions. Exemple : sources Saint-Thomas et du Coignet, captées par la ville de Paris.

Dans la vallée de l'Orvanne et du Lunain, les sources de la craie sont particulièrement fréquentes :

Source du Grand Abyme (Dormelles). Source du Petit Abyme (Dormelles) Fontaine Pilanon (Dormelles). Fontaine des Murs (Dormelles). Source de la Laiterie (Villecerf). Source de la Fonderie. Source de la Viennerie (Esmans).

Certaines de ces sources sont malheureusement en communication avec les bétoirs de la vallée du Lunain (Villemer), ce qui nécessite la stérilisation des eaux avant distribution.

Dans la région de la Bassée, sur les deux rives de la Seine, il existe un certain nombre de sources qui émergent des diaclases de la craie à peine recouvertes par les alluvions. Sur la rive gauche, ces eaux sont collectées par l'éperon crayeux compris entre la vallée de la Seine et de l'Yonne et sont d'un gros débit. Un certain nombre de ces sources ont été utilisées ou envisagées pour l'alimentation en eau potable des communes rurales : Fontaine-Fourches, Villuis, Villenauxe-la-Petite, Châtenay-sur-Seine, etc.

Il ne saurait être passé sous silence la source d'Esmans, dont le débit est de 45 litres/seconde et qui alimente le Syndicat Intercommunal des Eaux de Esmans, Varennes et Cannes-Ecluse.

2° Captage des eaux souterraines de la craie. — Lorsque les eaux de la craie n'apparaissent pas au jour, on va les chercher dans leur gite géologique, soit au moyen de galeries captantes, soit par des puits ou forages. La galerie captante est un mode de captage très employé dans les terrains perméables en grand et qui présente l'avantage de mettre les eaux à l'abri des contaminations superficielles et d'augmenter le volume des eaux à capter. En effet, dans de tels terrains et en particulier dans la craie, il n'y a pas de nappes au sens étymologique du mot, mais des circulations à travers la masse rocheuse qui peuvent ou non s'anastomoser entre elles. En utilisant la galerie captante, on peut avoir la chance de recouper plusieur réseaux aquifères qui donnent de leur réunion un débit important. C'est ce qui fut fait par la ville de Paris au « Rocher de la Joie » près Nemours, ce qui a permis d'obtenir des débits de 165 à 220 litres/secondes en période de pompage et 120 en période d'écoulement normal.

La plupart des alimentations communales du Sud du département et surtout des communes situées sur les flancs de la vallée de la Voulzie, de la Seine, du plateau et du bocage du Gâtinais (entre Loing et Yonne) s'alimentent par puits ou forages aux eaux de la craie. C'est ainsi que sont alimentées les communes de Montereau, Donnemarie, Bray-sur-Seine, Lorrez-le-Bocage, Egreville, Voulx, Souppes-sur-Loing, etc. Tous ces puits sont loin d'avoir le même débit et il y eut un certain nombre de déboires; c'est ainsi que les communes de Soisy-Bouy, Baby, Savins, n'ont pu recouper des circulations diaclasiennes suffisamment importantes et que les captages ont dû être abandonnés ou des travaux complémentaires effectués pour augmenter le débit. D'autre part, à Héricy, le forage n'a rencontré aucune eau après avoir traversé plus de 50 m de craie; de

même à Champagne-sur-Seine. Il faut donc penser que dans cette région la craie est suffisamment compacte pour ne recéler aucune possibilité en eau.

Dans la région de Moret, un puits, récemment creusé à Montarlot, a montré une craie très friable faisant pâte avec l'eau et, par suite, rendant difficile l'établissement d'un captage.

Sur le plateau de Brie, quelques forages atteignent la craie; ce sont deux de : Valence-en-Brie, Fontaine-le-Port, le Chatelet-en-Brie, Grisy-Suisne, Montry et Thieux. Ces forages s'alimentent en général à la fois à la craie et à la nappe du Sparnacien.

COMPOSITION DE QUELQUES EAUX DE LA CRAIE SÉNONIENNE

Noms	Résisti- vité élec- trique	Degré hydroti- métrique total	Alcali- nité en CaO	Nitrates en NO3	Chlo- rures en Cl	Sulfates en SO4	B. Coli
Sources:	En ohms	'	En mg par litre	En mg par litre	En mg par litre	En mg par litre	Par litre
Fontaine-Fourches	2 350	28	114	14	11	12,15	100
Villuis	$2\ 360$	• 27	121	16	14		Néant.
Esmans	2 250	27	134,4	16	13	4	>>
Grattereau	2 284		129,4	16	9	7,2	
Saint-Thomas	2 340	_	102,5	20	8,5	10,1	Néant.
Sel	2 450	-	117	20	111	7,2	»
La Joie	2 700	_	102	28	10	6	»
Puits :							
Montigny-le-Guesdier	2 460	22	118	40	11	-	Néant.
Bray-sur-Seine	2 265	26	115	48	12	12	>>
Bazoches-les-Bray	2 505	28	114	10	12	15,2	»
Les Ormes-sur-Voulzie.	2 240	30	115	44	13	9,9	»
Donnemarie-en-Montois	1 660	32	160	14	16	28	100
Mortery	2 340	30	131	6	26	54	Néant.
Montereau-Faut-Yonne	1 540	34	141	24	18	38	*
Voulx	2 175	28	143	20	11	14,85	
Villemer	2 450	26	115	8	17	Néant.	60
Montarlot	2 030	29	130	36	16		Néant.
Lorrez-le-Boccage	2 015	31	134	10	13	6,5	»
Egreville	2 230	29	122	24	10	10,5	»
Bransles	2 005	33	144	14	11	6	60
Souppes	2 000	31	132	24	17	33,5	Néant.
Bagneaux-sur-Loing	2 295	30	123	18	12	11,45	
Chenou	2 700	20	93	26	11	12	>>
Mondreville	2 705	28	95	28	13	14,76	
Ichy	2 280	26	118	20	14	10	Presence
Montry	1 020	52	208	52	36	142	Néant.
Thieux		84	163	Néant.	25	1019	»
	1	1	1	<u> </u>	1	'	<u> </u>

L'examen du tableau des analyses des eaux de la craie suffit à montrer que ce sont des eaux généralement d'une très grande constance de composition et d'une grande pureté bactériologique dans la majorité des cas. La présence du Bacterium coli tenant bien entendu au périmètre d'alimentation, qui peut se trouver contaminé accidentellement (Voulx) ou périodiquement (Egreville, Fontaine-Fourches, Les Ormes-sur-Voulzie).

907

Dans l'ensemble, ce sont des eaux très peu minéralisées dont la résistivité dépasse 2 000 ohms. Cependant, ainsi qu'il fallait s'y attendre, les eaux des forages de Montry et de Thieux, situés dans la zone d'influence du gypse, n'ont plus le caractère des eaux de la craie.

C. — LA NAPPE DES ALLUVIONS

Les vallées de la Seine et de la Marne sont recouvertes de terrasses alluvionnaires très importantes. Ces alluvions sont constituées par des sédiments de natures très diverses arrachés par l'érosion aux bassins versants aux époques Pliocène et Quaternaire. Par suite de la diversité des terrains traversés, la composition mécanique et physique de ces dépôts est essentiellement variable d'un bassin à l'autre et variable aussi dans un même bassin où il peut aussi arriver que l'on y rencontre des alluvions de nature très différentes. Ces alluvions sont : des blocs, des galets, des graviers, des sables, des limons, des argiles, etc., mélangés en proportion variable, et la seule force qui semble avoir présidé à leur dépôt est la pesanteur.

L'alimentation des nappes alluviales a fait l'objet d'un certain nombre d'études de la part de Dienert en particulier. On sait que ces nappes sont alimentées par l'eau des coteaux et non par celle de la rivière, bien qu'elles soient en équilibre hydrostatique avec ces dernières. L'eau des coteaux pénètre dans les alluvions suivant une ligne tangente à la rivière. Il a été toutefois démontré que lorsque l'on pompe les eaux alluvionnaires à un débit supérieur à celui de la nappe, on détermine une dépression qui provoque une rentrée d'eau du fleuve dans les alluvions. Il en est de même en période de sécheresse lorsque l'alimentation de la nappe des alluvions ayant diminué, elle ne peut plus faire équilibre à la pression des eaux de la rivière. Ce phénomène se produit avec d'autant moins d'intensité que l'on se rapproche du coteau, mais à ce moment on risque d'obtenir une diminution importante du débit. Il existe dans les alluvions et notamment dans les vallées à versants imperméables et sous le fleuve, une circulation d'eau toujours importante qui se raccorde à la nappe alluvionnaire.

Etant donné l'augmentation croissante des besoins en eau pour la consommation humaine ou industrielle à laquelle ne peuvent plus faire face les nappes souterraines, les recherches de points d'eau dans les alluvions sont de plus en plus pratiquées aujourd'hui.

Dans le département de Scine-et-Marne un certain nombre de communes s'alimentent aux nappes alluvionnaires; ce sont parmi celles-ci : Changis, Fublaines, Annet-sur-Marne, Champs, Vareddes, Couilly-Pont-aux-Dames, Samois (en partie), Boissise-la-Bertrand, etc.

Au point de vue de leur composition et de leur qualité, il est juste de

dire, plus que pour toutes les autres, que les eaux alluvionnaires ont une composition chimique et une pureté qui sera le reflet de celle des matériaux dans lesquels elles circulent. En effet, en pénétrant dans la masse des alluvions, les eaux de composition bien définie acquerront au bout d'un séjour plus ou moins prolongé avec les matériaux qui les constituent une individualité propre et des caractéristiques différentes de l'eau originelle. La propagation des filets liquides dans les alluvions étant fonction de la finesse de leurs matériaux, leur vitesse en 24 heures peut varier entre 1 m dans les limons très fins et 200 à 300 m dans les sables grossiers. L'équilibre sera atteint d'autant plus vite que la dimension des particules et, par suite, la vitesse de propagation sera plus faible, et leur pouvoir filtrant suivra la même loi.

COMPOSITION DE QUELQUES EAUX DE LA NAPPE DES ALLUVIONS

Noms	Résisti- vité élec- trique	Degré hydroti- métrique total	Alca- linité en CaO	Nitrates en NO3	Chlo- rures en Cl	Sulfates en SO4	B. Coli
	En ohms		En mg par litre	En mg par litre	En mg par litre	En mg par litre	
Boissise-la-Bertrand	2 810	20	102	6	11	41	Néant
Samois		25	120	6	14	16	>>
Moret-sur-Loing		28	130	18	16	18	»
Varreddes		41	164	32	21	135,3	>>
Fublaines	1 310	40	161	42	14	10	20
Champs-sur-Marne	1 280	32	225	Traces.	16	110	Néan
Couilly-Pont-aux-Dames		41,5	180	12	35	94	»
Changis-sur-Marne		36	135	48	22	49	>>
Annet-sur-Marne		42	189	11	15	282	»

D. — LES BASSINS FILTRANTS

Cette étude ne serait pas complète s'il n'était fait mention des communes de la vallée de la Marne qui sont alimentées par les eaux de ce fleuve filtrées et stérilisées. Ce sont les communes de : La Ferté-sous-Jouarre, Meaux, Mareuil, Nanteuil, Crégy, Syndicat Intercommunal de Chessy, Chalifert et Montevrain, Torcy, Villeparisis, Chelles et Brou-sous-Chantereine, Vaires, Champs-sur-Marne.

CONCLUSIONS

Sur les dix nappes aquifères d'origine géologique différentes qui alimentent les 296 communes du département pourvues de distribution d'eau potable, dont 76 groupées en 29 syndicats intercommunaux, ce sont surtout celles de la craie et de la nappe du Soissonnais qui ont été le plus utilisées; puis viennent ensuite celles de l'étage de Brie et du calcaire de Champigny, les autres nappes aquifères ne jouant jusqu'à ce jour qu'un rôle très secondaire.

Il convient de faire remarquer que la politique du forage individuel pour l'alimentation de chaque commune qui a été pratiquée depuis la fin du xixº siècle et surtout pendant la période comprise entre 1920 et 1940, période où l'on considérait que pour qu'une eau soit pure et de bonne qualité elle devait avoir une origine profonde, tend à disparaître; d'une part, parce que le débit des nappes souterraines semble à sa limite ou dépassé par les besoins de la consommation tant humaine qu'industrielle; d'autre part, parce que la découverte des débits importants dans les eaux alluvionnaires ouvre des horizons nouveaux et que les progrès de la technique en matière de filtrage et de traitement des eaux superficielles. répugnés jadis par le public, paraissent de plus en plus admis par lui aujourd'hui.

Travail de la Section d'Hygiène générale présenté par

HENRY FLON.

Directeur de la Station agronomique et du Laboratoire de Seine-et-Marne. Chargé du contrôle des eaux du département.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

ABRARD (RENÉ). - Contribution à l'étude hydrologique du bassin de Paris. Extrait des Annales des Mines, 1 vol., 120 p., 1937; 1er suppl. 35 p., 1938; 2e suppl. 32 p., 1939.

Abrard (René). -- Hydrogéologie du département de Seine-et-Marne. Ann. des P. et C., pp. 447-475, 1938.

Abrard (René). - Histoire géologique du bassin de Paris. Mémoires du Muséum Hist. Nat., nouvelle série, série C, T. I, fasc. 1, pp. 1-103, 1951.

Belgrand (E.). - La Seine (Le bassin parisien aux âges antchistoriques). 3 vol. in-4° (1 vol. texte 290 p., 1 vol. paléontologie, 1 vol. pl. conchyologie et coupes géologiques), 1869.

BELGRAND (E.). - La Seine (applications à l'agriculture). 1 vol. in-8°, 622 p.,

Delesse. — Carte hydrologique du département de Seine-et-Marne, 1864-1873.

DIENERT (FRÉDÉRIC). -- Hydrologic agricole. 1 vol., 460 p., Paris, 1907.

DIENERT (FRÉDÉRIC). - L'alimentation des caux d'alluvions. C. R. Ac. Sc., t. 184, рр. 1662-1664, 1927.

DIENERT (FRÉDÉRIC). - Etude systématique sur les relations pouvant exister entre la nappe souterraine des alluvions et les rivières qui les arrosent. Du colmatage possible du lit. Ann. Inst. Nat. d'Hyg., t. III, vol. I, 47 p.

DIENERT (F.) et GUILLERD (A.). — Rapport général aux études faites sur les sources de la région de Provins en vue de leur captage. Ville de Paris, Ann. de l'Observ. municipal de Montsouris, pp. 143-231, 1912.

Dollfus (G. E.). — Notice géologique sur la ville de Melun et ses environs. Bull. Carte géol. France, nº 151, t. XXVII, 18 p., 1 carte, 1922-1923.

Eaux de sources alimentant la ville de Paris (Travaux de la Commission, années 1900-1901). 1 vol. in-4°, 615 p.

Guillerd (Alexandre). - Notions d'hydrologie appliquée à l'hygiène. 1 vol.,

MALHERBE (PAUL). - Hydrologie de la région de Moret. Bull. Ass. Nat. Vallée Loing., t. 1, pp. 53-76, 1914; t. 2, pp. 42-49, 1914-1919.

MALHERBE (PAUL). - Sur quelques recherches hydrologiques faites en forêt de Fontainebleau pour la détermination d'emplacements favorables pour des puits. Trav. Nat. Vallée Loing, fasc. 5, pp. 7-15, 1931.

L'EAU DANS LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

OFFICE NATIONAL MÉTÉOROLOGIQUE. -- Etude climatologique de l'Île de France.

1 br., 42 p., 1940.

PRÉAUDEAU (A. DE), LEFÉBURE DE FOURCY (CH.) et LEMOINE (G.) - Manuel hydrologique du bassin de la Seine. 1 vol. in-8°, 120 p., 2 cartes, 1884.

SENARMONT (DE). - Essai d'une description géologique du département de Seine-et-Marne. 1 vol., 231 p., 1844.

SOYER (R.). - Les eaux souterraines du bassin de Paris. Conférence Palais de la Découverte, 27 p., 7 fév. 1948.

Soyen (R.). — Feuille de Dammartin-en-Goële au 1/50 000e. Coupes détaillées et notes hydrogéologiques. Bull. Carte géol. France, nº 226, t. XLVII, 38 p., 1949.

SOYER (R.). - Hydrogéologie du Lutétien. Synclinal de l'Eure (5e note). Bull. du Muséum, 2º série, t. XXIII, nº 4, pp. 470-480, 1951.

Station Agronomique de Seine-et-Marne. - Rapport annuel du Directeur sur le contrôle et la surveillance des caux. Conseil général, rapport du Préfet, 1937 à 1951.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE HYDROGÉOLOGIQUE ET SANITAIRE

CODIFICATION DE L'ENQUÊTE

La classification des communes a été réalisée suivant l'urgence des travaux à effectuer pour assurer à chacune une alimentation saine en eau et un état sanitaire satisfaisant.

A cet effet, nous avons codifié et coté les éléments les plus caractéristiques de l'enquête, afin d'aboutir à des conclusions nous permettant de classer les communes en quatre catégories :

PREMIÈRE URGENCE	Celles où il importe de remédier rapidement à la situation existante.
DEUXIÈME URGENCE	Celles où cette amélioration est moins urgente.
SATISFAISANTE	Celles où les documents recueillis permettent de conclure que l'alimentation en eau est satisfaisante.
HORS URGENCE	Les communes ayant une adduction d'eau, mais dont les analyses pratiquées ont révélé que l'eau dis- tribuée est polluée.

A l'intérieur de ces quatre grandes catégories, les communes sont dotées de coefficients résumant leur importance respective et leur mode d'alimentation en eau:

I	Communes possédant une adduction d'eau potable.
II	Communes ne possédant pas d'adduction d'eau
	potable.
A	Communes comptant moins de 401 habitants.
В	Communes comptant de 401 à 1 000 habitants.
C	Communes comptant plus de 1 000 habitants.

SEINE-ET-MARNE

SATISFAISANT

				_	
Amponville	I	A	Fericy		В
Annet-sur-Marne	I	B	Ferté-Gaucher (La)		C
Arbonne	Į	A	Fleury-en-Bière	I	A
Arville	1	A	Fontainebleau	_	C
Aufferville	I	В	Fontaine-Fourches	I	B
Augers-en-Brie	I	A	Fromont	I	A
Avon	I	C	Fublaines	I	A
Baby	I		Garentreville	I	Α
Barbizon	Ī		Genevraye (La)	H	A
Beauchery	i		Gironville	I	A
Beaumont-du-Gatinais	Ī		Gouaix	Ī	В
Béton-Bazoches	i		Grande-Paroisse (La)	i	Č
	İ		Guérard	i	В
Blennes	i		Guercheville	i	Ä
Bois-le-Roi	_			i	A
Boissy-aux-Cailles	I		Guignes-Rabutin	İ	
Bougligny	I		Gurcy-le-Chatel	_	A
Bouleurs	H	A	Héricy-sur-Seine	Ī	Ċ
Bourron-Marlotte	I		Ichy	I	A
Brie-Comte-Robert	I		Isles-les-Meldeuses	I	A
Brosse-Monteaux (La)	I	A	Iverny		A
Burey	I	A	Jablines	1	Α
Buthiers	I	В	Jaignes	I	A
Cannes-Ecluse	I	В	Jouy-le-Chatel	I	В
Carnetin	Ī	A	Jouy-sur-Morin	1	C
Cely-en-Bière	I	В	Jutigny	Ī	A
Chaintreaux	I	В	Larchant	I	В
Champeenest	I	A	Laval-en-Brie	I	A
Changis-sur-Marne	Ī		Léchelle	1	В
Chanteloup	i		Lesches	i	A
Chapelle-Gauthiers (La)	i		Limoges-Fourches	11	A
	Ī		Livry-sur-Seine		B
Chapelle-La-Reine (La)	Ì			i	A
Charmentray	Ī	В	Lizines		Ĉ
Charny	I		Lizy-sur-Ourcq		Ä
Chartrettes		В	Lognes	II	Ċ
Chateau-Landon	I	C	Longueville	-	
Chatenoy	I	A	Louan	I	A
Chelles	I	C	Lumigny		A
Chenoise	I	В	Madeleine-sur-Loing (La)	I	A
Chenou	I	A	Maisoncelles	_	A
Chevrainvilliers	I	A	Maisoncelles-en-Gâtinais		A
Citry	I	В	Marets (Les)	I	A
Claye-Souilly	I	C	Marcuil-lès-Meaux	Ĭ	В
Cocherel	I	A	Mary-sur-Marne	I	A
Combs-la-Ville	I	C	May-en-Multien	I	В
Compans	П	A	Meaux	I	C
Congis	I	В	Méc-sur-Seine (Le)	1	B
Coubert	I	В	Melun	I	C
Couilly-Pont-aux-Dames	I	В	Melz-sur-Seine	I	A
Coulommiers	Ī	C	Méry-sur-Marne	I	A
Courtagon	i	Ä	Mesnil-Amelot (Le)	Ī	В
Coutençon	Ī	A	Mitry-Mory	Ī	Ċ
Crégy-les-Meaux	Ì	B	Moissy-Cramayel	i	Č
	Í	A	Mondreville	í	В
Darvault	I	B	Montceaux-lès-Provins	i	Ã
Esmans		В	Montereau-Faut-Yonne	İ	ĉ
Etrepilly	I			_	В
Everly	I	A	Montigny-Lencoup		C
Fay-les-Nemours	I	A	Montigny-sur-Loing	1	•

Moret-sur-Loing Moussy-le-Neuf Moussy-le-Vieux Nanteau-sur-Essonnes Nanteau-sur-Lunain Nanteuil-sur-Marne Nemours Nesles-la-Gilberte Noisiel Ormesson Paroy Pécy Penchard Plessis-l'Evêque (Le) Pontault-Combault Provins Puisieux Recloses Remauville	I I I I I I I I I I I I I I I I I I I	C B A A B A C C A B A A B A	Salins Samois-sur-Seine Samoreau Sancy-lès-Provins Savins Seine-Port Soignolles-en-Brie Solers Souppes-sur-Loing Thénisy Thieux Thomery Thorigny-sur-Marne Tousson Trilport Trocy Ury Vaires-sur-Marne Varennes-sur-Seine		084488804800804800
Penchard	I	A	Thorigny-sur-Marne	1 (3
Plessis-l'Evêque (Le)	I	A	Tousson	II	3
	I	С	Trilport	1 (3
	I	С	Trocy	1 /	١
Puisieux	I	A	Ury		-
Recloses	I	В	Vaires-sur-Marne		
Remauville	1	A	Varennes-sur-Seine		
Roissy-en-Brie	I	В	Vareddes	ΙI	
Rumont	I	A	Veneux-les-Sablons	Ι (•
Rupereux	I	A	Villegruis		1
Sacy-sur-Marne	I	C	Villeneuve-sous-Dammartin	H /	-
Saint-Ange-le-Viel	I	A	Villenoy	1 (
Saint-Brice	I	В	Villeparisis	Ι (
Saint-Germain-Laval	I	A	Villeroy	I,	•
Saint-Germain-sur-Morin	I	В	Ville-Saint-Jacques	II	-
Saint-Léger	П	A	Villiers-sous-Grez	IJ	3
Saint-Mammès	I	C	Villuis	H	١
Saint-Mard	I	В	Vincy-Manœuvre	I A	١
Saint-Martin-Chennetron	I	A	Vulaines-lès-Provins	I A	١
Saint-Martin-en-Bière	I	A	Vulaines-sur-Seine	IJ	}
Saint-Pathus	I	A			

PREMIÈRE URGENCE

Amillis	II A	Bussières	II A
Andrezel	II A	Bussy-Saint-Georges	H B
Argentière	I A	Celle-sur-Seine (La)	Π A
Aubepierre	II A	Cerneux	I A
Aulnoy	H A	Cesson	н в
Bagneaux-sur-Loing	II C	Chailly-en-Brie	$\mathbf{H} \mathbf{B}$
Bailly-Carrois	II A	Chalautre-la-Reposte	II A
Bailly-Romainvilliers	II A	Chalifert	I A
Bannost	II A	Chalmaison	H A
Barbey	II A	Champagne-sur-Seine	11 С
Barey	II A	Chapelle-Iger (La)	H A
Bassevelle	II A	Chapelle-Rablais (La)	II A
Beautheil	II A	Chapelles-Bourbon (Les)	II A
Beauvoir	II A	Chapelle-sur-Crécy (La)	\mathbf{H} \mathbf{B}
Bernay-en-Brie	II A	Chapelle-Véronge (La)	II A
Bezalles	H A	Chatelet-en-Brie (Le)	IΒ
Blandy-lès-Tours	11 B	Chatillon-la-Borde	II A
Boisdon	H A	Chatres	II A
Boissy-le-Chatel	II C	Chauconin	H A
Boitron	II A	Chevru	II A
Boulancourt	II A	Clos-Fontaine	II A
Boutigny	H A	Collégien	II A
Bray-sur-Seine	I C	Conches	II A
Bréau	H A	Coulombs	ΠB
Brou-sur-Chantereine	I C	Coulommes	II A

	D I	37 (3	** D
Coupvray	н в	Monthyon	II B
Coutevroult	I A	Montolivet	II A
Crèvecœur-en-Brie	II A	Mortcerf	ΠВ
Croix-en-Brie (La)	1 B	Mousseaux-les-Bray	I B
Cuisy	I A	Moutils	II A
Dagny	H A	Mouy-sur-Seine	II A
Dampmart	I C	Nandy	II B
Diant	II A	Nangis	I C
Echouboulains	н в	Nantouillet	II A
Ecrennes (Les)	H A	Neufmontiers-en-Brie	H A
Egligny	н в	Noisy-sur-Ecole	$\mathbf{H} \mathbf{B}$
Egreville	1.0	Noyen-sur-Seine	II A
Emerainville	II A	Oissery	II A
Evry-les-Châteaux	II A	Orly-sur-Morin	II A
Episy	II A	Ormeaux	II A
Féroles-Attilly	II A	Ormes-sur-Voulzie (Les)	I B
Ferrières-en-Brie	I B	Othis	II A
Fontains	11 A	Ozouer-le-Repos	II A
	II B	Ozouer-le-Voulgis	II B
Fontenailles	·	Pamfou	II A
Fontenay-Trésigny	II C		II A
Forfry	II A	Passy-sur-Seine	II A
Fouju	II A	Pierrelevée	
Germigny-sous-Coulombs	II A		II A
Gouvernes	II A	Pierrelez	II A
Grand-Puits	II A	Plessis-aux-Bois (Le)	IA
Grécy-sur-Yerres	II A	Plessis-feu-Aussoux (Le)	II A
Grez-sur-Loing	II B	Poigny	II A
Guermantes	II A	Poincy	II A
Haute-Maison (La)	II A	Pommeuse	II C
Hondevilliers	II A	Pontcarre	II A
Houssaye-en-Brie	II B	Précy-sur-Marne	II A
Isles-les-Villenoy	II A	Presles-en-Brie	II B
Jaulnes	II A	Quiers	II A
Jouarre	IC	Reau	II B
Juilly	II B	Rebais	IC
Lescherolles	II A	Reuil-en-Brie	II A
Lissy	II A	Rouilly	II A
Lorrez-le-Bocage	I B	Rouvres	II A
Luisetaines	IA	Sablonnières	IB
Luzancy	II A	Saint-Augustin	II B
Machault	I A	Sainte-Colombe	I B
Magny-le-Hongre	II A	Saint-Cyr-sur-Morin	I C
Mainey	н в	Saint-Denis-les-Rebais	II B
Marchemoret	II A	Saint-Fargeau	IC
Marcilly	II A	Saint-Fiacre	II A
Marles-en-Brie	нв	Saint-Germain-Laxis	II A
Marolles-en-Brie	II A	Saint-Germain-sur-Ecole	II A
Marolles-sur-Seine	II A	Saint-Hilliers	I B
Mauperthuis	II A	Saint-Just	I A
Meigneux	II A	Saint-Mars-en-Brie	II A
Meilleray	н в	Saint-Martin-des-Champs	H A
Messy	ΗВ	Saint-Martin-du-Boschet	II A
Misy-sur-Yonne	н в	Saint-Méry	II A
Moisenay	II B	Saint-Ouen	II A
Mons-en-Montois	II A	Saint-Rémy-de-la-Vanne	II B
Montarlot	II A	Saints	н в
Montdauphin	II A	Saint-Sauveur-lès-Bray	II A
Montenils	II A	Saint-Sauveur-sur-Ecole	II A
Montereau-sur-le-Jard	II A	Saint-Siméon	II B
Montévrain	1 B	Savigny-le-Temple	II B
Montgé	II A	Sept-Sorts	II A

Servon II A Vieux-Champagne II A	
Sigy II A Vieux-Maisons II A	
Sivry-Courtry II B Vignely II A	
Soisy-Bouy II B Vilbert II A	
Thoury-Ferrottes II A Villecerf II B	j
Tigeaux II A Villegagnon II A	
Trétoire (La) II A Villemareuil II A	
Trilbardou II A Villenauxe-la-Petite II B	
Vanville II A Villeneuve-les-Bordes II A	
Vaucourtois II A Villeneuve-Saint-Denis II A	
Vaudoue (Le) II A Villiers-en-Bière II A	
Vaux-le-Pénil II C Villiers-sur-Morin I B	
Vaux-sous-Coulombs II A Villiers-sur-Seine II A	
Vendrest I B Vimpelles II B	
Verdelot I A Voisenon II A	
Vernou-sur-Seine I B Voulton II A	
Vert-Saint-Denis II A Yèbles II A	

DEUXIÈME URGENCE

Armentières-en-Brie	I	Α	Douy-la-Ramée	11	A
Ballov	Π	A	Ecuelles	11	В
Bellot	I	В	Esbly	I	С
Boissettes	H	Α	Farmoutiers	I	В
Boissise-la-Bertrand	H	A	Favières	П	B
Boissise-le-Roi	Ī	Ā	Flagy	П	Ā
Bombon	П	В	Fontaine-le-Port	1	
Bransles	ì	B	Forges	-	Ä
Bussy-Saint-Martin	ΙĪ	Ä	Fresnes-sur-Marne	í	
Celle-sur-Morin (La)	H	В	Fretoy-le-Moutier	11	Ä
Cessoy-en-Montois	ï	Ä	Gastins		В
Chailly-en-Bière	i	A	Germigny-l'Evêque	н	A
Chalautre-la-Grande	11	Â	Gesvres-le-Chapitre	ii	A
Chalautre-la-Petite	H	A	Giremoutiers	II	A
	II	A	Grayon	11	
Champdeuil	I		1	П	
Champs-sur-Marne	_	-	Gressy		C
Chartronges	II		Gretz	_	-
Chateaubleau	I	A	Grisy-sur-Seine	_	В
Chatenay-sur-Seine	II	В	Grisy-Suisnes	-	В
Chauffry	11	В	Hautefeuille		A
Chaumes-en-Brie	I	C	Herme	H	В
Chevry-Cossigny	Ш	В	Jossigny	H	A
Chevry-en-Sereine	H	B	Lésigny	H	A
Choisy-en-Brie	I	В	Lieusaint	-	В
Condé-Sainte-Libiaire	I	В	Liverdy-en-Brie		В
Courcelles	H	A	Longperrier	_	A
Courchamps	I	A	Maison-Rouge-en-Brie	I	В
Courquetaine	H	A	Mauregard	I	Α
Courtry	П	В	Montcourt-Fromonville,	11	Α
Crécy-en-Brie	I	В	Montmachoux	Ι	Α
Crisénoy	H	A	Montry	_	В
Croissy-Beaubourg	H	A	Mouroux	_	С
Crouy-sur-Ourcq	1	С	Nanteuil-les-Meaux	I	С
Dammarie-les-Lys	I	С	Noisy-Rudignon	П	A
Dammartin-en-Goële	1	C	Nonville	11	A
Dammartin-sur-Tigeaux	I	A	Obsonville	Ι	A
Dhuisy	11	A	Ocquerre	I	A
Donnemarie-en-Montois	I	В	Ozoir-la-Ferrière	I	С
Dontilly	I	В	Perthes-en-Gâtinais	I	В
Dormelles	ΙΙ	A	Poligny	Ī	B
Doué	H	В	Pomponne	_	В
			•	_	_

HYGIÈNE GÉNÉRALE

Préaux	I A	Serris	H A
Pringy	1 B	Signy-Signets	II A
Quincy-Voisins	I C	Sognolles-en-Montois	ΙA
Rampillon	H B	Sourdun	I B
Rochette (La)	II A	Tancrou	I A
Rozay-en-Brie	IC	Tombe (La)	II A
Rubelles	11 A	Touquin	II B
Saint-Aulde	I A	Tournan-en-Brie	I C
Saint-Barthélemy	I A	Valence-en-Brie	I A
Saint-Germain-sous-Doué	H A	Vaudoy	ΙB
Saint-Jean-lès-Deux-Jumeaux	IΒ	Villeneuve-le-Comte	IΒ
Saint-Loup-de-Naud	H B	Villevaude	H A
Saint-Mesmes	I A	Villiers-Saint-Georges	I C
Saint-Ouen-sur-Morin	H A	Vinantes	II A
Saint-Soupplets	1 B	Voinsles	I A
Saint-Thibault-les-Vignes	н в	Voulangis	ΙB
Sancy-lès-Meaux	II A	· ·	

HORS URGENCE

Achères-la-Forêt	ΙB	Mortery	1 A
Bazoches-lès-Bray	I B	Neufmoutiers-lès-Meaux	IΒ
Chambry	I B	Paley	I A
Chamigny	I B	Pin (Le)	IВ
Champeaux	ΙB	Plessis-Placy (Le)	I A
Chapelle-Saint-Sulpice (La)	I A	Saint-Pierre-lès-Nemours	I C
Chessy	I A	Sammeron	I A
Courpalay	ΙB	Torey	I C
Courtomer	LA	Treuzy-Levelaye	I A
Cucharmoy	LA	Ussy-sur-Marne	IΒ
Ferté-sous-Jouarre (La)	1 C	Vaux-sur-Lunain	I A
Fontaine-sous-Montaiguillon	I A	Verneuil-L'Etang	I B
Lagny-sur-Marne	I C	Villebéon	I A
Leudon-en-Brie	I A	Villemaréchal	ΙB
Montceaux-lès-Meaux	l A	Villemer	ΙB
Montigny-le-Guesdier	I A	Villeneuve-sur-Bellot	IΒ
Mormant	IC	Voulx	ΙB

Travail de la Section d'Hygiène générale présenté par

R. PIERRON et CL. MOINE.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

MORTALITÉ GÉNÉRALE DANS UN CERTAIN NOMBRE DE VILLES DE FRANCE

(DEUXIÈME TRIMESTRE 1952)

Nous publions les renseignements sur la mortalité générale dans un certain nombre de villes de France. Ces renseignements nous sont adressés directement par les bureaux d'hygiène de ces différentes villes à l'exception de Paris. Ce tableau ne contient que les villes qui font la discrimination nécessaire entre les domiciliés et les non domiciliés, seule une statistique ne comprenant que les domiciliés a une valeur réelle.

Tableau I Deuxième trimestre 1952.

N. = Nombre de décès de personnes domiciliées dans la ville. T. = Taux pour 10 000 habitants, calculés sur la base annuelle.

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Paris Lyon Toulouse Bordeaux Nice Nantes Lille Saint-Etienne Strasbourg Toulon Rouen Nancy Rennes	2 725 374 460 748 260 411 253 751 240 034 192 770 188 871 177 966 175 515 125 742 118 623 113 477 113 781	6 131 1 098 617 644 620 526 504 474 506 306 304 301 285	90 95,4 95 102 104 110 107 107 116 97 103 106
Reims Clermont-Ferrand Limoges Nimes Grenoble Roubaix Dijon Le Mans Brest Mulhouse Angers	110 749 108 090 107 857 104 109 102 161 100 978 100 664 100 465 100 000 99 631 94 408	283 222 238 199 241 339 230 207 248 252 292	103 82,3 88,4 76,5 94,4 135 91,4 82,6 99,5 101 124

TABLEAU I (suite).

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Montpellier	93 102		_
Amiens	84 774	244	115
Villeurbanne	82 399	125	60,6
Perpignan	74 984	164	87,5
Orléans	70 240	190	108
Versailles	70 141	163	93
Metz	70 105	179	102
Besançon	63 508	156	98,3
Argenteuil	62 000	120	77.5
Avignon	60 053	143	95,4
Troyes	58 805	153	104
Lorient	53 843	87	64,7
Caen	51 445]	-
Bourges	51 040	169	133
Aix-en-Provence	50 000	119	95,3
La Rochelle	48 923	-	<u>—</u>
Saint-Quentin	48 556	161	133
Poitiers	48 546	116	95,7
Pau	46 158	101	87,5
Colmar	46 124	138	120
Tarbes	44 854	99	88,3
Belfort	40 900	113	111
Cherbourg	$40\ 042$	86	86
Valence	40 020	99	99
Saint-Brieuc	36 674	79	86,2
Montauban	3 6 281	100	110
Albi	34 342	83	97
Lens	34 342	88	102
Brive-la-Gaillarde	3 3 501	73	87,1
Agen	$33\ 397$	60	72
Niort	32752	68	83
Chalon-sur-Saône	32 68 3	96	118
Bayonne	32 620	84	103
Châlons-sur-Marne	31 120	42	54
Narbonne	29 975	73	98
Chambéry	29 975	82	110
Vannes	28 189	77	110
Rueil-Malmaison	27 016	57	84,4
Annecy	26 722	64	95,9
Chartres	26 422	92	139
Dieppe	26 365	71 47	108
Bourg	25 944	83	72,6
Auxerre Moulins	24 282 23 254	53 54	137 93
Saint-Germain	23 254 22 013	54 64	93 116
Evreux	22 013 20 436	39	76,4
Lunéville	20 436	61	120
Alençon	20 577 19 691	55	112
La Roche-sur-Yon	18 107	51	113
Laon	17 401	31	110
Chaumont	16 851	46	109
Gap	16 371	30	73,3
Lons-le-Saunier	15 568	36	92,6
Bar-le-Duc	15 460	25	64,6
Auch	15 460	43	04,0 113
Vesoul	11 825	22	74,5
Privas	5 787	7	48,4
	0.101	']	70,7

Le Gérant : G. Masson.

Imprimé par F. Soulisse-Martin, à Niort (France), 1952.
Dépôt légal, 4° trimestre 1952. N° d'ordre : 197.

Masson et C'e, Edit., Paris. Dépôt légal, 4° trim. 1952. N° d'ordre : 1506.

BULLETIN DE L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE

CONDITIONS DE PUBLICATION

(4 numéros par an)

PRIX DE L'ABONNEMENT (1952) :

Belgique et Luxembourg Fr. B. 400
Autres pays \$U. S. A.
Prix également payables dans les autres monnaies, au cours

rix également payables dans les autres monnaies, au cours des règlements commerciaux, le jour du paiement. Règlement par Banque Nationale.

Le Numéro: 650 francs.

Changement d'adresse : 50 fr.

MASSON & Cie, ÉDITEURS 120, Boulevard Saint-Germain, PARIS (VI) — Téléphone: DANTON 56-11 (lignes groupées) —

Ce Bulletin assure la publication des informations sanitaires recueillies par l'Institut National d'Hygiène dans le semestre ou le trimestre précédent.

Les lecteurs qui voudraient obtenir des documents peuvent s'adresser à

L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE 3, RUE LÉON-BONNAT, PARIS (XVI^e)

*

Quant au Recueil des Travaux de l'Institut National d'Hygiène, il assume la diffusion des études poursuivies par les Sections de l'Institut, ainsi que des recherches entreprises dans les établissements (Laboratoires ou Services) qu'il subventionne.



PUBLICATION PÉRIODIQUE TRIMESTRIELLE